8967

Palat. XLVII. 9

LES RUDIMENS
DE
L'HISTOIRE.

587027

LES RUDIMENS

DE

L'HISTOIRE,

OU

IDÉE GÉNÉRALE ET PRÉCISE

DES PEUPLES LES PLUS CÉLÈBRES, TANT ANCIENS, QUE MODERNES,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A LEUR HISTOIRE;

Suivis d'une courte NOTICE des meilleurs livres, où l'on doit l'étudier dans tous ses détails.

Par LOUIS DOMAIRON,

Ancien Professeur des Belles-Lettres à l'Ecole Militaire de Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN IX. — 1801.

A

MES ANCIENS ÉLÈVES

DE

L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS.

MES CHERS ANCIENS ÉLÈVES,

Vous avez puisé les premières connoissances littéraires dans mes Principes Généraux des Belles-Lettres, *qui avoient été adoptés pour votre instruction. L'ouvrage que je publie aujourd'hui pourra vous rappeller, dans le besoin, une grande partie de ce que vous savez sur l'histoire, et en même temps apprendre à vos enfans ce qu'ils ignorent, et ce qu'il leur est indispensable de savoir. Si*

vous le leur mettez entre les mains, ils n'y trouveront rien de contraire aux principes, qu'on vous a donnés dans une maison, dont le souvenir doit être si cher à votre cœur. Vous n'avez certainement pas oublié que ce sont les principes de l'honneur le plus pur; du courage le plus ferme et le plus élevé; de cette justice, qui émane essentiellement de la droite raison, et dont nous ne devons point nous écarter un seul instant, au milieu même des plus affreux revers; en un mot, de cette vraie probité, sans laquelle il ne peut exister de véritable gloire, et qui ne peut avoir d'autre base que la religion.

L. Domairon.

PRÉFACE.

APRÈS avoir offert à l'instruction des jeunes gens les *Principes Généraux des Belles-Lettres*, j'aicru devoir leur présenter les *Rudimens de l'Histoire;* ouvrage qui peut bien être regardé comme une espèce de continuation du premier, par la grande liaison qui se trouve entre l'histoire et la littérature. L'objet que je me propose dans celui-ci est assez expliqué par le seul titre, et n'a besoin, je pense, d'aucun autre développement.

Je me bornerai donc à dire que je me suis attaché à parler séparément de chaque nation, qui mérite d'être connue. L'usage de faire marcher de front l'histoire de plusieurs peuples, quelque abrégée ou quelque étendue qu'elle soit, me paroît très-pernicieux. Il exige une attention trop soutenue, dont ne sont point capables les jeunes gens, non plus que les personnes peu versées dans la connoissance de l'histoire. Cette multitude de faits ramassés, entassés les uns sur les autres, forme un chaos où leur esprit se confond. Il faut leur mettre

sous les yeux les objets, non réunis en masse, mais presque isolés. Un grand tableau, chargé d'un nombre considérable de diverses figures, trouble et fatigue la vue sans la fixer, tandis qu'elle se repose agréablement et avec fruit sur une suite de petits tableaux, dont chacun ne représente qu'un certain nombre de ces figures.

Quant au fond de cet ouvrage, on verra dans le préambule le plan que je me suis tracé, et que j'ai fidellement suivi. Ce sera au lecteur à juger des autres parties de l'exécution.

Je ne dis rien de la table géo-

graphique, placée à la tête de ces *Rudimens de l'Histoire*. J'ose penser qu'on la jugera aussi utile pour bien des personnes, que nécessaire pour les jeunes gens.

LIEUX REMARQUABLES,

CONNUS SOUS DIFFÉRENS NOMS

DANS L'HISTOIRE ANCIENNE

ET

DANS LA MODERNE.

A.

ACARNANIE. Elle fait partie de la *Livadie.*

ACHAÏE, ou EGIALÉE. Elle fait partie de la *Morée.*

ACTIUM, ville. *Gallipoli.*

ACTIUM, cap. *Capo Figalo.*

ADRIATIQUE. (mer) *Golfe de Venise.*

ALAINS. (pays des) Suivant les uns, le voisinage de la mer d'*Azof* ou de *Zabache*, jusqu'au duché de Lithuanie. Suivant les autres, en Asie, au nord du mont Caucase, dans une contrée appellée anciennement l'*Alanie.*

ALBANIE, en Perse. *Le Schirvan.*

ALLOBROGES. (pays des) La plus grande partie du *Dauphiné*, une partie du *Vivarais* et de la *Savoie.*

ANIO, fleuve. Le *Teveron.*

APULIE. La *Pouille.*

AQUITAINE. La *Guyenne.*

ARAM. (pays d') La *Sourie.*

ARCADIE. Elle fait partie de la *Morée.*

ARGOLIDE. *Ibid.*

ARMÉNIE. La *Turcomanie.*

ARMORIQUE. La *Bretagne*, province de France.

ASIE MINEURE. La *Natolie.*

ASPHALTITE. (lac) *mer Morte.*

ASSYRIE. Le *Curdistan.*

ATHÈNES. *Atina* ou *Sétines.*

ATTIQUE. Elle fait partie de la *Livadie.*

AULIDE. *Ibid.*

B.

BABYLONIE ou CHALDÉE. L'*Yrac-Arabi.*

BACTRIANE. Elle fait partie du *pays des Usbecks.*

BALÉARES. (îles) *Majorque*, *Minorque*, et *Ivica.*

BATAVES. (pays des) Hollande.

BELGES. (pays des) La *Flandre* et les pays voisins.

BÉOTIE. Elle fait partie de la *Livadie.*

BERÉE, ville. *Alep.*

BETIS, fleuve. Le *Guadalquivir.*

BIBRACTE. On croit que c'est la même ville qu'*Autun*.

BITHYNIE. Elle fait partie de la *Natolie*.

BOÏENS. (pays des) La *Bohême*.

BORISTHÈNE, fleuve. Le *Nieper*.

BOSPHORE DE THRACE. Détroit ou *canal de Constantinople*.

BOSPHORE CIMMÉRIEN. Détroit de *Caffa*.

BRIXIE, ville. *Bresce*.

BRUTIENS. (pays des) L'*Abruzze*.

BYSANCE. *Constantinople*.

C.

CALÉDONIE. L'*Ecosse*.

CALYPSO ou OGYGIE, île. *Eguse*, suivant les uns; *Malte* suivant les autres.

CAMPANIE. La *terre de Labour*.

CAPPADOCE. Elle fait partie de l'*Amasie*.

CARIE. Elle fait partie de la *Natolie*.

CARPATHE, île. *Scarpanto*.

CATTES. (pays des) La *Hesse*.

CAUCASE, montagne. Le *Cocas* ou *Cochias*.

CELTIBERIE. L'*Arragon*.

CETHIM. La *Macédoine*.

CHALCÉDOINE, ville. *Scutari*.

CHALDÉE. *Voyez* Babylonie.

CHAZARES. (pays des) La *Crimée*.

CHANAAN. *Judée, Terre-Sainte, Palestine*; aujourd'hui dans la Sourie.

CHERSONÈSE. Nom que les anciens donnoient à une presqu'île en général.

CILICIE. La *Caramanie.*

CIMBRES. (pays des) Le *Jutland.*

CIMMÉRIENS. (pays des) Ceux d'Europe vivoient dans la Campanie en Italie. Ceux d'Asie étoient de deux espèces. Les premiers, les plus connus, habitoient les bords de la mer d'*Azof*, et les seconds, près de la *mer Noire.*

CIRTHA, ville de Numidie. *Constantina.*

CLITUMNE, rivière. Le *Vène.*

CLUSIUM, ville. *Chiusi.*

COS, île. *Stanchio.*

CŒLESYRIE. Elle fait partie de la *Sourie.*

COLCHIDE. La *Mingrélie.*

COLONNES D'HERCULE. Les deux montagnes de *Calpé* et d'*Abila*, à l'entrée du détroit de Gibraltar.

COMAGÈNE. L'*Azar* dans la Sourie.

CORCYRE, île. *Corfou.*

CRÈTE, île. *Candie.*

CURES, ville. *Corrèze.*

CYRÉNAÏQUE, ou PENTAPOLE. Elle fait partie du *pays de Derne.*

D.

DACIE. La *Transylvanie*, la *Valachie* et la *Moldavie.*

DÉLOS, île. *Dili.*

DELPHES, ville. *Castri.*

DOLOPES. (pays des) Il fait partie de la *Janna* ou *Thessalie.*

DORIDE. Elle fait partie de la *Livadie.*

DYRRACHIUM, ville. *Durazzo.*

E.

EGÉE. (mer) L'*Archipel.*

EGIALÉE. *Voyez* Achaïe.

EGINE, île. *Enguia.*

ELAM. (pays d') La *Perse.*

ELEUSIS, ville. *Lessina.*

ELIDE. Elle fait partie de la *Morée.*

ELOTES ou ILOTES. (pays des) *Ibid.*

EOLIE. Elle fait partie de la *Natolie.*

EPIRE. Elle forme la partie basse de l'*Albanie* d'Europe. Les géographes, qui lui ont conservé son nom, l'appellent la *Nouvelle Epire*, pour la distinguer de l'ancienne.

EQUES. (pays des) Il fait partie de la *campagne de Rome.*

ETHIOPIE. Les anciens donnoient ce nom à cete grande partie de l'Afrique, qui est toute dans la Zone Torride, et qui est bornée au nord par l'Egypte et le pays de Derne ou de Barca.

ETOLIE. Elle fait partie de la *Livadie.*

ETRURIE. La *Toscane.*

EUBÉE, île. *Négrepont.*

F.

FALISQUES. (pays des) Il fait partie de la *Toscane.*

FORTUNÉES. (îles) Les *Canaries.*

FOURCHES CAUDINES. Défilé près de l'ancienne ville de Caudium, aujourd'hui *Forchié.*

G.

GADÉS, ville. *Cadix.*

GADÈS. (Détroit de) *Détroit de Gibraltar.*

GALATIE, ou GALLOGRÈCE. Elle fait partie de la *Natolie.*

GERMANIE. L'*Allemagne.*

GOTHS. (pays des) Il fait partie de la *Russie,* de la *Suède* et du *Danemarck.*

GRÈCE. La partie méridionale de la *Turquie d'Europe*. Ce que les anciens appelloient la *Grande-Grèce* comprenoit la Sicile, et la partie méridionale de l'Italie.

H.

HELLESPONT. Détroit de *Gallipoli* ou des *Dardanelles*.

HELVÉTIE. La *Suisse*.

HERCYNIE ou HERCYNIENNE. (forêt) La *Forêt-Noire*.

HERNIQUES. (pays des) Il fait partie de la *campagne de Rome*.

HESPÉRIE. L'*Italie* et l'*Espagne*. Les anciens appelloient celle-ci la *dernière Hespérie*.

HIBERNIE, île. L'*Irlande*.

HYRCANIE. Le *Masanderan* dans la Perse.

I.

IAPYGIE. La *Calabre*.

IBÉRIE. Celle d'Asie est la partie occidentale de la *Géorgie*, et celle d'Europe, l'*Espagne*.

ICONIUM, ville. *Cogni* dans la Natolie.

IDUMÉE. Elle fait partie de la *Sourie*.

ILLYRIE. Elle comprenoit les anciennes *Liburnie* et *Norique* (voyez ces mots) et la *Dalmatie* actuelle.

IOLCHOS, ville. C'est la même que *Larisse* dans la *Janna* ou Thessalie.

IONIE. Elle fait partie de la *Natolie.*

IONIENNE. (mer) C'est la *mer Grecque.*

IOS, île. *Nio.*

ISAURIE. Elle fait partie de la *Natolie.*

ITHAQUE, île. *Théaki.*

J.

JAPYGIE ou MESSAPIE. La *terre d'Otrante* en Italie.

JOPPÉ, ville. *Jasa.*

JUDÉE. *Voyez* Chanaan.

L.

LACÉDÉMONE, appellée aussi Sparte. *Misithra.*

LACONIE. Elle fait partie de la *Morée.*

LAPITHES. (pays des) Il est compris dans la *Janna* ou Thessalie.

LATIUM. La *campagne de Rome.*

LAVINIUM, ville. *Pratica.*

LESBOS, île. *Métélin.*

LEUCATE, île. *Sainte-Maure.*

LIBURNIE. C'est le pays situé au fond du golfe de Venise.

LIBYE. Les anciens donnoient ce nom à l'Afrique, ou du moins à ses côtes septentrionales.

LIGURIE. Elle comprend le *Montferrat*, une partie du *Piémont*, et du duché de *Milan.*

LILYBÉE, cap. *Capo-Bœo.*

LILYBÉE, ville. *Marsalla.*

LOCRIDE. Elle fait partie de la *Livadie.*

LUCANIE. La *Basilicate.*

LUSITANIE. Le *Portugal.*

LUTÈCE, ville. *Paris.*

LYCAONIE. Elle fait partie de la *Natolie.*

LYCIE. *Ibid.*

LYDIE. *Ibid.*

M.

MARSES. (pays des) Il fait partie de l'*Abruzze ultérieure.*

MAURITANIE, divisée par l'empereur Claude en *Césarienne* et en *Tingitane.* La première, qui n'est autre que l'ancienne Numidie, comprend le *royaume d'Alger*, et la seconde, le *royaume de Fez.*

MÉDIE. La grande est l'*Irac-Agémi*, et la petite, l'*Aderbijan*.

MÉONIE. Elle fait partie de la *Natolie*.

MÉOTIDE. (palus) Mer d'*Azof* ou de *Zabache*.

MÉSIE. Elle répond à la *Bosnie*, à la *Servie*, et à la *Bulgarie*.

MÉSOPOTAMIE. Le *Diarbeck propre*.

MESSÉNIE. Elle fait partie de la *Morée*.

MÉTAURE, fleuve. *Metaro*, ou *Metro*.

MOLOSSES. (pays des) Il faisoit partie de l'*Epire*.

MYRMIDONS. (pays des) Il étoit dans la *Thessalie*.

MYSIE. Elle fait partie de la *Natolie*.

N.

NAUPACTE, ville. *Lépante*.

NORIQUE. Elle renfermoit ce qui fait aujourd'hui la *Stirie*, la *Carinthie*, et une partie de l'*Autriche* et de la *Bavière*.

NUMIDIE. *Voyez* Mauritanie.

O.

OGYGIE. *Voyez* Calypso.

OMBRIE. Le *duché d'Urbin*.

ORCADES. Nom donné par les anciens à un amas d'îles situées dans la mer d'Allemagne, à la pointe de l'Ecosse.

ORIENT. Les anciens donnoient ce nom à la Syrie.

P.

PALESTINE. *Voyez* Chanaan.

PAMPHILIE. Elle fait partie de l'*Adulie*.

PANNONIE. L'*Esclavonie* et la *Croatie*.

PANORME, ville. *Palerme*.

PAPHLAGONIE. Elle fait partie de la *Natolie*.

PARTHENOPE, ville. *Naples*.

PARTHIE. C'est une partie du *Chorasan* et de l'*Yrac-Agémi*.

PELASGES. (pays des) Il étoit renfermé dans la *Thessalie*.

PÉLOPONÈSE. La *Morée*.

PÉLORE, cap de Sicile. *Capo della tore di faro*.

PERGAME. (royaume de) Il fait partie de la *Natolie*.

PETILIE, ville. *Strongoli*.

PHARAN. (déserts de) *Arabie Pétrée*.

PHÉNICIE. Elle fait partie de la *Sourie*.

PHOCIDE. Elle fait partie de la *Livadie*.

PHRYGIE. Elle fait partie de la *Natolie.*

PISIDIE. *Ibid.*

PONT. (royaume de) Il fait partie de l'*Amasie.*

PONT-EUXIN. La *mer Noire.*

PRÉNESTE, ville. *Palestrine.*

PROPONTIDE. La mer de *Marmara.*

PRUSE, ville. *Bursa.*

PTOLÉMAÏDE, ville de Syrie. *Saint-Jean d'Acre.*

R.

RHÉTIE. Le *Tirol*, et tout le pays qui s'étend depuis la source du Rhin, jusqu'à celle de l'Adige.

RUBICON, rivière. *Rugoné.*

S.

SABINS. (pays des) La *Sabine*, et le duché de *Spolette.*

SALAMINE, île. *Coulouri.*

SAMNITES. (pays des) Il fait partie du royaume de Naples.

SAMOS, île. *Céphalonie.*

SANGARIS, fleuve. *Sakaria.*

SARMATIE. La grande *Russie* et la *Pologne.*

SCANDINAVIE. Une partie de la *Suède*, avec la *Norvége* et la *Laponie.*

SCYTHIE. La *petite Tartarie* en Europe, et la *grande Tartarie* en Asie.

SENNAAR. (campagnes de) Elles étoient au midi de la *Mésopotamie*, et s'étendoient jusques dans la *Chaldée* ou *Babylonie*. *Voyez* ces mots.

SIDON, ville. *Séide.*

SINA ou SINAÏ, montagne. *Sainte-Catherine.*

SOGDIANE. Elle fait partie du *pays des Usbecks.*

SPARTE. *Voyez* Lacédémone.

SYRIE. La *Sourie* ou le *Soristan.*

T.

TANAÏS, fleuve. Le *Don.*

TAPROBANE, île. *Ceylan.*

TEUTONS. (pays des) *Voyez* Cimbres.

THÈBES, ville de la Grèce. *Tiva* ou *Stives.*

THESSALIE. Des géographes lui ont conservé ce nom. D'autres l'appellent la *Janna.*

THESSALONIQUE, ville. *Salonichi.*

THRACE. La *Romanie.*

THULÉ, île. On croit que c'est l'*Islande.*

TINGIS, ville. *Tanger.*

TINGITANE. *Voyez* Mauritanie.

TRANSOXANE. Elle comprenoit la *Bactriane*, et la *Sogdiane*. *Voyez* ces mots.

TRINACRIE. La *Sicile.*

TYR, ville. *Sur.*

V.

VÉIENS. (pays des) Il fait partie de la *Toscane.*

VINDOBONE, ville. *Vienne* en Autriche.

VINDÉLICIE. Elle fait partie de la *Bavière*, et de la *Souabe.*

VOLSQUES. (pays des) Il fait partie de la *campagne de Rome.*

Z.

ZACINTHE, île. *Zante.*

LES
RUDIMENS
DE
L'HISTOIRE.

L'HISTOIRE est le récit des actions et des choses dignes d'être transmises à la postérité. Elle nous présente le tableau le plus riche et le plus varié, qui puisse frapper agréablement nos yeux, et porter de grandes lumières dans notre esprit. Les empires qui se forment, s'étendent, s'élèvent, s'affoiblissent, tombent et disparoissent; la découverte et les progrès des sciences et des arts; l'origine de la législation; le gouvernement des peuples; la diversité des caractères, des loix, des mœurs, des usages et des opinions; les vicissitudes, les révolutions perpétuelles qui ont changé et renouvellé sans cesse la face de l'univers; les talens, les vertus, les crimes, les forfaits; tout s'y dévoile à nos regards, tout nous parle, tout nous instruit.

Ennemie déclarée du vice, du mensonge et de l'erreur; apologiste de la seule

vertu; organe fidèle de la vérité, l'histoire apprécie à leur juste valeur les actions des hommes qui se sont rendus célèbres; distingue le vrai mérite, la véritable grandeur, la solide gloire de ce qui n'en a que l'apparence; cite les rois eux-mêmes à son tribunal, et donne les plus utiles leçons à ces maîtres de la terre, en comblant d'éloges les bons princes, et en flétrissant les tyrans d'une tache éternelle. Les ministres qui ne se sont occupés que du bien des peuples, y sont présentés à l'homme d'état comme les seuls oracles qu'il doive consulter, les seuls modèles qu'il doive se proposer de suivre. Le militaire passionné pour la gloire, y voit les grands généraux qui lui en montrent le chemin. Le jurisconsulte y découvre le principe des loix; l'homme de lettres, la marche du génie; l'homme privé, la règle de ses mœurs et de sa conduite. Il n'est personne qui ne puisse retirer de l'histoire les plus précieux avantages pour le cœur et pour l'esprit. Aussi est-elle regardée à juste titre comme l'école du genre humain.

Nous ne saurions donc apporter une trop grande application à cette étude, une des parties les plus essentielles de la bonne éducation. Mais avant d'embrasser et de suivre l'histoire dans tous ses détails, il

est nécessaire que nous nous en formions une idée générale, par la connoissance des grands, des principaux événemens qui se sont passés chez les divers peuples de la terre. C'est en quoi consistent les premiers élémens de l'histoire; et voici l'ordre dans lequel je vais les exposer.

Les rapports que les hommes ont avec la divinité, et les rapports qu'ils ont entre eux, ont fait distinguer deux espèces d'histoire; l'histoire *sacrée*, et l'histoire *profane*, qui diviseront cet ouvrage en deux parties.

L'histoire *sacrée* comprend l'histoire *sainte*, et l'histoire *ecclésiastique*, qui en est une suite: toutes les deux réunies forment l'histoire complète de la religion; celle que nous avons certainement le plus d'intérêt à savoir.

L'histoire *sainte* embrasse tout le temps qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, arrivée, suivant l'opinion la plus généralement adoptée, l'an 4004. Nous l'appellons *écriture sainte*, parce qu'elle a été écrite par des hommes que Dieu même inspiroit. C'est la propre histoire du peuple Hébreu, connu sous le nom de *peuple de Dieu*; histoire qui étant la plus ancienne de toutes, et par conséquent n'en supposant aucune autre,

est l'unique base de nos connoissances historiques. Je dois observer en effet que les histoires des divers peuples anciens sont en elles-mêmes très-imparfaites, assez souvent fabuleuses, et qu'en bien des points, elles n'acquièrent quelque degré de certitude, qu'autant qu'elles s'accordent avec l'histoire sainte. Des quatre mille quatre années qui se sont écoulées depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Chrit, il y en a près de trois mille cinq cents, dont les événemens, arrivés chez les peuples anciens les plus célèbres, ne peuvent être prouvés que par cette histoire. C'est pour ces différentes raisons que j'en donnerai une idée un peu étendue, relativement aux bornes que j'ai dû me prescrire dans cet ouvrage.

L'histoire *ecclésiastique*, qui commence à la naissance de Jésus-Christ, a la plus grande liaison avec l'histoire des peuples actuellement existans, et s'y trouve essentiellement mêlée dans le plus grand nombre des événemens mémorables. Nous pouvons donc puiser dans la première une infinité de notions très-utiles et très-importantes sur la seconde; et c'est pour cette raison que je tracerai aussi un abrégé un peu étendu de l'histoire ecclésiastique.

L'histoire *profane* comprend l'his-

toire *ancienne*, et l'histoire *moderne*.

L'histoire *ancienne* ne commence, à proprement parler, qu'à l'époque de la dispersion des hommes, c'est-à-dire, environ l'an du monde 1800, et finit à l'an 4004. J'y donnerai une idée générale: 1.° du grand empire des Assyriens; 2.° de celui des Perses, à la suite de chacun desquels je parlerai séparément des divers peuples célèbres qui en furent contemporains: 3.° de l'empire de Grecs, dont l'histoire abrégée sera suivie de celle de chacun des royaumes qui furent formés de ses débris. 4.° Je jetterai un coup-d'œil sur les Romains, depuis la fondation de leur ville, jusqu'à l'établissement de leur empire; époque où commence l'histoire *moderne*.

Dans celle-ci, je ferai connoître successivement les peuples les plus célèbres de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Je commencerai par l'empire romain, divisé, trois cent quatre-vingts ans après la mort d'Auguste, en empire d'Orient, et en empire d'Occident; et je poursuivrai mon récit jusqu'à l'état actuel de ce dernier, que nous appellons aujourd'hui *empire d'Allemagne*. Ainsi l'on aura un précis non interrompu de l'histoire de ces fameux Romains, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Au reste, pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles, en revenant sur des événemens que j'aurai une fois racontés, j'aurai soin de m'appesantir un peu sur l'histoire des grands peuples, qu'il nous importe le plus de connoître; et je passerai un peu rapidement sur celle des peuples qui ont eu des liaisons et des rapports directs avec les premiers; l'histoire des uns et des autres se trouvant, en bien des points, à-peu-près la même.

Mais il faut d'abord ici,

1.° Que je raconte en abrégé les événemens antérieurs à la dispersion des hommes.

2°. Que j'indique l'origine primitive des nations.

3.° Que je marque, en suivant l'ordre des siècles, les époques générales de l'établissement et de la destruction des gouvernemens anciens.

4.° Que j'y ajoute celles de l'établissement des gouvernemens modernes.

Un petit tableau de ces époques m'a paru nécessaire, afin que, lorsqu'on lira l'histoire abrégée des premiers peuples, on ne se trouve pas tout-à-fait étranger aux peuples moins anciens dont il y sera fait mention, et dont je n'aurai pas encore parlé.

I.

Evénémens antérieurs à la dispersion des hommes.

Dieu ayant tiré du néant le ciel et la terre avec tous les ornemens dont ils sont embellis, créa le premier homme qu'il nomma *Adam*, et lui donna une compagne qui fut nommée *Eve*. Il les plaça dans un jardin délicieux, ou paradis terrestre, que l'écriture nomme *Eden*. Suivant l'opinion générale, ce lieu étoit situé dans l'ancienne grande Arménie, où se trouvent les sources du Tygre et de l'Euphrate. An du M. 1. Av. J. C. 4004.

Une heureuse immortalité, avec tous les biens qui l'accompagnent, devoit être le partage de nos premiers parens et de leur postérité. Mais Dieu voulant attacher à leur obéissance la conservation d'un si grand bonheur, leur interdisit l'usage du fruit d'un seul arbre du paradis terrestre, en les menaçant expressément de la mort, s'ils transgressoient sa défense. Malheureusement, Adam fut séduit par sa femme. Ils désobéirent au souverain créateur; et, dès ce moment, chassés de ce lieu de délices, ils devinrent, ainsi que tous les hommes qui devoient naître d'eux, sujets à la mort et

à toutes les misères de la vie. Mais Dieu leur promit un rédempteur, par les mérites duquel nous pourrions recouvrer, après cette vie, le bonheur suprême que nous avions perdu.

Adam et Ève eurent d'abord deux fils, et sans doute deux filles. Le premier, nommé *Caïn*, s'adonna à l'agriculture. Le second, nommé *Abel*, embrassa la vie pastorale. Elevés dans la crainte et l'amour du Seigneur, ils lui rendoient leurs hommages par l'offrande d'une partie de leurs biens ; l'un en lui présentant les prémices de sa récolte ; l'autre en lui immolant les premiers nés de ses troupeaux, et la graisse de ses victimes. Mais c'étoit dans une disposition de cœur bien différente. Caïn avare n'offroit que ce qu'il y avoit de plus vil dans les fruits de la terre. Abel généreux offroit tout ce qu'il y avoit de meilleur dans ses troupeaux. Aussi, Dieu rejetta le sacrifice du premier, et agréa celui du second. Caïn en conçut une extrême jalousie, qui le porta à tuer impitoyablement son frère Abel. Dieu le maudit ; et le malheureux, livré au désespoir, sortit, avec une de ses sœurs qu'il avait épousée, de sa terre natale d'Eden, et s'établit dans un pays situé à l'orient de cette contrée.

Ce fut dans cette nouvelle habitation que nâquit Hénoch, le premier des enfans de Caïn, et que celui-ci bâtit une ville qu'il fit appeler *Hénochia*, du nom de son fils. Hénoch devint père d'Irad; Irad le fut de Maviaël; Maviaël de Mathusaël; Mathusaël de Lamech. Celui-ci eut trois fils; *Jabel*, qui nourrit des troupeaux, et trouva l'art de faire des tentes à la campagne, ce qui lui fit donner le nom de chef ou de père des bergers; *Jubal*, qui inventa quelques instrumens de musique; et *Tubalcain*, qui découvrit le secret de fabriquer et de mettre en œuvre le fer et l'airain. Noëma, leur sœur, trouva, dit-on, l'art de faire des étoffes de laine.

An du M. 130. Av. J. C. 3874.

Quelque temps après la mort d'Abel, Adam et Eve avoient eu un fils, qu'ils nommèrent *Seth*, et ensuite d'autres fils et plusieurs filles. *Seth* transmit sa piété envers le Seigneur à son fils *Enos*, le premier des patriarches, et qui donna une forme constante au culte public et aux exercices de la religion. Enos fut père de Caïnan; Caïnan de Malaléel; Malaléel de Jared; Jared de *Hénoch*, qui fut dérobé de la vue des hommes, sans passer par l'épreuve de la mort; Hénoch de Mathusalem; Mathusalem de Lamech, et Lamech de Noë.

Les descendans de Caïn, livrés à tous les horribles désordres qu'entraînent l'oubli de Dieu et le mépris de la religion, étoient connus sous le nom d'*enfans des hommes*, tandis que les descendans de Seth, constans et fidèles dans le culte qu'ils rendoient au Seigneur, étoient distingués par le titre d'*enfans de Dieu.* Mais insensiblement ceux-ci s'étant familiarisés avec les premiers, furent séduits par la grande beauté de leurs filles, qu'ils prirent pour épouses, et ne tardèrent pas à devenir aussi pervers que ces impies. Les enfans nés de ces mariages illicites, furent des hommes d'une taille et d'une force monstrueuses, moins fameux cependant par la grandeur demesurée de leur corps, que par le débordement de leurs mœurs. On s'abandonna bientôt aux crimes les plus énormes : la corruption devint générale; et Dieu, ne reconnoissant plus dans l'homme son image, résolut d'en exterminer toute la race, avec tout ce qui respiroit sous le ciel. Il excepta de la proscription *Noë*, le seul juste qui fût sur la terre, et lui découvrit le projet de ses redoutables vengeances, cent vingt ans avant de les faire éclater.

Le saint patriarche, alors âgé de cinq cents ans, ne manqua point d'annoncer

à ses frères coupables les terribles menaces du Seigneur, pour les engager à expier leurs égaremens par une prompte et sincère pénitence. Mais les prédications les plus touchantes et les plus réitérées n'eurent pas le moindre succès. La terre devint de plus en plus souillée d'abominations. Toutes les pensées des hommes se tournèrent encore davantage vers le mal ; et ces pécheurs endurcis dans le crime, en mettant le comble à leurs iniquités, fixèrent à jamais le terme de la patience divine. Le seigneur ordonna à Noë de construire une arche de bois solides et polis ; et, lorsqu'elle fut faite, de s'y enfermer avec ses trois fils, *Sem*, *Cham* et *Japhet*, ainsi qu'avec leurs femmes, et d'y réunir des animaux de toutes les espèces.

Aussitôt que cet ordre eut été exécuté, *les fontaines des abymes et les cataractes du ciel furent ouvertes ; et il tomba une grande pluie sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits ;* c'est-à-dire, que durant cet espace de temps, la terre fut, sans la moindre interruption, inondée des eaux qui sortoient avec impétuosité de son sein, et de celles qui tomboient du ciel en torrens. Les plus hautes montagnes du monde en furent couvertes ; et nul être vivant ne. An du M. 1656. Av. J. C. 2348.

put échapper à la mort, tandis que l'arche, se soutenant sur les flots, s'élevoit à mesure que croissoit l'inondation. Au bout de cent cinquante jours les eaux commencèrent à diminuer; et l'arche, cessant alors d'être à flot, s'arrêta sur le mont Ararat dans l'ancienne petite Arménie. Mais ce ne fut que trois cent quatre-vingt-treize jours après l'entrée de Noë dans l'arche, que les eaux s'étant tout-à-fait retirées, et la terre se trouvant desséchée et raffermie, l'homme juste sortit avec sa famille, et s'empressa d'offrir un sacrifice au Seigneur.

Noë et ses enfans ne s'éloignèrent pas du lieu où l'arche s'étoit arrêtée. Mais leurs descendans, s'étant peu-à-peu multipliés, se répandirent dans les contrées voisines, comme dans la Syrie et dans la Mésopotamie. Plusieurs années après le déluge, les trois fils de Noë avoient déjà des enfans, et peut-être des petits enfans, lorsque le saint patriarche, toujours occupé de l'agriculture, planta une vigne, exprima le jus des grappes qu'il recueillit, s'enivra de cette liqueur, dont il ne connoissoit pas encore la force, et s'endormit tout nu au milieu de sa tente. Cham, son second fils, s'apperçut de la situation indécente où se trouvoit son père par un accident si imprévu; et, manquant de

respect ainsi que de pudeur, il courut avertir ses frères, avec une espèce de dérision, de l'état où il l'avoit vu. Mais ceux-ci étendirent un manteau sur leurs épaules, marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père, sans le regarder. Noë ayant appris ce qui s'étoit passé pendant son sommeil, maudit Cham, en la personne de son fils Chanaan aussi méchant que lui, et bénit Sem et Japhet.

La durée de la vie humaine diminua considérablement après le déluge. Mais les progrès de la multiplication des hommes parurent se faire bien plus vîte qu'après la première création. On compte en un espace d'un peu plus de cent ans dans la branche de Sem, sans l'y comprendre lui-même, jusqu'à cinq générations. Cham eut aussi dans le même espace de temps un grand nombre de fils et de petit-fils; et Japhet se vit de même à la tête d'une nombreuse postérité: en sorte qu'environ cent cinquante ans après le déluge, la terre qu'occupoient les descendans de Noë, étant déjà surchargée de la multitude de ses habitans, ce fut une nécessité pour eux de se séparer par grandes familles.

Avant de consommer cette séparation, ils voulurent laisser un monument de leur puissance, en bâtissant une ville

avec une tour, dont le sommet devoit atteindre le ciel, et se cacher dans les nues. Ils commencèrent ce grand ouvrage dans les campagnes de Sennaar, au midi de la Mésopotamie, et qui s'étendoient jusques dans la Babylonie. Mais Dieu, pour confondre ce projet insensé, mit parmi les ouvriers une telle diversité de langage, qu'ils ne s'entendirent plus les uns les autres, et qu'ils furent obligés d'abandonner l'entreprise. Cette tour fut appelée *Babel*, mot qui signifie *confusion*. On croit avec fondement que, dans le même lieu, fut bâtie par la suite la ville de Babylone.

II.

Origine primitive des nations.

An du M. 1800. Av. J. C. 2204. C'est du lieu même où fut élevée la tour de Babel, que se fit la dispersion des premiers hommes après le déluge. Ils étoient alors partagés en trois races, issues des trois fils de Noë; et l'on doit d'abord remarquer en général que les enfans de Sem s'établirent au milieu et dans la partie orientale de l'Asie; ceux de Cham vers le sud-ouest, et en Afrique; ceux de Japhet dans la partie occidentale et dans la septentrionale de

l'Asie, ainsi qu'en Europe. Venons aux détails.

Sem, fils aîné de Noë, eut cinq enfans; Arphaxad, Assur, Elam, Lud, et Aram.

Cham, second fils de Noë, eut quatre enfans; Chus, Mezraïm, Phut, et Chanaan.

Japhet, troisième fils de Noë, eut sept enfans; Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch, et Thyras.

Arphaxad, fils aîné de Sem, fixa son habitation dans les campagnes de Sennaar, c'est-à-dire dans la Babylonie, et dans la partie méridionale de la Mésopotamie. Ses descendans d'aînés en aînés demeurèrent dans ce dernier pays; et *Héber*, l'un d'eux et son arrière-petit-fils, donna son nom au *peuple hébreu*. Les fils puînés de Phaleg, fils aîné d'Héber, s'établirent dans le plus proche voisinage de la Chaldée, canton de la Babylonie, et y fondèrent de petits états, au midi de l'Euphrate, aux environs du golfe Persique. On croit que les descendans de ce même Arphaxad, par *Jectan*, frère puîné de Phaleg, traversèrent la Perse, et allèrent, les uns aux Indes, les autres dans l'Arabie méridionale, appellée aujourd'hui l'Arabie Heureuse.

Assur, second fils de Sem, sortit des

plaines de Sennaar ; et s'étant arrêté sur les bords du Tygre, il y bâtit une ville, qui, peu de temps après, fut Ninive. Ce pays fut appellé de son nom *Assyrie*.

Elam, troisième fils de Sem, s'établit dans un pays, qui porta pendant quelque temps son nom, et qui prit ensuite celui de *Perse*.

Lud, quatrième fils de Sem, paroît s'être fixé dans la partie occidentale de l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate, près de la ville d'Erzerum. On croit que de lui sont venus les Lydiens, anciens peuples fameux de l'Asie mineure.

Aram, cinquième et dernier fils de Sem, habita le pays qui prit d'abord son nom, et qui fut ensuite appellé Syrie. Il occupa aussi une partie de la Mésopotamie.

Chus, fils aîné de Cham, demeura dans la Babylonie avec ses enfans. Plusieurs de leurs descendans se répandirent dans le voisinage au sud-est, où l'on trouve encore, à l'orient de l'embouchure de l'Euphrate et du Tygre, un pays qui se nomme *Cusistan*. D'autres allèrent s'établir à l'occident de leur première habitation, dans une partie de l'Arabie, d'où ils passèrent en Afrique. Mais *Nemrod*, un des enfans de Chus, ne quitta point sa terre natale, et y éri-

gea le premier royaume, dont Babylone, bâtie sur l'Euphrate, fut la capitale.

Mezraïm, second fils de Cham, alla fixer son habitation dans l'Egypte, qui fut le berceau de l'idolâtrie. Il paroît même que Cham, son père, y a été adoré sous le nom de Jupiter Ammon. Plusieurs descendans de Mezraïm sortirent de l'Egypte, pour aller s'établir près de la Méditerranée dans le sud-ouest du pays de Chanaan, dont je parlerai bientôt, et prirent le nom de *Philistins*.

Phut, troisième fils de Cham, demeura quelque temps avec son frère en Egypte, et passa ensuite à l'Occident, dans le pays qui s'étend sur la côte d'Afrique, vis-à-vis l'île de Candie, et qui fut dans la suite appellé *Cyrenaïque*. De là ses enfans s'avancèrent encore plus loin sur la même côte, et s'établirent dans le pays qu'on nomme aujourd'hui *Barbarie*.

Chanaan, quatrième et dernier fils de Cham, se fixa le long de la Méditerranée, dans un pays auquel il donna son nom, et qui dans la suite fut appellé *Judée* et *Terre sainte*. Il eut onze enfans. *Sidon*, l'aîné, bâtit sur la côte nord-ouest de ce pays de Chanaan, la ville de Sidon, qui devint la mère de la fameuse Tyr. Ses descendans furent dans la suite

appellés *Phéniciens* par les Grecs, à cause des palmiers que ceux-ci trouvèrent dans ce canton. Des dix autres enfans de Chanaan sortirent autant de peuples qui habitèrent ce même pays, et dont les plus connus furent, outre les *Chananéens* proprement dits, les *Héthéens*, les *Amorrhéens*, les *Gergéséens*, les *Phéréséens*, les *Hévéens*, et les *Jébuséens*.

Gomer, fils aîné de Japhet, paroît avoir demeuré d'abord dans la partie septentrionale de l'Asie mineure, et voisine du Pont-Euxin. Ses descendans passèrent de là en Europe, et s'étendirent peu-à-peu jusqu'aux parties les plus occidentales. Ainsi Gomer doit être regardé comme le premier père des habitans de la Hongrie, de l'Allemagne, de la France, etc.

Magog, second fils de Japhet, demeura au nord de l'Arménie, et donna naissance aux Scythes, les plus anciens peuples connus du nord de l'Asie et de l'Europe. On croit (et cette opinion est de toute vraisemblance) que plusieurs d'entre eux commencèrent à peupler l'Amérique, où ils passèrent, soit par le petit détroit qui est entre l'Amérique et l'Asie, au nord-est de celle-ci; soit par une langue de terre qui les joint l'une à l'autre dans ce même endroit.

Madaï, troisième fils de Japhet, eut son partage dans la *Médie*, et fut le père des Mèdes.

Javan ou *Ion*, quatrième fils de Japhet, s'établit au midi de l'Asie mineure. Ses descendans, appellés dans la suite *Grecs* ou *Ioniens*, ayant passé en Europe par les îles de la mer Egée, peuplèrent la Grèce. *Eliza*, un des fils de Javan, donna son nom à l'Elide. *Dodanin* donna le sien à Dodone, ville de Thessalie, fameuse par le culte qu'on y rendit dans la suite à Jupiter. Un troisième, nommé *Cethim*, se fixa au nord de la Grèce, dans le pays, qui, après avoir porté son nom, prit celui de *Macédoine*. Alexandre, fondateur de l'empire des Grecs, est appellé dans l'écriture sainte *roi de Javan*, et la Macédoine, dont il étoit originairement roi, *Cethim*. D'autres descendans de Javan se répandirent dans l'Italie méridionale.

Tubal et Mosoch, cinquième et sixième fils de Japhet, allèrent fixer leur habitation au nord-ouest de l'Asie, entre l'Arménie et le Pont-Euxin. Les peuples dont ils furent les pères, se mêlèrent avec les Scythes, qui, comme je l'ai déjà dit, descendoient de Magog.

Thyras, septième et dernier fils de Japhet, vint s'établir en Europe, dans

la partie la plus voisine de l'Asie mineure, près de la Propontide, et fut le père des anciens habitans de la Thrace.

Il y a eu quelques autres peuples qui devoient leur origine à d'autres chefs de famille que les trois fils de Noë, leurs enfans, ou les descendans immédiats de ceux-ci. Je vais nommer ceux qui ont été les plus connus.

Dans le quatrième siècle qui suivit la construction de la tour de Babel, époque de la dispersion des premiers hommes, *Ismaël*, fils d'Abraham et d'Agar, une de ses esclaves, transporta son habitation dans la partie occidentale de l'Arabie, où il épousa une Egyptienne. Il eut douze enfans, qui furent chefs ou princes d'autant de tribus, dont les plus connues sont celles des *Nabathéens*, des *Cédariens* et des *Ithuréens*. Ce peuple, devenu dans la suite très-puissant, se rendit maître de toute l'Arabie. Il s'est même répandu, à l'orient, sur les côtes d'Asie, jusqu'aux îles Moluques, et, à l'occident, sur les côtes d'Afrique, jusqu'à Sofala dans la Cafrerie pure. On donne dans l'histoire moderne à ces Ismaëlites ou Arabes le nom général de Sarasins.

Abraham eut d'une autre de ses esclaves, nommée Céthura, six enfans. Le

plus fameux fut *Madian*, qui habita aussi la partie occidentale de l'Arabie, vers le midi, non loin de la mer Morte, et dont les Madianites furent les descendans. On croit que ses frères passèrent en Afrique, et se répandirent avec leurs enfans dans l'Ethiopie orientale, ou Ethiopie sous l'Egypte.

Moab et *Ammon*, tous les deux fils de Loth, neveu d'Abraham, s'établirent aussi dans la partie occidentale de l'Arabie; *Moab*, père des Moabites, au nord du pays des Madianites, et *Ammon*, père des Ammonites, au nord de celui des Moabites.

Edom ou *Esaü*, fils d'Isaac, et frère de Jacob, fixa pareillement son habitation dans cette contrée, et occupa avec les Edomites ou Iduméens, dont il fut l'auteur, une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Arabie Pétrée*.

Amalec, fils d'Eliphas, et petit-fils d'Esaü, donna l'origine aux Amalécites, qui habitèrent le voisinage des Iduméens à l'occident. Ainsi ce n'est pas sans raison que ces cinq derniers peuples, dont je viens de nommer les chefs, passent pour Arabes dans les anciens auteurs profanes.

Tels furent les pères des divers peuples, qui, après la division des langues, se répandirent en différentes contrées,

et qui par la suite formèrent chacun un corps particulier de nation. Le chef de famille fut d'abord le souverain de ses enfans; l'arbitre et le juge des contestations qui s'élevoient entre eux; le protecteur des foibles contre les injustes prétentions des plus forts; en un mot, le législateur de la petite société. Aidé des conseils des plus âgés, il y établit des loix qui étoient religieusement observées, et qui s'y conservoient comme une police héréditaire, seule capable d'assurer la tranquillité de la famille. Le nombre des enfans s'accrut; les alliances se multiplièrent; et il fallut construire de nouvelles habitations, qui, bâties de proche en proche, formèrent insensiblement des bourgs et des villes.

Ces familles, devenues encore plus nombreuses, se partagèrent en différentes branches, qui avoient chacune leur chef. Mais les intérêts, et sur-tout les caractères de ces chefs se trouvèrent si différens, si opposés, qu'ils jugèrent bien eux-mêmes qu'ils ne s'accorderoient jamais, et que leurs démêlés troubleroient infailliblement l'ordre public. Ils sentirent donc l'avantage et la nécessité de se réunir sous l'autorité d'un seul homme, de le reconnoître pour maître, et de lui obéir. On le choisit parmi les plus éclairés

et les plus vertueux ; on l'entoura d'une pompe, qui, en jettant un certain éclat sur sa nouvelle dignité, devait servir à la rendre encore plus respectable; et on lui donna le titre de roi avec tout le pouvoir, toute la force et tous les moyens nécessaires pour faire, autant qu'il seroit possible, le bonheur de la société entière, et celui de tous les individus.

Dans les commencemens, chaque ville avoit son roi, dont les états étoient par conséquent renfermés dans les limites du lieu de sa naissance et de ses environs. Mais la jalousie ne tarda pas à se mettre entre des princes voisins. L'inimitié, qui en est la compagne ordinaire, fit naître des sujets de querelle : l'intérêt soutint opiniâtrément ses prétentions : les esprits s'aigrirent ; les animosités éclatèrent ; on fit usage de la force que l'on avoit en main ; et le feu des premières guerres fut allumé. Le roi vainqueur, trouvant son avantage à s'agrandir, joignit son domaine à celui du roi vaincu. Le premier succès, en le rendant plus puissant, ne le rendit que plus hardi pour de nouvelles entreprises. Plusieurs autres villes furent successivement, par la supériorité de ses armes, réduites sous sa domination ; et voilà l'origine des royaumes.

L'ambition ne fait que s'irriter et s'ac-

croître, à mesure qu'elle acquiert de nouveaux moyens pour parvenir à ses fins. Ce prince guerrier, voyant la facilité d'étendre au loin ses conquêtes, se répandit comme un torrent dans les pays voisins, y porta le fer et la flamme, en dépouilla les souverains légitimes, qui ne lui avoient fait aucun tort; et voilà l'origine de ces vastes et fameux empires qui ont embrassé une grande partie du monde.

Parmi ces rois conquérans, il y en eut qui, se regardant comme les maîtres absolus des peuples vaincus, leur enlevèrent, ainsi qu'à leurs enfans, leurs biens et leur liberté, en les condamnant aux travaux les plus durs et les plus pénibles; et voilà une espèce de division du genre humain en deux classes d'hommes, de libres et de serfs, de maîtres et d'esclaves. D'autres conquérans, plus modérés, laissèrent aux rois vaincus leur trône et leurs états, en leur imposant un tribut annuel, ou en se bornant à exiger d'eux quelques hommages; et voilà des rois tributaires ou vassaux d'autres rois.

III.

Époques générales de l'établissement et de la destruction des gouvernemens anciens.

Ans du M. 1801.] *Av. J. C.* 2203.

Peu de temps après que les enfans et les petits-enfans de Noë se furent répandus dans les divers lieux de la terre, Assur bâtit une ville, et donna au pays qu'il habitoit le nom d'*Assyrie*. Dans cette même contrée, Nemrod jetta, aux environs de la tour de Babel, les fondemens de la ville de Babylone; et, par la réunion des deux peuples, il forma le royaume d'Assyrie, la première des quatre grandes monarchies anciennes. Devenu maître de la ville bâtie par Assur, il l'appella *Ninive*, du nom de son propre fils *Ninus*.

L'Egypte vit aussi son premier roi dans *Ménès;* et bientôt elle compta plusieurs principautés, entre autres Thèbes, Tanis, et Memphis.

Ans du M. 1901.] *Av. J. C.* 2103.

Plusieurs petits royaumes s'établirent en Asie.

Des Arabes envahirent la basse Egyp-

te, et commencèrent à y régner sous le nom de *rois-pasteurs*.

Suivant quelques-uns, les descendans de Sidon, qui avoit bâti la ville de ce nom, furent alors appellés *Phéniciens*, du nom de *Phénix*, leur roi. *Syrus*, son fils, donna le sien à la Syrie, qui portoit alors celui d'*Aram*.

Ans du M. 2001. | *Av. J. C.* 2003.

La Syrie fut partagée en plusieurs souverainetés. La terre de Chanaan, qui en faisoit partie, eut aussi un grand nombre de rois, dont plusieurs furent rendus tributaires par un monarque très-puissant du pays d'Elam.

Ans du M. 2101. | *Av. J. C.* 1903.

Les royaumes de Sicyone dans la partie de la Grèce, nommée dans la suite *Achaïe*, et celui de l'île de Crète furent fondés. (Il y a des auteurs qui en font remonter plus haut le commencement.)

Les rois-pasteurs furent chassés de l'Egypte.

Inachus, Phénicien d'origine, alla fonder dans la Grèce le royaume d'Argos.

Ans du M. 2201. | *Av. J. C.* 1803.

La ville de Thèbes dans la Béotie, contrée de la Grèce, fut bâtie par *Ogygès*, qui en fut le premier roi; et, sous son rè-

gne, un grand déluge inonda toute l'Attique et toute l'Achaïe.

Ans du M. 2301. | *Av. J. C.* 1703.

On vit s'élever en Asie de nouveaux petits royaumes; et les princes les plus puissans agrandirent leurs états, en dépouillant les plus foibles.

Les contrées voisines de cette partie du monde, et principalement la Grèce, se peuplèrent de colonies d'étrangers.

Ans du M. 2401. | *Av. J. C.* 1603.

Cécrops, originaire d'Egypte, arriva dans la Grèce, et y bâtit douze bourgs, dont le royaume d'Athènes fut composé. *Lycaon* établit sa souveraineté dans l'Arcadie. *Deucalion*, sous le règne duquel on vit un autre déluge, fonda un royaume en Thessalie. *Lelex* en éleva un à Sparte ou Lacédémone; et *Danaus*, qui avait été chassé de l'Egypte par son frère, dépouilla du trône d'Argos les successeurs d'Inachus.

Les Lydiens furent gouvernés par leur premier roi *Maeon*.

Dardanus bâtit cette ville fameuse, à laquelle un de ses successeurs donna le nom de *Troie*.

Ans du M. 2501. | *Av. J. C.* 1503.

Le royaume de Corinthe dans l'Achaïe fut fondé. Il s'en forma une infinité d'au-

tres dans les différentes parties de la Grèce ; et *Cadmus*, fils d'Agénor, roi de Sidon, ayant été s'établir sur le trône de Thèbes, qu'il enleva à son légitime possesseur, fit connoître aux Grecs l'écriture qu'ils ignoroient encore.

Ans du M. 2601. | *Av. J. C.* 1403.

Janus, premier roi d'Italie, commençoit à civiliser les peuples de cette contrée.

Persée, héritier du royaume d'Argos, bâtit la ville de Mycènes, où il fonda un royaume ; et *Pélops*, Phrygien, ayant épousé la fille d'un roi de Pise, devint si puissant, qu'il donna son nom à la contrée du Péloponèse.

Ans du M. 2701. | *Av. J. C.* 1303.

Jason, jeune prince d'Iolchos en Thessalie, s'étant mis à la tête de plusieurs braves de la Grèce, alla faire la guerre en Asie à un roi de Colchos, qu'il dépouilla de ses trésors. (C'est ce qu'on appelle la *conquête de la Toison d'Or.*) Hercule se rendit célèbre par ses exploits que la fable a embellis. *Thésée*, roi d'Athènes, ne fit qu'une ville des douze bourgs qu'avait bâtis Cécrops.

La ville de Tyr fut fondée par des Phéniciens, sortis de celle de Sidon, que venaient de prendre les Philistins.

Troie fut réduite en cendres par les Grecs.

Ans du M. 2801. | *Av. J. C.* 1203.

Au retour du siége de Troie, quelques capitaines de la Grèce allèrent s'établir dans l'Italie méridionale.

On croit que *Pyrrhus*, fils du célèbre Achille, fonda dans le même temps le royaume d'Epire.

Enée, prince troyen, ayant abordé à l'embouchure du Tibre, devint le gendre et le successeur de Latinus, roi de cette contrée de l'Italie. *Antenor*, de la même nation, alla fonder dans la partie septentrionale la ville de Padoue.

Les *Héraclides*, ou descendans d'Hercule, détrônèrent plusieurs souverains de la Grèce, et y établirent en divers pays de nouveaux royaumes.

Ans du M. 2901. | *Av. J. C.* 1103.

A la suite de cette révolution, des colonies grecques passèrent dans l'Asie mineure, et y bâtirent plusieurs villes.

Thèbes ayant perdu son roi, se forma en république; et quelques années après Athènes, suivant son exemple, établit des magistrats que l'on appelloit *Archontes*.

Ans du M. 3001. | *Av. J. C.* 1003.

On peut rapporter à ce siècle la fon-

dation des villes d'Héraclée et de Cyrène, par les Grecs ; la première dans l'Asie mineure, et la seconde en Afrique.

On croit aussi que dans le même temps les Grecs allèrent fonder quelques villes dans l'Ibérie d'Europe.

Ans du M. 3101. | *Av. J. C.* 903.

Un prince d'Elide, dans la Grèce, fit célébrer les jeux olympiques ; et cette époque fut le commencement des *Olympiades*, qui font un espace de quatre années. *Lycurgue* institua des loix dans Lacédémone, sa patrie.

Didon, fuyant la cruelle avarice de son beau-frère Pygmalion, roi de Tyr, se retira en Afrique, où elle fonda la ville de Carthage, qu'elle fit défendre par une forteresse, appellée depuis *Byrsa*.

Ans du M. 3201. | *Av. J. C.* 803.

Caranus établit le royaume de Macédoine.

Rome fut bâtie par *Romulus*.

Teglatphalasar, roi d'Assyrie, détruisit le royaume de Damas. Mais la mollesse du roi *Sardanapale* entraîna la destruction de ce premier empire des Assyriens. Il s'en forma trois de ses débris ; celui des Mèdes, celui des Assyriens de Ninive, et celui des Assyriens de Babylone.

Les Lacédémoniens nommèrent des *Ephores*, magistrats qui rendoient presque nulle l'autorité royale. Les Corinthiens, ayant perdu leur roi, établirent aussi une république sous la conduite d'un chef annuel, appelé *Prytanis* ou modérateur. Il n'y eut plus dès-lors de royaumes dans la Grèce.

Plusieurs colonies de ce pays allèrent se fixer en divers endroits; dans l'Italie méridionale, où elles bâtirent Crotone et Tarente; dans la Sicile, où elles fondèrent Syracuse, et plusieurs autres villes.

Ans du M. 3301. | *Av. J. C.* 703.

Les Mèdes commencèrent à devenir un peuple redoutable.

Les deux royaumes de Babylone et de Ninive, réunis par *Assaraddhon*, formèrent le second empire des Assyriens. Quelques années après, Nabopolassar, usurpateur du trône d'Assyrie, en poursuivit le possesseur légitime jusques dans Ninive, et détruisit entièrement cette ville.

Des Gaulois passèrent les Alpes, et s'établirent en Italie, où ils bâtirent la ville de Milan, et plusieurs autres.

Ans du M. 3401. | *Av. J. C.* 603.

Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, se

rendit si redoutable, qu'il menaça d'asservir toute la terre. Il conquit tout l'Orient, prit et rasa la forte et opulente ville de Tyr. Les habitans se réfugièrent dans une île voisine, où ils en bâtirent une nouvelle, qui devint par la suite aussi puissante que la première.

La Grèce étoit alors florissante. Sept sages s'y rendoient illustres ; et Solon, l'un d'entre eux, donnoit des loix aux Lacédémoniens.

Peu de temps après, *Cyrus*, fils de Cambyse, roi de Perse, et neveu de Ciaxare, roi des Mèdes, faisant la guerre pour son oncle, détruisit le royaume de Lydie, gouverné par *Craesus*, et fit l'entière conquête de l'empire des Assyriens. Héritier de Ciaxare, il réunit au royaume que lui laissa son père, celui des Mèdes, ainsi que l'empire conquis d'Assyrie, et devint le fondateur de l'empire des Perses, la seconde des quatre grandes monarchies anciennes.

Le royaume de Pont, dans l'Asie mineure, commença sous *Artabaz*, son premier roi.

Les Romains firent de leur monarchie une république, sous le gouvernement de deux *Consuls* annuels, qui n'étoient que les chefs du peuple et du sénat.

Ans du M. 3501. | *Av. J. C.* 503.

Les Perses commencèrent à dégénérer sous Cambyse, fils de Cyrus. Les successeurs de ce prince furent humiliés par les Grecs, quoiqu'ils les eussent attaqués avec les armées les plus formidables.

Gélon s'empara de l'autorité souveraine dans Syracuse.

Les Carthaginois, qui avoient déjà fait des conquêtes en Sardaigne et en Espagne, étendirent leur domination jusques dans la Sicile.

Les plus puissantes républiques de la Grèce se faisoient alors la guerre. Athènes fut abattue par Lacédémone; et Lacédémone le fut à son tour par celle de Thèbes.

Ans du M. 3601. | *Av. J. C.* 403.

Syphax fut le premier roi de Numidie qui se fit connoître.

La Bithynie vit son premier roi dans *Dydalsus*.

La Cappadoce vit le sien dans *Ariarathe*.

Le pouvoir souverain fut usurpé dans la république d'Héraclée par *Cléarque*.

L'Egypte conquise par Artaxercès-Ochus, devint une province de l'empire des Perses.

Philippe, roi de Macédoine, pro-

fita des divisions de la Grèce pour la subjuguer. Alexandre, son fils, nommé généralissime des Grecs, attaqua Darius, roi de Perse, envahit tous ses vastes états, poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes, et fonda l'immense et formidable empire des Grecs, la troisième des quatre grandes monarchies anciennes.

Mais, à la mort de ce conquérant, ses capitaines se la partagèrent ; et la Grèce, théâtre des guerres sanglantes qu'ils se livrèrent, en fut entièrement opprimée.

Ans du M. 3701. | *Av. J. C.* 303.

Des pays conquis par Alexandre, il se forma quatre puissans royaumes ; celui de Thrace, qui finit à la mort de son premier roi ; ceux de Macédoine, de Syrie et d'Egypte.

Philetère fit d'une des plus petites provinces du royaume de Thrace, celui de Pergame.

Arsace fonda le trône des Parthes dans une grande province du royaume de Syrie.

Sur ces entrefaites, les Romains, depuis long-temps redoutables à leurs voisins, subjuguèrent tous les anciens peuples d'Italie, enlevèrent à Carthage, maîtresse de la mer et du commerce, presque toute la Sicile, ainsi que la Sar-

daigne, et l'obligèrent à payer tribut. Bientôt après, ils commencèrent à se faire respecter dans la Grèce, passèrent ensuite le Pô, conquirent les environs de ce fleuve, possédés par les Gaulois, et assujettirent tout le pays.

Ans du M. 3801. | *Av. J. C.* 203.

Cependant Rome, dans une seconde guerre contre Carthage, s'étoit vue près de tomber sous les efforts de sa rivale. Mais elle s'étoit relevée; et presque aussitôt elle soumit l'Espagne, l'Afrique, et força Carthage même à une paix des plus honteuses. Peu d'années après, la Macédoine devint la conquête des Romains. Une troisième guerre s'alluma contre Carthage; et cette ville fut entièrement détruite. Toute la Grèce se ligua contre Rome: elle fut subjuguée. Le feu de la guerre fut porté dans la Gaule narbonnaise, qui fut assujettie. A-peu-près dans le même temps, Jugurtha, roi de Numidie, fut vaincu et dépouillé de ses états.

A la fin de ce siècle, *Artaxias* s'établit roi d'Arménie avec le consentement d'Antiochus, roi de Syrie.

Ans du M. 3901. — *Av. J. C.* 103.

Rome ambitionnoit encore de plus grands succès; et elle les obtint, même au milieu des guerres civiles dont elle

fut déchirée, sous Marius et Sylla; pendant le triumvirat de Jules-César, de Pompée et de Crassus, et celui de César-Octave, de Marc-Antoine et de Lépide. Les Teutons, les Cimbres, et d'autres peuples du nord furent taillés en pièces; le fameux Mithridate, roi de Pont, défait; tout l'Orient subjugué, toute la Gaule conquise, une partie de la grande Bretagne rendue tributaire, l'Egypte réduite en province romaine; et César-Octave, après avoir battu Marc-Antoine, reçut à Rome le titre d'*empereur*, avec le surnom d'*Auguste*. L'Ethiopie demanda la paix : les Parthes furent forcés de rendre les aigles romaines enlevées à Crassus : les Indes recherchèrent l'alliance des Romains : la Germanie en subit le joug : Rome engloutit tout, et se vit la maîtresse du monde. Ainsi fut établi l'empire des Romains, la dernière des quatre grandes monarchies anciennes.

C'est sous le règne d'Auguste, vingt-neuf ans après qu'il fut nommé empereur, que nâquit Jésus-Christ, l'an du monde 4004.

IV.

Époques générales de l'établissement des Gouvernemens modernes.

Ans de J. C. 1.

Auguste, premier empereur de Rome, avoit mis fin à toutes les guerres par une paix générale. Celles qui s'allumèrent après sa mort tournèrent toutes à l'avantage des Romains. La Cappadoce et le royaume de Pont devinrent des provinces de leur empire. Toute la grande Bretagne, ensuite l'Ecosse et l'Irlande furent assujetties; et Rome plaçait elle-même des rois sur le trône d'Arménie, ainsi que sur celui des Parthes.

Vers la fin de ce siècle, de nombreuses colonies de Huns, peuples qui occupoient presque toute la Tartarie, et dont l'empire fut détruit par les Chinois, vinrent s'établir en Europe près du Volga.

101.

Au milieu d'une prospérité extérieure, Rome avoit été tyrannisée par les premiers successeurs d'Auguste. Quelques empereurs lui rendirent la paix et le bonheur. L'Arménie fut réduite en province romaine: des peuples rebelles furent sou-

mis; et Rome se soutint au comble de la gloire.

201.

Mais bientôt elle fut déchirée par ses propres armées, qui se faisoient la guerre pour le choix d'un empereur; et les nations, profitant de ces divisions intestines, s'armèrent contre elle, pour en briser le joug. Les Parthes, à qui elle avoit donné des rois, placèrent eux-mêmes *Artaxercès*, Persan, qui fonda la nouvelle monarchie de Perse. Des barbares, sortis du fond de la Germanie, forcèrent les barrières de la domination romaine, et firent trembler cette puissance formidable. Ils furent néanmoins repoussés.

301.

Rome, qnoiqu'un peu affoiblie par les incursions passagères des peuples du nord, inspiroit encore la terreur, et conservoit l'empire du monde, lorsque Constantin en transféra le siége à Bysance, qu'on appela dès-lors *Cnnstantinople*. Plusieurs années après, Théodose le divisa en empire d'Orient et en empire d'Occident.

401.

Ce fut presque en ce même temps qu'on vit les Barbares du nord rentrer en essaims dans les terres de l'empire romain, fondre sur ce colosse énorme, l'ébranler

par les plus fortes secousses, et former de ses débris les monarchies modernes.

Les Goths, en inondant l'Italie, y portèrent la désolation.

Les Vandales, les Suèves, les Alains se jettèrent sur l'Espagne, et se la partagèrent. Les Visigoths en envahirent une autre partie, avec les provinces de la Gaule, qui tirent vers les Pyrénées.

Dans le même temps que les Bourguignons se répandirent sur le voisinage du Rhin, et gagnèrent peu-à-peu le pays qui porte encore leur nom, les Francs, sous la conduite de leur roi *Pharamond*, s'établirent aussi le long de ce fleuve.

Les Vandales abandonnèrent l'Espagne, et allèrent conquérir l'Afrique sur les Romains.

La grande Bretagne ne recevant aucun secours de Rome, pour arrêter les incursions des Pictes et des Ecossais, ses voisins, appella les Saxons et les Angles, qui s'en rendirent les maîtres, et qui divisèrent leur nouvel état en sept petits royaumes.

Attila, roi des Huns, porta le fer et le feu dans l'Italie; et des peuples, fuyant vers Padoue pour échapper à sa fureur, allèrent bâtir Venise au milieu des marais.

Les Hérules anéantirent l'empire des

Romains en occident, et se fixèrent en Italie.

Clovis éteignit aussi leur domination dans la Gaule, et y fonda la monarchie française.

Théodoric, roi des Ostrogoths, chassa les Hérules de l'Italie, et s'en établit souverain.

501.

Deux frères, nommés *Czechus* et *Lechus*, chefs d'une peuplade de Sarmates, firent une irruption dans la Bohême et dans la Pologne, dont ils furent les premiers ducs.

L'Italie, que les empereurs d'Orient avoient reprise sur les Ostrogoths, tomba sous le pouvoir d'*Alboin*, roi des Lombards.

Les Visigoths en Espagne détruisirent la monarchie des Suèves, et les réunirent à la leur.

601.

Mahomet, né à la Mecque dans l'Arabie, d'une famille obscure, s'érigea en prophète, soumit à sa domination tout son pays, et jetta les fondemens de l'empire des Califes, dont les Arabes, nommés *Sarasins* dans l'histoire moderne, furent les sujets. La Syrie, la Palestine, l'Egypte devinrent leur conquête; et bientôt ils envahirent la Perse et l'Afrique entière.

701.

Plusieurs îles de la mer Adriatique, aux environs de Padoue, habitées depuis le temps d'Attila, s'unirent et formèrent la république de Venise, gouvernée par un doge.

Les Sarasins d'Afrique, appellés *Maures*, à cause de la Mauritanie qu'ils occupoient, passèrent la mer, s'emparèrent de l'Espagne, et y détruisirent l'empire des Goths. Cependant, *Pélage*, du sang royal, se cantonna dans les montagnes d'Asturie, y fonda un nouveau royaume, et devint la tige de tous les rois d'Espagne.

Le royaume des Lombards en Italie, ébranlé sous Astolphe par Pepin, roi de France, fut anéanti sous Didier par *Charlemagne*, qui, après avoir fait de grandes conquêtes, fut élu empereur par les Romains, et couronné par le pape. Ainsi fut renouvellé l'empire d'Occident, appellé peu de temps après *empire d'Allemagne*.

801.

Les sept royaumes anglais furent réunis par *Egbert*, l'un de ces sept monarques.

Les Sarasins d'Espagne s'emparèrent de l'île de Crète, et y bâtirent la ville de Candie, qui donna bientôt son nom à cette île.

Ceux d'Afrique se répandirent dans la Sicile, la Calabre, la Pouille et plusieurs autres provinces d'Italie.

Les habitans de la Navarre se soulevèrent contre les Sarasins, et formèrent un royaume sous *Aznar*, comte de Gascogne.

En France, les ducs, les comtes, les marquis, profitèrent de la foiblesse du gouvernement, pour se rendre souverains dans leurs terres ou dans leurs provinces. *Boson*, beau-frère du roi Charles *le Chauve*, fonda le royaume d'Arles ou de Provence, et Rodolphe, fils du comte de Paris, celui de Bourgogne.

Des Barbares asiatiques pénétrèrent dans la Hongrie, et s'y établirent sous *Arpad*, leur premier duc.

901.

L'Allemagne étoit alors agitée de guerres intestines. Plusieurs seigneurs, à la faveur de ces troubles, commencèrent à former ce grand nombre de souverainetés, tant ecclésiastiques que séculières, dont ce pays est composé. A cette époque, l'empire d'Occident passa de la maison de France aux Allemands.

Les Normands ou Danois, peuple sorti des bords de la mer Baltique, vinrent en France, où on leur céda la Neustrie, appellée depuis *Normandie*.

Le Brandebourg et l'Autriche eurent leurs premiers marquis.

Rodolphe II, roi de Bourgogne, devint aussi roi d'Arles, par la cession qui lui fut faite de ce royaume, où il mit des comtes pour gouverneurs.

Les Danois, après avoir forcé les Anglais à leur payer tribut, se rendirent maîtres de leur pays.

La Russie, depuis long-temps occupée par les anciens Sarmates, et divisée en plusieurs principautés, reconnut un seul souverain.

1001.

Les ducs de Hongrie et de Pologne prirent le titre de roi.

Une partie de la Savoie fut érigée en comté.

La monarchie des Maures qui occupoient une partie de l'Espagne, fut partagée en plusieurs royaumes; et, très-peu d'années après, la monarchie chrétienne subit dans ce pays la même révolution.

Le royaume d'Arles en France se confondit dans l'empire d'Allemagne, par la donation qu'en fit Rodolphe III à l'empereur Conrad II. Mais celui-ci et ses successeurs ne furent que hauts souverains de ce royaume de Provence. Les comtes qui y commandoient, ne tardèrent pas à s'attribuer la pleine et entière propriété du fief.

En Afrique, les royaumes d'Alger, de Fez et de Maroc, furent fondés, ainsi que ceux de Trimecen, de Ténez et de Bugia, démembrés du premier.

Guillaume, duc de Normandie, fit la conquête de l'Angleterre, dont il fut souverain.

La Sicile fut enlevée aux Sarasins par des seigneurs normands; et bientôt cette province, réunie à la ville de Naples, forma le royaume des deux Siciles.

Le duché de Bohême fut gouverné par son premier roi.

Dans les dernières années de ce siècle, *Godefroi de Bouillon*, chef de la première croisade, fit la conquête de la Palestine, et fut élu roi de Jérusalem.

1101.

Le Portugal, érigé depuis peu en comté, devint un royaume.

Plusieurs villes d'Italie, profitant des divisions des papes et des empereurs d'Allemagne, secouèrent le joug de ces derniers, et formèrent des républiques, ou se donnèrent des seigneurs particuliers.

Saladin, originaire du Curdistan, commença en Egypte l'empire des mammelucks, conquit l'Arabie, ainsi qu'une partie de la Perse, et chassa du trône de Jérusalem *Guy de Lusignan*, qui, dans le même temps fut fait roi de Chypre.

1201.

Les villes de Tunis et de Tripoli, gouvernées par des délégués des rois de Maroc, eurent leurs premiers rois particuliers.

Les Français, allant à la conquête de la Terre-Sainte, prirent Constantinople, où *Baudouin*, comte de Flandres, fut élu empereur. Le siége de l'empire d'Orient fut alors transféré à Nicée; et à cette même époque il s'en forma un autre à Trébisonde. Les Français furent obligés d'abandonner Constantinople, après y avoir régné cinquante-huit ans.

Gengis-Kan, chef d'une tribu de Tartares, subjugua toutes les autres, porta la terreur de ses armes jusques dans l'Europe, et fonda en Asie un des plus grands empires du monde.

Les chevaliers *Teutoniques* ou Allemands, dont l'ordre étoit institué depuis plus d'un siècle, firent la conquête de la Prusse.

La Suède et le Dannemarck, monarchies établies avant la naissance de J.C., mais jusqu'alors entièrement inconnues, commencèrent à se rendre remarquables.

Holakou, petit-fils de Gengis-Kan, détruisit les foibles restes de l'empire des califes.

1301.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jéru-

salem, dont l'ordre existoit depuis plus de deux siècles, s'emparèrent de l'île de Rhodes, et s'y établirent.

Othman, tige de la maison ottomane d'aujourd'hui, fonda l'empire des Turcs.

Les Suisses secouèrent le joug des empereurs d'Allemagne, et formèrent une république partagée en treize cantons.

Tamerlan, prince tartare, enleva la Perse aux successeurs de Gengis-Kan.

La ville de Gênes, depuis quelque temps république, se donna un doge.

L'empereur Venceslas accorda au seigneur de Milan le titre de duc.

Marguerite, reine de Dannemarck et de Norvége, réunit à ces deux couronnes celle de Suède.

1401.

Le comté de Savoie fut érigé en duché.

Tous les royaumes d'Espagne en formèrent un seul par le mariage de Ferdinand *le Catholique*, roi d'Aragon, et d'Isabelle, héritière du trône de Castille.

Le souverain de Russie prit le titre de czar ou empereur.

La république de Pise fut unie à celle de Florence.

Les villes de Modène, de Ferrare et de Reggio, gouvernées depuis plus de trois cents ans par un même seigneur, eurent leur premier duc.

Mahomet II, empereur des Turcs, ayant pris Constantinople, détruisit sans retour l'empire d'Orient, à la conquête duquel il joignit celle de l'empire de Trébisonde.

Usum-Cassan chassa du trône de Perse les descendans de Tamerlan, et s'y établit.

Le royaume de Chypre finit; et cette île tomba sous le pouvoir des Vénitiens, par la cession qui leur en fut faite.

Cristophe *Colomb*, Génois, fit pour Ferdinand *le Catholique* la découverte de l'Amérique, dont la possession enrichit par la suite et augmenta considérablement la monarchie espagnole.

1501.

Ismaël, petit-fils d'Uusum-Cassan par sa mère, mit fin aux troubles de la Perse en montant sur le trône, et prit le titre de *Sophi*, que portèrent ses successeurs.

Les descendans de Tamerlan, qui avoient été dépossédés de cette couronne, allèrent fonder dans les Indes l'empire du Grand Mogol.

L'Egypte fut conquise par *Selim I*, empereur des Turcs, sur les soudans mammelucks, descendans du fameux Saladin.

Gustave-Vasa, chassa de la Suède les rois de Dannemarck, et en fut élu souverain.

La Prusse fut érigée en duché, en faveur de la maison de Brandebourg.

Le seigneur de la Toscane comprenant les républiques de Florence, de Pise et de Sienne; celui de Mantoue, et celui de Parme et de Plaisance, furent aussi revêtus du titre de duc.

Les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, ayant perdu l'île de Rhodes que leur enleva Soliman II, empereur des Turcs, s'établirent dans celle de Malte, dont ils prirent le nom.

Les villes d'Alger, de Tunis et de Tripoli, gouvernées par des vice-rois de Constantinople, mirent à leur place des *deys*, sous la protection de l'empereur des Turcs.

Sept provinces des Pays-Bas, dépendantes du royaume d'Espagne, se révoltèrent, et formèrent la république des *Provinces-Unies*.

1601.

Les Tartares *Mantheoux*, ou *Niuchès*, s'emparèrent du trône de la Chine.

A Tunis, les *beys*, seconds officiers de l'état, usurpèrent la souveraineté sur les *deys*.

Les royaumes de Bohême et de Hongrie devinrent héréditaires dans la maison d'Autriche.

1701.

Une branche de la maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne.

Le duc de Prusse fut reconnu roi par les puissances de l'Europe.

La Sardaigne fut cédée au duc de Savoie, à titre de royaume.

Thamas-Koulikan s'empara du trône de Perse sur les Sophis descendans d'Ismaël.

Une branche de la maison de Bourbon d'Espagne prit possession des royaumes de Naples et de Sicile.

Une autre branche de cette même maison eut les duchés de Parme et de Plaisance, avec celui de Guastalla. (Ce fut en 1748.)

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE SACRÉE.

PEUPLE DE DIEU,

OU

HISTOIRE SAINTE.

Les enfans de Noë avoient reçu de leur père les principes de la foi, et les lumières de la tradition, qu'ils ne manquèrent pas de transmettre à leurs descendans. Mais ceux-ci, à mesure qu'ils se multiplièrent, en effacèrent de leur âme jusqu'au moindre souvenir, et se plongèrent dans les vices les plus honteux. Ils poussèrent même l'aveugle déréglement de leur cœur jusqu'à prostituer à des créatures, qu'ils représentoient souvent sous la figure des plus vils animaux, les hommages qu'ils ne devoient qu'à Dieu. La contagion s'étendit chez tous les peuples; et l'idolâtrie y fit des ravages prodigieux.

Néanmoins les descendans de Noë, d'aînés en aînés, qui composoient le peu-

ple hébreu, se déclarèrent toujours les adorateurs du vrai Dieu, et les observateurs de ses saintes loix. Aussi le Seigneur se proposa-t-il de veiller d'une manière spéciale sur ce peuple; de lui confier le dépôt de ses révélations et de ses promesses; de le destiner à perpétuer son culte, et à donner au monde un sauveur qui devoit naître du plus pur sang de ses rois. C'est de-là que ce peuple fut honoré du nom glorieux de *peuple de Dieu*.

ABRAHAM.

L'homme que le Seigneur choisit pour être comme le père et le fondateur de cette nation privilégiée, fut *Abram*, né à Ur, ville de la Chaldée, canton de la Babylonie. Il remontoit jusqu'à Noë, d'aînés en aînés, par Tharé, son père, Nachor, Sarug, Reu, Phaleg, Héber, Salé, Caïnan, Arphaxad, et Sem l'aîné des fils de Noë. Dieu apparut à ce saint patriarche, alors âgé de soixante-douze ans, et lui ordonna de quitter le lieu de sa naissance. Dans une seconde apparition, près de la ville de Haran, il lui annonça qu'il l'établiroit chef d'un grand peuple; et dans une troisième, aux environs de Sichem, ville du pays de Chanaan, il lui promit de donner cette belle contrée à ses descendans: c'est ce qui la fit nommer *la terre promise*. An du M. 2009. Av. J. C. 1995.

Dieu du pain et du vin, qu'il fit ensuite distribuer aux soldats vainqueurs, et bénit le saint patriarche, qui lui donna la dîme des dépouilles remportées sur l'ennemi.

Cependant Saraï se voyant stérile, conseilla à Abram de prendre Agar sa servante, pour qu'il en eût des enfans. Celle-ci lui donna en effet Ismaël, qui, dans les desseins du Seigneur, ne devoit pas être l'héritier de son père.

Quelques années après, Dieu changea le nom d'*Abram*, qui signifioit *un père élevé*, en celui d'*Abraham*, qui signifie *le père d'une grande multitude ;* et le nom de *Saraï*, qui signifioit *ma princesse*, en celui de *Sara*, qui signifie seulement *princesse.* Il lui imposa pour lui-même, et pour tous ses descendans mâles, la loi de la circoncision, en signe de l'alliance qu'il voulut faire avec lui. Dès ce jour même Abraham exécuta fidélement cet ordre sur sa propre personne, sur tous les mâles de sa maison sans exception, et sur son fils Ismaël, âgé de treize ans. C'est pour cette raison que les Arabes, qui tirent de celui-ci leur origine, observent la coutume de se faire circoncire à cet âge.

Pendant tout ce temps-là, les habitans de Sodome et de Gomorrhe se livroient sans mesure à toutes les espèces d'abo-

minations. Dieu, par le ministère de deux anges qu'il y envoya, fit tomber sur ces villes infâmes une pluie de soufre et de feu, qui les consuma jusques dans leurs fondemens. Il ne reste, dans le lieu même où elles étoient situées, qu'un lac nommé *Asphaltite*, de la grande quantité de bitume qui s'y trouve, et qu'on appelle aujourd'hui *mer morte*. Loth, le seul homme juste qui fût dans Sodome, averti par les deux anges, s'étoit retiré sur une montagne près de la ville de Segor, avec ses deux filles. Celles-ci s'imaginant que toute la race humaine avoit été détruite par ce terrible embrasement, et qu'elles étoient destinées à repeupler la terre, enivrèrent adroitement leur père, et le firent tomber par surprise dans un inceste, duquel nâquirent Moab et Ammon; le premier, fils de l'aînée, et le second, fils de la cadette.

Abraham, sorti de cette contrée, avoit été fixer sa demeure aux environs de Gérare, capitale du royaume des Philistins, dans le sud-ouest du pays de Chanaan. C'est là que Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, mit au monde le fils de bénédiction que Dieu lui avoit promis, et qu'il lui avoit ordonné de nommer *Isaac*. Sept ans après, Abraham éloigna, par l'ordre de Dieu, Agar et son fils

An du M. 2108. Av. J. C. 1896.

Ismaël, qui par la suite alla s'établir dans les déserts de Pharan.

Isaac avoit atteint sa vingtième année, lorsque Dieu, mettant la foi d'Abraham à la plus terrible épreuve, lui fournit la matière et l'exercice de la plus héroïque vertu. *Abraham, Abraham*, lui dit le Seigneur, *prenez votre fils unique que vous aimez, votre Isaac; conduisez-le avec vous dans la terre de vision; et là vous l'immolerez sur la montagne que je vous montrerai.* Abraham, à qui Dieu même avoit promis la postérité la plus nombreuse qui devoit naître de son cher Isaac, adore sa sainte volonté, n'attend point la renaissance de l'aurore, se met en marche avec son fils, et arrive le troisième jour dans la terre, où il reconnoît la montagne du sacrifice. Tous les deux montent sur la hauteur, le fils chargé du bois préparé pour l'holocauste, le père portant le glaive et le feu. Mon père, dit ingénuement Isaac, voilà le bois et le feu de l'holocauste : où est donc la victime? Mon ils, répond Abraham, le Seigneur y pourroira. L'autel est dressé, le bois arrangé, e glaive tiré du fourreau. Le cher Isaac ttaché de la main de son père, se laisse tendre sur le bûcher. Abraham, inéranlable dans sa foi, s'arme du glaive,

lève le bras sur la tête de la victime, et va porter le coup. *Abraham, Abraham*, lui crie une voix céleste, *n'étendez pas votre main sur votre fils, et ne lui faites aucun mal. Je connois maintenant que vous craignez Dieu, puisque, pour m'obéir, vous n'avez pas épargné votre fils unique.* Abraham lève les yeux, apperçoit un belier arrêté par les cornes dans des buissons, le saisit, et offre cette hostie au Seigneur en holocauste à la place de son fils. Dans le moment même, il donna à la montagne le nom du *Seigneur voyant;* nom qu'elle a conservé pendant plusieurs siècles. (C'est aujourd'hui le mont *Moria* ou *Calvaire*, où Jésus-Christ fut crucifié.)

La voix de l'ange du Seigneur se fit entendre une seconde fois à Abraham, et lui dit au nom de Dieu : J'en jure par moi-même : parce que vous avez obéi, et que vous n'avez pas délibéré à me faire le sacrifice de votre fils, je vous bénirai, je multiplierai votre race comme les astres du ciel, et les grains de sable qui couvrent les bords de la mer. Vos enfans détruiront leurs ennemis, et se rendront maîtres de leurs possessions; et toutes les nations seront bénies dans votre postérité, parce que vous avez obéi à ma voix.

Abraham avoit perdu Sara, lorsqu'il maria son fils Isaac à Rebecca, fille de Bathuël, son neveu, qui habitoit dans la Mésopotamie de Syrie. Peu d'années après, le saint patriarche mourut, âgé de cent soixante-quinze ans, et fut enterré dans la caverne d'Ephron, qu'il avoit achetée pour la sépulture de sa femme.

ISAAC.

Ce ne fut qu'après vingt années de stérilité, que Rebecca donna à Isaac deux fils jumeaux, *Esaü* et *Jacob*. Celui-ci, quoique le cadet, devoit avoir tous les droits de la primogéniture, Dieu ayant déclaré à la mère, pendant sa grossesse, qu'elle portoit deux peuples dans son sein, et que la postérité de l'aîné seroit soumise à celle du cadet. Le seigneur apparut deux fois à Isaac, et lui renouvella les promesses qu'il avoit faites à Abraham. Parvenu à une vieillesse, qui le priva de la vue, il voulut bénir son fils Esaü, comme étant l'aîné. Mais Jacob, par les conseils de Rebecca, qui savoit les desseins de Dieu sur lui, surprit la bénédiction d'Isaac; bénédiction que le père confirma, lorsqu'il en fut instruit. Esaü avoit épousé deux femmes idolâtres du pays de Chanaan. Isaac défendit à Jacob de suivre l'exemple de son frère, et l'envoya dans

An du M. 2168. av. J. C. 1836.

la Mésopotamie chez Laban, beau-frère d'Isaac même, pour qu'il y prît une femme du sang d'Abraham.

Jacob s'étant arrêté dans sa route en pleine campagne, aux environs de la ville de Luza, pour s'y reposer, vit en songe une échelle mystérieuse, dont le pied touchoit à la terre, et le haut au ciel. Les anges montoient et descendoient par cette échelle; et Dieu, qui paroissoit au haut, lui fit les mêmes promesses qu'il avoit faites à Abraham et à Isaac. A son réveil, Jacob transporté d'admiration, de respect et de joie, donna à la ville de Luza le nom de *Bethel*, qui signifie la *demeure du Seigneur*. Arrivé chez Laban, son oncle maternel, il le servit pendant quatorze ans pour ses deux filles Lia et Rachel, qu'il épousa. Jacob quitta ensuite la Mésopotamie, pour aller habiter la terre de Chanaan; et, dans sa route, il sortit vainqueur d'une lutte mystérieuse qu'il soutint pendant la nuit contre un ange, qui changea son nom de *Jacob* en celui d'*Israël*, nom qui est resté au peuple de Dieu. Il s'arrêta près de Bethel, où sa femme Rachel mourut, en accouchant d'un fils qu'on nomma *Benjamin*. Lorsqu'il arriva dans la vallée de Mambré, il y trouva son père Isaac accablé d'années et d'infirmités.

De tous les enfans que Jacob avoit eus de ses deux femmes, et de plusieurs de ses esclaves, Joseph, l'aîné des deux fils que lui avoit donnés sa chère Rachel, étoit le plus tendrement chéri de son père; et il méritoit de l'être par la pureté de ses mœurs, et par toutes les qualités du plus aimable caractère. Ses frères conçurent de la jalousie de cette prédilection. Ce qui augmenta leur haine fut la naïve candeur avec laquelle il leur raconta des songes qu'il avoit eus, et qui annonçoient sa supériorité future sur eux.

Un jour Jacob ayant envoyé Joseph vers ses frères qui faisoient paître leurs troupeaux, ceux-ci, en le voyant, formèrent le dessein de le tuer. Mais sur les représentations de Ruben et de Juda, ils le vendirent à des marchands ismaélites qui passoient, et dirent ensuite à leur père qu'une bête féroce l'avoit dévoré. A la vive douleur qu'en ressentit Jacob, se joignit bientôt après, celle de perdre son père Isaac, âge de cent quatre-vingts ans.

JACOB.

Joseph, conduit en Egypte, avoit été vendu à Putiphar, général des armées du roi Pharaon. Le jeune esclave ayant refusé de consentir aux desirs criminels

An du M. 2288. Av. J. C. 1716.

de l'épouse de son maître, cette femme impudique porta la vengeance jusqu'à l'accuser auprès de son mari du crime dont elle étoit elle-même coupable. Joseph fut chargé de fers ; et peu de temps après il expliqua le songe de deux illustres personnages renfermés dans la même prison. Pharaon en fut instruit : il avoit eu lui-même un songe effrayant ; et il fit venir le jeune captif, qui, en le lui expliquant, lui prédit sept années d'abondance, suivies de sept années de stérilité. Le roi, admirant la sagesse de Joseph, lui confia l'administration de son royaume, et le fit promener dans la ville, précédé d'un héraut criant *que tout le monde eût à fléchir le genou devant ce ministre.*

Quelques années après, la famine désola le pays de Chanaan. Jacob envoya ses enfans en Egypte, pour qu'ils y achetassent du blé. Joseph les vit, les reconnut, mais ne voulut pas se faire connoître lui-même. Il se contenta de les renvoyer, en leur ordonnant d'amener Benjamin, le plus jeune de leurs frères, qui étoit resté auprès de Jacob, et retint pour otage Siméon. Dans un second voyage qu'ils firent en Egypte, Joseph se découvrit à eux, et appella auprès de lui son père Jacob, qui s'y rendit avec toute sa

famille, et à qui Pharaon donna la terre de Gessen.

Jacob avoit douze enfans, qui devoient être les chefs des douze tribus du peuple d'Israël; Ruben, Siméon, Lévi, Dan, Juda, Nephtali, Gad, Aser, Issachar, Zabulon, Joseph et Benjamin. Il vécut encore dix-sept ans en Egypte. Avant de mourir, il bénit les deux enfans de Joseph, Eprhraïm et Manassès, qu'il adopta pour ses fils, et qu'il constitua chefs de deux tribus, en donnant à leur père deux parts de la terre promise. Il appella ensuite ses autres enfans, les bénit; et dans une des plus mémorables prophéties que le Seigneur eût inspirées à ses patriarches et à ses amis, il leur annonça ce qui devoit arriver à leur postérité, c'est-à-dire, aux douze tribus d'Israël. An du M. 2315. Av. J. C. 1689.

Durant les cinquante-quatre années que vécut Joseph, après la mort de Jacob, il vit sa famille, et celles de ses onze frères, augmenter considérablement; et il ne cessa jamais de les protéger dans les établissemens avantageux qu'ils avoient formés. Après sa mort même, sa mémoire les fit jouir des mêmes priviléges et de la même sécurité. Leurs descendans, qui portoient le nom d *Hébreux*, se multiplièrent tellement, qu'ils composèrent bientôt un grand peuple dans ce royaume.

Mais un des successeurs du roi d'Egypte, dont Joseph avoit été le ministre, prit de l'ombrage de leur multitude et de leur puissance. Non content de les accabler de travaux insupportables, il eut la barbarie d'ordonner, pour empêcher leur multiplication, que tous les enfans mâles qui naîtroient d'eux, seroient jettés dans le Nil.

MOÏSE.

An du M. 2433. Av. J. C. 1571. En ce même temps nâquit Moïse, fils d'Amram qui étoit arrière-petit-fils de Jacob, par Caath, son père, et Lévi son grand-père. Jocabed, sa mère, le tint caché pendant trois mois. Mais désespérant d'échapper aux exactes recherches qu'on faisoit dans les maisons des Hébreux, elle mit son cher fils dans une corbeille enduite de poix et de bitume, qu'elle exposa sur le Nil, entre des joncs épais. La fille de Pharaon se promenant au bord du fleuve, vit flotter le panier, se le fit apporter; et frappée de la beauté de l'enfant, elle voulut le garder, le fit nourrir, l'adopta à l'âge de trois ans, et le nomma *Moïse*, en disant, *je l'ai sauvé de l'eau.*

A l'âge de quarante ans, Moïse quitta la cour de Pharaon, pour aller trouver ses frères, que leurs impitoyables maî-

tres tourmentoient par les traitemens les plus durs. Indigné de voir un Egyptien frapper cruellement un Hébreu, Moïse le tua ; et ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays des Madianites, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jethro. Il y étoit occupé, depuis quarante années, à faire paître les brebis de son beau-père, lorsque Dieu lui apparoissant, vers la montagne d'Horeb, au milieu d'un buisson qui brûloit sans se consumer, lui ordonna d'aller délivrer ses frères de l'oppression des rois d'Egypte. Moïse résista : mais sa résistance fut vaincue par deux prodiges que Dieu opéra sous ses yeux.

Moïse instruit Jethro de son départ, et va, suivant les ordres du Seigneur, s'unir à Aaron, son frère aîné. Ils se présentent tous les deux à la cour de Pharaon, et lui demandent de la part du Seigneur Dieu d'Israël, de laisser sortir son peuple, pour qu'il aille lui offrir des sacrifices dans le désert de l'Arabie. Ce prince impie tourne ces ordres en dérision. Moïse et Aaron font des miracles en sa présence. Les magiciens de Pharaon imitent ces miracles. Moïse et Aaron en font d'un ordre supérieur. Les magiciens de Pharaon, ne pouvant les imiter, s'avouent vaincus. Le changement de toutes les eaux de l'Egypte en sang ; une quantité prodi-

gieuse de grenouilles qui couvrirent toute la terre ; la poussière changée en moucherons ; une multitude innombrable de mouches très-dangereuses ; une peste subite qui désola tous les troupeaux ; des ulcères et des pustules brûlantes, dont les hommes et les animaux furent également atteints ; une grêle épouvantable qui écrasa tout ce qui se trouva dans les champs ; des sauterelles sans nombre qui ravagèrent toutes les herbes, tous les fruits, et toute la moisson ; des ténèbres épaisses qui couvrirent l'Egypte pendant trois jours, furent les neuf plaies dont tout ce royaume fut frappé, sans que la terre de Gessen, séjour des Hébreux, en ressentît en aucune manière la plus légère atteinte.

A la vue de ces effrayans prodiges, le cœur endurci de Pharaon ne fut point touché. Une dixième plaie plus terrible encore lui fut annoncée par Moïse et Aaron ; et elle se réalisa. La nuit même que, par l'ordre du Seigneur, les Israëlites célébroient la *pâque*, (c'est-à-dire *passage*) cérémonie que leurs descendans devoient pratiquer tous les ans en mémoire de cet événement ; l'ange du Seigneur frappa de mort tous les premiers-nés d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon même jusqu'à celui du dernier

des esclaves et des animaux. A ce dernier fléau, Pharaon envoya chercher Moïse dès la nuit même, et lui accorda enfin ce qu'il avoit tant de fois inutilement demandé.

Lorsque les Israëlites sortirent d'Egypte, ils étoient au nombre de deux millions de personnes, parmi lesquelles on comptoit six cent mille hommes en état de porter les armes, c'est-à-dire, depuis vingt ans jusqu'à cinquante. Dieu voulut lui-même diriger et régler leur marche dans le désert, et forma une espèce de grande colonne, dont la pointe s'élevoit fort haut, et qui, durant le jour, avoit la couleur d'une belle nuée; mais qui, durant la nuit, paroissoit toute de feu, et lumineuse comme le soleil. Quand il falloit se mettre en route, la colonne se levoit du milieu du camp, alloit se placer à la tête des tribus, et marchoit devant elles. Lorsqu'il étoit temps de s'arrêter, la colonne retournoit dans le milieu de la troupe, et y restoit sans mouvement. An du M. 2513. Av. J. C. 1491.

Le troisième jour de leur départ, les Israëlites étoient campés sur les bords de la mer rouge, lorsque Pharaon, autant aveuglé par la passion de la vengeance, qu'emporté par le désespoir de se voir joué, vint fondre sur eux avec une armée

formidable, pour les remettre dans les fers. Mais Moïse ayant étendu, par l'ordre de Dieu, sa main vers la mer, les eaux se divisèrent, et se tenant suspendues, formèrent comme deux hautes murailles, qui paroissoient avoir la solidité d'une glace très-unie. Un vent fort et brûlant qui souffla toute la nuit, en dessécha le fond; et le lendemain les Hébreux passèrent à pied sec. Pharaon voulut les poursuivre par la même route. Mais aussitôt que les premiers eurent atteint l'autre bord, Moïse par un second ordre de Dieu, étendant sa main vers la mer, les eaux retombèrent à droite et à gauche, devant et derrière, dans leur lit; et les Egyptiens furent engloutis sous les flots, sans qu'il en échappât un seul. Après ce passage miraculeux, le saint conducteur du peuple de Dieu entonna un cantique, qui est le plus ancien comme le plus beau morceau de poésie que nous ayons en ce genre.

Je ne peux m'empêcher de remarquer ici que *Diodore de Sicile*, en parlant de la mer rouge, observe qu'il y avoit dans tout le pays une ancienne tradition transmise, depuis plusieurs siècles, des pères aux enfans, qu'autrefois par un reflux *extraordinaire*, la mer avoit été entièrement desséchée, en sorte qu'on en voyoit le fond, et que, bientôt après, les

eaux, par un flux violent, avoient repris leur première place.

Malgré tous les prodiges que Dieu opéra en faveur des Israëlites, et dont toute leur histoire ne fut qu'un tissu depuis Abraham, ce peuple se montra presque toujours indocile, murmurateur, porté à la révolte contre ses chefs, et criminel envers le Seigneur par son penchant à l'idolâtrie, auquel il ne se livra que trop souvent. Lorsque les Hébreux se furent établis dans le désert de l'Arabie, ils ne trouvèrent que des eaux amères. Moïse, par le secours de Dieu, les rendit douces et potables. A Elim, ils manquèrent de vivres. Le Seigneur, à la prière de Moïse, fit tomber, le soir même, dans leur camp une nuée de cailles: le lendemain matin, la surface de la terre fut couverte de petits grains semblables à la graine de coriandre, et dont ils firent un pain qu'ils appellèrent *manne;* nourriture que Dieu leur envoya tous les jours pendant tout le temps qu'ils demeurèrent dans le désert. A Raphidim, près de la montagne d'Horeb, ils ne trouvèrent point d'eau. Moïse frappa de sa verge le rocher de la montagne, et en fit jaillir une source abondante.

Peu de jours après, les Amalécites, habitans de l'Arabie Pétrée, ayant voulu s'opposer à la marche des Hébreux, fu-

rent taillés en pièces par Josuë, pendant que Moïse, étant sur la montagne avec Aaron, tenoit ses mains vers le ciel, pour en implorer le secours en faveur des soldats d'Israël. Ce fut après cette victoire que le saint conducteur s'associa soixante-dix anciens des tribus, pour répondre aux demandes des Israëlites et pour juger leurs différends.

On arriva bientôt au pied du mont Sinaï, montagne sainte sur laquelle Moïse reçut, au milieu des éclairs, la loi de la main de Dieu même; le *Décalogue* que tout le peuple, assemblé au bas de la montagne toute couverte de fumée, entendit prononcer bien distinctement. Mais au son de cette voix éclatante, qui retentit à travers les éclairs et le tonnerre, les Israëlites furent saisis d'une si grande frayeur, qu'ils dirent à Moïse: *Parlez-nous, et nous vous écouterons. Que le Seigneur ne nous parle plus; autrement nous mourrons.* Cependant ce même peuple adora, pendant le séjour que fit Moïse sur le sommet de la montagne, un veau d'or qu'il avoit fabriqué. Cette noire ingratitude ne resta point impunie. Vingt trois mille hommes des plus coupables furent, d'après l'ordre de Moïse, passés au fil de l'épée par la tribu de Lévi, qui n'avoit point participé à l'idolâtrie.

Le saint législateur, après avoir présenté au peuple les tables sur lesquelles la loi étoit écrite, fit faire le tabernacle, et tout ce qui étoit nécessaire pour le culte divin. Aaron fut déclaré grand-prêtre, ou chef de la religion. Ses quatre fils Nabad, Abiu, Eléazar et Ithamar furent choisis pour être consacrés prêtres du Dieu vivant, et pour exercer, sous les ordres de leur père, toutes les fonctions du sacerdoce. Cet honneur resta dans la famille d'Aaron, exclusivement à toutes les autres d'Israël, et même à celles de la tribu de Lévi dont il étoit. Les hommes de cette dernière, appellés *Lévites*, ne furent institués, que pour servir les prêtres à l'autel.

Aaron et ses enfans exercèrent les fonc-ions de leur ministère, aussitôt après que e tabernacle eut été dressé. Pour faire rûler de l'encens sur l'autel des par-ums, on devoit prendre le feu de l'au-el des holocaustes. Sur le soir du hui-ième jour de la consécration d'Aaron, es deux enfans aînés, Nadab et Abiu, par ubli ou par négligence, remplirent leurs ncensoirs d'un feu profane et étranger, et ttèrent de l'encens dessus, pour l'offrir au Seigneur. Aussitôt une flamme sortie u sanctuaire, les dévora intérieurement les fit tomber morts au pied de l'autel.

L'armée ayant décampé du mont Si-

naï, n'étoit qu'au troisième jour de sa marche, lorsque des lâches se plaignant de la fatigue, et de leur travail qu'ils regardoient comme insupportable, quittèrent leurs rangs, en murmurant contre le Seigneur. Ils furent aussitôt punis de mort par le feu du ciel qui les dévora, et qui ne cessa ses ravages qu'à la prière de Moïse. Ce châtiment, quoique bien sensible, ne corrigea pas ce peuple naturellement porté aux murmures et à la révolte. Le soir même, ils se plaignirent de n'être nourris que de manne, et de n'avoir plus de viande ni de poisson, comme ils en avoient en Egypte. Moïse pénétré de douleur se prosterne aux pieds du sanctuaire, et demande avec soumission au Seigneur, qu'il le décharge du trop pénible fardeau de gouverner un peuple si ingrat, si indocile et si murmurateur. Dieu le console, lui ordonne d'assembler les soixante-dix anciens d'Israël, et lui promet de la nourriture pour son peuple pendant trente jours. Cet ordre est exécuté dans le moment même. Le Seigneur descend sur une nuée, à l'entrée du tabernacle, et déclare par l'organe de son ange, qu'il donne aux soixante-dix anciens le même esprit dont il a rempli son serviteur Moïse, pour qu'ils instruisent et gouvernent les enfans d'Israël. Le lendemain une quantité pro-

digieuse de cailles tomba dans le camp; et l'on s'en nourrit pendant un mois. Mais les murmurateurs, qui en firent sans doute un usage immodéré, périrent; et le nombre des morts fut si considérable, qu'on passa plus d'un jour à les enterrer.

Les Israëlites étant arrivés à Cadesbarné sur les frontières du pays de Chanaan ou la terre promise, Moïse envoya douze députés, un de chaque tribu, pour qu'ils reconnussent le pays. Ils furent quarante jours à le parcourir; et ils en revinrent chargés des plus beaux fruits, qui prouvoient bien la fertilité de cette terre. Mais ils en représentèrent les habitans comme des hommes d'une force et d'une grandeur démésurée; les villes comme des forteresses imprenables, et la conquête comme impossible. Caleb et Josuë, deux de ces envoyés, eurent beau démentir cet infidèle rapport, les Israëlites se livrant à leur caractère murmurateur et rebelle, se soulevèrent en tumulte, se répandirent en invectives contre Moïse, et proposèrent d'élire un chef, qui les reconduisît en Egypte. Ils étoient même sur le point de lapider Moïse, Aaron, Caleb et Josuë, lorsque la gloire du Seigneur apparut aux yeux de tout le peuple sur le tabernacle. Dieu vouloit les frapper de peste et les exterminer. Mais Moïse pria pour eux; et

le Seigneur, se laissant fléchir, adoucit son arrêt. Il déclara que tous les Israëlites âgés de vingt ans et au-dessus, à l'exception de Caleb et de Josuë, mourroient tous dans le désert, où il les condamnoit à errer pendant quarante ans. (Les deux années qui s'étoient écoulées depuis leur sortie d'Egypte y étoient comprises.) Quant aux dix autres envoyés, ils tombèrent morts, frappés de la main de Dieu en présence de la multitude.

Le lendemain, les Israëlites crurent réparer leur faute, en allant attaquer l'ennemi qui s'étoit avancé pour leur disputer le passage. Moïse leur déclara expressément qu'ils ne pouvoient combattre en ce moment sans désobéir à Dieu. Ils s'opiniâtrèrent dans leur aveugle présomption, marchèrent contre l'ennemi, et furent battus.

Moïse ramenoit les Israëlites dans le désert, en s'approchant de la mer rouge, lorsque Coré, à la tête de deux cent cinquante Lévites, auxquels se joignirent Dathan, Abiron et Hon de la tribu de Ruben, murmurèrent hautement contre lui et Aaron, parce qu'ils réunissoient dans leur famille l'autorité civile et la sacerdotale. Les murmurateurs furent engloutis, en présence du peuple, avec leurs femmes et leurs enfans, dans la terre qui s'ouvrit

sous leurs pieds ; et les deux cent cinquante Lévites furent consumés, l'encensoir à la main, par un feu qui sortit du tabernacle. La sédition fut étouffée ; mais ce ne fut que pour le moment. Le lendemain, l'émeute devint si violente et si générale, que Moïse et Aaron ne virent d'autre asile contre les menaces de ce peuple furieux, que le tabernacle de l'alliance. Mais Dieu fit aussitôt tomber le feu du ciel, qui consuma quatorze mille sept cents hommes, et qui auroit dévoré tout le peuple entier, si le Seigneur, à la prière de Moïse, et d'Aaron qui, l'encensoir à la main, courut se mettre entre les morts et les vivans, n'eût fait cesser l'embrasement. Dieu voulut confirmer le sacerdoce à la famille d'Aaron, en faisant fleurir sa baguette qu'on avoit placée, avec celles des onze tribus, devant l'arche d'alliance, et qui fut conservée dans le tabernacle.

Un espace de plus de trente-sept années se passa en voyages, et en courses toujours réglées par la direction de la colonne. Les Israëlites retournèrent enfin à Cadesbarné, où ne trouvant point d'eau, ils firent éclater leurs murmures ordinaires. Moïse et Aaron, par l'ordre de Dieu, assemblèrent le peuple autour du rocher placé sur la montagne ; et Moïse tenant sa baguette : *Ecoutez*, leur dit-il, *rebelles et incré-*

dules, pourrons-nous vous donner de l'eau de cette pierre ? Ces paroles marquoient une espèce de doute et de défiance. Il frappa la pierre : elle n'obéit pas. Moïse reconnut sa faute : plein d'une foi vive et d'un humble repentir, il frappa un second coup, et l'eau jaillit en abondance. Mais le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous ne m'avez point cru, pour m'honorer en présence des enfans d'Israël, vous n'introduirez point mon peuple dans la terre que je lui destine.

Très-peu de temps après, les Israëlites étoient campés auprès de la montagne de Hor, sur les frontières des Iduméens, lorsque Moïse, par l'ordre du Seigneur, monta, en présence du peuple, avec Aaron et Eléazar, sur le sommet de la montagne. Là, il dépouilla Aaron de ses habits de pontife, et en revêtit son fils Eléazar. Après cette cérémonie, le grand prêtre expira sans douleur entre les bras de son frère et de son fils.

En ce même endroit les Israëlites furent attaqués par un des rois de Chanaan, souverain d'Arad, qui fut tué dans le combat, et dont plusieurs villes furent brûlées. On fit ensuite des marches détournées qui sembloient éloigner du terme, et qui excitèrent encore les murmures de ce peuple ingrat et infidèle. Nous

n'avons ni pain ni eau, disoient-ils, et nous n'avons que la manne, légère nourriture qui nous soulève le cœur. Dieu, pour les punir, leur envoya une multitude de serpens, dont les morsures firent périr les plus coupables et les plus incorrigibles. Le reste fut sauvé, à la prière de Moïse, qui, par l'ordre du Seigneur, fit placer en un lieu élevé un serpent d'airain, dont la vue guérissoit ceux qui avoient été atteints des piqûres des serpens.

Sehon, roi d'Hesebon, dans le pays des Amorrhéens, avoit refusé à Moïse le passage qu'il lui avoit fait demander. Lorsque les Israëlites furent campés le long du fleuve d'Arnon, Sehon alla les attaquer avec des forces considérables. Il fut défait, son armée taillée en pièces; et il perdit tous ses états. Og, roi de Basan, dans le même pays, et que l'écriture nous représente comme un géant, eut la même témérité; et il éprouva un sort plus funeste, ayant été tué dans le combat.

A la nouvelle de ces victoires, Balac, fils de Sephor, roi des Moabites, voulant conjurer l'orage qui le menaçoit, eut recours, de concert avec les anciens des Madianites, ses voisins, à un expédient singulier. Il envoya au-devant du peuple de Dieu un fameux enchanteur de ses

états, nommé Balaam, pour qu'il maudît les Israëlites. Mais loin que le prétendu prophète exécutât sa commission, Dieu voulut bien le remplir en ce moment de son esprit, et le força malgré lui-même à les bénir, et à prédire en termes magnifiques leur grandeur future.

Le roi Balac, et son prophète, déchus de leurs espérances, firent une tentative d'une autre espèce, qui ne leur réussit que trop bien. Les femmes les plus belles et les plus distinguées de Moab et de Madian, furent envoyées dans le camp des Israëlites, qu'elles séduisirent, jusqu'à les engager dans le culte de leurs idoles. Le Seigneur irrité ordonna à Moïse de faire mourir les plus coupables par une sentence des juges, et d'attacher leurs corps sur des gibets. Le peuple fut en même temps frappé d'une plaie contagieuse, qui le menaçoit d'une ruine entière. Touché de repentir, il étoit fondant en larmes aux portes du tabernacle, lorsqu'un Israëlite eut l'impudente audace d'entrer avec une femme de Madian dans un lieu de prostitution. A cette vue, l'indignation fut générale : Phinées, fils du grand-prêtre Eléazar, alla poignarder les deux forniçateurs ; et dès ce moment la mortalité cessa. Elle avoit emporté vingt-quatre mille hommes.

Moïse fit un nouveau démembrement du peuple d'Israël, qui se trouva composé de près de sept cent mille combattans. Tous ceux qui avoient été condamnés à ne pas voir la terre promise, étoient morts. Le saint législateur, à qui l'entrée en étoit aussi interdite, déclara, par l'ordre de Dieu, Josuë son successeur après sa mort. Il choisit ensuite mille hommes de chaque tribu, qu'il envoya sous le commandement de Phinées, contre les Madianites. La vengeance fut terrible. Ils furent exterminés avec cinq de leurs rois : leurs femmes, qui avoient fait tomber les Israëlites dans l'idolâtrie, furent passées au fil de l'épée, et un butin immense fut amené dans le camp.

Après cette victoire, Moïse assembla le peuple pendant plusieurs jours, lui fit une récapitulation de tous les événemens qui s'étoient passés depuis la sortie de l'Egypte ; lui répéta les principales ordonnances de la loi, en l'exhortant à les observer fidellement ; lui annonça sa prochaine entrée dans le pays de Chanaan, dont les habitans, livrés à l'idolâtrie et à toutes sortes d'abominations, devoient, par un ordre exprès de Dieu, être détruits ; bénit chaque tribu, et lui prédit ce qui devoit lui arriver. Il se sépara ensuite de la multitude, accompagné seule-

ment du grand-prêtre Eléazar et de Josuë, et monta sur la montagne de Nébo, où, après que Dieu lui eut montré, de la pointe la plus élevée, la terre de Chanaan dans toute son étendue, il expira sans douleur, âgé de cent vingt ans, entre les bras de ses deux fidèles amis.

JOSUË.

An du M. 2553. Av. J. C. 1451. Ce nouveau conducteur du peuple de Dieu s'étant mis à la tête de toute l'armée, ne tarda pas à passer le Jourdain, dont le cours fut miraculeusement suspendu, et qui demeura à sec dans une étendue d'environ deux lieues. Il s'empara ensuite de Jéricho, dont les murailles tombèrent au son des trompettes des prêtres qui en firent le tour; prit et saccagea la ville de Haï, et tailla en pièces l'armée d'Adonibesech, roi de Jérusalem, et de quatre autres rois ses alliés. Dans le moment où ces ennemis en déroute descendoient la vallée de Bethoron, Dieu fit pleuvoir sur eux une grêle de grosses pierres, qui en écrasa un grand nombre. Mais la nuit approchoit; et une si grande multitude alloit échapper à Josuë. Saisi d'une inspiration subite, le saint guerrier commanda au soleil de s'arrêter; et cet astre, obéissant à sa voix, prolongea sa demeure sur l'horison pendant douze heures entières, pour

lui donner le temps d'exterminer cette armée d'idolâtres. Enfin, dans l'espace de six ans, trente rois furent vaincus et massacrés ; cent quinze villes considérables prises, et tout le pays de Chanaan conquis.

Le partage de cette terre fut fait aux douze tribus d'Israël, c'est-à-dire, aux tribus de Siméon, de Dan, de Juda, de Nephtali, d'Asar, d'Issachar, de Zabulon, de Benjamin, d'Ephraïm, et à une moitié de celle de Manassès. L'autre moitié, ainsi que les tribus de Ruben et de Gad, avoient obtenu de Moïse, pour leur partage, les royaumes conquis de Basan et d'Hesebon de l'autre côté du Jourdain. Quant à la tribu de Lévi, elle fut, par l'ordre de Dieu, exclue de ce partage. Mais on lui donna quarante-huit villes; treize pour les prêtres, et trente-cinq pour les Lévites, avec une petite étendue de terrein pour leurs bestiaux. On paya aussi aux Lévites la dîme des grains, des fruits et des animaux. L'arche d'alliance fut placée dans la ville de Silo, qui fut la capitale de tout l'état.

Josuë vécut encore quelques années en paix, et mourut âgé de cent dix ans. Chaque tribu avoit alors dans sa ville principale son sénat, composé de son chef et de ses premiers membres, où les af- An du M. 1580. Av. J. C. 1424.

faires générales de la tribu étoient rapportées. Il y avoit à Silo un tribunal souverain, composé du grand pontife et des prêtres; et c'est dans cette ville que s'assembloient les chefs ou princes des tribus, appellés anciens d'Israël, pour délibérer, lorsqu'il en étoit besoin, sur la situation des affaires de la nation.

Après la mort de Josuë, il restoit encore des Chananéens et d'autres peuples idolâtres, dont les Israëlites étoient environnés, snr-tout au nord et à l'orient. On les attaqua, on les battit, on prit leurs villes; et chaque tribu s'empara du pays qui lui étoit destiné. Mais quand les vieux Israëlites furent morts, on s'accoutuma à d'autres principes de conduite en faisant la guerre. Loin de dépeupler les villes, on se contenta d'en avoir la souveraineté, et l'on souffrit que les Chananéens y demeurassent confondus avec les enfans d'Israël. On laissa même les idolâtres maîtres de quelques places en se les rendant tributaires. Le commerce que les Israëlites eurent avec ces peuples, les engagea insensiblement dans le culte de leurs dieux et de leurs déesses. Pour les punir de leur idolâtrie, Dieu les laissa assujettir par les rois, leurs voisins. Mais pour les tirer de leurs différentes servitudes, il leur envoya des libérateurs, qui furent appellés *juges*,

et qui eurent le gouvernement de la nation. La première de ces servitudes fut sous Chusan Rasathaïm, roi de la Mésopotamie de Syrie, qui les attaqua, les battit, et les fit ses tributaires et ses esclaves pendant huit ans.

Juges des Israëlites.

OTHONIEL.

Dieu, touché du repentir de son peuple, suscita *Othoniel*, premier juge, qui le délivra par une victoire complète sur le tyran Chusan. Il gouverna ensuite Israël en paix pendant plusieurs années. Après sa mort, ce peuple ingrat, retombé dans l'idolâtrie, fut asservi par Eglon, roi de Moab, qui le tint sous le joug pendant dix-huit ans. An du M. 2599. Av. J. C. 1045.

AOD.

Ce second juge, que Dieu donna aux Israëlites pénitens, leur fit recouvrer la liberté, après avoir poignardé Eglon lui-même, et avoir fait périr plus de dix mille Moabites dans différentes embuscades. Presqu'en ce même temps, *Samgar* délivra une autre partie des Hébreux qui étoient en servitude sous les Philistins. Plusieurs années s'écoulèrent dans la paix et dans le culte du Seigneur. Mais An du M. 2679. Av. J. C. 1325.

les Israëlites suivirent de nouveau les routes de l'impiété ; et l'instrument, dont Dieu se servit pour les châtier, fut Jabin, roi des Chananéens à Azor, qui les opprima pendant vingt ans.

DÉBORA ET BARAC.

An du M. 2719. Av. J. C. 1285. Au bout de ces vingt années, s'éleva une prophétesse, nommée *Débora*, qui jugeoit alors le peuple, assise sous un palmier entre Rama et Bethel. Accompagnée de *Barac*, troisième juge, elle délivra ses frères par une importante victoire remportée sur Jabin, et dont elle rendit graces à Dieu dans un beau cantique qu'elle composa. Environ quarante ans après cette délivrance, les Israëlites retombèrent encore dans l'idolâtrie; et ils en furent punis par une quatrième servitude qui dura sept ans sous les Madianites.

GÉDÉON.

An du M. 2759. Av. J. C. 1245. Ce libérateur, et quatrième juge d'Israël, après avoir prouvé sa mission par des miracles, attaqua, avec trois cents hommes seulement, les ennemis dont il fut vainqueur. Ceux-ci, miraculeusement aveuglés, se tuèrent les uns les autres, au nombre de cent vingt mille, parmi lesquels se trouvoient leurs rois Zébée et Salmana.

On croit que c'est, au plus tard, sous le gouvernement de Gédéon que doit être placée l'histoire de Ruth, veuve de Mahalon, de la tribu de Juda. L'indigence l'obligea d'aller, au temps de la moisson, glaner avec sa belle-mère Noëmi. Elle se trouva dans le champ de Booz, homme riche, qui étoit un des plus proches parens de son mari, et qui, charmé de sa vertu, l'épousa. De ce mariage nâquit Obed, père d'Isaï, et grand-père du roi David.

Après la mort de Gédéon, ses enfans s'emparèrent du gouvernement. Mais *Abimelech*, l'un d'eux, les fit tous mourir, et gouverna tyranniquement pendant trois ans. *Thola* fut établi, à sa place, chef et juge d'Israël, et eut pour successeur *Jaïr*. Vers les dernières années de celui-ci, les Israëlites renouvellèrent leur idolâtrie, qu'ils portèrent aux plus grands excès. Ils en subirent le châtiment par une des plus dures servitudes, qui dura dix-huit ans sous les Philistins et les Ammonites.

JEPHTÉ.

Les Israëlites, revenus à Dieu, brisèrent leurs idoles, et donnèrent le commandement à *Jephté*, qui les délivra de l'oppression de leurs ennemis. Au moment où le combat alloit s'engager, il fit vœu, An du M. 2817. Av. J. C. 1187.

s'il en sortoit victorieux, d'offrir à Dieu en holocauste, ce qui se présenteroit à lui le premier sortant de sa maison. Ce fut sa fille unique; et Jephté la sacrifia au Seigneur. On ne convient pas de la nature de ce sacrifice. Les uns disent qu'elle fut réellement immolée. Les autres pensent qu'elle fut seulement consacrée et dévouée au Seigneur par un vœu perpétuel de virginité.

Durant les vingt-cinq années qui suivirent la mort de Jephté, le peuple de Dieu eut successivement pour juges *Abesan*, *Ahialon*, et *Abdon*. Les Israëlites, devenus encore idolâtres, furent subjugués par les Philistins, qui les tinrent sous le joug pendant quarante ans. Ce fut la sixième servitude.

HÉLI.

An du M. 2864. Av. J. C. 1140. Sous le gouvernement d'*Héli*, juge et grand-prêtre, vécut *Samson*, en qui l'esprit de Dieu parut d'une manière bien sensible par la force extraordinaire, dont ce brave et pieux Israëlite fut doué. Il fit des exploits vraiment miraculeux contre les ennemis, et en extermina un très-grand nombre. Livré par la perfide Dalila, sa femme, aux Philistins qui lui crevèrent les yeux, il renversa les colonnes du temple de Dagon, où leurs chefs s'étoient ras-

semblés pour célébrer une fête, et périt avec eux sous ses ruines. Ces ennemis du peuple de Dieu ne laissèrent pas longtemps en paix les Israëlites, qui furent battus deux fois. L'arche qu'ils avoient portée devant eux dans le second combat, fut même prise par l'ennemi. Le grand-prêtre Héli, apprenant cette triste nouvelle, mourut subitement de douleur. Cependant le séjour de l'arche dans le pays des Philistins, y répandit la désolation et la mortalité, qui ne cessèrent, que lorsqu'ils l'eurent fait reconduire avec des présens sur les terres des Israëlites.

SAMÜEL.

Après la mort du grand-prêtre Héli, *Samuël*, consacré, dès son enfance, au service de l'autel, et qui avoit reçu de Dieu le don de prophétie, fut proclamé juge des Hébreux. Il leur fit abjurer l'idolâtrie, rétablit la pureté du culte du Seigneur, et obtint par ses prières une victoire miraculeuse sur les Philistins. Mais vers la fin de ses jours, s'étant déchargé d'une partie de ses occupations sur ses enfans, la mauvaise conduite de ceux-ci engagea les anciens d'Israël à demander au prophète qu'il leur donnât un roi.

An du M. 2889. Av. J. C. 1115.

Rois des Israëlites.

SAÜL.

An du M. 2909. Av. J. C. 1095. Samuël sacra, par ordre de Dieu, *Saül*, fils de Cis, homme riche et puissant de la tribu de Benjamin, et le fit proclamer roi dans une assemblée générale convoquée à Masphath. Ce premier monarque des Hébreux remporta une grande victoire sur Naas, roi des Ammonites, qui faisoit le siége de Jabès, et battit ensuite les Philistins, après que son fils Jonathas eut jetté la terreur dans leur camp. Dans une guerre qu'il eut à soutenir contre les Amalécites, il en fut également vainqueur, et les tailla en pièces. Mais ayant sauvé, contre l'ordre du Seigneur, leur roi *Agag*, et conservé le butin qu'il avoit remporté sur eux, il fut réprouvé de Dieu; et son sceptre passa dans les mains de David, qui, à l'âge de seize ans, fut sacré par le même prophète Samuël. David, après avoir tué un géant philistin, nommé *Goliath*, devint gendre de Saül, en épousant sa fille Michol, et n'en fut pas moins persécuté. Cependant il étoit venu à bout, par sa patience et sa douceur, de calmer la jalouse animosité de son beau-père, lorsque celui-ci, dans un combat qu'il livra aux Philistins, après que l'ombre de Samuël

lui eut apparu, voyant son armée entièrement défaite, se perça lui-même de son épée.

DAVID.

Il y avoit quatorze ans que *David* avoit été sacré, lorsqu'il monta sur le trône. Le général Abner ayant fait reconnoître pour roi *Isboseth*, fils de Saül, fut tué dans un combat; et David, qui avoit reçu une seconde fois l'onction royale à Hébron, fut proclamé roi dans toutes les villes d'Israël. Il sortit victorieux des guerres qu'il entreprit contre les Philistins, les Moabites, les rois de Syrie, les Iduméens, et les Ammonites. Maître de la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de la ville de Jérusalem, et dont il s'étoit emparé sur les Jébuséens, il y fit transporter l'arche du Seigneur, et en fit la capitale de son royaume. Son adultère avec Bethsabée, femme du général Urie, le rendit homicide. Mais rentré en lui-même, à la voix du prophète Nathan, qui, au milieu de sa cour, lui reprocha son crime par une ingénieuse parabole, David l'effaça par ses larmes, et sa pénitence, et fut dans toutes les autres actions de sa vie un prince plein de l'esprit de Dieu, et le plus parfait modèle des grands rois. Son fils Absalon se révolta contre lui, et fut tué dans un com-

An du M. 2950. Av. J. C. 1054.

bat, malgré la défense que son père avoit faite de lui ôter la vie. Ce roi prophète mourut accablé d'infirmités, après avoir composé cent cinquante pseaumes (ou du moins le plus grand nombre) qui sont connus de toutes les nations, même des infidèles.

SALOMON.

An du M. 2989. Av. J. C. 1015. Fils de David, ce monarque hébreu joignit à une sagesse extraordinaire des richesses immenses qu'il acquit par une flotte équipée à Asiongaber sur la mer Rouge, et qu'il envoya à Ophir, (qu'on croit être Sofala sur la côte d'Afrique) d'où elle apporta une grande quantité d'or. Résolu de bâtir un temple magnifique au Seigneur, il fit alliance avec Hiram, roi de Tyr, dont il obtint des cèdres et des sapins, et eut la satisfaction de voir ce superbe édifice achevé. Vainqueur des Amorrhéens, des Hethéens, des Phéréséens, des Hévéens, et des Jébuséens, qu'il rendit ses tributaires, il étendit les frontières de ses états jusqu'à l'Euphrate, et reçut la visite de Nicausis, reine de Saba, qui vint du fond de l'Arabie Heureuse, lui rendre hommage comme au plus sage des hommes et au plus magnifique des rois. Mais, sur les dernières années de sa vie, Salomon s'abandonna avec

excès à l'amour des femmes étrangères, qui l'engagèrent dans le culte de leurs dieux. Quelques saints pères croient qu'il fit pénitence de ses désordres avant sa mort. Nous allons voir, sous son successeur, ses états partagés en deux royaumes.

ROBOAM, *roi de Juda.* | JÉROBOAM I, *roi d'Israël.*

Roboam, fils de Salomon, n'ayant pas voulu décharger son peuple des fortes impositions dont il étoit accablé, dix tribus se révoltèrent contre lui, et formèrent séparément le royaume d'Israël, dont ils élurent roi *Jéroboam*, de la tribu d'Ephraïm. Les seules tribus de Juda et de Benjamin, restées fidèles à Roboam, composèrent le royaume de Juda, qui néanmoins étoit plus puissant que le premier. An du M. 3029. Av. J. C. 975. An du M. 3032. Av. J. C. 972.

Jéroboam, voulant rompre toute espèce de commerce avec Juda, fit élever aux deux extrémités de son royaume, à Bethel et à Dan, des autels où furent placés des veaux d'or, et prit à son gré dans toutes les tribus, des hommes dont il fit autant de prêtres. Cependant il resta dans ce royaume d'Israël plusieurs adorateurs du vrai Dieu, qui ne fléchirent point le genou devant les idoles. Un grand nombre même de familles fidèles allèrent avec les prêtres et les Lévites, s'établir dans le royaume de

Juda. Mais Roboam, qui les gouvernoit, se rendoit peu-à-peu le malheureux imitateur de Jéroboam, et s'abandonna à l'idolâtrie, dressant des autels, élevant des statues, et consacrant des bois profanes sur toutes les collines. Sésac, roi d'Egypte, lui ayant déclaré la guerre, porta le ravage dans son royaume avec une armée formidable, mit le siége devant Jérusalem, et enleva tous les trésors du temple, ainsi que ceux du palais du roi.

ABIA, *roi de Juda.*	JÉROBOAM I, *roi d'Israël*

An du M. 3046. Av. J. C. 958. A peine *Abia*, fils et successeur de Roboam, fut monté sur le trône de Juda, qu'il déploya toutes ses forces, pour reconquérir le royaume d'Israël. Il remporta une grande victoire sur Jéroboam. Mais, excessivement fier de ce succès, il s'engagea dans les voies de l'impiété, et mourut la troisième année de son règne, sans avoir poursuivi ses premiers avantages contre Israël.

ASA, *roi de Juda.* { JÉROBOAM I, NADAB, BAASA, ELA, ZAMBRI, AMRI, ACHAB, } *rois d'Israël.*

Asa, fils et successeur d'Abia, fut un prince religieux, qui s'attacha pendant tout le cours de son règne à rétablir le culte du vrai Dieu dans son royaume. Il n'y avoit qu'un an qu'il occupoit le trône de Juda, lorsque *Nabad* succéda à son père Jéroboam sur celui d'Israël. Mais un an après, il fut poignardé par *Baasa*, qui s'empara de la couronne. Celui-ci employa sept années de paix à s'affermir dans son usurpation, et à maintenir le culte des idoles dans Israël. Pendant ce temps-là, Asa battit complétement les Arabes et les Lybiens, qui avoient fait une irruption dans son royaume de Juda. Bientôt après, attaqué par Baasa, il fit une ligue contre lui avec Bénadad, roi de Damas ou de Syrie. Cette confédération avec un prince idolâtre, provenant de sa défiance envers le Seigneur, lui fut reprochée par le prophète Hanani, qu'il fit mettre en prison: deux fautes que le roi de Juda expia durant tout le reste de sa vie.

An du M. 3049. Av. J. C. 955.

Sur ces entrefaites, Baasa mourut, laissant la couronne d'Israël à son fils *Ela*. Mais celui-ci ne la porta pas deux ans, ayant été tué par *Zambri*, général de sa cavalerie, qui, sept jours après, fut à son tour dépossédé par *Amri*. Le nouveau roi bâtit la ville de Samarie, et y transporta, de celle de Thersa, le siége des rois d'Israël. Il eut pour successeur son fils *Achab*, fameux par ses impiétés, et secondé dans ses égaremens par son épouse Jézabel, fille du roi de Sidon.

JOSAPHAT, *roi de Juda.* { ACHAB, OCHOSIAS, JORAM, } *rois d'Israël.*

An du M. 3090. Av. J. C. 914. La quatrième année du règne d'Achab en Israël, *Josaphat*, fils et successeur d'Asa, monta sur le trône de Juda. Il gouverna ses peuples en paix et selon l'esprit de Dieu, établit l'ordre dans le culte du Seigneur, dans la police, et parmi les troupes. Mais il eut l'imprudence de faire épouser à son fils Joram Athalie, fille d'Achab, roi d'Israël. Celui-ci avoit élevé un temple à Baal. Le prophète Elie lui annonça les menaces de Dieu, qui éclatèrent par une sécheresse de trois ans et demi, suivie d'une famine qui désola le royaume d'Israël. Achab ne fut pas touché de ces prodiges, et le fut encore moins de deux grandes victoires que Dieu lui fit

remporter avec une très-petite armée sur Bénadad, roi de Syrie, et qui lui avoient été prédites par un prophète. Constant dans ses déréglemens et dans ses injustices, il s'empara, pour agrandir ses jardins, de la vigne du pauvre et vertueux Naboth, contre lequel sa femme Jézabel suscita de faux témoins pour le faire mourir. Ce roi impie périt lui-même dans une troisième bataille contre le roi de Syrie; et les chiens léchèrent le sang qui avoit coulé de ses blessures.

Le mauvais succès de cette guerre avoit été prédit par le prophète Michée, à Josaphat, roi de Juda, qui s'étoit ligué avec Achab, et qui manqua à perdre la vie dans ce combat. Le saint roi répara sa faute par de nouvelles actions de piété; et Dieu lui accorda d'une manière miraculeuse une victoire complète sur les Ammonites, les Moabites et les Arabes, qui étoient venus l'attaquer. *Ochosias*, fils d'Achab, étoit alors sur le trône d'Israël, qu'il n'occupa que deux ans. Il tomba d'une fenêtre et mourut de cette chûte. Son frère *Joram* lui succéda.

JORAM, *roi de Juda.*	JORAM, *roi d'Israël.*

Quelques années après, le saint roi Josaphat fut remplacé sur le trône de An du M. 3115. Av. J. C. 889.

Juda par son fils *Joram*. Ainsi les deux royaumes furent gouvernés par deux rois du même nom, et d'une impiété presque égale. Joram, roi de Juda, dégénérant de la religion de son père, et corrompu par Athalie, son épouse, introduisit l'idolâtrie dans son royaume, après s'être souillé du meurtre de ses propres frères. Dieu, pour l'en punir, lui fit annoncer par le prophète Élisée une famine de sept ans, et permit que les Philistins et les Arabes fissent une irruption dans la Judée, où ils portèrent le fer et la flamme, et où ils massacrèrent toute la famille de Joram, à l'exception d'Athalie et de son fils Ochosias. Joram lui-même fut attaqué d'une horrible maladie, dont il mourut, après avoir souffert les plus cruelles douleurs.

OCHOSIAS, *roi de Juda.* | JORAM, JÉHU, } *rois d'Israël.*

An du M. 3119. Av. J. C. 885.

Ochosias, fils et successeur de Joram, roi de Juda, fut aussi impie que Joram, roi d'Israël, qui suivoit en tout les volontés de sa mère Jézabel. Celui-ci vainquit les Moabites, selon la prédiction du prophète Elisée, et fut miraculeusement délivré du siége de Samarie, que Bénadad, roi de Syrie, faisoit pendant la famine. Mais ces bienfaits de Dieu ne le détournèrent pas de l'idolâtrie. Ligué avec Ocho-

sias, roi de Juda, il alla combattre Hazaël, successeur de Bénadad, lorsqu'il fut percé d'une flèche par *Jéhu*, général, de son armée, qu'Elisée avoit fait sacrer roi d Israël. Le corps de Joram fut, par l'ordre de Jéhu, jetté aux chiens: Ochosias, qui n'avoit régné qu'un an dans Juda, fut tué: l'impie Jézabel fut précipitée d'une fenêtre de son palais, et son corps, comme l'avoit prédit le prophète Elie, fut dévoré par les chiens: tous les fils, tous les parens d'Achab furent exterminés, et tous les prêtres de Baal égorgés dans le temple de cette fausse divinité.

ATHALIE, *reine de Juda.* | JÉHU, *roi d'Israël.*

Aussitôt qu'Ochosias fut mort, Athalie, sa mère, femme aussi cruelle qu'ambitieuse, fit périr tous les enfans du roi, s'empara du trône du Juda, et souilla la ville de Jérusalem de tous les excès d'un culte idolâtre. Cependant un des enfans d'Ochosias avoit échappé à la fureur d'Athalie. C'étoit Joas, qui, encore au berceau, fut sauvé du massacre par sa tante Josabet, femme du grand-prêtre Joïada ou Joad, et qui resta caché dans le temple durant six ans.

JOAS, *roi de Juda.* { JÉHU, JOACHAS, JOAS, } *rois d'Israël.*

An du M. 3126. Av. J. C. 878. La septième année, le grand-prêtre montra le jeune *Joas* aux Lévites, dont il fit autant de soldats, et le plaça sur le trône, après avoir fait poignarder Athalie et Mathan, prêtre du temple qu'elle avait élevé à Baal. Presque en ce même temps, Jéhu, malgré son premier zèle à détruire l'idolâtrie, la rétablit et la perpétua ensuite dans son royaume d'Israël. Il en fut puni par les ravages que fit dans ses états Hazaël, roi de Syrie. Sa mort laissa *Joachas*, son fils, possesseur du trône d'Israël.

Joas gouverna son royaume de Juda avec sagesse, pendant la vie de Joïada, dont il suivit toujours les conseils. Mais à peine le vertueux grand-prêtre fut mort, que Joas, séduit par les flatteurs et les hommes corrompus de sa cour, adora les idoles, malgré les remontrances du grand prêtre Zacharie, fils de Joïada, son bienfaiteur. Il eut même la cruelle ingratitude de le faire lapider dans le parvis du temple. Dieu ne laissa pas cet horrible crime impuni. Bénadad, fils d'Hazaël, roi de Syrie, étant entré avec une armée, quoique peu nombreuse, dans le pays de Juda, fit

mourir à Jérusalem tous les princes du peuple, et traita avec la dernière ignominie Joas lui-même; qui, réduit à une extrême disette, fut, peu de temps après, assassiné dans son lit par deux de ses officiers. Le royaume d'Israël avoit été aussi ravagé par ces mêmes Syriens, en punition de l'impiété du roi Joachas, qui favorisoit le culte des veaux d'or. Son fils *Joas* lui avoit succédé un an avant la mort de Joas, roi de Juda.

AMASIAS, *roi de Juda.* | JOAS, JÉROBOAM II, } *rois d'Israël.*

Amasias ayant remplacé son père Joas sur le trône de Juda, eut d'abord un règne heureux, parce qu'il fut fidèle au Seigneur. Il vengea le meurtre de son père, et défit les Iduméens. Mais devenu esclave des dieux des peuples qu'il avoit vaincus, il n'éprouva que des malheurs. Joas, roi d'Israël, qui avoit déjà remporté trois victoires signalées sur les Syriens, le battit, le fit prisonnier, et le laissa libre, sous la condition d'un tribut. Quelque temps après, les propres sujets d'Amasias tramèrent une conspiration contre lui, et le poignardèrent. A cette époque, Joas étoit mort, et son fils, *Jéroboam II*, étoit sur le trône d'Israël.

An du M. 3166. Av. J. C. 838.

OSIAS, ou AZARIAS, *roi de Juda.* — JÉROBOAM II, ZACHARIE, SELLUM, MANAHEM, PHACEIA, PHACÉE, *rois d'Israël.*

An du M. 3194. Av. J. C. 810.

Osias, ou *Azarias*, fils et successeur d'Amasias, gouverna le royaume de Juda pendant plus de cinquante ans. Il remporta de très-grands avantages sur les Philistins, les Arabes et les Ammonites, et fit abattre les murs des villes de Geth, de Jamnia et d'Azoth, qui appartenoient aux premiers. Mais, enflé de toutes ses victoires, il voulut s'attribuer les fonctions des prêtres, en offrant de l'encens sur l'autel des parfums; et en punition de sa témérité, il fut tout-à-coup couvert de lèpre. Il pleura son péché pendant tout le reste de sa vie, et passa ses derniers jours dans une maison séparée des autres. Sous son règne, commencèrent à paroître les prophètes *Jonas*, qui alla prêcher la pénitence jusques dans Ninive, *Osée*, *Amos*, et *Isaïe*.

Pendant le règne d'Osias dans Juda, Jéroboam II, roi d'Israël, reconquit toutes les places que les rois de Syrie avoient démembrées de ses états. Mais il fit dominer dans son royaume l'idolâtrie et toutes sortes de crimes. Après sa mort, une

anarchie de douze ans déchira le royaume d'Israël. *Zacharie*, son fils, placé sur ce trône, en fut renversé six mois après par *Sellum*, qui le poignarda de ses propres mains, et qui, au bout d'un mois, fut lui-même tué par *Manahem*, général des troupes, usurpateur de la couronne. Celui-ci protégea, comme tous ses prédécesseurs, l'idolâtrie des veaux d'or; et, pour se maintenir sur le trône contre la haine publique, il appella à son secours Phul, roi d'Assyrie, auquel il s'engagea de payer un tribut. Après un règne de dix ans, Il eut pour successeur son fils *Phacéïa*, aussi impie que lui, et qui, au bout de deux ans, fut assassiné par *Phacée*, général de l'armée, qui se fit proclamer roi. Ce fut la même année de la mort d'Osias, roi de Juda.

JOATHAN, *roi de Juda.* | PHACÉE, *roi d'Israël.*

Le pieux *Joathan*, fils et successeur d'Osias, remporta plusieurs victoires sur ses ennemis, et imposa un tribut aux Ammonites. Il occupa pendant seize ans le trône de Juda, avec autant de succès et de gloire que son père, mais avec une innocence encore plus irréprochable. An du M. 3245. Av. J. C. 759.

ACHAZ, *roi de Juda.* | PHACÉE, OSÉE, } *rois d'Israël.*

An du M. 3262. Av. J. C. 742.

Achaz, fils et successeur de Joathan, fut si loin de l'imiter, qu'il surpassa en impiétés tous ses prédécesseurs. Dieu, pour le châtier, se servit d'un roi presque aussi impie que lui; de Phacée, roi d'Israël, qui, uni avec Razin, roi de Syrie, remporta sur Achaz de grandes victoires. Les deux rois ligués entreprirent le siége de Jérusalem. Mais ils furent obligés de le lever, la Syrie ayant été menacée par Teglat-Phalassar, roi d'Assyrie, dont Achaz avoit imploré le secours. Ce monarque étranger, après avoir conquis toute la Syrie, entra dans Israël; s'empara de plus de la moitié de ce royaume, et laissa le reste au roi, sous la condition d'un tribut. En ce même temps, Phacée fut chassé de son trône d'Israël par *Osée*, un de ses sujets, qui lui ôta la vie.

Cependant Teglat-Phalassar poursuivit sa marche jusqu'à Jérusalem, et soumit aussi Achaz à la loi du tribut. Ce dernier mit le comble à ses impiétés, en faisant fermer le temple, et en élevant, dans toutes les places et dans tous les carrefours de Jérusalem, des autels où il faisoit brûler de l'encens aux idoles. Ce méchant prince fut, après sa mort, privé de la sépulture des rois.

EZECHIAS, *roi de Juda.* | OSÉE, *dernier roi d'Israël.*

Le vertueux *Ezechias,* fils d'Achaz, monta sur le trône de Juda, dans le temps qu'Osée, après de grandes contestations, règnoit paisiblement en Israël. Celui-ci travailloit même à se soustraire à la dépendance des rois d'Assyrie, lorsque Salmanasar, qui possédoit alors cet empire, vint fondre sur Israël, et remplit tout le pays de carnage et de désolation. Osée, renfermé dans Samarie, où il fut assiégé pendant trois ans, fut pris, chargé de chaînes, et conduit en Assyrie avec tous les habitans considérables d'Israël. De ce nombre fut le saint homme Tobie, qui adoucit beaucoup la misère des captifs à Ninive, et dont le zèle charitable le portoit à ensevelir ses frères morts, et à procurer aux vivans tous les secours possibles. Ainsi finit le royaume d'Israël deux cent cinquante ans après sa séparation de celui de Juda.

An du M. 3278. Av. J. C. 726.

An du M. 3282. Av. J. C. 722.

Dès la première année de son règne, Ezechias avoit purifié la ville de Jérusalem de toutes les abominations du culte idolâtre, et avoit rétabli celui du Seigneur dans tout son éclat. Vainqueur des Philistins, auxquels il enleva les places dont ils s'étoient emparés sous le règne précé-

dent, il voulut secouer le joug de Sennachérib, roi d'Assyrie, et refusa de lui payer le tribut imposé à son frère Achaz. Le monarque assyrien, outré de ce refus, étoit déjà entré dans le royaume de Juda, lorsque le saint roi Ezechias, attaqué d'une maladie pestilentielle, en obtint de Dieu la guérison par la ferveur de ses prières. Sennachérib, poursuivant le cours de ses ravages dans la Judée, s'avançoit à grands pas vers Jérusalem. Mais l'ange du Seigneur extermina en une seule nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée; et ce prince idolâtre s'en retourna précipitamment à Ninive.

MANASSÈS, *roi de Juda.*

An du M. 3306. Av. J. C. 698.

Manassès, bien différent de son père Ezechias, signala le commencement de son règne par tous les excès de l'impiété la plus déclarée et la plus tyrannique, jusqu'à faire passer ses propres enfans par le feu, en l'honneur de Moloch, divinité des Egyptiens; jusqu'à persécuter cruellement les adorateurs du vrai Dieu, et à faire mourir les prophètes, qui avoient la sainte hardiesse de lui reprocher ses désordres. Dieu se servit des Assyriens, ennemis naturels des Juifs, pour châtier sévèrement ce tyran impie de Juda. Assarhaddon, successeur de Sennachérib,

envoya une puissante armée contre Manassès, qui fut fait prisonnier, chargé de chaînes, et conduit à Babylone. La rigueur et la honte de la captivité lui ouvrirent les yeux sur ses égaremens. Il s'humilia sous la main du Seigneur, et implora sa clémence. Dieu, touché de son repentir sincère, lui fit trouver grace devant son vainqueur, qui le renvoya dans ses états. Manassès employa le reste de sa vie, qui fut encore assez longue, à réparer tout le mal qu'il avoit fait. Il rétablit de la manière la plus éclatante le culte du Seigneur, et mourut en roi vraiment pénitent, après un règne de cinquante-cinq ans.

Je dois dire ici que plusieurs années après que ce roi de Juda fut monté sur le trône, Assarhaddon entra dans le pays d'Israël, en emmena captifs tous ceux qui y étoient restés, et y envoya des colonies d'Assyriens pour le peupler. Mais à peine ceux-ci commençoient à s'y établir, qu'ils furent dévorés par des lions; et comme ils attribuèrent la cause de ce fléau à leur religion, ils demandèrent au roi d'Assyrie des hommes, qui les instruisissent de la manière dont le dieu du pays vouloit être honoré. Assarhaddon leur envoya des prêtres israëlites qui la leur enseignèrent. Mais malgré les instructions qu'ils en re-

curent, ces peuples ne discontinuèrent pas d'adorer leurs idoles ; en sorte qu'il se fit parmi eux et les restes d'Israël un mélange du culte du vrai Dieu, et de celui des fausses divinités : et voilà l'origine des Samaritains. Néanmoins, dans la suite, ils n'adoroient plus que le vrai Dieu.

On croit que c'est aussi sur la fin du règne de Manassès, qu'Holopherne à qui Nabuchodonosor I, successeur d'Assarhaddon, avoit donné le commandement de ses armées pour étendre ses conquêtes, se proposant d'entrer dans la Judée, mit le siége devant Bethulie, ville d'Israël, dont les habitans s'étoient opposés à son passage. Ils se voyoient réduits aux dernières extrémités, lorsque la courageuse Judith pénétra dans le camp des Assyriens, trouva un moment favorable pour couper la tête à leur général, rentra dans la ville, et engagea ses concitoyens à marcher contre les ennemis, qu'ils taillèrent en pièces.

AMON, *roi de Juda.*

An du M. 3361. Av. J. C. 643.

Amon, fils et successeur de Manassès, imita son père dans ses cruelles impiétés, sans l'imiter dans sa pénitence. Il se déclara ouvertement pour l'idolâtrie. Mais dans la deuxième année de son règne, il fut assassiné par ses propres officiers.

JOSIAS, *roi de Juda.*

Josias, fils d'Amon, et l'un des plus vertueux rois de Juda, eut pour la religion du vrai Dieu un zèle qui s'étendit, non seulement sur ses propres sujets, mais encore sur les foibles restes de l'ancien royaume d'Israël. Néchao, roi d'Egypte, étant entré dans la Judée, pour aller faire la guerre au roi d'Assyrie, Josias crut devoir lui fermer le passage, et l'attaqua au pied du Mont-Carmel. Mais il reçut dans le combat une blessure dont il mourut. Le prophète Jérémie composa un cantique funèbre à sa louange. C'est sous son règne que le grand-prêtre Helcias trouva l'original de la loi, écrit de la propre main de Moïse. An du M. 3363. Av. J. C. 641.

JOACHAZ, *roi de Juda.*

Les Juifs proclamèrent roi *Joochaz*, quoiqu'il ne fût que le dernier des fils de Josias. Il n'avoit régné que trois mois avec une impiété et une tyrannie semblables à celles des mauvais rois de Juda, lorsque Néchao revenant subitement de son expédition d'Assyrie, et voulant commander en maître dans la Judée, lui ôta la couronne, pour la donner à *Joakim*, son frère aîné. Il emmena en Egypte Joachaz, qui y mourut de chagrin. An du M. 3394. Av. J. C. 610.

JOAKIM, *roi de Juda.*

An du M. 3394. Av. J. C. 610.

Joakim, non content de favoriser l'idolâtrie, fit mourir le prophète Urie, qui annonçoit hautement les malheurs dont le temple, la ville et le royaume étoient menacés. Jérémie courut aussi le risque de perdre la vie, pour avoir parlé avec la même liberté. Cependant Nabuchodonosor II, piqué de l'alliance que Joakim avoit contractée avec le roi d'Egypte son ennemi, fit une irruption dans la Judée, s'empara de Jérusalem, et emmena le roi captif à Babylone, ainsi que les princes de la maison royale, et le prophète Daniel qui en étoit. (C'est de cette année du monde 3398; avant J. C. 606, que l'on commence à compter les soixante-dix années que devoit durer la captivité des Juifs à Babylone.) Peu de temps après, Joakim fut renvoyé à Jérusalem, moyennant un tribut, et des otages qu'il laissa à Babylone. Mais Nabuchodonosor apprenant qu'il se préparoit à secouer le joug de l'Assyrie, retourna à Jérusalem, d'où il emmena en captivité toutes les personnes considérables de la cour. Le roi Joakim fut tué dans cette expédition; et son corps, jetté hors de la ville, fut laissé sans sépulture.

JECHONIAS, *roi de Juda.*

Aussitôt après la départ de Nabuchodonosor, le peuple de Juda reconnut pour roi *Jechonias*, fils de Joakim, et aussi impie que lui. Mais, à cette nouvelle, Nabuchodonosor furieux retourna pour la troisième fois à Jérusalem, enleva tous les trésors du temple et du palais du roi, l'emmena lui-même prisonnier à Babylone avec tous les principaux de la ville, les officiers, les gens de guerre et les hommes les plus riches. Il ne laissa à Jérusalem que les plus pauvres du peuple, auxquels il donna pour roi *Sédécias*, oncle du jeune roi, à qui il venoit d'ôter la couronne, et le troisième fils du saint roi Josias. An du M. 3405. Av. J. C. 599.

SÉDÉCIAS, *dernier roi de Juda.*

Le règne de *Sédécias* fut un règne d'impiété et de débauche. Une révolte de sa part contre Nabuchodonosor engagea le monarque assyrien à rentrer pour la quatrième fois dans la Judée. Il s'empara de Jérusalem après un siége de deux ans, fit tuer tous les enfans de Sédécias en présence de leur père, lui fit à lui-même crever les yeux, et l'envoya chargé de fers à Babylone. Le temple fut pillé et brûlé, la ville entièrement An du M. 3407. Av. J. C. 597.

détruite, et tout le peuple emmené en captivité. De ce nombre fut le prophète Ezéchiel. Quelques Juifs, assez heureux pour prévenir ce désastre, s'enfuirent en Egypte, et amenèrent avec eux les prophètes Jérémie et Baruch. Alors finit
An du M. 3416. Av. J. C. 588. le royaume de Juda, trois cent quatre-vingt-quatre ans après la division des deux royaumes.

Captivité des Juifs à Babylone.

A cette époque, les deux empires assyriens de Babylone et de Ninive n'en formoient plus qu'un, depuis Assarhaddon qui les avoit réunis. Ainsi les Hébreux des deux royaumes d'Israël et de Juda se trouvèrent captifs sous le même maître. Le prophète Daniel étoit à la cour de Nabuchodonosor, à qui il expliqua un songe mystérieux que le monarque avoit eu, et qui marquoit la succession des quatre grands empires des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains. Nabuchodonosor fit transférer une colonie de Juifs dans la Perse, qu'il venoit de joindre par les armes à son vaste empire. Mais peu d'années après, un frère d'Astiagès, roi des Mèdes, reconquit la Perse, ancien patrimoine de sa famille, et y fonda un nouveau royaume, dont Suze fut la capitale.

Ce conquérant s'appelloit *Artaxercès*, nom mède que les Hébreux rendoient par celui d'*Assuérus*. Il répudia sa femme Vasthi, pour épouser Esther, Juive de naissance, fille d'Abigaïl, et nièce de Mardochée. Aman, favori d'Assuérus, ayant fait signer au roi un édit de mort contre les Juifs qui étoient dans la Perse, Esther en obtint la révocation; et l'orgueilleux favori fut lui-même attaché au gibet qu'il avoit fait dresser pour le Juif Mardochée, qui n'avoit pas voulu fléchir le génou devant lui.

C'est à Babylone que, quelques années après, le jeune Daniel, différent du prophète de même nom, convainquit de calomnie deux impudiques vieillards, qui n'ayant pu séduire la chaste Susanne, l'avoient accusée d'adultère. Ils subirent, par un jugement du peuple, le même supplice auquel ils avoient fait condamner la femme innocente.

Cyrus ayant fait la conquête de l'empire des Assyriens pour Darius *le Mède*, son oncle, nommé dans l'histoire profane *Ciaxare*, roi des Mèdes, celui-ci établit sa cour à Babylone. Il exigea qu'on lui rendît les honneurs divins; et le prophète Daniel ayant refusé de le faire, fut jetté dans la fosse aux lions, dont il fut miraculeusement préservé. C'est sous ce

règne que Dieu révéla au même prophète les *soixante-dix semaines* (d'années), dans la dernière desquelles le Messie devoit être mis à mort.

Retour des Juifs dans la Judée.

Cyrus, successeur de son oncle, et de son père, roi de Perse, joignit à son royaume l'empire d'Assyrie. Instruit par
Au du M. 3468. Av. J. C. 536. le prophète Daniel dans la religion du vrai Dieu, il fit publier un édit, qui permettoit à tous les Juifs de retourner à Jérusalem, et d'y rebâtir le temple. Cet édit fut ensuite renouvellé par Darius *Hystaspe*, et confirmé par Artaxercès *Longuemain*, deux de ses successeurs. C'est à cette dernière époque que commencèrent les soixante-dix semaines dont je viens de parler.

Les Juifs étant rentrés dans leur pays, ne donnèrent plus à ces différens cantons les noms des douze tribus. Mais ils le partagèrent en quatre provinces, qui étoient la *Judée* propre, dont la partie méridionale s'appelloit *Idumée*, parce qu'elle avoit été possédée par les Iduméens pendant la captivité; la *Galilée*, la *Samarie*, toutes les trois en-deçà du Jourdain, et la *Perée*, au-delà de ce fleuve. Cette dernière renfermoit deux petits

pays, nommés la *Trachonite* et l'*Iturée*. Les Juifs n'occupèrent d'abord qu'une partie de la Judée propre, et ne conquirent, comme nous le verrons dans la suite, le reste du pays, que sous les vaillans Machabées.

Les anciens royaumes de Juda et d'Israël ne furent point rétablis. Tout le peuple de Dieu, réuni en un seul corps de nation, forma un état populaire, qui se gouverna suivant ses loix, et professa sa religion dans une liberté paisible, ayant des souverains pontifes dans lesquels résidoit la principale autorité. Mais il étoit dépendant des rois de Perse, qu'il reconnut pour ses maîtres légitimes, tant que leur empire subsista, c'est-à-dire, pendant un peu plus de deux cents ans.

La Judée fut ensuite enveloppée dans les immenses conquêtes d'Alexandre, sans ressentir la moindre secousse. Après le partage qui se fit de l'empire de ce conquérant, elle devint une province du nouveau royaume de Syrie, conservant néanmoins la forme de son gouvernement, et le libre exercice de sa religion, comme elle l'avoit fait sous la domination des rois de Perse. Les Juifs jouirent de la plus parfaite tranquillité pendant les règnes des six premiers rois de Syrie, c'est-à-dire, durant l'espace de plus de cent

An du M. 3671. Av. J. C. 333.

trente années. Le septième même, Seleucus *Philopator*, les favorisa d'abord, jusqu'à fournir de son épargne toutes les dépenses nécessaires aux ministères des prêtres et des Lévites. Mais vers la fin de son règne, commencèrent les troubles dont la nation juive fut agitée, et les persécutions qu'elle éprouva dans la suite sous les rois de Syrie.

Pontifes des Juifs.

ONIAS.

An du M. 3824. Av. J. C. 180. A l'époque dont je viens de parler, *Onias*, homme aussi ferme que pieux, étoit grand-prêtre; et Simon le *Benjaminite* étoit chargé du soin de la police intérieure du temple. Celui-ci, pour satisfaire sa vengeance personnelle contre le grand-prêtre, alla trouver Apollonius, gouverneur de la Cœlesyrie et de la Palestine, et lui déclara secrètement que le temple de Jérusalem étoit rempli d'immenses trésors. Apollonius ne manqua pas d'en informer le roi Seleucus, qui, sur ce rapport, chargea Héliodore, surintendant de ses finances, d'aller enlever cet argent. Mais Héliodore, ayant voulu forcer la porte du trésor avec ses satellites, fut miraculeusement frappé de ver-

ges par les anges du Seigneur ; et ce ne fut qu'à la prière du grand-prêtre qu'il fut guéri. Cependant Simon, et une foule de Juifs corrompus par le commerce des idolâtres, se répandirent dans la ville de Jérusalem, et y commirent toutes sortes de meurtres et de brigandages. Le grand-prêtre Onias n'auroit pas échappé à leur fureur, s'il ne se fût retiré à Antioche, capitale de la Syrie.

JASON ET MÉNÉLAÜS,
(*Faux pontifes.*)

Sur ces entrefaites Antiochus *Epiphanès* succéda à son frère Seleucus, et devint le plus terrible fléau des Juifs. *Jason*, frère indigne du grand-prêtre Onias, alla trouver le nouveau roi de Syrie, et en acheta à prix d'argent la grande sacrificature. Ce faux pontife ne travailla qu'avec trop de succès à pervertir les prêtres et le peuple, et fit à Antiochus, dans Jérusalem même, une réception telle qu'elle pouvoit convenir à un prince idolâtre. An du M. 3829. Av. J. C. 175.

Quelque temps après, *Ménélaüs*, frère de ce Simon, dont j'ai parlé un peu plus haut, ayant porté de la part de Jason les grosses sommes dues à Antiochus, trouva le moyen de le supplanter, en achetant pour lui-même le souverain

pontificat. Il chassa Jason de la ville, et y exerça mille cruautés. Mais ne pouvant pas payer à Antiochus la somme qu'il lui avoit promise, il fut déposé de la grande sacrificature; et *Lysimaque*, son frère, fut déclaré son successeur. Ménélaüs vendit les vases du temple, pour recouvrer sa charge, et fit assassiner le grand-prêtre Onias dans sa retraite d'Antioche. Lysimaque étoit le complice et l'instrument des impiétés et des brigandages de Ménélaüs. Le peuple indigné le massacra; et les anciens de la nation juive envoyèrent des députés à Antiochus pour lui demander justice contre Ménélaüs auteur du meurtre d'Onias. Mais le roi de Syrie, gagné par la promesse d'une grosse somme d'argent, déclara innocent le faux pontife, sous les yeux duquel les députés de Jérusalem furent mis à mort.

Très-peu de temps après, Antiochus alla faire une expédition en Egypte. Sur le faux bruit qui se répandit de sa mort, Jason, premier usurpateur du souverain sacerdoce, sortit de la ville de Rabbat-Ammon, où la violence de Ménélaüs l'avoit forcé de se retirer; et, à la tête de mille hommes, il alla se présenter devant Jérusalem, y entra en vainqueur, et contraignit Ménélaüs de se renfermer dans la citadelle. Mais le peuple, qu'il

eut la brutale imprudence de livrer à la fureur de sa troupe, reprit courage, et chassa de la ville Jason, qui, après avoir erré en divers lieux, alla mourir à Lacédémone.

A la nouvelle de cette entreprise de Jason sur Jérusalem, Antiochus, aussi soupçonneux que cruel, s'imaginant que les Juifs seroient peut-être capables de se soustraire à sa domination, partit brusquement de l'Egypte, et marcha avec une puissante armée vers la capitale de la Judée, qu'il n'eut pas de peine à emporter. Jamais tyran ne poussa si loin la barbarie dans une ville conquise. Quatre-vingt mille Juifs furent égorgés; quarante mille mis aux fers; quarante mille autres vendus pour être faits esclaves; et tout ce qu'il y avoit de plus riche et de plus sacré dans le temple fut enlevé.

Antiochus, de retour en Syrie, fit partir pour Jérusalem une nombreuse armée, commandée par Apollonius, chargé de recommencer le carnage. Le jour du sabbat, où les habitans de la Judée se rendoient dans cette métropole, fut choisi pour cette sanglante exécution. Des milliers de Juifs furent massacrés, d'autres emmenés captifs; et quelques-uns ne durent leur salut qu'à la fuite. La ville fut pillée; les maisons considérables détrui-

tes; les murs et les tours rasées. Mais la citadelle fut fortifiée par ordre d'Apollonius, qui s'y retira avec ses soldats idolâtres, et tous les Juifs apostats.

Jérusalem n'étoit plus qu'une espèce de village, sans murailles, sans fortifications, sans défense; et la rage de l'impie et barbare Antiochus n'étoit point encore assouvie. Il publia un édit qui obligeoit tous les Juifs à renoncer au culte du vrai Dieu, et fit placer la statue de Jupiter dans le temple, qui fut appellé le temple de Jupiter l'*Olympien*, et où se commirent toutes sortes d'impiétés et d'abominations. Pour y mettre le comble, Antiochus se rendit lui-même à Jérusalem. On bâtit alors des autels dans toutes les villes de la Judée, dans les places publiques, dans les rues et aux portes des maisons. Les Juifs qui ne vouloient pas sacrifier aux idoles; ceux qui s'assembloient dans les cavernes, pour célébrer le sabbat, étoient brûlés. Tous les exemplaires des livres de la loi qu'on venoit à bout de découvrir, étoient jettés au feu. Les femmes accusées d'avoir circoncis leurs enfans, étoient menées par toute la ville, ayant chacune son enfant pendu à ses mamelles, et étoient ensuite précipitées avec ces tendres victimes du haut des murailles. Le saint vieillard

Eléazar, l'un des premiers docteurs de la loi, périt par la main des bourreaux, pour n'avoir pas voulu manger de la viande proscrite par la loi; ce qui étoit pour les Juifs un signe d'apostasie. La mère des Machabées, et ses sept enfans, subirent, en présence même du persécuteur, tous les supplices que la rage pouvoit inventer, et moururent dans les tourmens, qu'ils souffrirent tous avec une constance admirable.

MATHATIAS.

A la vue d'une si horrible persécution, le vieux *Mathatias*, prêtre du Seigneur, descendant d'Aaron par Eléazar, sortit de Jérusalem avec ses cinq fils, Jean, Simon, Judas, Eléazar et Jonathas, et se retira dans la ville de Modin, où il étoit né. Les officiers d'Antiochus y allèrent bientôt contraindre les habitans à abjurer le culte de leur Dieu et à sacrifier aux idoles. Un Juif, s'avançant au milieu de l'assemblée, se présenta pour brûler de l'encens à ces fausses divinités. Mathatias pénétré d'une sainte horreur, immole à grands coups d'épée cet apostat sur l'autel même où il alloit sacrifier, et perce l'officier qui présidoit à ces impiétés. Il s'enfuit aussitôt sur les montagnes, suivi de ses cinq fils et d'un grand nom-

An du M. 3836. Av. J.C. 168.

bre d'Israëlites ; lève l'étendard d'une légitime défense ; forme un corps d'armée des Juifs qui viennent se joindre à lui ; parcourt les villes des environs ; fait mettre à mort tous les prévaricateurs de sa nation qui tombent entre ses mains ; fait circoncire les enfans ; renverse, par-tout où il passe, les autels des faux dieux, et rétablit le culte du Seigneur. Les fatigues et les travaux qu'il soutenoit depuis un an, avec une force bien au-dessus de son grand âge, l'épuisèrent ; et, sentant que sa fin approchoit, il appella ses cinq fils, auxquels il ordonna de choisir Judas, dit *Machabée*, pour général de leurs troupes. C'est par lui que commença la principauté des Asmonéens, ainsi nommés d'*Asmonée*, père ou grand-père de Mathatias.

JUDAS-MACHABÉE.

An du M. 3837. Av. J. C. 167. Judas-Machabée, secondé de ses frères, et se voyant à la tête de six mille hommes, ne balança point à marcher contre Apollonius. Peu effrayé de la multitude des ennemis, Judas les attaqua, les défit, et tua de sa propre main leur général. Il tourna ensuite ses armes contre Seron, autre général du roi de Syrie, et mit en déroute sa nombreuse armée près de Bethoron. Ptolomée, gouverneur de la

Cœlesyrie pour Antiochus, envoya un renfort considérable de troupes sous les ordres de Nicanor et de Gorgias, qui furent battus dans les plaines d'Emmaüs. Timothée et Bacchidès, autres généraux de Syrie, recueillirent les débris de l'armée vaincue, furent attaqués, et éprouvèrent le même sort que les premiers.

Antiochus, irrité de tous ces mauvais succès, résolut plus que jamais d'exterminer la nation juive. Une armée formidable fut envoyée en Judée sous le commandement de Gorgias, de Nicanor et de Ptolomée. Judas se prépara et fit préparer ses soldats au combat par la prière et par le jeûne. Il attaqua les ennemis, et remporta une victoire complète. Lysias, prince du sang royal, et gouverneur du pays qui s'étend depuis l'Euphrate jusqu'à l'Égypte, alla lui-même avec des forces plus nombreuses attaquer Judas, qui le défit, et l'obligea de retourner à Antioche.

Alors le général israëlite entra dans Jérusalem, purifia le temple, trois ans après qu'il avoit été profané par Antiochus, et en fortifia l'enceinte contre les surprises des ennemis. Les Iduméens, ligués avec les peuples voisins contre les Juifs, avoient fait le complot de massacrer tous ceux qui se trouvoient parmi eux. Judas Machabée,

après avoir mis en état de défense Bethsura, ville située vers l'Idumée, laissa le commandement d'une partie de ses troupes à Simon son frère. Il alla lui-même attaquer les Iduméens et les Ammonites, qu'il tailla en pièces; entra dans le pays de Galaad; s'empara de plusieurs villes, et délivra un grand nombre d'Israëlites qu'il ramena en Judée. De son côté, Simon défit les ennemis du peuple de Dieu dans la Galilée, et emmena avec lui les Juifs de ce pays, qui étoient continuellement exposés aux insultes des idolâtres.

Le roi de Syrie, apprenant toutes ces victoires, se livra à la plus grande fureur, menaça d'une destruction totale le temple et la ville de Jérusalem, dont il vouloit faire le tombeau du dernier des Juifs, et se mit en marche avec une armée des plus nombreuses. Mais dans la route, subitement attaqué d'une cruelle douleur d'entrailles, Antiochus tomba de son char; et sa chûte fut si rude, qu'il en eut tous les membres froissés et meurtris. En peu d'instans, mille plaies s'ouvrirent sur son corps à demi pourri: il en sortit une multitude infinie de vers dont il fut rongé; et il mourut dans les douleurs les plus aiguës.

Le jeune Antiochus *Eupator*, son fils et son successeur, sous la régence de

Lysias, recommença les hostilités contre les Juifs avec le secours des Iduméens et des Ammonites. Judas Machabée battit ses généraux par-tout où il les attaqua; s'empara de la ville de Gazara, où il surprit les frères Timothée et Chereas, qu'il fit mourir, et força Lysias lui-même à lever le siége de Bethsura. On entama une négociation pour la paix; et les légats romains, qui étoient alors en Syrie, et dont la république se faisoit respecter des plus puissans monarques de l'Orient, prirent la protection des Juifs auprès d'Antiochus.

Malgré ces dispositions à un traité, les nations voisines de la Judée firent plusieurs noires infidélités aux Juifs, et furent imitées par quelques gouverneurs des provinces du roi de Syrie. Judas Machabée mit d'abord le feu au port et aux villes de Jamnia et de Joppé, où plusieurs Juifs avoient péri par la trahison des habitans; prit les villes de Casphin et d'Ephron, et battit un nouveau Timothée au-delà du Jourdain. Il se rendit ensuite à Jérusalem, pour y célébrer la fête de la Pentecôte; jour, où l'on présentoit tous les ans dans le temple les pains de blé nouveau, ou les prémices du froment. Aussitôt après, il alla s'emparer de Jamnia et de Joppé, et remporta une grande victoire sur le gouverneur Gorgias.

La nouvelle fâcheuse de tous ces revers engagea Antiochus Eupator à marcher en personne contre Judas Machabée. Après avoir fait mourir le faux pontife Ménélaüs, qu'il sut avoir été le premier auteur des troubles de la Judée, il y entra à la tête de l'armée la plus formidable peut-être qu'on y eût encore vue. La plaine de Bethsura fut le théâtre d'un combat des plus vifs et des plus opiniâtres, où Eléazar (suivant les uns, frère de Machabée; suivant les autres, fils de Saura) fit une action des plus héroïques. On étoit venu aux mains, lorsqu'il apperçut un éléphant plus grand que tous les autres, et chargé d'ornemens convenables à l'éléphant du roi; ce qui lui fit juger que ce prince le montoit. Dans cette idée, sûr de courir à une mort inévitable, il veut délivrer d'un seul coup sa nation, en faisant périr un second tyran. Il se jette, l'épée à la main, au milieu de la légion ennemie, se fait jour à travers une grêle de flèches et de traits jusqu'à l'éléphant, se courbe sous le ventre de l'animal, et le perce de mille coups. L'éléphant tombe mort, et dans sa chûte écrase tous les soldats qu'il portoit, et celui qui venoit de le percer. Mais le roi n'étoit pas du nombre des premiers. Après le combat, Judas voyant que sa petite armée ne pouvoit tenir tête aux

troupes innombrables du roi de Syrie, se retira à Jérusalem dans l'enceinte fortifiée du temple. Eupator alla l'y assiéger. Mais informé de quelques séditions qui s'élevoient dans ses états, il fit la paix avec Judas Machabée, qu'il déclara chef et prince de la nation juive.

Après la mort du faux pontife Ménélaüs, les Juifs apostats avoient nommé *Alcime* pour son successeur. Démétrius *Soter* étant monté sur le trône de Syrie, confirma le nouveau grand prêtre dans sa dignité, et lui fournit les moyens d'en prendre possession, en lui donnant une armée commandée par Bacchidès, un de ses généraux. Mais Judas Machabée repoussa avec la même vigueur, et les apostats de la religion, et les ennemis de la nation juive. Nicanor, autre général de Démétrius *Soter*, fut envoyé en Judée avec de nouveaux secours. Mais, après une première défaite, il en essuya une seconde, où il perdit la vie. Les Juifs, entièrement maîtres de Jérusalem, jouirent d'une très-courte paix, pendant laquelle ils firent alliance avec les Romains.

Cependant Bacchidès et Alcime rentrèrent dans la Judée à la tête des meilleures troupes du roi de Syrie. Ils marchèrent contre Judas Machabée qui n'avoit que trois mille hommes, et qui se trouva

Alexandre *Balès* ou *Bala*, prétendant au trône de Syrie, rechercha l'alliance de Jonathas, qui se déclara pour lui, et qui prit en même temps possession de la souveraine sacrificature, avec le titre de gouverneur de la Judée, que ce prince lui donna. (Ce fut le 17.e souverain pontife depuis le retour de la captivité.) Alexandre, reconnu roi de Syrie, invita Jonathas à la célébration de son mariage avec la fille de Ptolomée *Philométor*, roi d'Egypte. Le grand-prêtre y parut avec une magnificence vraiment royale, le roi de Syrie l'ayant fait revêtir de la pourpre.

Cependant Démétrius *Nicanor* vint disputer la couronne à Alexandre. Jonathas, fidèle aux intérêts de ce dernier, défit dans un combat Apollonius, un des généraux de son concurrent. Mais, peu de temps après, Alexandre ayant été tué à la suite d'une bataille perdue, Démétrius *Nicanor* se vit seul possesseur du trône de Syrie. Le nouveau monarque voulant lier amitié avec Jonathas, le fit venir à sa cour; l'y reçut avec la distinction la plus flatteuse; le conserva dans la souveraine sacrificature, ainsi que dans toutes les dignités dont il étoit revêtu, et lui accorda de grands priviléges pour la nation juive.

Une nouvelle révolution éclata bientôt dans le royaume de Syrie. Tryphon, officier de considération, conspira contre Démétrius *Nicanor*, pour placer sur le trône le jeune Antiochus, fils d'Alexandre *Balès*. Jonathas envoya au roi de Syrie un secours de ses meilleures troupes, qui dissipèrent les rebelles, et sauvèrent la vie à Démétrius lui-même. Mais ce prince n'ayant marqué aux Juifs que de l'ingratitude, Jonathas écouta les propositions que lui faisoit Tryphon, pour l'engager dans le parti d'Antiochus. Le grand-prêtre en effet soumit à celui-ci les places maritimes, et gagna une grande bataille sur les généraux de Démétrius, dans le même temps que son frère Simon reprit la ville de Bethsura. Ils furent également vainqueurs par-tout où ils combattirent pour Antiochus. Ce fut dans le cours de ces victoires que les Juifs renouvellèrent leur alliance avec les Romains.

Au retour de toutes ces expéditions, Jonathas et Simon travaillèrent à fortifier Jérusalem et les villes de la province. Mais l'ambitieux Tryphon, en faisant déclarer roi de Syrie le jeune Antiochus, n'avoit eu d'autre dessein que d'usurper pour lui-même cette couronne. Il vit que les Juifs étoient fortement et sincèrement attachés à ce prince; et comme il ne pouvoit

pas espérer de les vaincre par les armes, il ne songea qu'à se défaire de leur chef par l'artifice. Il invita donc Jonathas, dont l'ame étoit trop noble pour s'ouvrir à la défiance et aux soupçons, à se rendre dans la ville de Ptolémaïde, promettant de la lui remettre entre les mains. Mais à peine le général israëlite y fut arrivé, qu'il fut arrêté et chargé de chaînes.

SIMON.

A cette nouvelle, les Juifs, pénétrés de la plus vive douleur, nommèrent son frère *Simon* pour son successeur dans le gouvernement de la nation, et dans la souveraine sacrificature. Il se préparoit à aller combattre Tryphon, lorsque des envoyés de sa part vinrent lui dire qu'il n'avoit fait arrêter son frère, que parce qu'il étoit redevable au roi pour les deniers qu'il avoit eus en maniement, et qu'il le remettroit en liberté, si on lui envoyoit l'argent nécessaire pour l'acquit de la dette, avec ses deux fils pour otage. Simon découvrit l'artifice. Mais il craignit de déplaire au peuple, qui étoit très-attaché à Jonathas, et qui n'auroit pas manqué de lui reprocher sa mort, si, en conséquence de ce refus, Tryphon lui eût fait perdre la vie. Simon envoya donc à celui-ci une grosse somme d'argent avec les otages. L'atrocité

An du M. 3861. Av. J. C. 143.

qu'il avoit appréhendée ne se réalisa que trop. Le perfide Tryphon fit égorger Jonathas et ses deux fils. Peu de temps après même il ôta au jeune Antiochus la couronne et la vie.

Alors Simon s'attacha à Démétrius *Nicanor*, qui conservoit encore une partie de ses états, et qui, trouvant de grandes ressources dans cette alliance des Juifs, leur accorda de grands priviléges. La ville de Gaza soumise, peu de temps auparavant, par Jonathas, s'étant révoltée, Simon l'emporta de force, se rendit ensuite maître de plusieurs autres places importantes; chassa les étrangers et les Juifs apostats de la citadelle de Jérusalem qu'il purifia, et rétablit la liberté, la gloire et le culte de sa nation, plutôt amie que sujette des rois de Syrie. Elle jouissoit de la paix dans l'état le plus florissant, lorsque Simon renouvella l'alliance avec les Romains, et reçut une ambassade des Lacédémoniens pour le même objet.

Cependant Démétrius *Nicanor* ayant été fait prisonnier dans une guerre contre les Parthes, Antiochus *Sidétès*, son frère, entreprit d'enlever à Tryphon la couronne de Syrie, et écrivit à Simon pour le mettre dans ses intérêts. Sur ces entrefaites, Antiochus vint à bout d'affoiblir considérablement le parti de l'u-

surpateur, et de l'assiéger même dans la ville de Dora. Aussitôt que le pontife des Juifs eut reçu la lettre d'Antiochus, il lui envoya deux mille de ses braves avec des ambassadeurs chargés d'argent, d'or, et de quantité de vases précieux. Mais Antiochus, enorgueilli de ses succès, rejetta ces offres avec hauteur. Bien plus, rompant tous les articles du traité, il fit demander à Simon plusieurs places qu'il prétendoit être de son royaume, et donna une puissante armée à un de ses meilleurs officiers, avec ordre de marcher contre les Juifs. Simon remit la conduite de cette guerre à ses deux fils aînés, Judas et Jean, qui en revinrent vainqueurs. La paix fut rétablie dans la Judée. Mais Simon n'en jouit pas longtemps.

Le souverain pontife avoit donné à Ptolomée, fils d'Abobus, sa fille en mariage, et le gouvernement de la plaine de Jéricho. Ce gendre dénaturé, emporté par la folle ambition de devenir grand-prêtre et chef de la nation juive, s'assura, pour réussir dans son monstrueux projet, du secours d'Antiochus, en s'engageant à lui livrer tout le pays, et à lui payer régulièrement les anciens tributs, dont la province s'étoit affranchie. Simon, accompagné de ses deux fils Mathatias

et Judas, dans une visite générale qu'il fit de toutes les villes de la Judée, s'arrêta à Jéricho. Ptolomée leur donna un grand repas, à la fin duquel, suivi de ses satellites, il les poignarda tous les trois avec leurs domestiques. Il écrivit aussitôt à Antiochus, et dépêcha en grande diligence des assassins à Gazara, où Jean Hircan, le troisième fils de Simon, étoit resté pour donner les ordres en l'absence de son père. Mais celui-ci eut le bonheur d'être averti assez à temps, pour faire arrêter les conjurés, qui, après avoir confessé leur crime, furent mis à mort.

C'est le dernier événement rapporté dans les livres saints, dont la suite ne nous est pas parvenue. Le peu que je vais ajouter, est tiré des auteurs profanes.

HIRCAN I.

An du M. 3869. Av. J. C. 135. A peine *Hircan I* eut succédé à son père, qu'il fut assiégé dans Jérusalem par Antiochus *Sidétès*, qui ne put point prendre cette ville de force. Mais les assiégés, manquant de vivres, furent obligés de se rendre; et, par le traité conclu, les Juifs devinrent tributaires du roi de Syrie. Ils ne le furent cependant pas longtemps. Antiochus ayant été tué dans une expédition contre les Parthes, Hircan,

non content de secouer le joug du roi son successeur, porta même la guerre en Syrie; se rendit ensuite maître de plusieurs villes, entre autres de Sichem et de Garizim, où il détruisit le temple que les Samaritains y avoient bâti, et termina ses exploits par la défaite des Iduméens qu'il subjugua entièrement. Il gouverna pendant le reste de sa vie sa nation dans la plus profonde paix, et laissa en mourant la sacrificature et l'autorité souveraine à son fils aîné *Judas Aristobule*.

Rois de Judée.

ARISTOBULE I.

Les circonstances favorisoient assez *Aristobule*, pour qu'il se déclarât roi de Judée. Il en prit en effet le titre, avec les ornemens de la royauté. Son règne, d'une seule année, auroit été glorieux pour lui, s'il n'avoit été signalé que par la conquête qu'il fit de l'Iturée, qui fut jointe à ses états. Mais ce roi dénaturé, après avoir, dit-on, laissé mourir de faim sa mère, fit périr son frère Antigone, qu'il avoit comme associé au gouvernement, et retint ses trois autres frères en prison. An du M. 3897. Av. J. C. 107.

ALEXANDRE-JANNÉE.

An du M. 3898. Av. J. C. 106. *Alexandre-Jannée*, frère aîné et successeur d'Aristobule, assiégea Ptolémaïde, dont les habitans s'accommodèrent avec lui par un traité. Ptolomée *Lathur*, roi d'Egypte, qui avoit marché au secours de cette ville, voulant s'en emparer pour lui-même, attaqua d'abord Alexandre, qu'il défit près du Jourdain. Mais Cléopâtre, mère de Ptolomée, avec lequel elle étoit en guerre, entra dans la Judée, à la tête d'une armée; obligea son fils à prendre la fuite, et fit alliance avec Alexandre. Celui-ci prit, peu de temps après, la ville de Gaza, dont il fit massacrer les habitans. Il traita avec la même rigueur les Juifs séditieux, qu'il eut à combattre pendant six ans, et en fit périr plus de cinquante mille. Délivré des guerres domestiques, il attaqua ses voisins, s'empara de plusieurs villes, et recula les limites de ses états. Il mourut des suites d'une débauche, laissant deux fils, Hircan et Aristobule, et sa femme Alexandra qu'il avoit nommée régente.

ALEXANDRA.

An du M. 3925. Av. J. C. 79. Le titre de régente ne sasisfaisoit point l'ambition d'*Alexandra*. Elle se fit dé-

clarer reine, et donna la souveraine sacrificature à Hircan, réduisant Aristobule à la condition d'un simple particulier. Elle mourut après un règne de neuf ans, pendant lequel les Pharisiens (secte d'hypocrites parmi les docteurs de la loi) commirent beaucoup de vexations.

HIRCAN II.
ARISTOBULE II.
ANTIPATER.
ANTIGONE.

Hircan II n'eut pas plutôt succédé à sa mère Alexandra, que son frère *Aristobule II* lui fit la guerre, et le contraignit à lui céder la couronne. Hircan garda la souveraine sacrificature, dont, peu d'années après, il fut aussi dépouillé par Aristobule. Antipater, gouverneur de l'Idumée sa patrie, lui persuada d'aller demander du secours à Arétas, roi des Arabes. Ces deux princes unis marchèrent en effet vers Jérusalem, à la tête d'une armée qui fut bientôt grossie par les partisans d'Hircan. Mais ils furent battus par Aristobule, et forcés de se retirer. An du M. 3934. Av. J. C. 70.

Rome étendoit alors sa domination dans toute l'Asie. Pompée étant arrivé en Syrie, passa dans la Judée; et sur quelque mécontentement qu'il reçut d'Aris-

tobule, il s'empara de force de Jérusalem, dont il rasa les murailles; rétablit Hircan dans le pontificat et la royauté; confirma Antipater dans le gouvernement de l'Idumée; rendit tout le pays tributaire des Romains, et emmena Aristobule et ses fils prisonniers à Rome.

Quelques années après, César voulant susciter un ennemi à Pompée, avec lequel il venoit de se brouiller, rendit la liberté à Aristobule, et lui donna deux légions, qui devoient l'aider à remonter sur le trône de Judée. Mais les partisans de Pompée empoisonnèrent Aristobule, et firent couper la tête à son fils Alexandre. Il en restoit un autre, nommé *Antigone*, qui alla trouver en Syrie César revenant victorieux de l'Egypte. Il se plaignit au général romain du sort de son père et de son frère, et accusa en même temps Hircan, et Antipater, son principal ministre, de s'être emparés par violence du pouvoir souverain dans la Judée. Mais ce fut sans succès. César, qui avoit reçu quelques secours d'*Antipater* dans son expédition d'Egypte, donna à celui-ci le gouvernement de la Judée, laissant à Hircan la souveraine sacrificature. Antipater ne jouit pas long-temps de cet honneur. A peine César eut été assassiné à Rome, qu'il fut lui-même

empoisonné, à l'instigation de Malichius, chef d'une faction qui voyoit avec peine l'autorité suprême entre les mains d'un Iduméen, et par conséquent d'un étranger.

Hérode, fils d'Antipater, et gouverneur de la Galilée, ayant fourni quelques troupes au proconsul romain de Syrie, gagna les bonnes graces d'Antoine, alors uni avec Octave pour le partage de l'empire du monde. Il épousa Mariamne, petite-fille du grand-prêtre Hircan; et ce mariage ne fit qu'accroître son ambition, qui se portoit vers le trône de Judée. Mais bientôt après, Orodes I, roi des Parthes, ayant conquis la Syrie, entra dans la Judée, et emmena prisonnier le vieux Hircan, auquel il fit couper les oreilles, après avoir mis à sa place *Antigone*, fils d'Aristobule. Hérode alla aussitôt à Rome implorer le secours d'Antoine et d'Octave, qui le firent nommer roi de Judée par un décret du sénat, en faisant déclarer Antigone ennemi des Romains.

HÉRODE.

L'année où se passèrent ces derniers événemens, n'étoit pas encore écoulée, lorsque Hérode fut de retour en Judée. Il eut les armes à la main pendant deux

An du M. 3964. Av. J. C. 40.

ans; assiégea la ville de Jérusalem, qu'il força au bout de cinq mois; fit prisonnier Antigone, et l'envoya à Antioche, où il eut la tête tranchée par ordre d'Antoine. Quelques années après, le vieux Hircan, mis hors des fers par Phraate IV, successeur d'Orodes au trône des Parthes, retourna à Jérusalem. Hérode lui fit l'injustice de le priver de la souveraine sacrificature, qu'il donna à un prêtre juif, nommé *Hananel*. Mais bientôt il en dépouilla aussi le nouveau pontife, pour en investir Aristobule, frère de sa femme Mariamne; et peu de temps après ayant conçu de la jalousie contre celui-ci, il le fit mourir.

Antoine et Octave, devenus ennemis, se disputoient à cette époque l'empire romain. La bataille navale d'Actium, gagnée par ce dernier, lui en assura la possession. Hérode, qui avoit suivi le parti d'Antoine, alla trouver Octave à Rhodes; parut devant lui dans l'humble posture d'un criminel qui demande sa grace, et posa sa couronne aux pieds du vainqueur, qui eut la générosité de la lui rendre. De retour dans son royaume, il fit mourir Hircan, âgé de quatre-vingts ans, sous le frivole prétexte qu'il avoit écrit au roi des Arabes. Ce fut le dernier des princes asmonéens.

Ce noir attentat commis sur la personne d'un respectable vieillard, dont il avoit épousé la petite-fille, ne fut que le prélude des horribles excès auxquels se porta le barbare Hérode. Possédé de la jalousie la plus mal fondée, il sacrifia à son injuste vengeance Mariamne, sa femme, qu'il avoit aimée avec une passion extrême. Cette mort lui causa des remords si violens, qu'il en devint comme frénétique. Mais la santé qu'il recouvra après sa cruelle maladie, n'adoucit point sa barbarie. Alexandra, sa belle-mère; Costabare, mari de sa sœur Salomé; tous ses amis, tous les grands qui lui donnoient quelque ombrage; les deux enfans mêmes qu'il avoit eus de Mariamne, périrent par les ordres de ce monstre altéré de sang. Il soulagea cependant la misère publique, pendant la famine et la peste qui ravageoient alors la Judée, et ajouta à cette belle action celle de relever le temple de Jérusalem, et d'en faire un édifice magnifique. Mais il la ternit en élevant un temple à Auguste, comme à un dieu, dans la ville de Sébaste, qu'il avoit bâtie en son honneur à la place de Samarie.

C'est ici que commence l'histoire ecclésiastique dans laquelle on verra le peu d'événemens qu'il me reste à raconter de celle des Juifs.

PEUPLE CHRÉTIEN,

OU

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

An du M. 4004. An de J. C. 1. LES temps étoient arrivés où devoit paroître le Messie, le Sauveur du genre humain, tant de fois annoncé par les prophètes. Ce rédempteur des hommes étoit Jésus-Christ, fils éternel de Dieu, et Dieu lui-même, qui daigna s'unir à notre nature, pour nous réconcilier avec son père, en effaçant dans son sang toutes les taches de nos péchés, et en nous donnant, par ses propres mérites, les moyens efficaces de recouvrer le bonheur que nous avoit fait perdre la désobéissance de nos premiers parens. Une vierge, nommée Marie, de la famille royale de David, fut choisie pour devenir la mère de l'homme-Dieu, par l'opération du Saint-Esprit, et elle le mit au monde dans une étable à Béthléem, petite ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. Des bergers des environs, instruits de sa naissance par des anges, s'empressèrent d'aller l'adorer dans son berceau. Des Mages de l'Orient guidés par une étoile

miraculeuse, allèrent aussi lui rendre leurs hommages, en lui offrant des présens. Le divin enfant fut circoncis, et présenté au temple, ainsi que le prescrivoit la loi des Juifs.

Le cruel Hérode, roi de Judée, apprenant la naissance de Jésus, s'imagina, ou se laissa persuader que le nouveau-né devoit un jour s'emparer de sa couronne. Aussitôt le barbare ordonne le massacre de tous les enfans mâles, nés depuis deux ans à Bethléem et dans les environs, afin que celui dont la naissance inquiétoit le tyran, ne pût échapper à la mort. Mais Joseph, époux de Marie, et comme elle du sang du roi David, en ayant été averti par un ange, se retira en Egypte avec la mère et l'enfant.

Hérode ne survécut que très-peu de temps à cette horrible exécution. L'impie mourut rongé de vers, à l'age de soixante-quatorze ans, après en avoir régné plus de quarante. L'empereur Auguste, de l'avis du sénat romain, partagea le royaume de Judée entre les trois fils d'Hérode. *Archélaüs* eut la Judée proprement dite, l'Idumée et la Samarie, avec le titre d'ethnarque; mot qui veut dire *prince*. *Hérode-Antipas* eut la Galilée et la Pérée; et *Philippe* la Trachonite et l'Iturée; tous les deux avec le titre de tétrarque; mot

qui signifie aussi *prince*, mais du second ordre. Dix ans après ce partage, Archélaüs, accusé de malversation par ses propres frères auprès du sénat, fut exilé à Vienne dans la Gaule; et ses états, réduits en provinces romaines, furent gouvernés par des procurateurs que nommoit le sénat.

Cependant Joseph, après la mort d'Hérode, étoit retourné en Judée, et s'étoit fixé dans la petite ville de Nazareth. La sainte famille alloit tous les ans à Jérusalem, pour y célébrer la pâque. Joseph et Marie y menèrent Jésus, alors âgé de douze ans. Il y resta à leur insçu; et ce ne fut qu'en s'en retournant qu'ils s'apperçurent de son absence. Ils rentrèrent dans Jérusalem, pour l'y chercher, et le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, qu'il étonnoit par la sagesse extraordinaire de ses questions. Ils le ramenèrent à Nazareth, où il vécut sous leur dépendance, dans l'obscurité de la retraite jusqu'à l'âge de trente ans.

A cette époque, Jean-Baptiste, son divin précurseur, prêchoit la pénitence, et baptisoit sur les bords du Jourdain. Jésus se présenta pour recevoir le baptême. A peine l'eut-il reçu, que le Saint-Esprit descendit sur lui sous la figure pacifique d'une colombe; et une voix céleste fit entendre ces paroles: *Voici mon fils bien-aimé*,

en qui j'ai mis toutes mes complaisances. De là il fut conduit par le Saint-Esprit dans le désert, où il jeûna durant quarante jours, au bout desquels il voulut être tenté par le démon.

Accompagné des douze apôtres qu'il avoit choisis, Jésus commença sa prédication dans toute la Judée, et y enseigna pendant trois ans sa sainte doctrine, qu'il confirma par des miracles sans nombre, aussi évidens que multipliés. Dans le cours de sa mission, il avoit joint à ses douze apôtres, soixante et douze disciples, qui étoient comme ses précurseurs dans tous les lieux qu'il visitoit. Ce fut dans la seconde année de sa prédication, qu'Hérode *Antipas*, fils et successeur d'Hérode, fit mourir saint Jean-Baptiste, qui lui avoit plusieurs fois reproché la vie scandaleuse qu'il menoit avec Hérodiade, femme de son frère Philippe.

Au temps de la pâque, Jésus entra dans Jérusalem, aux acclamations de tout le peuple, qui jettoit des branches d'arbres et ses propres vêtemens sur son passage. Il prêcha tous les jours dans le temple, fit la dernière pâque avec ses apôtres, leur lava les pieds, et institua le sacrement de l'eucharistie.

Cependant les Pharisiens et les docteurs de la loi, autant jaloux des miracles de

l'homme-Dieu, qu'irrités de sa persévérance à démasquer leur hypocrisie, avoient déjà tenu plusieurs conseils contre lui, et n'avoient que trop réussi à soulever le peuple. Pilate étoit alors gouverneur de la Judée pour les Romains. Anne et Caïphe occupoient ensemble la grande sacrificature, qu'ils exerçoient successivement chacun pendant une année. Jésus, livré aux Juifs, par la trahison de Judas Iscariote, l'un de ses douze apôtres; accusé de blasphème au tribunal du grand-prêtre, parce qu'il se disoit le fils de Dieu; mené chez Pilate, qui le reconnut innocent; renvoyé à Hérode, qui le traita avec dérision; condamné par Pilate même à la plus meurtrière des flagellations; bafoué, couvert d'opprobres par le peuple, qui demandoit à grand cris sa mort; Jésus subit le supplice ignominieux de la croix sur le
An de J. C. 33. Mont-Calvaire. Au moment où il expira, le voile du temple se déchira dans toute sa longueur; la terre trembla; les pierres se fendirent; des morts ressuscitèrent, et d'épaisses ténèbres couvrirent, pendant deux heures, la face de la terre, quoique le soleil ne pût, à cette époque, souffrir aucune éclipse naturelle, puisque l'on étoit dans la pleine lune de notre mois de mars.

Le troisième jour, qui étoit le lendemain de la pâque des Juifs, et le jour

même de celle des chrétiens, Jésus sortit glorieux de son tombeau. Il passa encore quarante jours sur la terre ; se montra plusieurs fois à ses apôtres; conversa avec eux; leur promit de leur envoyer le Saint-Esprit, et leur ordonna d'aller, lorsqu'ils l'auroient reçu, prêcher son évangile à toutes les nations, et de baptiser en son nom tous ceux qui croiroient en lui.

Avant sa mort, Jésus avoit dit à Pierre, l'un de ses apôtres : *Vous êtes Pierre, et je bâtirai mon église sur cette pierre : les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle : je vous donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans les cieux.* Après sa résurrection, il établit de nouveau la primauté de Pierre sur les autres apôtres, dont il devoit être le chef. En lui disant : *Paissez mes agneaux*, figure des simples fidèles; *Paissez mes brebis*, figure des évêques, il le nomma le pasteur commun des pasteurs particuliers de tous les différens troupeaux. Il le constitua, lui et chacun de ses successeurs, son vicaire sur la terre, c'est-à-dire, l'évêque des évêques, l'évêque de l'église universelle, formée par la réunion des églises particulières à celle

dont le successeur de Saint-Pierre est évêque, et qui est le centre de l'unité. Enfin Jésus ayant conduit ses apôtres sur la même montagne des Oliviers, où il avoit été crucifié, les bénit, et s'éleva dans les cieux en leur présence.

Les apôtres s'étant retirés dans le cénacle avec les disciples, Pierre, qui, par sa qualité de chef du collége apostolique, parloit toujours le premier, leur proposa d'élire un apôtre à la place du traître Judas; et le disciple Matthias fut élevé à l'apostolat. Dix jours après l'ascension de Jésus, ils étoient tous assemblés dans le même lieu, pour se préparer à célébrer la fête de la Pentecôte, lorsque ce jour-là même ils entendirent tout-à-coup venir du ciel comme le bruit d'un vent impétueux, dont toute la maison retentit. Un globe enflammé parut sur la tête des apôtres : il se divisa en langues de feu, qui allèrent se reposer sur chacun d'eux; et, dès ce moment, remplis de l'esprit saint, ils reçurent, avec le don des langues et des miracles, toute la plénitude du sacerdoce, tous les droits du caractère épiscopal, toute l'abondance des lumières convenables à des hommes qui devoient éclairer le monde.

La fête de la Pentecôte avoit attiré à Jérusalem une multitude de Juifs, non

seulement de toutes les contrées de la Palestine, mais encore de tous les pays où ils étoient dispersés. Animés de l'esprit divin, les douze apôtres parcourent les rues et les places de cette ville, parlant toutes les langues, et sont entendus de tous ces étrangers. Le bruit d'un prodige si nouveau dans des hommes qu'on savoit être tous Galiléens, et d'ailleurs sans études, sans connoissances, sans génie, attire la foule autour d'eux. Pierre, élevant alors la voix, annonce et prouve la divinité de Jésus crucifié et ressuscité; exhorte fortement les Juifs à la pénitence; en convertit trois mille qui reçoivent aussitôt le baptême; et ce nombre s'augmente tous les jours, à la vue des miracles opérés par les apôtres. Ces premiers fidèles, dont la réunion forma l'église naissante, vendirent aussitôt leurs biens, pour donner des secours à leurs frères indigens; et persévérant dans la doctrine des apôtres, ils communiquèrent avec eux *dans la fraction du pain*, c'est-à-dire, dans la célébration du mystère de l'eucharistie, où le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement présens sous les espèces du pain et du vin.

Quelques jours après sa première prédication, Pierre, accompagné de Jean, guérit, à l'une des portes du temple, un homme âgé de quarante ans, boiteux de

naissance, qui ne pouvoit faire aucun usage de ses jambes, et qu'on portoit tous les jours en cet endroit, pour qu'il y demandât l'aumone. Ce nouveau miracle fut opéré à l'heure même où les Juifs se rendoient au temple pour la prière publique. Saisis d'admiration à la vue du boiteux guéri, dont tous les pas étoient des sauts d'allégresse, et qui tenoit par la main les deux apôtres, ils se portèrent en affluence autour d'eux dans la galerie de Salomon où ils étoient déjà entrés. C'est là que Pierre leur annonçant la résurrection de Jésus-Christ, qu'ils avoient livré et renoncé devant Pilate, en convertit cinq mille. Il n'avoit pas cessé de parler, lorsque les prêtres, les magistrats du temple, et une troupe de Saducéens (secte des docteurs de la loi qui ne croyoient point à la résurrection des corps) arrêtèrent les deux apôtres qu'ils conduisirent en prison. Le lendemain matin, le souverain pontife, les princes du peuple, et les docteurs de la loi assemblés les mirent en liberté, en leur faisant néanmoins défenses de *parler en quelque manière que ce fût et d'enseigner au nom de Jésus.* Pierre et Jean allèrent trouver leurs frères réunis avec les disciples, et leur racontèrent tout ce qui s'étoit passé. Aussitôt *ils élevèrent tous leur voix à Dieu dans l'union*

d'un même esprit; et lorsqu'ils eurent achevé leur prière, le lieu où ils étoient assemblés trembla : ils furent tous remplis du Saint-Esprit; et ils se sentirent animés d'une sainte hardiesse à braver tous les dangers pour annoncer la parole de Dieu.

Les nouveaux convertis imitèrent le généreux exemple des premiers. Ils vendirent leurs possessions, dont ils apportèrent le prix aux pieds des apôtres, pour qu'ils les distribuassent aux fidèles nécessiteux. Tous ceux qui faisoient profession de croire en Jésus-Christ, assidus à la prière, aux sacrifices, et à tous les exercices de la religion, qui se faisoient par le ministère des prêtres dans les divers lieux de leurs assemblées; attentifs à écouter les instructions des apôtres, leurs premiers pasteurs, n'avoient tous qu'un cœur et qu'une âme; et tous les biens étoient communs entre eux; de sorte qu'on ne voyoit ni pauvres ni riches, tous ayant le nécessaire, et tous se retranchant le superflu. Cependant Ananie et Saphire, sa femme, ayant vendu leur héritage, retinrent secrètement une partie du prix qu'ils en avoient reçu, et remirent le reste aux apôtres. Pierre, instruit de cette fraude par une lumière divine, leur reprocha à tous les deux successivement d'avoir menti,

non aux hommes, mais à Dieu ; et dans l'instant même, ils tombèrent morts à ses pieds ; châtiment qui, en répandant la frayeur dans toute l'église, ne fit qu'augmenter la ferveur des fidèles.

A mesure que les apôtres continuoient à prêcher, nonobstant la défense qui leur en avoit été faite, ils multiplioient les miracles dans Jérusalem ; et ils voyoient aussi se multiplier le nombre de leurs prosélytes. On exposoit les malades sur leurs lits dans les rues, dans les places publiques, *afin que Pierre venant à passer, son ombre en couvrît quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent délivrés de leurs infirmités.* On y transportoit aussi des villes voisines *les malades et ceux qui étoient tourmentés par les esprits immondes; et ils étoient tous guéris.* Le grand-prêtre et les membres de son conseil firent arrêter les apôtres, qu'on enferma dans une étroite prison. Mais l'ange du Seigneur leur en ouvrit les portes pendant la nuit, en leur disant d'aller prêcher dans le temple, et d'y annoncer hardiment *toutes les paroles de cette doctrine de vie.*

Dès le point du jour, ils remplirent cette mission avec leur zèle ordinaire ; et ils furent une seconde fois arrêtés par le capitaine des gardes du temple, qui les mena devant le conseil du grand-prêtre,

On vouloit les faire mourir. Mais Gamaliel, un des docteurs de la loi, dit à ses collègues : « Laissez aller ces prisonniers; « car si leur entreprise vient des hommes, « elle sera bientôt dissipée. Si elle vient de « Dieu, vous vous y opposez en vain. » On se borna donc à les faire frapper de verges, et on les renvoya, en leur défendant *de prêcher au nom de Jésus.* Les apôtres sortirent *tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus; et ils ne cessoient tous les jours d'enseigner, et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et dans les maisons.*

Cependant les apôtres, employés à la prédication, ne pouvoient vaquer au temporel pour la subsistance des fidèles et pour la distribution des aumônes. Ils assemblèrent les disciples, et leur proposèrent de choisir parmi eux sept hommes d'une probité reconnue, pleins de sagesse et de l'esprit de Dieu, à qui ils pussent confier ce ministère. Les disciples nommèrent Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, Nicolas Néophyte d'Antioche, et les présentèrent aux apôtres, qui *leur imposèrent les mains en priant.* Ces sept personnes, appellées *diacres*, c'est-à-dire ministres, aidoient

aussi les apôtres dans les fonctions ecclésiastiques, en servant à la table sacrée, et prêchoient l'évangile en certaines occasions.

Etienne, le premier diacre de l'église, en fut le premier martyr. Il faisoit de grands miracles, et confondoit dans la dispute les savans de la synagogue. Les prêtres et les docteurs de la loi subornèrent des méchans, qui l'accusèrent d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu. Il fut condamné à être lapidé; et pendant le supplice, le jeune Saul de Tarse en Cilicie, gardoit les manteaux des témoins, qui, selon la loi, devoient jetter les premières pierres. C'est en ce même temps que l'apôtre Jacques *le mineur*, surnommé *le juste*, fut établi premier evêque de Jérusalem.

La mort d'Etienne ne fit qu'accroître la violence des persécuteurs de l'église, parmi lesquels Saul se montra le plus furieux et le plus acharné. Les apôtres, ne voulant point abandonner leur cher troupeau, restèrent à Jérusalem. Mais ils obligèrent les disciples de se séparer; et ceux-ci se dispersèrent dans la Palestine, dans l'île de Chypre, et jusqu'à Antioche, où ils portèrent la lumière de l'évangile. Un disciple, nommé Ananias, assembla une église à Damas. Le diacre Philippe convertit les Samaritains, et en baptisa plu-

sieurs, entr'autres Simon *le magicien*, que le peuple appelloit *la grande vertu de Dieu*. Pierre et Jean allèrent à Samarie, pour faire recevoir le Saint-Esprit à ces nouveaux baptisés, en leur imposant les mains ; pouvoir réservé aux seuls apôtres, comme il l'est encore aujourd'hui aux évêques, leurs successeurs, qui seuls peuvent donner le sacrement de la confirmation. Simon, ambitieux d'avoir la même puissance, offrit de l'argent aux apôtres, pour qu'ils la lui communiquassent. *Que votre argent*, lui répondit Pierre, *périsse avec vous, puisque vous avez cru que le Saint-Esprit peut s'acquérir avec de l'argent.* C'est de son nom que l'on appelle encore aujourd'hui *simoniaques* ceux qui prétendent, comme lui, acheter à prix d'argent le saint ministère, et les dignités ecclésiastiques.

Le même Philippe convertit et baptisa, sur le chemin de Damas, un Ethiopien, eunuque, surintendant des finances de Candace, reine d'Ethiopie, et qui venoit d'offrir des sacrifices à Dieu dans le temple de Jérusalem. Saul ne respiroit alors que le sang des disciples du Seigneur. Muni des lettres du grand-prêtre, il alloit à Damas pour y persécuter les fidèles, et les amener chargés de chaînes à Jérusa-

lem. Une lumière des plus éclatantes l'éblouit tout-à-coup, et le renverse. Le Seigneur lui parle. Saul, docile à sa voix, entre dans Damas, y est baptisé par le disciple Ananias; et, de persécuteur, il devient un intrépide défenseur de la foi, le docteur et l'apôtre des Gentils, ou idolâtres. Il prêche dans Damas même Jésus, fils de Dieu, et va l'annoncer dans l'Arabie.

Cette conversion miraculeuse d'un des plus grands ennemis des fidèles, leur procura quelques momens de calme. Pierre en profita pour visiter les différentes églises de la Palestine. En passant par Lydde, il guérit Enée, paralytique depuis huit ans; et ce miracle opéra la conversion de tous les habitans, ainsi que de ceux de la ville de Savone, qui en étoit voisine. A Joppé, il ressuscita une femme, nommée *Tabithe;* et un grand nombre d'habitans crurent aussitôt en Jésus-Christ. A Césarée, il baptisa Corneille, centurion romain, avec tous ses parens, et ses plus intimes amis. Ceux-ci furent les premiers idolâtres qui entrèrent dans le sein de l'église.

On croit que vers ce même temps, c'est-à-dire, environ trois ans après la mort de Jésus-Christ, les apôtres se séparèrent pour aller prêcher sa doctrine aux nations éloignées, et qu'avant de sortir de Jérusalem ils composèrent le symbole.

Pierre alla à Antioche, et y fonda une église, dont il fut le premier évêque. L'Apôtre Mathieu écrivit alors son évangile.

Peu d'années après, Pierre laissa le gouvernement de l'église d'Antioche à Evode, son disciple, et alla à Rome, où il établit son siége, qui jusqu'ici a été occupé par une succession non interrompue de papes. Je vais tracer succinctement les événemens les plus remarquables qui se sont passés sous le pontificat de chacun d'eux.

S. PIERRE, 1.er *pape.*

Saul, après avoir annoncé la parole de Dieu en Arabie, avoit été remplir la même mission à Jérusalem, à Césarée, et à Tarse sa patrie. Le disciple Barnabé alla le trouver dans cette dernière ville, et l'amena à Antioche de Syrie, où ils passèrent une année, et firent un grand nombre de conversions. C'est alors que le nom de *chrétiens* fut donné pour la première fois aux disciples de Jésus-Christ, qu'on appelloit auparavant *nazaréens*. Saul et Barnabé ayant été institués apôtres des Gentils par l'imposition des mains, allèrent d'abord en Seleucie, et ensuite dans l'île de Chypre, alors fameuse par les deux villes de Salamine et de Paphos. Dans celle-ci, un faux prophète juif, nommé

An de J. C. 40 ou 42.

Barjésu, et surnommé *Élymas*, voulut s'opposer aux prédications des deux apôtres. Il fut frappé d'aveuglement, en présence du proconsul Sergius *Paulus*, qui, à la vue de ce miracle, embrassa la foi de Jésus-Christ. Depuis cette époque, Saul est toujours nommé *Paul*, du nom du proconsul convertí.

Pierre fit un voyage à Jérusalem, pour célébrer la pâque de l'an 44. Hérode Agrippa, à qui l'empereur Caligula avoit donné les états d'Hérode Antipas, son oncle, avec le titre de roi des Juifs, commençoit alors à persécuter les chrétiens dans cette ville. Après avoir fait trancher la tête à Saint-Jacques *le majeur*, le premier apôtre qui reçut la couronne du martyre, il fit emprisonner Pierre. Mais un ange le délivra la nuit même d'avant le jour où l'on devoit le conduire au supplice. Il retourna à Rome avec Marc son disciple, qui y écrivit son évangile sur ce qu'il avoit appris de Pierre lui-même,

Cependant Paul et Barnabé avoient passé de l'île de Chypre à Antioche de Pisidie, où ils recueillirent de grands fruits de leurs prédications. Ils allèrent ensuite à Icone, à Lystres, où Paul guérit un homme perclus dès sa naissance; visitèrent les églises qu'ils avoient fondées en Asie; repassèrent par Icone, par Antioche de Pi-

sidie, où ils établirent des prêtres; allèrent prêcher la religion de Jésus-Christ à Pergé et à Attale, villes de Pamphilie, et terminèrent leurs courses à Antioche de Syrie. Vers ce même temps, Marc alla porter la lumière de l'évangile en Afrique, à Cyrène et aux environs.

Une contestation sur l'observance de la circoncision, et de toutes les pratiques de la loi de Moïse, s'éleva parmi les Gentils nouvellement convertis. On envoya consulter l'église de Jérusalem, où Pierre se trouvoit alors, l'empereur Claude ayant chassé de Rome les Juifs, à cause des troubles qu'ils y excitoient à l'occasion de la prédication de l'évangile. Les apôtres et les disciples, se réunirent pour examiner cette question. Pierre présida cette assemblée, et y parla le premier, comme il le faisoit par-tout ailleurs. On y décida que les Gentils convertis seroient affranchis du joug des pratiques ordonnées par la loi de Moïse. Cette décision commençoit par ces mots : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous ;* formule qui a été adoptée dans tous les conciles, c'est-à-dire dans toutes les assemblées légitimement convoquées d'évêques et de prêtres de l'église catholique, pour qu'ils y délibèrent sur des matières ecclésiastiques, soit de doctrine, soit de discipline. Paul

An de J. C. 50.

et Barnabé portèrent aux différentes églises le décret de ce premier concile, et engagèrent les fidèles à s'y soumettre.

Les apôtres s'étant séparés, Pierre visita son ancienne église d'Antioche, et retourna à Rome. Marc et Barnabé allèrent en Chypre. Paul, accompagné de son disciple Silas, parcourut la Syrie, la Cilicie, la Lycaonie, la Phrygie, la Macédoine, la Grèce; prêcha à Athènes, au milieu de l'aréopage, Jésus-Christ crucifié, et y convertit, entr'autres personnes, Denys l'aréopagite, qui fut le premier évêque de cette ville. Par-tout où passèrent les apôtres, ils annoncèrent la parole de Dieu; et leurs succès furent couronnés par l'établissement de nouvelles églises. Luc, disciple de Paul, écrivit alors son évangile, pour affermir la vérité contre les histoires suspectes ou fabuleuses de plusieurs faux apôtres.

Au sortir d'Athènes, Paul fut à Corinthe, à Ephèse, à Césarée, à Jérusalem et dans diverses contrées; fit plusieurs autres voyages, pour visiter les églises qu'il avoit fondées, et retourna à Jérusalem. Il y fut arrêté par Lysias, tribun de la cohorte romaine, et conduit devant Félix, gouverneur de la Judée, qui le retint prisonnier pendant deux ans. Marc établissoit alors une église à Alexandrie.

Festus, successeur de Félix, ayant fait paroître Paul devant son tribunal, lui proposa d'aller à Jérusalem pour y être jugé. Mais l'apôtre, instruit que les Juifs avoient fait serment de le tuer en chemin, en appella à l'empereur romain. Il parut devant le roi Agrippa; qui avoit voulu le voir, et fut conduit à Rome. On lui donna la liberté de demeurer où il voudroit, avec le soldat qui le gardoit. Il y passa deux ans entiers à prêcher l'évangile à ceux qui alloient le visiter, et convertit à la fois plusieurs des principaux d'entre les Juifs, à qui il expliqua le sujet de sa détention, et le mystère de Jésus-Christ.

Pendant ce temps-là, saint Jacques *le mineur,* évêque de Jérusalem, souffrit le martyre, par l'ordre du grand-prêtre Ananus, qu'on croit aussi avoir fait mourir l'apôtre saint Mathieu. L'apôtre Siméon fut nommé par ses collègues successeur de saint Jacques. Bientôt Paul ayant été mis en liberté, parcourut l'Italie, repassa en Asie, et retourna à Rome, où il se joignit à Pierre pour continuer ses travaux apostoliques.

La religion de J. C. étoit déjà répandue dans la plus grande partie de l'empire romain. Elle croissoit, elle fructifioit au milieu de presque toutes les nations. Indépendamment des quatre premiers siéges

établis à Rome, (qui devoit être, et qui a été jusqu'ici la capitale du monde chrétien) à Jérusalem, à Antioche de Syrie, et à Alexandrie; il y avoit dans l'Asie mineure sept principales églises, celles d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, et de Laodicée. La religion étendoit de plus en plus ses conquêtes sur les divers peuples de la terre, lorsqu'elle se vit attaquée au-dedans par les hérétiques, et au dehors par les infidèles. Les hérétiques étoient des chrétiens mêmes qui enseignoient des erreurs contraires à la saine doctrine de l'évangile, ou qui se soulevoient contre leurs pasteurs légitimes. Mais vainement ces hérétiques des premiers jours du christianisme, et ceux des siècles suivans se sont efforcés d'altérer ou de corrompre la doctrine de l'église catholique, qui n'est autre que celle de l'évangile. Cette doctrine a été toujours la même, et le sera jusqu'à la fin du monde, parce que, suivant la parole infaillible de Jésus Christ, *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre son église.*

Le premier de ces hérétiques fut *Simon le magicien*, dont j'ai parlé un peu plus haut. Il publia dans Rome ses erreurs tirées des philosophes payens, et y séduisit d'abord le peuple par ses prestiges.

Mais Pierre le confondit, et détruisit sa puissance. *Cerinthe* attaqua la divinité de Jésus-Christ, dans lequel il n'admettoit que la nature humaine. Les apôtres le chassèrent de l'église, comme corrupteur de la doctrine évangélique. Les *Nicolaïtes* autorisoient les mœurs les plus désordonnées, étayant leurs criminelles maximes sur une fausse interprétation de cette expression de *Nicolas*, l'un des sept premiers diacres, *qu'il falloit abuser de sa chair*, voulant dire qu'il falloit la mortifier. Pierre foudroya ces hérétiques dans sa seconde épître. L'apôtre Thadée ou Jude écrivit aussi son épître catholique contre eux.

Nous avons déjà vu l'église naissante persécutée par les Juifs. Elle le fut dans la suite avec bien plus d'acharnement par les infidèles. Le zèle aveugle du peuple pour ses idoles, l'orgueilleuse sagesse des philosophes, le fanatisme furieux des prêtres du paganisme, la politique cruelle et mal entendue des magistrats et des souverains armèrent les bourreaux contre l'église, pour l'éteindre dans le sang de ses propres enfans. Les chrétiens, dit *Bossuet*, furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisoient, tantôt par les ordres des empereurs, et

par la haine des magistrats ; tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat sur les rescrits des princes, ou en leur présence. Alors la persécution étoit plus universelle et plus sanglante ; et ainsi la haine des infidèles, toujours obstinée à perdre l'église, s'excitoit de temps en temps elle-même à de nouvelles fureurs. C'est par ces renouvellemens de violence, que les historiens ecclésiastiques comptent dix persécutions sous les empereurs. Dans de si longues souffrances, ajoute l'illustre évêque de Meaux, les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition. Parmi tous les fidèles, les évêques étoient toujours les plus attaqués. Parmi toutes les églises, celle de Rome fut persécutée avec le plus de violence ; et trente papes confirmèrent par leur sang l'évangile qu'ils annonçoient à toute la terre.

La première de ces persécutions eut lieu sous l'empire de Néron. Ce tyran féroce, ennemi de tout le genre humain, fit mettre le feu dans les différens quartiers de Rome ; pour se tracer une image de l'embrasement de Troie. L'incendie dura six jours ; et le monstre, en habit de théâtre, chantant la prise de Troie, se plut à la considérer d'un lieu élevé. Il fit

accuser de cette action détestable les chrétiens, dont un grand nombre périt dans les plus cruels tourmens. Des auteurs profanes disent qu'on en revêtit plusieurs de peaux de bêtes, et qu'on les attacha pour les faire déchirer par des dogues. Ces peaux, dont quelques-uns étoient couverts, avoient été enduites de poix, de cire, et d'autres matières propres à entretenir le feu qu'on y allumoit; et ces glorieux martyrs de la foi servoient comme de torches pour éclairer pendant la nuit. Le barbare Néron jouit de ce spectacle dans son jardin, où il conduisoit lui-même des chars à la funeste lueur de ces flambeaux animés. Il n'y avoit pas encore d'édit public contre les chrétiens. Néron ne tarda pas à en donner un; et cette sanglante persécution s'étendit dans toutes les provinces de l'empire. A Rome, saint Paul eut la tête tranchée comme citoyen romain, et S. Pierre fut crucifié, après avoir demandé d'être attaché la tête en bas, disant qu'il ne méritoit pas d'être traité comme son divin maître.

S. LIN, 2.e *pape.*

Saint Marc, premier évêque d'Alexandrie mourut martyr. On croit que c'est lui qui avoit établi aux environs de cette ville une société de chrétiens, qui vivoient An de J. C. 66.

dans la prière et dans la méditation, ne mangeant qu'après le coucher du soleil. Quelques-uns pensent que c'étoient des *Thérapeutes* ; Juifs qui menoient une vie solitaire et contemplative, et qui avoient embrassé le christianisme. C'est là, dit-on, l'origine de l'état monastique.

Cependant la nation juive ne cessoit de renouveller ses efforts, pour secouer le joug des Romains. Mais ses fréquentes révoltes amenèrent dans l'espace de quelques années sa destruction totale. Une guerre sanglante et décisive venoit de commencer sous l'empire de Néron. L'historien Joséphe étoit général des Juifs ; et Vespasien, alors consul, commandoit les troupes romaines. Celui-ci se rendit maître d'un grand nombre de villes fortes, qui furent le tombeau de plusieurs milliers de Juifs, et fit prisonnier Joséphe lui-même. Il se préparoit à mettre le siége devant Jérusalem, lorsqu'il fut élevé à l'empire.

Le commandement de l'armée fut laissé à son fils Titus, qui assiégea tout-à-coup cette ville, dans le temps même où la solemnité de la Pâque y avoit attiré une multitude innombrable de Juifs. Cette malheureuse cité se trouva bientôt livrée aux dernières horreurs de la famine. Les assiégés sortoient en armes pendant la nuit, pour aller chercher des herbes à la cam-

pagne. Mais la plupart tomboient entre les mains des Romains, qui les faisoient périr par la croix. On surprit une femme mangeant les membres de son enfant, qu'elle avoit fait rôtir.

Enfin, Titus, après avoir inutilement réitéré aux habitans des propositions de paix, s'ils consentoient à se rendre, força les trois enceintes qui défendoient la ville, dont il s'empara. Elle fut entièrement détruite, et le temple brûlé jusques dans ses fondemens; en sorte qu'*on n'y laissa point pierre sur pierre*, ainsi que l'avoit prédit Jésus Christ lui-même. Onze cent mille Juifs avoient péri par la faim ou par le fer des ennemis. Cent mille furent vendus à l'encan et emmenés en esclavage; et sept cents des plus distingués ornèrent, à la suite de Jean et de Simon leurs chefs, le triomphe de Titus à son entrée dans Rome. Césarée devint la métropole de ce pays. Depuis cette époque, les Juifs sont dispersés sur la surface de la terre, et n'ont jamais été réunis en corps de nation.

Avant que Jérusalem fut assiégée, les chrétiens en étoient sortis avec Simon leur évêque; et ils retournèrent habiter ses ruines, lorsque cette guerre fut terminée. L'apôtre Jean faisoit alors sa résidence à Ephèse. L'apôtre S. Barthelemi souffrit le martyre en Arménie, dans le même temps

que parut l'hérétique *Ebion*, qui soutenoit que Jésus-Christ étoit un pur homme, né par le concours des deux sexes. Après lui, Ménandre, disciple de Simon *le magicien*, publia ses erreurs, prétendant que son baptême étoit la vraie résurrection, et qu'on ne pouvoit entrer dans le ciel, que par son art magique. Ses sectateurs étoient aussi déréglés dans leurs mœurs, que les Nicolaïtes.

S. CLET ou ANACLET, 3.e *pape.*

An de J. C. 78. L'apôtre S. Thadée ou Jude mourut de la mort des martyrs à Beryte, ville de Phénicie. On peut conjecturer que, vers cette même époque, l'apôtre S. Matthias reçut aussi la couronne du martyre en Ethiopie; l'apôtre S. Philippe à Hiéraple, ville de Phrygie, et l'apôtre S. Thomas à Calamine, ville des Indes, d'où son corps fut transporté à Edesse dans la Mésopotamie, où il a été toujours honoré.

Les *Nazaréens*, (nom, qui, après avoir été donné aux premiers chrétiens, devint celui d'une secte particulière) commencèrent à paroître. C'étoient des chrétiens judaïsans, c'est-à-dire, qui vouloient qu'on observât toute la loi de Moïse, et qui cependant honoroient Jésus Christ comme un homme juste et saint, né d'une vierge, selon quelques-uns, et fils de Joseph, selon d'autres.

S. CLÉMENT I, 4.e *pape.*

L'empereur Domitien alluma la seconde persécution contre les chrétiens. L'apôtre S. Jean, qui étoit alors à Rome, fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, près la porte Latine. Il en sortit miraculeusement sain et sauf, et fut exilé dans l'île de Pathmos, où il écrivit son apocalypse. L'apôtre S. André souffrit le martyre, en Achaïe, et S. Denis l'aréopagite à Athènes. La persécution cessa à la mort de Domitien; et S. Jean retourna à Ephèse, où, pour satisfaire le vœu des églises d'Asie, il écrivit son évangile, après avoir ordonné un jeûne public et des prières. Aussitôt que Trajan eut remplacé son père adoptif Nerva sur le trône impérial, il défendit les assemblées; et l'on prit prétexte de cette défense, pour persécuter les chrétiens, dont un très-grand nombre furent martyrisés. En ce même temps, l'apôtre S. Jean mourut à Ephèse, âgé de plus de 90 ans. An de J. C. 91.

S. ÉVARISTE, 5.e *pape.*

L'église vit s'élever dans son sein plusieurs hérésies: celle des *Caïnites*, ainsi nommés, parce qu'ils honoroient Caïn, et regardoient comme saints tous ceux An de J. C. 100.

que l'écriture condamne : celle des *Elcesaïtes*, plus connus sous le nom d'*Ossséens*, sectateurs d'*Elxaï*, qui, entre autres erreurs, soutenoit que, pour se soustraire à la persécution, on pouvoit dissimuler sa foi, et même adorer les idoles, pourvu que le cœur n'y participât point : celle de *Saturnin*, qui, dans un système plein de rêveries, enseignoit que le mariage et la génération étoient une œuvre diabolique : enfin celle de *Basilides*, qui prétendoit que le sauveur ne s'étoit point réellement incarné, et qu'il n'avoit qu'un corps fantastique. Ces hérétiques, et plusieurs autres qui vinrent après eux, se vantant d'avoir des connoissances et des lumières extraordinaires, prirent le nom général de *Gnostiques*, mot qui signifie *savans* ou *illuminés*.

Cependant Pline *le jeune*, proconsul de Bithynie, embarrassé sur la conduite qu'il devoit tenir envers les chrétiens, écrivit à Trajan pour le consulter. « Il « avoue dans sa lettre qu'il ne sait quel « est le crime dont on les accuse, ni pour « lequel on les punit; si c'est précisément « pour le nom de chrétien, ou pour d'au- « tres crimes qui l'accompagnent. Il dit « qu'il en a interrogé plusieurs, et qu'il « n'a rien découvert, sinon qu'ils s'as- « semblent certains jours avant le lever

« du soleil pour chanter des hymnes en « l'honneur de Jésus-Christ qu'ils consi- « dèrent comme Dieu; qu'ils s'engagent « par serment, non de faire quelque cri- « me, mais au contraire de ne commettre « ni vol ni adultère, de ne tromper per- « sonne et de rendre fidélement les dé- « pôts; qu'après cela ils se retirent, et se « rassemblent de suite pour prendre un « repas; ce qu'ils ont cessé de faire, depuis « qu'il a publié l'édit par lequel les assem- « blées sont défendues. »

Trajan répondit à son ministre qu'il ne falloit pas rechercher ceux qui se disoient chrétiens; mais que s'ils étoient dénoncés et convaincus, il falloit les punir. Malgré cette réponse, qui porte, comme on le voit, un certain caractère de modération, l'empereur lui-même commença, peu de temps après, la troisième persécution. En passant par Antioche, il condamna Ignace, évêque de cette ville, et ancien disciple des apôtres, à être conduit à Rome, pour y être dévoré dans le cirque par les bêtes féroces. Le saint évêque, durant son voyage, écrivit à différentes églises ses sept épîtres, dans l'une desquelles on a remarqué ces paroles concernant les *fantastiques*, ou disciples de l'hérésiarque Basilides: *Ils s'abstiennent de l'eucharistie et de la prière, parce*

qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie soit la chair de notre sauveur Jésus-Christ, celle qui a souffert pour nos péchés, celle que par sa bonté le père a ressuscitée. Voilà une preuve bien claire de la croyance des premiers chrétiens sur la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie.

Le martyre de S. Ignace à Rome précéda de très-peu de temps celui de l'apôtre S. Siméon, second évêque de Jérusalem, âgé de plus de cent ans. Il expira sur une croix, après avoir souffert plusieurs tourmens. En lui finirent les temps apostoliques, puisqu'il avoit survécu à tous les disciples de Jésus-Christ. Il y avoit alors soixante-dix ans que l'évangile avoit été prêché aux nations; et l'église étoit établie, non-seulement dans l'Orient où elle avoit pris naissance, c'est-à-dire, dans la Palestine, la Syrie, l'Egypte, l'Asie mineure et la Grèce; mais encore dans l'Occident, c'est-à-dire, en Italie, dans la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, la Germanie, la grande Bretagne, dans les pays mêmes où les armes romaines n'avoient point pénétré. Elle étoit répandue aussi dans l'Arménie, la Perse, les Indes; parmi les peuples les plus barbares, chez les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures,

les Gétules, et dans des îles qui avoient été jusqu'alors inconnues.

S. ALEXANDRE I, 6.e *pape.*

La persécution contre les chrétiens duroit encore. L'empereur Adrien, fils adoptif et successeur de Trajan, la continua. An de J. C. 109.

S. SIXTE I, 7.e *pape.*

Carpocrate, disciple de Ménandre, commença à dogmatiser, soutenant, comme son maître, que Jésus-Christ n'étoit qu'un pur homme. Sa morale tout-à-fait vicieuse lui fit des sectateurs, qui ne se refusoient rien de ce qui peut flatter les sens. Mais la ferveur et le zèle des vrais chrétiens ne se refroidissoient point. Les différentes contrées de l'Italie et la Sardaigne furent arrosées du sang des martyrs. Quadrat, évêque d'Athènes, présenta une apologie des chrétiens à l'empereur Adrien, qui arrêta aussitôt le feu de la persécution. 119.

S. TÉLESPHORE, 8.e *pape.*

Adrien fit rebâtir la ville de Jérusalem sous le nom d'*Ælia Capitolina*. Mais il défendit aux Juifs, sous peine de la vie, d'en approcher. Antonin *le pieux*, son successeur, ne fut pas contraire à la religion 128.

chrétienne. Il y eut cependant des martyrs sous son règne, comme nous ne tarderons pas à en voir la preuve.

S. HYGIN, 9.e *pape.*

Ans de J. C. 139. *Valentin,* venu d'Egypte, publia dans Rome ses rêveries tirées de la philosophie platonicienne, et qui consistoient à faire, des attributs de Dieu, autant d'êtres réels, et par conséquent autant de dieux, sous le nom d'*Eons*. Sa morale étoit aussi corrompue que celle de Carpocrate. On vit à Rome un autre hérésiarque, nommé *Cerdon*, qui admettoit deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; doctrine qui fut dans la suite la base de la funeste hérésie des Manichéens.

S. PIE I, 10.e *pape.*

142. *Marcion* de Synope, ville de Pont, adoptant les erreurs de *Cerdon*, se fit à Rome des sectateurs que l'on appella *Marcionistes*. *Valentin* y fut anathématisé, c'est-à-dire, exclus de la communion de l'église. On y tint aussi un concile, où furent condamnés les *Aloges*, ou ennemis du verbe, disciples de *Théodote* de Bysance, qui, après avoir apostasié, imagina, pour justifier son crime, de nier la divinité de Jésus-Christ, et l'existence du verbe éternel.

L'église étoit alors persécutée par les peuples soulevés contre ses ministres, comme je viens de le dire un peu plus haut; puisque le philosophe Justin, de Naplouse en Palestine, converti à la foi de Jésus-Christ, ne présenta à l'empereur Antonin une apologie des chrétiens, que dans la vue de faire cesser la persécution. Il y réussit : Antonin écrivit aux états d'Asie une lettre dans laquelle il ordonne que *celui qui accusera un homme en justice, seulement parce qu'il est chrétien, sera puni à la place de l'accusé.*

A cette époque, un concile étoit assemblé à Pergame contre les *Colarbasaniens*, disciples de *Colarbase*, qui, à l'hérésie d'une *quaternité*, que son maître *Marc*, de la secte de Valentin, reconnoissoit pour Dieu souverain, joignit la magie, en faisant dépendre de sept astres la vie et la naissance de tous les hommes.

S. ANICET, 11.e *pape.*

Marc Aurèle ayant succédé à son père adoptif Antonin, alluma la quatrième persécution contre les chrétiens. Elle fut très-violente, malgré le caractère doux et modéré, sous lequel cet empereur est connu dans l'histoire. Mais on ne doit pas en être surpris. Il aimoit la philosophie et les phi- An de J. C. 157.

losophes. Or les premiers fidèles n'eurent pas de plus cruels ennemis que ces philosophes, qui voyoient avec dépit leurs fausses vertus, totalement éclipsées par la vie simple et irréprochable des moindres chrétiens. Parmi le grand nombre des martyrs que fit cette persécution dans les diverses provinces de l'empire, on remarque Sainte-Félicité, dame romaine, avec ses sept enfans qu'on fit mourir sous ses yeux, et S. Polycarpe, évêque de Smyrne, ancien disciple de l'apôtre S. Jean. Les fidèles recueillirent avec respect les ossemens du saint pontife, et les déposèrent dans un lieu convenable, à dessein de s'y assembler tous les ans, pour célébrer avec joie la fête du martyr du Seigneur. S. Justin fit paroître à Rome une seconde apologie des chrétiens. Mais la palme du martyre étoit destinée au saint docteur ; et il la reçut avec ses compagnons.

S. SOTER, 12.e *pape.*

An de J. C. 168. Tandis que Meliton, évêque de Sardes, publioit une apologie des chrétiens, adressée à Marc Aurèle, *Montan*, né à Ardaban dans la Mysie, faisoit des disciples, en jouant le prophète avec deux femmes, *Priscilla* et *Maximilla*, qui avoient quitté leur mari, pour se joindre à lui. L'insensé orgueilleux enseignoit que Dieu

étoit descendu en lui par le Saint-Esprit, dont il avoit, dit-il, reçu la plénitude. Il se faisoit donner le nom de *Paraclet*, c'est-à-dire, esprit consolateur, et se piquoit, par le genre de vie austère qu'il prêchoit, d'une plus grande perfection que les apôtres mêmes. Ses prophéties examinées par les évêques d'Asie, et ceux des Gaules, furent déclarées fausses, profanes, impies, et son hérésie réprouvée.

Sur ces entrefaites, l'empereur faisoit la guerre aux Barbares dans la Germanie. L'armée, éprouvant une extrême disette d'eau, étoit près de périr de soif. Une légion, toute composée de chrétiens, obtint par ses prières une pluie des plus abondantes, accompagnée de coups de foudre, et d'une grêle violente qui porta la terreur dans le camp des ennemis. C'est de-là que le nom de *foudroyante* fut donné à cette légion. Marc Aurèle, touché de ce miracle, défendit, sous peine de la vie, de rechercher les chrétiens; et la persécution cessa : mais ce ne fut que pour quelque temps.

S. ELEUTHÈRE, 13.e *pape.*

La persécution se ralluma avec plus de violence, sous le règne de l'empereur Commode, malgré les apologies des chré- An de J. C. 177.

tiens que publièrent Apollinaire, évêque d'Hieraple, et Athénagore, philosophe d'Athènes, nouvellement converti au christianisme. La Gaule fut le pays où il y eut le plus de victimes immolées par les tourmens les plus douloureux. Du nombre de ces généreux confesseurs de la foi, furent, à Lyon, S. Pothin, son premier évêque; à Châlons-sur-Saone, S. Marcel, et à Tournus, S. Valérien.

Hermogène répandoit alors ses erreurs, prétendant que la matière étoit coéternelle à Dieu, qui en avoit formé toutes choses, même l'ame de l'homme. Le savant Tertullien, prêtre de Carthage, combattit victorieusement cet hérésiarque.

S. VICTOR I, 14.e *pape.*

An de J. C. 192. Ce souverain pontife excommunia Théodote de Bysance, dont j'ai déjà parlé. Peu de temps après, il s'éleva une contestation sur le jour de la célébration de la pâque. Les évêques d'Orient, à l'imitation des Juifs, la célébroient le quatorzième jour de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il tombât. L'église romaine prétendoit au contraire qu'il falloit célébrer cette fête de Pâque un dimanche, selon la tradition des apôtres. On tint à ce sujet des conciles dans la Pa-

lestine, à Rome, en Achaïe, dans la province de Pont, et à Lyon. Le pape Victor vouloit excommunier les évêques d'Asie. Mais Irenée, évêque de Lyon, employa son zèle et ses talens à maintenir l'unité dans l'église, en ramenant ce grand pape à des sentimens plus modérés.

Pendant ce temps-là, on commença à persécuter les chrétiens dans Rome même, sans aucun ordre du prince; et bientôt après, le sang des martyrs coula principalement en Afrique sous le proconsul Saturnin. C'est alors que le célèbre Tertullien publia sa belle apologie des chrétiens, chef-d'œuvre d'éloquence et d'érudition.

S. ZÉPHIRIN, 15.e *pape.*

L'empereur Septime Sévère défendit de travailler à convertir les Juifs et les Païens à la religion chrétienne, ce qui donna lieu à la cinquième persécution: ou, pour mieux dire, c'est ce qui la fit continuer avec bien plus de violence qu'elle n'avoit commencé cinq ans auparavant. Il n'y eut presque pas de pays, presque pas d'église, où le paganisme n'exerçât sa fureur sur un grand nombre de disciples de Jésus-Christ. En Afrique, les chrétiens les plus fervens de l'Egypte et de la Thébaïde furent emmenés à Alexandrie, où on les fit mourir par divers

Ab de J. C. 202.

genres de supplices. Les uns étoient attachés à des croix et à des poteaux ; les autres déchirés avec des ongles de fer ; ceux-ci, exposés aux bêtes féroces; ceux-là, plongés peu-à-peu dans l'huile bouillante ou jettés dans le feu. Quelques-uns, traités avec moins de rigueur, tels que Léonide, père d'Origène, et ses compagnons, eurent la tête tranchée. A Lyon, S. Irenée, docteur de l'église, digne successeur de S. Pothin, souffrit, comme lui, un glorieux martyre, avec la plus grande partie des fidèles confiés à ses soins.

Durant le cours de cette sanglante persécution, Origène, disciple de S. Clément, prêtre et catéchiste d'Alexandrie, succéda, dès l'âge de dix-huit ans, à ce grand homme, dans l'important emploi d'instruire les Catéchumènes, et de leur expliquer l'Ecriture-Sainte. On pourroit dire que son école renfermoit autant de saints ou de martyrs que d'élèves. Mais comme elle étoit composée de personnes des deux sexes, l'excès de son zèle le porta à se mutiler, prenant à la lettre ce passage de l'évangile : *Il y en a qui se sont faits eunuques pour le royaume de Dieu.*

En ce même temps, Tertullien, entraîné par sa sévérité naturelle, qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus rigoureux ; séduit par les apparences de

la piété austère de *Proclus*, disciple de Montan, adopta les erreurs, ainsi que les ridicules visions des Montanistes, et composa des ouvrages contre les catholiques. Un tel changement dans un si grand homme n'est pas moins affligeant que surprenant. Mais, comme il le dit lui-même dans son livre *des Prescriptions*, « on « ne doit pas être ébranlé par la chûte des « personnes les plus considérables dans « l'église, d'un évêque, d'un docteur, d'un « martyr même. Nous devons même, non « pas éprouver la foi par les personnes, « mais éprouver les personnes par la foi. »

S. CALLIXTE I, 16.e *pape.*

On attribue à ce souverain pontife l'institution ou la confirmation du jeûne des quatre-temps, qui sont consacrés à Dieu par la pénitence, comme étant les premiers de chaque saison. Ans de J. C. 219.

S. URBAIN I, 17.e *pape.*

Les loix rendues contre les chrétiens n'ayant point été révoquées, il y en eut quelques-uns de condamnés à mort, ou par la cruauté des gouverneurs, ou par la malice des délateurs, ou par des émotions populaires. 222.

S. PONTIEN, 18.e *pape.*

Ans de J. C. 230. Démétrius, patriarche d'Alexandrie, assembla deux conciles, dans lesquels Origène fut dégradé et excommunié, soit à cause de l'excès auquel il s'étoit porté sur lui-même dans sa jeunesse; soit à cause de quelques erreurs dans lesquelles il étoit tombé.

L'empereur Jules Maximin, en publiant un édit contre les évêques et les prêtres, excita la sixième persécution, qui dura pendant les trois années de son règne. Cet édit fut exécuté, en divers endroits, sur ces chefs de la religion chrétienne, et dans quelques-uns, sur tous les fidèles.

S. ANTHÈRE, 19.e *pape.*

236. Le troisième mois de son pontificat fut le terme de sa vie apostolique, couronnée par le martyre.

S. FABIEN, 20.e *pape.*

236. On tint plusieurs conciles: le premier en Asie, contre *Noëtus*, qui prétendoit, comme l'avoit fait avant lui *Proxéas*, que Dieu le père étoit le même que Jésus-Christ qui avoit été crucifié: le second à Lambèse en Afrique, contre *Privat*, évêque de cette ville, qui y fut déposé

comme hérétique, et chargé de plusieurs crimes énormes : le troisième à Philadelphie en Arabie, contre Berille, évêque de Bostra, qui soutenoit que Jésus-Christ n'avoit eu aucune existence propre avant l'Incarnation, et qui prétendoit qu'il n'avoit commencé à être Dieu, qu'en naissant de la Vierge, et même qu'il ne fut Dieu, que parce que le père demeuroit en lui, comme dans les prophètes.

Mais tandis que les hérétiques étoient rejettés du sein de l'église, son digne chef travailloit efficacement à y attirer de nouveaux fidèles. Il envoya dans la Gaule de pieux évêques, qui y fondèrent plusieurs églises ; Saturnin à Toulouse, Gratien à Tours, Trophime à Arles, Paul-Serge à Narbonne, Aphrodise, son compagnon, à Beziers, Denis à Paris, Austremoine à Clermont en Auvergne, Martinal à Limoges, Sanétin à Meaux, et Taurin à Evreux.

Vers ce temps-là mourut Tertullien, homme fameux, dont les grandes lumières et les grandes erreurs laissent cette question bien difficile à décider ; s'il avoit été, par ses ouvrages, aussi utile que nuisible à l'église.

A cette même époque, Origène publia un traité contre Celse, philosophe épicurien, qui avoit composé, sous l'empereur

Adrien, un livre plein d'injures et de calomnies contre la religion chrétienne. Eusèbe, évêque de Césarée, à qui l'on a donné le titre de *père de l'Histoire Ecclésiastique*, et après lui S. Jérôme, ont porté le même jugement sur ce traité. Suivant eux, *tout ce qu'on avoit opposé, et tout ce qu'on opposera jamais au christianisme, se trouve pleinement et d'avance réfuté dans cet excellent ouvrage*. On y voit en effet une réfutation solide des plus fortes objections de Bayle, et de nos incrédules modernes.

Une persécution locale, qui arrosa du sang des chrétiens la ville d'Alexandrie, précéda la septième persécution générale, que Décius alluma par un édit, à son avénement à l'empire. Il donna des ordres, pour que les tourmens fussent longs et cruels; et ces ordres furent exécutés dans toute leur rigueur, sur-tout en Asie et en Afrique. Plusieurs fidèles évitèrent cette persécution par la fuite; entre autres, un jeune homme nommé *Paul*, qui se retira dans les déserts de la basse Thébaïde, où il jetta les premiers fondemens de la vie hérémitique. On compteroit à peine le nombre des martyrs que fit cette violente persécution, quoiqu'il y eût beaucoup de chrétiens qui apostasiè-

rent, en renonçant à la religion de Jésus-Christ. Origène fut cruellement tourmenté, parce qu'on espéroit que sa chûte entraîneroit celle d'un grand nombre de fidèles. Mais il montra la même constance, qu'il avoit inspirée à tant d'illustres martyrs, ses anciens élèves; et son supplice ne fut point achevé.

S. CORNEILLE, 21.e *pape.*
NOVATIEN, 1.er *antipape.*

Aussitôt que Corneille eut été élevé sur le saint siége, *Novatien*, prêtre de l'église romaine, qui ambitionnoit cette dignité suprême, s'étant uni avec *Novat*, prêtre venu de Carthage, publia des calomnies atroces contre le nouveau pontife, et se fit élire lui-même par trois évêques, à la suite d'un grand repas qu'il leur donna. Ce fut là le premier schisme qui divisa l'église romaine; et tel fut le premier antipape. An de J. C. 251.

Cyprien, alors évêque de Carthage, y assembla un concile nombreux, dans lequel furent condamnés Novat et Novatien. On y examina aussi la cause des chrétiens qui avoient apostasié. Il fut réglé : 1.° Que les *libellatiques*, c'est-à-dire, ceux qui n'avoient point sacrifié aux idoles, mais qui avoient acheté des magistrats, des attestations qui témoignoient qu'ils l'avoient

fait, seroient dès-lors réconciliés, s'ils avoient embrassé la pénitence aussitôt après leur faute. 2.° Que ceux qui avoient offert publiquement de l'encens aux idoles, demeureroient en pénitence, et ne seroient réconciliés que dans le cas où ils seroient en danger de mort, pourvu toutefois qu'ils eussent commencé à faire pénitence, avant de tomber malades. 3.° Que les ecclésiastiques, qui avoient idolâtré, seroient reçus, après avoir fait pénitence, mais sans pouvoir remplir aucune fonction sacerdotale. Ces réglemens, appellés depuis *canons pénitentiaux*, furent envoyés au pape Corneille, qui assembla un concile où ils furent confirmés. On y condamna aussi le schisme et l'hérésie de Novatien, qui soutenoit que ceux qui étoient tombés dans l'idolâtrie pendant la persécution, ne devoient pas être admis à la communion de l'église.

S. LUCIUS, 22.e *pape.*

An de J. C. 252. Une peste violente faisoit les plus grands ravages dans plusieurs provinces de l'empire romain. Les habitans de Néocésarée dans le Pont, se convertirent tous, voyant leur évêque chasser ce fléau de tous les endroits où il alloit. C'étoit S. Grégoire, surnommé *Thaumaturge*, à cause du grand nombre de ses miracles. Lorsqu'il

étoit monté sur le siége de cette ville, il n'y avoit trouvé que dix-sept chrétiens.

S. ÉTIENNE I, 23.e *pape.*

Cette même année, mourut le célèbre Origène. Il ne faut pas être bien étonné que peu d'hommes, comme on l'a remarqué, aient été autant admirés et aussi universellement estimés, mais plus vivement attaqués et poursuivis avec plus de chaleur, qu'il ne l'a été pendant sa vie et après sa mort. Nous voyons dans Origène d'un côté, des talens supérieurs, des vertus sublimes, et de l'autre côté de grandes erreurs que contiennent plusieurs de ses ouvrages, sur-tout son livre *des Principes*, où il expose un système tout fondé sur la philosophie de Platon. Cependant, ajoute-t-on, nous pouvons penser avantageusement de lui, puisqu'il ne proposoit ses opinions qu'en doutant, et que d'ailleurs, comme il s'en plaint lui-même, les hérétiques de son temps avoient falsifié ses ouvrages. An de J. C. 253.

Trois conciles tenus à Carthage par l'évêque Cyprien, ayant décidé que le baptême donné par les hérétiques étoit nul, et devoit être réitéré, le pape Etienne rendit un décret contraire à cette décision, qui en effet étoit une erreur,

ainsi que le jugea le concile général de Nicée tenu dans le siècle suivant. Mais Cyprien et ses adhérens conservèrent toujours l'unité de l'église et la communion avec le S. siége de Rome, quoiqu'ils n'eussent pas déféré au décret du pape, parce que ce décret n'étoit pas alors une dernière décision reçue par le consentement unanime de toute l'église; consentement, qui est nécessaire pour former un article de foi, c'est-à-dire, un point de la croyance de chacune des vérités que Dieu a révélées à son église.

L'empereur Valérien excita la huitième persécution contre les chrétiens, à l'instigation de Macrien, son confident, très-adonné à la magie. Du nombre des premiers martyrs furent le pape S. Etienne, et S. Cyprien que l'église regarde comme un de ses docteurs. Quoiqu'il rejettât le baptême donné par les hérétiques, son erreur, dit *Bossuet*, ne nuisit ni à lui ni à l'église. La tradition du S. siége se soutint par sa propre force contre les spécieux raisonnemens, contre l'autorité d'un si grand homme, encore que d'autres grands hommes défendissent la même doctrine.

S. SIXTE II, 24.e *pape.*

An de J. C. 257. Ce pontife fit transporter les corps de saint Pierre et de saint Paul aux cata-

combes, près de la ville de Rome; lieux souterrains où les premiers chrétiens enterroient les martyrs, et où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persécution.

Tandis que *Sabellius* publioit son hérésie contre les trois personnes de la Trinité, qui, suivant lui, n'étoient pas réellement distinguées, le paganisme signaloit par de nouvelles violences sa haine contre les chrétiens. Saint Laurent, diacre de l'église romaine, fut brûlé à petit feu, ayant été étendu sur un gril de fer, sous lequel on avoit mis des charbons ardens. Le nombre des martyrs dans la Gaule, en Espagne, dans toutes les provinces de l'empire, et surtout en Afrique, est à peine concevable. Près de la ville de Lambèse dans la Numidie, on fit ranger, au bord d'un fleuve, sur diverses files, une multitude innombrable de fidèles, afin que les bourreaux allassent de rang en rang leur couper la tête, et qu'on pût ensuite jetter leurs corps dans l'eau. Les historiens disent que ces martyrs étoient en si grand nombre, que si on les avoit tous jettés dans le même endroit du fleuve, ils en auroient arrêté le cours.

S. DENYS, 25.e *pape.*

Après que la paix eut été rendue à l'église, Denys anathématisa l'hérésie de Sa- An de J. C. 259.

bellius dans un concile tenu à Rome. On en assembla trois autres à Antioche, contre *Paul de Samosates*, patriarche de cette ville, et le premier évêque hérétique. Il faisoit de la personne de Jésus-Christ un pur homme, et avoit d'ailleurs de mauvaises mœurs. Le troisième de ces conciles le déposa.

S. FÉLIX I, 26.e *pape.*

Ans de J. C. 269. On rapporte à ce temps la retraite de saint *Antoine*, né de parens nobles à Coma dans la haute Egypte, et premier auteur des communautés monastiques. La neuvième persécution venoit d'être allumée contre les chrétiens par l'empereur Aurélien. Mais il n'y eut pas un bien grand nombre de martyrs, parce que les édits de ce prince n'avoient pas encore été publiés dans les provinces éloignées, lorsqu'il fut tué.

S. EUTHYCIEN, 27.e *pape.*

275. Le fameux *Manès*, nommé plus communément *Manichée*, publia sa pernicieuse doctrine. Il distinguoit, comme plusieurs autres hérésiarques qui l'avoient précédé, deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, et admettoit aussi dans l'homme deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise. La chair étoit, suivant lui, l'ouvrage du

mauvais principe. Par conséquent il falloit empêcher le mariage et la génération. Il attribuoit l'ancienne loi à ce même principe, et prétendoit que tous les prophètes étoient damnés. Il proscrivoit l'aumône, traitoit d'idolâtrie le culte des reliques, et défendoit de croire que Jésus-Christ se fût incarné, et eût véritablement souffert. Ses disciples étoient divisés en deux ordres; les *auditeurs*, qui devoient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage; et les *élus*, qui avoient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire, qui se livroient dans leurs assemblées à toutes les infamies qu'on reproche à cette secte. Manichée fut condamné dans un concile tenu en Mésopotamie.

S. CAIUS, 28.e *pape.*

Quoiqu'il n'y eût pas de nouveaux édits publiés contre les chrétiens, des persécutions particulières, excitées en différentes occasions, en firent mourir un grand nombre. Maximien, collègue de l'empereur Dioclétien, étant dans la Gaule, voulut y anéantir le christianisme, et employer, pour ce dessein, une de ses légions, nommée *Thébéenne*, sans doute parce qu'elle avoit été levée dans la Thébaïde en Egypte. Elle étoit toute composée de chrétiens au nombre de six mille six cents. *Maurice*, An de J. C. 283.

Excupère, *Candide*, officiers qui la commandoient, engagèrent les soldats à ne pas exécuter un pareil ordre. Maximien, irrité de ce refus, fit environner cette légion par toutes ses troupes, qui en firent un massacre général, sans qu'il en échappât un seul homme. C'est dans cette même persécution que saint Denis, premier évêque de Paris, reçut la couronne du martyre avec saint Rustique, prêtre, et saint Eleuthère, diacre, ses compagnons.

S. MARCELLIN, 29.e *pape.*

An de J. C. 296. Une persécution générale fut ordonnée par un édit de l'empereur Dioclétien : elle fut la dixième, et l'une des plus sanglantes. Cet édit portoit que les églises seroient rasées, et les livres des chrétiens brûlés; qu'ils seroient eux-mêmes exclus de toutes charges et de toutes dignités; qu'ils ne pourroient avoir action contre personne, pas même pour se plaindre des vexations qu'on pourroit exercer contre eux dans leurs personnes ou dans leurs biens. On publia un second édit, pour les obliger de sacrifier aux idoles; et ceux qui refusèrent de le faire, périrent dans les plus cruels tourmens. On les brûloit par troupes; on en chargeoit des barques que l'on faisoit enfoncer dans l'eau. Il n'est point

de genre de supplices qu'on n'inventât, soit pour rendre leur mort plus douloureuse, soit pour offenser la pudeur des vierges chrétiennes que l'on immoloit. Toutes les différentes contrées de l'Asie, toutes celles de l'Afrique, et la plus grande partie de l'Europe furent le théâtre de ces sanglantes exécutions.

Ce fut vers ce temps-là qu'aux environs du lieu ou saint Antoine avoit fixé sa retraite, commencèrent à s'établir plusieurs monastères, qui furent le berceau de tant d'autres, dont les montagnes et les déserts ne tardèrent pas à être peuplés.

S. MARCEL, 30.e *pape.*

Le feu de la persécution n'étoit pas encore éteint; et ce souverain pontife en fut, comme l'avoient été tous ses prédécesseurs, la glorieuse victime. Ans de J. C. 308.

S. EUSÈBE, 31.e *pape.*

L'église commençoit à jouir de la paix, lorsqu'elle perdit son digne chef dans le cinquième mois de son pontificat. 310.

S. MELCHIADE ou MILTIADE, 32.e *pape.*

Plusieurs évêques d'Afrique s'étant assemblés à Carthage pour l'ordination de Cécilien, élu évêque de cette ville, *Do-* 311.

nat, évêque de Case-Noire, ville de Numidie, en réunit plusieurs autres, qui ordonnèrent pour évêque de Carthage un prêtre nommé *Majorin*; ce qui occasionna un schisme dans cette église.

L'empereur Constantin étoit alors en guerre avec Maxence, qui s'étoit fait donner, par les soldats d'Italie, le sceptre impérial. En marchant contre le tyran, il vit dans les airs, ainsi que toute son armée, une croix lumineuse, portant cette inscription: *Par ce signe tu vaincras.* Jésus-Christ lui apparut la nuit suivante; et le lendemain l'empereur fit orner du signe de la croix l'enseigne romaine, qu'on nommoit *labarum*. Vainqueur de Maxence, il mit cet étendart de la croix en trophée au milieu de Rome, et embrassa le christianisme. On assembla par son ordre dans cette ville un concile, pour juger la cause de Cécilien, évêque de Carthage, contre Majorin, évêque schismatique. Cécilien fut conservé dans tous ses droits; et Donat, qui s'étoit porté son accusateur, fut condamné. Mais pour le bien de la paix, on laissa aux évêques ordonnés par Majorin, le choix de demeurer dans leurs siéges, en renonçant au schisme.

On rapporte à cette époque la conversion de saint Pacome, né dans la Thébaïde, et regardé comme celui qui a donné

la forme entière à la vie cénobitique, par une règle qu'il fut le premier à instituer.

S. SYLVESTRE, 33.e *pape.*

Arius, prêtre d'Alexandrie, avoit déjà commencé à publier son hérésie. Il prétendoit que le fils de Dieu étoit une créature tirée du néant, et capable de vertu et de vice par son libre arbitre; qu'il n'étoit pas vrai Dieu, mais qu'il l'étoit par participation, comme tous les autres à qui l'on donne le nom de Dieu. En avouant qu'il existoit avant tous les siècles, il soutenoit qu'il n'étoit point coéternel à Dieu, et qu'il avoit commencé à exister. Ans de J. C. 314.

Cet hérésiarque fut d'abord excommunié par son évêque. Mais comme on voyoit ses sectateurs se multiplier de jour en jour, et répandre par-tout sa pernicieuse doctrine, on convoqua à Nicée, en Bithynie, un concile, qui fut le premier œcuménique ou général, c'est-à-dire, de toute l'église représentée par le plus grand nombre des évêques. Le pape Sylvestre n'ayant pu s'y rendre, le célèbre Osius, évêque de Cordoue, l'un de ses deux légats, y présida. Le dogme impie d'Arius 325.
y fut condamné, et l'on y dressa le symbole, où il est dit que Jésus-Christ, fils unique de Dieu, est *consubstantiel* au père. Cet hérétique, et deux évêques seu-

lement, nommés *Secundus* et *Théonat*, ayant refusé de se signer, furent exilés et déposés.

Il fut aussi décidé, dans ce concile, que toutes les églises d'Asie se conformeroient à l'usage de célébrer la pâque le dimanche d'après le 14 de la lune de mars, comme on l'avoit toujours fait à Rome et dans tout l'Occident. Constantin avoit pris sa séance dans cette assemblée, et en reçut les décisions comme un oracle du ciel. On a remarqué qu'il s'y trouva un évêque des Goths, peuples originaires de la Scandinavie, qui avoient passé en Allemagne, et qui, dès la fin du siècle précédent, avoient reçu l'évangile.

Cette même année mourut Lactance, orateur et défenseur de l'église, et qui, par l'élégance et la pureté de son style, mérita d'être appellé *Le Cicéron chrétien*. Constantin, connoissant ses vertus et ses grands talens, lui avoit confié l'éducation de son fils Crispe.

Ce premier empereur chrétien ne se borna point à défendre par des édits de sacrifier aux idoles, et à exhorter tous ses sujets à quitter l'idolâtrie. Il fit démolir un grand nombre de temples, et bâtir plusieurs églises, qu'il dota très-richement. La terre sainte en vit trois s'élever en même temps; une à Béthléem dans l'endroit

droit même où Jésus-Christ étoit né; une autre au lieu de sa sépulture, et une troisième sur la montagne honorée par son ascension. Sainte-Hélène, mère de l'empereur, se chargea du soin de faire bâtir celle du Saint-Sépulcre; et lorsqu'elle fit creuser dans cet endroit, on y trouva la vraie croix du sauveur, si féconde en miracles. Autour de cette église, s'éleva une nouvelle ville, qui prit l'ancien nom de Jérusalem, au lieu de celui d'Ælia donné par l'empereur Adrien.

C'est vers ce temps-là que la religion chrétienne faisoit de grands progrès dans l'Abyssinie, par les prédications de Frumence, qu'Athanase, alors patriarche d'Alexandrie, y avoit envoyé en qualité d'évêque. Les deux rois des Axumites ou Auxumites (aujourd'hui Abyssins) furent du nombre des païens convertis.

Cependant Constantin, à la persuasion d'un prêtre arien, qui lui avoit été donné comme un homme de confiance par sa sœur Constantia, eut la foiblesse de rappeller Arius, et les deux autres évêques condamnés. Cet hérétique lui présenta une profession de foi qui paroissoit orthodoxe, et demanda à être reçu dans l'église. Mais le patriarche Athanase se montra un intrépide défenseur de la foi, en refusant de le recevoir. L'empereur malheureusement

séduit par les Ariens, qui ne savoient que trop bien l'art de cacher leurs erreurs, se laissa prévenir contre le vertueux prélat, qui, dans un concile tenu à Tyr, fut déposé, et presqu'aussitôt exilé.

S. MARC, 34.e *pape.*

Ans de J. C. 336. Constantin avoit transféré le siége de l'empire romain à Bysance, qui dès lors avoit pris le nom de Constantinople. Arius y mourut subitement dans les latrines publiques, la veille du jour où ses sectateurs devoient le faire entrer dans l'église, malgré l'opposition de l'évêque de cette ville. Mais sa mort n'abattit point son parti, malheureusement trop soutenu à la cour de l'empereur, et dans l'église même.

S. JULES I, 35.e *pape.*

337. L'illustre Athanase, au retour duquel Constantin avoit consenti peu de temps avant sa mort, fut rétabli sur son siége d'Alexandrie, et ensuite justifié dans un concile tenu à Rome. Constantin *le jeune*, l'un des trois fils et successeurs du grand Constantin, venoit de mourir; et l'empire étoit alors partagé entre ses deux frères, Constance, protecteur des Ariens, et Constant, défenseur de la foi de Nicée. Le premier assembla à Antioche un concile, où il se trouva, et où

ces sectaires dressèrent une formule de foi, qui ne contenoit point les termes de *consubstantiel* ni de *substance*.

Bientôt après, les deux empereurs, à la prière du pape Jules, convoquèrent un concile général à Sardique en Illyrie. Mais une division y éclata entre les évêques d'Orient et ceux d'Occident. Les Orientaux se retirèrent, et les Occidentaux y prononcèrent des décrets, qui n'apportèrent que de légers remèdes au mal, sans pouvoir en tarir la source. Athanase y fut de nouveau déclaré innocent des crimes que lui imputoit la calomnie. Mais ce grand homme ne fut pas moins persécuté par ceux qui avoient juré sa perte.

Constance devenu, quelque temps après, seul empereur par la mort de Constant, assembla à Sirmium un autre concile, qui souscrivit une formule de foi, dans laquelle on évita d'employer le mot *consubstantiel*.

LIBÈRE, 36.e *pape*.
FÉLIX, 2.e *antipape*.

L'empereur Constance excité de nouveau par les Ariens, qu'il favorisoit plus que jamais, convoqua d'abord un concile à Arles, et ensuite un autre à Milan, où il fit usage de toute sa puissance pour accréditer l'hérésie, et pour faire souscrire les évêques catholiques à la condamnation

An de J. C. 352.

d'Athanase. Ceux qui ne voulurent pas y adhérer, subirent la peine du bannissement; et de ce nombre fut le pape Libère. Les Ariens, réputant le siége de l'église vacant, y élevèrent *Félix*, archidiacre, en même temps qu'ils placèrent à main armée sur celui d'Alexandrie Georges, homme sans connoissances, et diffamé par une banqueroute. Dès-lors, toute l'église fut remplie de troubles et de confusion. Les évêques catholiques furent chassés de leurs siéges; les fidèles, jusqu'aux enfans mêmes, persécutés; les vierges déshonorées, et les églises abattues ou profanées. On se porta jusqu'à refuser la sépulture à ceux qui mouroient, sans avoir souscrit à la condamnation d'Athanase, et aux erreurs d'Arius.

Un second concile fut tenu à Sirmium. Les Ariens y dressèrent une autre formule dans laquelle, retranchant les mots *consubstantiel* et *semblable en substance*, ils n'employoient que des expressions qui tendoient à faire le fils de Dieu d'une nature différente de celle du père, et même passible. On força, par les moyens les plus violens, les évêques catholiques à adopter cette profession de foi. Les tourmens firent succomber le grand Osius. La constance du pape Libère céda aussi aux ennuis d'un rigoureux exil. Il

consentit à la condamnation d'Athanase, et signa, non la formule de ce concile, mais celle du premier de Sirmium, laquelle avoit été dressée avec beaucoup d'art par les Ariens. Dans un concile tenu à Ancyre l'année suivante, on lui fit approuver un écrit qui rejettoit le mot *consubstantiel*. Mais il protesta en même-temps qu'il excommunioit ceux qui disoient que le fils n'étoit pas semblable au père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit alors de retourner à Rome, où il fut bien reçu par le peuple, qui l'aimoit, et qui chassa par deux fois l'antipape Félix.

Pendant ce temps-là, Basile, après avoir quitté la chaire de rhétorique de Césarée, pour se consacrer entièrement à Dieu, fondoit dans le Pont et dans la Cappadoce divers monastères, en leur donnant une règle, qui dans la suite fut adoptée par tous les moines grecs.

Les disputes concernant l'arianisme s'échauffant de plus en plus, on assembla un nouveau concile à Rimini. Ce concile, si ferme d'abord, en persistant dans la foi de Nicée, fléchit à la fin par surprise et par violence, en signant une formule de foi semblable à celle du second concile de Sirmium. Rien, suivant *Bossuet*, ne se faisoit dans les formes : l'autorité de l'em-

pereur étoit la seule loi. Mais les Ariens, qui faisoient tout par elle, ne pouvoient s'accorder entr'eux, et changeoient tous les jours leur symbole. La foi de Nicée subsista : Athanase, et Hilaire, évêque de Poitiers, ses principaux défenseurs, se rendirent célèbres par toute la terre. Le pape Libère, revenu à de meilleurs sentimens, rejetta aussi la confession de foi souscrite par ce concile.

Tandis que l'arianisme déchiroit ainsi l'église, une multitude de chrétiens mouroient pour la foi dans la Perse, sous le règne du barbare Sapor II. Une longue et cruelle persécution y fit tant de martyrs, qu'on n'en a jamais pu savoir le nombre. En ce même temps, les évêques de la Gaule assemblèrent à Paris un concile, le premier qui se soit tenu dans cette ville. On y révoqua tout ce qui avoit été fait par surprise ou par ignorance touchant le mot *consubstantiel*.

L'empereur Julien, surnommé l'apostat, parce qu'il avoit quitté la christianisme, résolut de l'anéantir, et employa, dans ce dessein, un nouveau genre de persécution. Il affecta d'abord beaucoup de douceur, et rappella Athanase, ainsi que les autres évêques exilés. Mais il entretint les divisions de l'église; exclut les chrétiens des charges publiques; leur défendit

même d'enseigner les belles-lettres, sachant les grands avantages qu'ils tiroient des livres profanes pour combattre leurs adversaires; rétablit dans tout l'empire le culte des faux dieux, et s'efforça d'engager, par son exemple et par ses exhortations, les magistrats et le peuple à embrasser le paganisme. Enfin, sans avoir ordonnné par aucun édit de persécuter les chrétiens, il toléra toutes les violences qu'on exerça contre eux, et qui firent beaucoup de martyrs dans la plupart des provinces. Pour convaincre de faux les prédictions de Jésus-Christ et du prophète Daniel, il entreprit de faire rebâtir le temple de Jérusalem. Mais lors même qu'on en creusoit les fondemens, il sortit de la terre des tourbillons de flamme qui consumèrent les ouvriers et l'ouvrage commencé. Ce fait est constaté par *Ammien-Marcellin*, historien païen très-estimé, et par un grand nombre de témoins authentiques.

La paix fut rendue à l'eglise par Jovien, qui, ayant été élevé à l'empire, ne voulut recevoir la pourpre, qu'après que tous ses soldats lui eurent protesté qu'ils étoient chrétiens. Il fit fermer les temples des idoles, et défendit leurs sacrifices. Sous son règne, mourut saintement le pape Libère, qui depuis long-temps avoit pleuré

sa faute, et sa foiblesse à condamner Athanase, à qui il en avoit même témoigné son repentir. Presque tous les S. S. pères le qualifient de *bienheureux*.

S. DAMASE. 37.e *pape.*
URSICIN, 3.e *antipape.*

An de J. C. 367. L'élection de *Damase* fut traversée par le prêtre *Ursicin*, que des factieux ordonnèrent pape. Mais, peu de temps après, l'empereur Valentinien le condamna au bannissement avec les principaux chefs de son parti. Les premiers soins du pape Damase furent d'assembler à Rome contre les Ariens un concile, où l'on adopta le terme d'*hypostase*, pour exprimer les personnes de la Trinité. Valentinien protégeoit la foi de Nicée en Occident, tandis que son frère Valens, qu'il s'étoit donné pour collègue, la persécutoit en Orient. Plusieurs ecclésiastiques y souffrirent le martyre par les violences des Ariens. Mais ils ne purent gagner ni abattre Basile, qui venoit d'être élevé sur le siége de Césarée, et qui fut le principal défenseur de la foi catholique.

Alors brilloit dans la Gaule, sur le siége de Tours, saint Martin, qui remplit l'univers du bruit de sa sainteté et de ses miracles durant sa vie et après sa mort. Mais la religion perdit un de ses plus di-

gnes ministres dans saint Athanase, le premier des quatre grands docteurs de l'église grecque, et le modèle des plus saints prélats. Pierre avoit été désigné son successeur au siége d'Alexandrie. Les Ariens ayant mis à sa place Lucius, un des chefs de leur secte, la persécution recommença avec plus de violence dans cette ville, et s'étendit jusques dans toute l'Egypte.

Pendant ce temps-là les catholiques virent avec joie le vertueux et savant Ambroise élevé sur le siége de Milan, et la lumière de l'évangile portée chez les Arabes. Mais d'un autre côté, Ulphilas, évêque des Goths, pour obtenir de Valens la permission de s'établir avec ces peuples dans la Thrace, embrassa l'arianisme; et la mort enleva saint Basile, le second des quatre grand docteurs de l'église grecque.

L'empereur Gratien, et le grand Théodose qu'il s'associa, publièrent la loi célèbre qui ordonnoit que tous les peuples adopteroient la religion enseignée aux Romains par l'apôtre saint Pierre, et suivie par le pape Damase; que ceux-là seuls qui la professeroient, porteroient le nom de catholiques, et tous les autres, celui d'hérétiques.

Théodose convoqua à Constantinople un concile de tout l'Orient, qui acheva de

An de J. C. 381.

détruire l'hérésie d'Arius. Les erreurs d'*Apollinaire*, qui prétendoit que le fils de Dieu, en s'incarnant, n'avoit pris que le corps humain, et celles de *Macédonius*, qui nioit la divinité du Saint-Esprit, y furent aussi condamnées. On ajouta au symbole de Nicée ce que nous y lisons sur cette troisième personne de la Sainte-Trinité. Grégoire, natif de Nazianze en Cappadoce, évêque de Constantinople, présida dans ce concile, qui, par l'adhésion de tous les évêques d'Occident aux décrets qui y furent rendus, est regardé comme le second concile général.

S. SIRICE, 38.e *pape.*

An de J. C. 384. Le célèbre Jérôme, prêtre ordonné à Antioche, et que le pape saint Damase avoit appellé auprès de lui, pour le charger de corriger le nouveau Testament latin sur le grec, se retira dans la Palestine, où il fit bâtir des monastères et des hôpitaux. On assembla, soit dans la Gaule, soit en Espagne, plusieurs conciles, où fut condamné *Priscilien*, qui faisoit un mélange odieux des erreurs des Manichéens, et de celles des fantastiques ou disciples de Basilides. Ambroise continuoit alors à Milan ses travaux en faveur de la foi orthodoxe, qu'il défendoit avec une fermeté vraiment apostolique. Il résista à l'empéra-

trice Justine, veuve de Valentinien, dans une circonstance où cette princesse, protectrice déclarée des Ariens, prétendoit que cette secte devoit avoir au moins une église à Milan. Il eut aussi le saint courage de refuser l'entrée de l'église à Théodose lui-même, qui, dans un excès de colère, avoit fait passer au fil de l'épée sept mille habitans de Thessalonique, à cause d'une violente sédition qui s'étoit élevée dans cette ville. Le vertueux empereur ne crut pas avilir le rang suprême, en se soumettant à la pénitence publique, pour recevoir l'absolution des mains du saint évêque.

En ce même temps on condamna à Rome, et puis à Milan, l'hérétique *Jovinien*, qui, entr'autres erreurs, prétendant que le jeûne n'avoit aucun mérite, et que la virginité n'étoit pas préférable à l'état du mariage, se livroit aux excès sensuels qu'il prêchoit. L'église perdit alors saint Grégoire de Nazianze, surnommé *le théologien*, comme par excellence, et le troisième des quatre grands docteurs de l'église grecque. Quelques années après, mourut aussi saint Ambroise, le premier des quatre grands docteurs de l'église latine. Il avoit baptisé à Milan le célèbre Augustin de Tagaste en Afrique, et l'avoit vu élevé sur le siége épiscopal d'Hip-

pone. L'empereur Théodose avoit précédé saint Ambroise au tombeau, après avoir partagé l'empire entre ses deux enfans. Arcadius eut l'Orient, dont le siége étoit à Constantinople, et Honorius, l'Occident, dont Rome étoit la capitale.

S. ANASTASE, 39.e *pape.*

An de J. C. 398. Les décisions d'un concile tenu à Tolède pour des réglemens de discipline ecclésiastique, nous offrent le premier monument historique, où le chef de l'église est nommé simplement *le pape*, comme par excellence; nom qui signifie *père*, et qui étoit alors commun à tous les évêques. *Rufin*, prêtre d'Aquilée, ayant fait une version latine de tous les ouvrages d'Origène, fut condamné par le pape Anastase. Cette version brouilla l'auteur avec S. Jérôme, son ancien ami.

Jean, prêtre d'Antioche, et surnommé *Chrysostôme*, c'est-à-dire, *bouche d'or*, venoit d'être fait patriarche de Constantinople. A la prière des bons ecclésiastiques d'Ephèse, et des évêques voisins, il présida à un concile qu'on tint dans cette ville, pour déposer six simoniaques, et pour établir une réforme parmi le clergé. Mais l'activité de son zèle à poursuivre cette salutaire entreprise, lui attira le ressentiment des mauvais prêtres,

et sur-tout de Théophile, patriarche d'Alexandrie, dont la haine ne tarda malheureusement pas à lui être bien funeste.

S. INNOCENT I, 40.e *pape.*

Arcadius et Honorius avoient détruit les restes de l'idolâtrie, chacun dans son empire. Mais le premier eut la coupable foiblesse de persécuter Jean-Chrysostôme, à la sollicitation de l'impératrice Eudoxie, offensée d'un discours, où le saint évêque avoit vivement censuré les mœurs des femmes de la cour. Théophile d'ailleurs ne cessoit d'aigrir le cœur de cette princesse, et devint le ministre de ses violences. Il assembla au bourg du Chêne, près de la ville de Calcédoine, un concile, qui, sur des crimes imaginaires, déposa le respectable prélat, et le condamna à l'exil. Mais l'impératrice, épouvantée par un tremblement de terre qui arriva la nuit même, le fit rappeller. An de J. C. 402.

Chrysostôme reprit ses fonctions, qu'il n'exerça pas long-temps. Un nouvel orage éclata sur lui, parce qu'il n'avoit pas voulu souffrir quelques cérémonies païennes à la vue de son église. Il fut envoyé en exil à Cucuse en Arménie, où il convertit beaucoup d'infidèles. Ses ennemis, toujours acharnés à sa perte, obtinrent un

nouvel ordre pour le faire conduire à Pytionte, lieu désert sur le bord du Pont-Euxin. Mais les fatigues de ce voyage terminèrent ses jours à Comane dans le Pont. Ce saint évêque, dont les ouvrages sont le plus beau modèle de l'éloquence chrétienne, est, suivant l'ordre des temps, le dernier des quatre grands docteurs de l'église grecque.

Peu de temps après, Alarice, roi des Goths, assiégea Rome pour la troisième fois, la força, la pilla, et détruisit beaucoup d'édifices, n'épargnant que les églises et les vases sacrés.

Pendant qu'Augustin, d'un côté combattoit victorieusement par ses écrits les Manichéens, et ramenoit à la foi de l'église Félix, un des chefs les plus célèbres de cette secte, et que de l'autre il confondoit les Donatistes dans les conférences tenues entre les orthodoxes et les hérétiques, qui ne laissèrent presque plus de disciples après eux ; pendant ce temps-là, dis-je, *Pélage*, moine anglais, publioit dans Rome même ses erreurs, aidé de *Célestius*, moine comme lui, et tous deux revêtus des spécieux dehors de la vertu, mais cachant sous ces belles apparences la finesse et la ruse du serpent. On rapporte l'hérésie de Pélage à ces principaux chefs : *Que l'homme peut*

opérer son salut par les seules forces du libre arbitre, et sans le secours de la grace; qu'il peut de lui-même parvenir à un état de perfection, dans lequel il ne soit plus sujet aux passions ni au péché; que la grace est donnée à proportion qu'on l'a méritée; qu'il n'y a point de péché originel, et que les enfans qui meurent sans baptême, ne sont point damnés.

Célestius alla prêcher ces erreurs en Afrique, et Pélage en Orient. Elles furent dénoncées et condamnées dans le concile de Diospolis en Palestine. Pélage y fut néanmoins absous, parce qu'il trompa le concile, en réprouvant lui-même sa propre doctrine. Mais peu de temps après, son hérésie fut de nouveau condamnée dans le concile de Carthage et dans celui de Milève en Numidie; et cette condamnation fut confirmée par le pape Innocent.

S. ZOZIME, 41.e *pape.*

Pélage avoit dressé une confession de foi, où il déguisoit et cachoit le venin de ses opinions erronnées. Zozime, à qui il l'adressa, n'en découvrit pas d'abord le poison. Il écrivit même en faveur de l'hérésiarque aux évêques d'Afrique. Mais ceux-ci tinrent un nouveau concile, où An de J. C. 417.

brilla Augustin, le docteur de la grace, et renouvellèrent la condamnation des erreurs de Pélage. Le souverain pontife reconnut alors qu'il avoit été surpris, et anathématisa cette hérésie dans le même sens que l'avoit fait son prédécesseur. L'empereur Honorius, instruit de ces différens anathêmes, condamna au bannissement Pélage et Célestius.

S. BONIFACE I, 42.e *pape.* *EULALIUS*, 4.e *antipape.*

An de J. C. 418. Une cabale opposa à l'élection de *Boniface*, l'archidiacre *Eulalius*. Mais, sur les représentations du clergé, l'empereur Honorius le fit chasser comme un intrus. L'année suivante, la mort enleva S. Jérôme, le second des quatre grands docteurs de l'église latine, et celui qui a eu le plus d'érudition, sachant parfaitement le grec, l'hébreu. Il avoit appris cette dernière langue, dans la vue de faire une version latine de l'écriture sur l'original hébreu; version que l'église latine a adoptée, et déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*.

Peu de temps après, la persécution contre les chrétiens se ralluma chez les Perses, sous le règne d'Isdegerde, et continua sous Vararane, son successeur. Elle dura trente ans, et fit une multitude de martyrs.

S. CÉLESTIN I, 43.e *pape.*

Aux Pélagiens avoient succédé ceux qu'on appelle *Semi-Pélagiens*, parce qu'ils n'admettoient qu'une partie des erreurs de Pélage, et rejettoient l'autre. Augustin, secondé de Prosper, qui s'étoit formé à son école, leur ferma la bouche; et ils ne furent pas plus ménagés dans les conciles que ne l'avoient été les Pélagiens mêmes. An de J. C. 422.

Immédiatement après ces hérétiques, il s'en éleva un autre, plus dangereux par son rang, son éloquence, et le nombre des partisans qu'il se fit en Orient. C'étoit Nestorius, patriarche de Constantinople, qui, entre autres erreurs, soutenoit que la vierge Marie ne devoit point être appellée *mère de Dieu.* Plusieurs grands évêques, et particulièrement Cyrille, patriarche d'Alexandrie, écrivirent avec force contre cette hérésie. Elle fut condamnée dans un premier concile tenu à Rome par le pape Célestin, et dans un second que Cyrille assembla à Alexandrie. On en convoqua ensuite à Ephèse, par l'ordre de l'empereur Théodose II, un autre qui fut le troisième concile général, et où Cyrille présida pour le pape. La sainte Vierge y fut déclarée mère de Dieu, et le patriarche Nestorius déposé. 431.

On y renouvella aussi la condamnation de Pélage. S. Augustin, le troisième des quatre grands docteurs de l'église, étoit mort un an avant l'assemblée de ce concile.

Pendant ce temps-là, les Vandales, devenus maîtres de l'Afrique sous leur roi Genserie, y rétablissoient l'arianisme, et persécutoient cruellement les catholiques. Jean-Cassien fondoit alors à Marseille plusieurs monastères d'hommes et de filles, et leur donnoit une règle. La célèbre abbaye de S. Victor de cette ville le reconnoît pour son fondateur.

S. SIXTE III, 44.e *pape.*

An de J. C. 432. Quelques troubles divisoient encore l'église en Orient au sujet de l'hérésie de Nestorius. Jean, patriarche d'Antioche, et Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, opposés à Cyrille, n'avoient point souscrit à la condamnation de cet hérésiarque. Ils la signèrent enfin, et se réconcilièrent avec le patriarche d'Alexandrie.

C'est sous le pontificat de ce pape, que Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troie, furent envoyés dans la grande Bretagne, pour y convertir les disciples que l'hérésie de Pélage y avoit faits; et ils y réussirent. Les prêtres Pallade et Patrice partirent aussi de la Gaule, pour se rendre, le premier en Ecosse, et

le second en Hibernie; et ils y recueillirent tout le fruit qu'ils pouvoient espérer de leurs travaux évangéliques.

S. LÉON I, le Grand, 45.e *pape*.

Ce souverain pontife, à bien juste titre, surnommé *le grand*, s'attacha à réprimer les hérétiques par la force de l'autorité, ou à les ramener par la voie de la douceur. Instruit qu'il y avoit un grand nombre de Manichéens dans Rome, il fit contre eux une information juridique, dévoila publiquement les infamies ténébreuses de leurs mystères, et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il restoit encore en Italie des Priscillianistes, des Pélagiens, et des Nestoriens: ils disparurent tous sous ce pontificat. An de J. C. 440.

L'église commençoit alors à être agitée par une nouvelle hérésie; celle d'*Eutichès*, prêtre et abbé d'un monastère de Constantinople, qui prétendoit que l'humanité et la divinité ne faisoient en Jésus-Christ qu'une nature. Flavien, patriarche de Constatinople, assembla dans cette ville un concile, qui, en condamnant cette erreur, déclara Eutichès déchu de sa charge d'abbé, des fonctions du sacerdoce, et de la communion de l'église. L'hérésiarque en appella au pape Léon. Un concile, qui devoit être général, fut

indiqué à Ephèse; et le pape y envoya ses légats. Mais Dioscore, patriarche d'Alexandrie, homme de mœurs peu réglées, qui avoit pris sous sa protection Eutichès, et qui soutenoit les mêmes erreurs, en fut nommé président. On refusa d'y admettre ceux qui s'étoient élevés contre la nouvelle doctrine, et l'on n'y reçut que ceux qui l'avoient adoptée. Aussi la violence y fut-elle poussée aux derniers excès, et l'hérésiarque justifié. Le pape protesta par ses légats contre les actes de ce concile, appellé avec juste raison *le brigandage d'Ephèse*. Marcien, empereur d'Orient, de concert avec
An de J. C. 451. la vertueuse Pulchérie son épouse, convoqua à Calcédoine un autre concile qui fut le quatrième général. La doctrine des deux hérétiques, qui prétendoient qu'il n'y avoit en Jésus-Christ qu'une nature, fut anathématisée, Eutichès excommunié, et Dioscore chassé de son siége. Marcien assista à cette assemblée, où présidèrent les légats du pape, et en reçut les décisions avec respect.

Pendant qu'on tenoit ce concile en Orient, Attila, roi des Huns, ravageoit l'Occident, et marchoit vers Rome, qu'il vouloit réduire en cendres. L'empereur Valentin III choisit le pape Léon, pour faire à ce terrible conquérant des propo-

sitions de paix. Le saint pontife fut à sa rencontre, et vint à bout, par la noblesse et la douceur de son éloquence, d'engager Attila à repasser les Alpes, et à se retirer vers le Danube. Quelques années après, Genseric, roi des Vandales, surprit Rome, et l'abandonna au pillage. Le pape Léon put seulement obtenir de ce féroce guerrier, qu'on ne commettroit ni meurtres, ni incendies, et qu'on respecteroit les édifices.

S. HILAIRE, 46.e *pape.*

S. Léon avoit une estime singulière pour ce pontife, qui se montra son digne successeur par son zèle à maintenir la foi des conciles généraux de Nicée, d'Ephèse, et de Calcédoine, et à faire observer la discipline ecclésiastique. Il tint à Rome un concile, où il fut défendu aux évêques de désiguer leurs successeurs. Ans de J. C. 461.

S. SIMPLICE, 47.e *pape.*

On rapporte à cette année l'institution, ou le renouvellement de la procession des rogations, par S. Mamert, évêque de Vienne dans la Gaule. 468.

Odoacre, roi des Hérules, venoit d'établir son trône en Italie par l'entière destruction de l'empire d'Occident, lorsque Genseric, roi des Vandales en Afrique,

mourut après un règne de 40 ans. Hunnéric, son fils et son successeur, persécuta les catholiques plus cruellement encore que ne l'avoit fait son père. Ce perfide tyran indiqua une conférence publique à Carthage entre les évêques ou prêtres orthodoxes et les Ariens. Les premiers s'y étant rendus au nombre de plus de six cents, Hunnéric fit fermer les églises, dépouilla tous les prélats catholiques de leurs biens, et défendit même à ses sujets de les recevoir, ou de leur fournir des vivres. Les premiers jours, quatre-vingt-huit de ces prêtres ou évêques moururent de faim. Les autres, transportés dans l'île de Corse, y furent employés aux travaux les plus pénibles et les plus vils. Le siècle des martyrs fut renouvellé.

L'empereur Zénon régnoit alors en Orient; et, à la persuasion de l'ambitieux Acace, patriarche de Constantinople, il voulut se rendre lui-même l'arbitre et le juge de la foi. Il publia un édit d'union (qu'on appella *hénoticon*) entre les catholiques et les Eutichéens. Il adoptoit les trois premiers conciles généraux de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse. Mais il rejettoit celui de Calcédoine, que les hérétiques ne vouloient pas reconnoître. Le pape Simplice lui écrivit à ce sujet, ainsi qu'à Acace. Mais il mourut avant de recevoir leur réponse.

S. FÉLIX II, 48.e *pape.*

Un concile assemblé à Rome condamna l'*hénoticon*, et déposa Acace qui l'avoit reçu, et qui avoit protégé Pierre *Mongus*, usurpateur du siége d'Alexandrie. On y anathématisa aussi Pierre *le Foulon* ou *Gnaphée*, intrus au siége d'Antioche, et qui enseignoit que toutes les personnes de la Trinité avoient souffert avec Jésus-Christ. Ans de J. C. 483.

S. GÉLASE, 49.e *pape.*

Ce pontife tint à Rome un concile, où l'on fit un décret touchant la distinction des livres authentiques, et des apocryphes. Ce décret contient le catalogue des écritures saintes, conforme à celui que suit aujourd'hui l'église catholique. 492.

S. ANASTASE II, 50.e *pape.*

Clovis avoit fondé la monarchie française dans la Gaule depuis quelques années. Instruit dans la religion chrétienne par S. Vaast, qui fut depuis évêque d'Arras, il reçut le baptême à Reims, des mains de S. Remi, évêque de cette ville, et qui baptisa en même temps plus de trois mille Français. Ce prince fut alors le seul de son temps, qui suivit la religion catholique. Tous les autres étoient ou idolâtres, ou Ariens, ou Eutichéens. C'est ce qui engagea le pape Anastase à 496.

lui donner dans la lettre qu'il lui écrivit le nom de *fils aîné de l'église.*

SYMMAQUE, 51.e *pape.*
LAURENT, 5.e *antipape.*

An de J. C. 498. Une faction avoit nommé pape l'archiprêtre *Laurent*, le jour même de l'élection de *Symmaque.* Théodoric, roi des Ostrogoths, et maître alors de l'Italie, fut choisi pour juge, quoiqu'il professât l'arianisme. Il prononça en faveur de Symmaque, qui avoit été ordonné le premier, et qui avoit réuni le plus grand nombre de suffrages. Les partisans de *Laurent* subornèrent en vain de faux témoins, qui calomnièrent le pape légitime. Un concile tenu à Rome, et connu sous le nom de *la Palme*, le déclara innocent des crimes dont on l'accusoit.

Alaric, roi des Visigoths, qui occupoit l'Espagne, et les provinces de la Gaule, voisines des Pyrénées, traitoit aussi, tout Arien qu'il étoit, les catholiques avec humanité. Il permit aux évêques d'assembler à Agde, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, un concile célèbre, où présida S. Césaire, évêque d'Arles, et dont il nous reste un grand nombre de canons. Mais en Afrique, Trasamond, fils et successeur de Genseric, persécuta les prélats catholiques, et les relégua dans

l'île de Sardaigne, où ils firent beaucoup de conversions.

Clovis, victorieux dans toutes les parties de la France, protégea l'église, et confirma le concile d'Orléans, où, entre autres choses, on ordonna les trois jours d'abstinence que nous observons sous le nom de *rogations*, avant la fête de l'ascension. On trouve dans les décrets de ce concile, suivant le président *Hénault*, les vrais principes du droit de *régale*, c'est-à-dire, du droit qu'ont toujours eu les rois de France de percevoir les revenus des évêchés vacans, et de nommer, pendant la vacance, aux bénéfices dépendans de l'évêque.

L'empereur Anastase tenoit en Orient une conduite toute contraire envers les catholiques. Il vouloit absolument abolir et faire condamner le concile de Calcédoine. Les patriarches de Constantinople et d'Antioche, Macédonius et Flavien, ainsi que d'autres évêques, qui s'y opposèrent, furent exilés et remplacés par des Eutichéens. Tout étoit en combustion en Orient. Le pape Symmaque agit inutilement auprès d'Anastase, et lança sur ce prince les foudres ecclésiastiques, qui ne le ramenèrent pas à de meilleurs sentimens.

S. HORMISDAS, 52.e *pape.*

Ans de J. C. 514. Ce digne pontife travailloit à éteindre le schisme causé par les Eutichéens, lorsque Justin succéda à Anastase. Le nouvel empereur, zélé catholique, seconda parfaitement les vues d'Hormisdas. Son premier soin fut d'assurer la foi des quatre conciles généraux; et l'union fut rétablie dans l'église.

S. JEAN I, 53.e *pape.*

523. Les catholiques d'Afrique virent enfin sous le bon roi Hildéric, successeur de Trasamond, le terme d'une persécution qui n'avoit presque point été interrompue durant soixante ans. Tous les évêques exilés furent rappellés, et les églises rouvertes. L'Italie étoit tranquille sous Théodoric. Mais ce prince devenu, sur la fin de ses jours, inquiet, soupçonneux, obligea le pape Jean d'aller à Constantinople demander à l'empereur Justin une entière tolérance pour les Ariens, menaçant de persécuter les catholiques d'Italie, s'il ne l'accordoit pas. On ne sait point l'issue de cette négociation. Mais, à son retour, le saint pontife fut, par l'ordre de Théodoric, enfermé dans une dure prison à Ravenne, où il mourut.

FÉLIX III, 54.e *pape.*

526. Plusieurs évêques se trouvant dans la

ville d'Orange pour la dédicace d'une église, y tinrent un concile contre les Semi-Pélagiens, et y souscrivirent sur la doctrine de la grace vingt-cinq articles, dont les huit premiers sont en forme de canons, et les dix-sept autres des sentences tirées de S. Augustin et de saint Prosper.

Graïtis, roi des Hérules qui étoient restés en Germanie, et Gordas, roi des Huns, se convertirent au christianisme. Ils reçurent le baptême; et Justinien, alors empereur d'Orient, les leva tous les deux des fonts.

BONIFACE II, 55.e *pape.*

DIOSCORE, 6e *antipape.*

Le même jour que *Boniface* fut élevé sur la chaire pontificale, *Dioscore*, diacre de l'église de Rome, se fit ordonner par quelques évêques. Mais il mourut trois semaines après. An de J. C. 529.

On rapporte à ce temps la fondation de l'ordre de S. Benoît, qui prit naissance en Italie sur le mont Cassin, où ce saint solitaire convertit en oratoire un ancien temple d'Apollon, et fit élever un monastère.

JEAN II, 56.e *pape.*

Le feu pape Boniface avoit forcé les évêques assemblés en concile dans la ba- 532.

silique de S. Pierre, à l'autoriser dans le choix d'un successeur, et avoit désigné le diacre *Vigile*. Mais, peu de temps après, ces mêmes prélats cassèrent dans un autre concile tout ce qui s'étoit fait dans le premier contre les canons et les usages; et, après la mort de Boniface, Jean II fut élu pape.

Tandis que l'empereur Justinien, consignant dans un édit sa profession de foi, reconnoissoit les quatre conciles généraux, et s'attachoit principalement à détruire les hérétiques, le pape tenoit à Rome un concile contre des moines de Syrie, nommés *Acemètes*, c'est-à-dire, *veillans*, qui soutenoient qu'on ne pouvoit pas dire qu'une personne de la Trinité eût souffert comme homme. Bélisaire, général de Justinien, reprenoit alors l'Afrique sur les Vandales. L'empereur y envoya aussitôt des missionnaires, qui opérèrent la conversion de plusieurs peuples barbares.

AGAPET, 57.e *pape*.

Au de J. C. 535. L'impératrice Théodora, femme de Justinien, favorisoit la secte des *Acépholes*, c'est-à-dire, sans chef ou *Hésitans*, ainsi nommés, parce qu'ils n'étoient décidés pour aucun parti, ne rejettant pas néanmoins la définition du concile de Calcédoine. Elle fit élever sur le

siége de Constantinople Anthime, évêque de Trébisonde, qui soutenoit fortement l'hérésie d'Eutichès.

La guerre étoit alors allumée entre Théodat, roi des Ostrogohts en Italie, et l'empereur Justinien. Le pape Agapet, à la prière du premier, se rendit à Constantinople, pour demander à l'empereur une cessation d'armes. Il ne voulut point communiquer avec Anthime, sur le refus que fit celui-ci de reconnoître deux natures en Jésus-Christ; et il convoqua, sous l'autorité de Justinien, à Constantinople même, un concile où le faux patriarche fut déposé. On mit à sa place Mennas, choisi par l'empereur du consentement du clergé. Agapet mourut presqu'aussitôt après, sans avoir pu réussir dans sa négociation. Le nouveau patriarche assembla un second concile, qui confirma le jugement du premier, et qui, de plus, condamna *Sévère*, *Pierre*, et *Zoaras*, hérétiques Acéphales.

SILVÈRE, 58.e *pape.*

Dès qu'on eut appris à Rome la mort du pape Agapet, on lui donna *Silvère* pour successeur. Mais l'impératrice Théodora, outrée de la déposition d'Anthime, et de la condamnation des autres prélats hérétiques, sut engager le diacre *Vigile* An de J. C. 536.

à se rendre à Rome, en lui donnant des lettres pour Bélisaire, qui venoit de s'en emparer. Vigile, soutenu de ce général d'une armée victorieuse, se fit ordonner souverain pontife sans aucune opposition; et, par une supercherie digne d'un antipape, il crut trouver le moyen de satisfaire également l'impératrice Théodora, en rejettant secrètement le concile de Calcédoine, et l'empereur Justinien, en adoptant publiquement, comme le vouloit ce prince, la doctrine des quatre premiers conciles généraux. Le vrai pape Silvère fut envoyé en exil par Bélisaire, d'abord à Patare en Lycie, et ensuite dans l'île Palmario, où il mourut dénué de tout.

VIGILE, 59.e *pape.*

An de J. C. 538. Après la mort de Silvère, *Vigile*, sur son adhésion publique aux quatre conciles généraux, fut reconnu pape légitime. Il étoit monté sur la chaire de Saint-Pierre par des voies obliques. Mais il eut le mérite de les rectifier en quelque sorte par une conduite orthodoxe et courageuse. Obligé d'aller à Constantinople, pour presser l'empereur d'envoyer des secours en Italie, il y excommunia les hérétiques *Acéphales*, et l'impératrice même. C'est dans ce temps-là que la ville

de Rome fut prise et pillée par Totila, roi des Ostrogoths.

L'église d'Orient étoit alors agitée au sujet de la question *des trois chapitres*. On appelloit ainsi trois fameux écrits favorables à Nestorius, et dont les trois auteurs étoient morts depuis long-temps. C'étoient ceux de *Théodore*, évêque de Mopsueste, une lettre d'*Ibas*, évêque d'Edesse, et les réponses de *Théodoret*, évêque de Cyr, à Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Justinien, qui avoit eu des commencemens si sages, n'avoit pas continué avec la même piété. Au lieu de laisser aux évêques le soin de traiter les matières ecclésiastiques, il osa s'attribuer le droit de juger sur la doctrine de la foi, et publia un édit particulier, dans lequel il condamnoit les *trois chapitres*. Quelques évêques souscrivirent cette condamnation. D'autres s'y opposèrent, craignant de porter atteinte à la foi du concile de Calcédoine, en ne laissant pas les choses dans les termes où il les avoit laissées. C'est ce qui excita de grands troubles dans l'église.

Le pape Vigile étoit bien loin d'être libre à Constantinople. Les ambassadeurs de Théodébalde, roi d'Austrasie, c'est-à-dire, de la France orientale, parlèrent en sa faveur à Justinien; et il fut convenu

que, pour terminer ces funestes contestations, on assembleroit un concile général. Quoique les deux partis se fussent engagés à se tenir tranquilles jusqu'au jour de cette assemblée, on ne cessa cependant pas de faire éprouver à Vigile des violences qui l'obligèrent de se retirer dans l'église de Calcédoine, et d'où l'empereur n'osa le faire sortir par la force.

An. de J. C. 553. Enfin, l'ouverture de ce concile, le cinquième général, et le second de Constantinople, se fit dans cette ville, nonobstant les représentations du pape, qui avoit demandé qu'il fût assemblé en Italie ou en Sicile, et que l'on y appellât les évêques d'Afrique, et ceux d'Occident. Il jugea donc à propos de ne pas y assister, et déclara qu'il donneroit son avis séparément. Le concile confirma les quatre précédens, et condamna les *trois chapitres*. Les livres d'Origène furent aussi réprouvés. La décision que le pape Vigile avoit envoyée par écrit, étoit dans le fond la même que celle du concile, avec cette différence que Vigile, en condamnant les erreurs, ne vouloit point toucher aux personnes, parce qu'elles étoient mortes dans le sein de l'église. Le pape l'approuva par un décret particulier adressé à Eutichius, alors patriarche de Constantinople, et aux évêques d'Orient. Ainsi, dit *Bos-*

suet, ce concile, commencé avec de mauvais desseins, eut une heureuse conclusion, et fut reçu du S. siége qui s'y étoit opposé d'abord.

PÉLAGE I, 60.e *pape.*

Ce souverain pontife anathématisa aussi les *trois chapitres*, et travailla à faire recevoir le cinquième concile général. Il écrivit à Childebert I, roi de France, pour calmer les inquiétudes de ceux qui s'imaginoient qu'on avoit donné atteinte à la foi dans ce concile. Justinien avoit eu une grande part à l'élévation de Pélage; et, comme on l'a remarqué, le droit que cet empereur s'attribua dans l'élection des papes, (droit nouveau selon le P. *Pagi*), soutenu par ses successeurs, occasionna dans la suite des vacances du S. siége beaucoup plus longues qu'auparavant. Ans de J. C. 555.

JEAN III, 61.e *pape.*

L'empereur Justinien ayant embrassé la doctrine des *incorruptibles*, ou *phantasiastes*, publia un édit pour la faire approuver. On donnoit indifféremment ces deux noms à ceux qui, contre le texte de l'évangile, croyoient que dès que le corps de Jésus-Christ fut formé dans le sein de sa mère, il n'étoit susceptible d'aucune altération, pas même des pas- 559.

sions naturelles et innocentes, comme la faim et la soif; en sorte qu'avant sa mort, il mangeoit sans besoin, comme depuis sa résurrection. Les *incorruptibles* nommoient *corrupticoles* ceux qui soutenoient l'opinion contraire. Justinien eut le malheur de mourir dans cette erreur, après avoir exilé le patriarche de Constantinople, et les autres, ainsi que la plupart des évêques, parce qu'ils avoient refusé de signer cet édit. Justin II, son neveu et son successeur, les rappella.

Peu de temps après les Lombards s'établirent en Italie; et comme ils faisoient profession de l'arianisme, les catholiques souffrirent beaucoup sous leur domination. Un grand nombre d'habitans de la grande Bretagne passoient alors dans l'Armorique, province de la Gaule que nous appellons aujourd'hui Bretagne; et l'on se vit obligé d'y former, ainsi que dans les provinces limitrophes plusieurs évêchés. S. Grégoire, le plus ancien auteur de notre histoire, fut fait évêque de Tours.

BENOIT I, 62.e *pape.*

An de J. C. 573. Rome, affligée de la famine, et assiégée par les Lombards, trouva un consolateur dans ce pontife aussi zélé que charitable.

PÉLAGE II, 63.e *pape.*

L'Espagne gémissoit depuis long-temps sous le joug des Ariens. Lévigilde, roi des Visigoths dans ce pays, irrité de la conversion d'Hermenigilde, son fils aîné, à la doctrine de l'église, le fit mourir dans une prison, et persécuta les catholiques. Mais après sa mort, Récarède, son second fils, instruit par Léandre, évêque de Séville, abjura l'arianisme, et employa les moyens les plus doux pour amener ses sujets à la vraie religion. Il fit assembler à Tolède un concile, où il donna sa profession de foi, et où les évêques ariens convertis souscrivirent les définitions des conciles généraux. Le zèle du roi, secondé par les évêques, opéra bientôt la conversion de la nation entière, qui rentra dans le sein de l'église. An de J. C. 577.

Le pape Pélage II mourut d'une peste qui s'éleva dans Rome. Elle fut si violente, qu'au rapport de quelques historiens, bien des personnes expirèrent en éternuant, ou en bâillant. C'est de-là que, suivant eux, est venu la coutume de dire à celui qui éternue, *Dieu vous assiste*, et celle de faire le signe de la croix sur la bouche lorsque l'on bâille.

S. GRÉGOIRE I, le Grand, 64.e *pape.*

Ce grand pontife, élevé d'un consen- 590.

tement unanime sur la chaire de S. Pierre, ne fut consacré que plus de six mois après son élection, parce que son humilité le porta à user de tous les moyens imaginables, pour éviter son ordination. Il céda enfin, quoiqu'en tremblant, comme on le voit dans son *Pastoral*, ou traité des devoirs des évêques. La peste continuoit ses ravages dans Rome; et cet épouvantable fléau fut aggravé par celui de la famine. Grégoire fit alors les fonctions de père et de premier magistrat, aussi bien que celles de chef de l'église. Il soutint Rome par les blés qu'il fit venir de toutes parts, et il ordonna une procession générale, qu'on croit avoir été l'origine de celle du jour de S. Marc, appellée encore la grande Litanie. Il consola l'église d'Afrique, et la fortifia contre la séduction et la fureur des Manichéens et des Donatistes qui l'affligèrent encore; confirma en Espagne les Visigoths et leur roi Récarède, qui avoient abjuré l'arianisme; envoya en Sardaigne des évêques, pour qu'ils y convertissent quelques restes d'idolâtres qui se trouvoient parmi les gens de la campagne; réforma la discipline en France, en élevant ses rois toujours orthodoxes au-dessus de tous les rois de la terre; fléchit en Italie les Lombards, qu'il vit revenir à la foi catholique, avec Agilulfe leur

roi, par les soins de leur reine Théodelinde; assembla plusieurs conciles à Rome pour maintenir les réglemens ecclésiastiques, et réprima l'orgueil naissant du patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre fastueux d'évêque universel.

En Angleterre, la religion avoit souffert, ainsi que l'état, bien des révolutions. Le pape Grégoire, dont le zèle embrassoit tous les pays, y envoya des missionnaires, auxquels il donna pour chef Augustin, moine du monastère de Saint-André, fondé par le pape même. Ils y recueillirent les plus grands fruits, par la conversion d'un des principaux souverains de ce pays. L'histoire de l'église, dit *Bossuet*, n'a rien de plus beau que l'entrée du saint moine Augustin dans le royaume de Keut, avec quarante de ses compagnons, qui, précédés de la croix, et de l'image du grand roi notre Seigneur Jésus-Christ, faisoient des vœux solemnels pour la conversion de l'Angleterre. S. Grégoire, continue-t-il, qui les avoit envoyés, les instruisoit par des lettres véritablement apostoliques, et apprenoit à S. Augustin à trembler parmi les miracles continuels que Dieu faisoit par son ministère.

Ce saint pontife, à qui l'on a si justement donné le surnom de *Grand*,

mourut, après avoir éclairé toute l'église par sa doctrine consignée dans le grand nombre d'ouvrages qu'il composa au milieu de ses infirmités et de la sollicitude pastorale ; après avoir gouverné l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité, et avoir donné un parfait modèle du gouvernement ecclésiastique. Il est, suivant l'ordre des temps, le dernier des quatre grands docteurs de l'église latine. C'est le premier pape qui ait pris le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu ;* titre si glorieux, que les souverains pontifes, quoique placés dans le premier poste de l'église, se sont fait un honneur de conserver, et de mettre à la tête de tous leurs décrets.

SABINIEN, 65.e *pape.*

Ans. de J. C. 604. Ce chef de l'église avoit été nonce de son prédécesseur à Constantinople, et eut une partie de ses vertus.

BONIFACE III, 66.e *pape.*

606. Un concile tenu à Rome par ce pontife défendit, sous peine d'anathême, de désigner le successeur d'un pape, ou d'un évêque, pendant leur vie. Boniface obtint de l'empereur Phocas que le patriarche de Constantinople n usurperoit plus le titre d'*évêque universel.*

BONIFACE IV, 67.e *pape.*

On doit à ce pontife la sanctification du *Panthéon* à Rome, temple dédié à *Jupiter vengeur*, et à toutes les divinités du paganisme. C'étoit le seul qui restoit; et le pape en fit une église qui fut dédiée à la sainte Vierge et à tous les martyrs. De cette dédicace est venue la fête de tous les saints, qu'on célèbre le premier jour de novembre. Cette église subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de *la Rotonde*, l'un des plus beaux monumens de l'antiquité profane. Ans de J. C. 607.

DIEU-DONNÉ I, 68.e *pape.*

Chosroës, roi de Perse, implacable ennemi des chrétiens et des empereurs, étoit déjà entré sur les terres de l'Empire. Ses troupes pénétrèrent jusques dans la Palestine, prirent Jérusalem, brûlèrent les églises, enlevèrent les vases sacrés et les reliques, parmi lesquelles étoit la vraie croix, massacrèrent les prêtres, et vendirent jusqu'à quatre-vingt-dix mille chrétiens aux Juifs, qui les achetèrent pour se procurer le détestable plaisir de les tuer de sang-froid. L'église d'Alexandrie étoit alors consolée par son patriarche Jean, surnommé l'*Au-* 616.

mônier, dont la charité soutint les pauvres dans la famine qui affligeoit cette grande ville, et fournit des secours non-seulement aux chrétiens qui s'étoient retirés auprès de lui, mais encore aux moines d'Arabie, que les Perses avoient réduits à une extrême indigence.

BONIFACE V, 69.e *pape.*

An de J. C. 617. Dans le même temps que les chrétiens de Perse étoient si cruellement persécutés, le fameux *Mahomet*, par la publication de sa doctrine, fit à l'église une plaie bien sensible et bien profonde. Cet habile imposteur, né dans l'Arabie heureuse, au milieu d'une nation guerrière, s'érigeant en prophète, prêcha une religion toute sensuelle, toute favorable aux passions humaines; et s'étant d'abord associé un assez grand nombre de disciples, dont il fit autant d'intrépides soldats, il vint à bout de l'établir et de l'étendre par ses conquêtes. Il prétendoit que cette religion, loin d'être nouvelle, étoit celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disoit-il, que celle des Juifs et des chrétiens. Néanmoins dans l'*Alcoran*, livre où sa doctrine a été recueillie, il convient de la divinité des écritures de l'ancien et du nouveau testament; traite par-tout Moïse de grand prophète, infé-

rieur cependant à Jésus-Christ, qu'il regarde comme le Messie, le verbe, et l'esprit de Dieu, conçu sans aucun père, mais par un souffle divin, et reconnoît pour saints Jean-Baptiste le divin précurseur, les apôtres, et les martyrs de la religion chrétienne. L'unité d'un dieu créateur est la base de sa doctrine; et il veut que les jeunes enfans soient instruits à répéter sans cesse qu'*il n'y a qu'un Dieu*, et que *Mahomet est son prophète*. On a remarqué que, pour plaire aux Juifs, il garda la loi de la circoncision, et que, pour ne pas déplaire aux païens, il adopta de leur religion l'irrévocabilité du destin. Enfin il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine, et leur ordonna de ne répondre que par le glaive aux objections des contradicteurs.

HONORIUS I, 70.e *pape.*

Chosroës, dans la guerre qu'il avoit continuée contre l'empereur Héraclius, avoit été plusieurs fois battu. Sa mort fit monter sur le trône de Perse Siroës, son fils aîné, qui demanda la paix. Elle lui fut accordée; et une des conditions fut la restitution de tous les captifs chrétiens, ainsi que de la vraie croix, que l'empereur Héraclius reporta en triomphe à Jérusalem. An de J. C. 626.

Edwin, roi de Northumberland, un des sept royaumes d'Angleterre, venoit alors d'embrasser le christianisme avec toute sa noblesse et la plus grande partie de son peuple. Mais, d'un autre côté, Mahomet, dont les sectateurs se faisoient appeller *Musulmans*, avoit établi sa nouvelle religion dans l'Arabie, où il s'étoit fait reconnoître souverain par le droit de conquête. Après sa mort Aboubècre, l'un de ses généraux et son successeur, prit le titre de *Calife*, c'est-à-dire, vicaire ou lieutenant; et ses sujets commencèrent à être appellés *Sarasins*.

A ces ennemis conquérans, armés du glaive pour détruire l'église, se joignit une nouvelle hérésie, imaginée par *Théodore*, évêque de Pharan en Arabie, et publiée par *Sergius*, patriarche de Constantinople, et *Cyrus*, patriarche d'Alexandrie. C'étoit celle des *Monothélites*, ainsi nommés des deux mots, *monos* (seul) et *thelesis* (volonté); hérétiques, dit *Bossuet*, qui, par une bizarrerie presque inconcevable, en reconnoissant deux natures en notre Seigneur, n'y vouloient reconnoître qu'une seule volonté. L'homme, selon eux, n'y vouloit rien; et il n'y avoit en Jésus-Christ que la seule volonté du verbe. Ces hérétiques, continue-t-il, cachoient leur

venin sous des paroles ambiguës. Un faux amour de la paix leur fit proposer qu'on ne parlât ni d'une ni de deux volontés. Ils en imposèrent, par ces artifices, au pape Honorius, qui entra avec eux dans un dangereux ménagement, et consentit au silence, où le mensonge et la vérité furent également supprimés.

Omar, successeur d'Aboubècre au califat, ayant pénétré dans la Palestine, s'empara de Jérusalem, où il entra avec toutes les marques du plus profond respect. Il ne témoigna pas moins de vénération, en visitant la petite ville de Béthléem, et fit sa prière dans la grotte honorée par la naissance de Jésus-Christ.

Le pape Honorius réunit en ce même temps à l'église Aquilée et toute l'Istrie, qui étoient dans le schisme des *trois chapitres* depuis soixante-dix ans. Il envoya aussi en Angleterre S. Birin, qui convertit d'abord un de ses rois avec tout son peuple, et bientôt après les autres peuples voisins. L'église anglicane, qui devoit sa naissance à S. Grégoire *le grand*, se rendit illustre par les miracles qui s'y opéroient, et par la sainteté des différens rois de cette contrée.

SÉVERIN, 71.e *pape.*

Ans de J. C. 640. Le saint siége, après la mort d'Honorius, étoit resté vacant près de dix-huit mois. Pendant cet intervalle, l'empereur Héraclius avoit publié son *ecthèse;* édit par lequel il imposoit silence sur la question s'il y a une ou deux volontés en Jésus-Christ. Les Sarasins, après s'être rendus maîtres d'Antioche et de toute la Syrie, avoient passé l'Euphrate, et s'étoient emparés de toute la Mésopotamie, d'une grande partie de la Perse, et de toute l'Égypte. Séverin, élevé sur le siége de l'église, ne l'occupa que deux mois.

JEAN IV, 72e. *pape.*

640. Un concile tenu à Rome par ce pontife, condamna l'*ecthèse* de l'empereur Héraclius, qui ne tarda pas à se rétracter en souscrivant à cette condamnation.

THÉODORE I, 73.e *pape.*

642. La doctrine des *Monothélites* fut réprouvée dans quatre conciles assemblés en Afrique, savoir à Carthage, en Numidie, dans la Byzacène, et en Mauritanie. Le pape Théodore prononça aussi une sentence de déposition contre *Pyrrus* et *Paul,* successivement patriarches de Constantinople, et qui professsoient la même hérésie. L'empereur Constant II,

un des successeurs d'Héraclius, dont il avoit adopté l'*ecthèse*, venoit de publier, sous le nom de *type*, ou formulaire, un édit dans lequel il exposoit le même sentiment.

S. MARTIN I, 74.e *pape.*

Ce digne pontife assembla à Rome, dans l'église de S. Jean de Latran, un concile nombreux, où l'hérésie des *monothélites*, l'*ecthèse* d'Héraclius, et le *type* de Constant furent anathématisés. Cette décision irrita tellement l'empereur, qu'il fit enlever le pape dans Rome même par Calliopas, exarque de Ravenne : c'est ainsi que l'on nommoit les gouverneurs que les empereurs envoyoient en Italie. Le saint pontife, conduit à Constantinople, traîné ensuite d'exil en exil, essuya d'abord la prison, les fers, la calomnie, et mourut au milieu de toutes sortes d'outrages dans la Chersonèse Taurique. Ans de J. C. 649.

EUGÈNE I, 75.e *pape.*

Ce pontife avoit été vicaire général de l'église durant la captivité de son prédécesseur. Il vit l'église anglicane recevoir un nouveau lustre par la conversion des Merciens, peuples d'un des sept royaumes de ce pays. 655.

VITALIEN, 76.e *pape.*

Ans de J. C. 658. De nouveaux missionnaires furent envoyés en Angleterre, et y recueillirent des fruits abondans de leurs prédications, tandis que les Sarasins faisoient de fréquentes incursions dans l'Afrique, qu'ils vouloient joindre à l'empire des califes. L'Italie gémissoit alors sous les armes des Lombards. L'empereur Constant II marcha contre eux; et, désespérant de les en chasser, il entra dans Rome, accompagné du pape, qui, avec tout son clergé, avoit été à sa rencontre jusqu'à six mille pas de la ville. Malgré cette réception, l'empereur fit enlever une grande partie des trésors de Rome, sans respecter ceux des églises. Le pape Vitalien, aussi savant que pieux, mourut, peu de temps après, en odeur de sainteté.

DIEU-DONNÉ II, 77.e *pape.*

672. On tint à Herford en Angleterre un concile nombreux pour la célébration de la pâque, qui fut fixée, suivant la tradition de l'église romaine, au dimanche d'après le quatorzième jour de la lune de mars.

DOMNUS I, 78.e *pape.*

676. Wilfrid, évêque d'Yorck, ayant quitté l'Angleterre, pour aller à Rome,

passa par la Frise, et y convertit une grande partie des habitans, qui étoient idolâtres.

AGATHON, 79.e *pape.*

L'hérésie des *Monothélites* faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Elle fut condamnée dans un concile tenu à Milan. Mais, l'année suivante, toute l'église reçut, suivant l'expression de *Bossuet*, une nouvelle lumière par le concile de Constantinople, le sixième général, et le troisième de cette ville. Le pape Agathon y présida par ses légats, et expliqua la foi catholique par une lettre admirable. Ce concile, en reconnoissant deux volontés dans Jésus-Christ, frappa d'anathême tous les auteurs de la secte des *Monothélites*, sans épagner le pape Honorius qui les avoit ménagés.

Ans de J. C. 678.

680.

S. LÉON, II, 80.e *pape.*

Le concile général de Constantinople n'étant pas terminé, ce souverain pontife y envoya un légat, en confirma toutes les décisions, et en reçut tous les anathêmes. L'empereur Constantin Pogonat, qui en avoit demandé la convocation, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra au concile, à leur exemple; et, comme il y rendit les mêmes soumissions, il y

682.

fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, et de restaurateur de la foi.

BENOIT II, 81.e *pape.*

Ans de J. C. 683. Les évêques d'Espagne, assemblés en concile à Tolède, confirmèrent le concile général de Constantinople, après en avoir examiné la définition, parce qu'ils n'y avoient point été appellés.

JEAN V, 82.e *pape.*

685. Les Sarasins s'efforçoient toujours d'éteindre la foi dans le midi. Mais elle se répandoit et brilloit dans le nord.

CONON, 83.e *pape.*

686. Kilien, évêque irlandais, envoyé par ce pontife, alla porter la lumière de l'évangile dans la Franconie.

SERGIUS, I, 84.e *pape.*
PASCHAL, 7.e *antipape.*
THÉODORE, 8.e *antipape.*

687. L'archidiacre *Paschal*, et l'archiprêtre *Théodore* s'étoient fait élire pape, chacun par sa faction. Mais la plus grande partie du clergé et du peuple, ainsi que les magistrats, donnèrent leurs suffrages à *Sergius*, qui fut ordonné.

Les cinquième et sixième conciles gé-

néraux n'avoient point fait de canons. Les évêques orientaux voulurent y suppléer, et se proposèrent de former un corps de discipline, qui pût servir à toute l'église. L'empereur Justinien II convoqua pour cet objet un concile des évêques d'Orient, nommé le *quini-sextum*, comme devant être le supplément des deux derniers, ou le concile *in trullo*, parce qu'il fut tenu dans le dôme du palais à Constantinople. Le pape Sergius, et les évêques d'Occident ayant refusé de souscrire les réglemens de ce prétendu concile, Justinien en fut si choqué, qu'il voulut faire enlever le pape dans Rome même. Mais l'armée de Ravenne et des quartiers voisins accourut pour le défendre, et chassa de la ville les émissaires de de l'empereur.

Une conspiration tramée par les Juifs d'Espagne contre le roi Agica, et les chrétiens de ce royaume, ayant été découverte, on assembla à Tolède un concile très-nombreux, où les conspirateurs furent condamnés à être dépouillés de leurs biens, et réduits en servitude. On y condamna aussi la ridicule superstition de certaines gens, qui, lorsqu'ils souhaitoient la mort de quelqu'un, faisoient dire à son intention une messe des morts.

Si le pape Sergius eut la douleur d'ap-

prendre que les Sarasins avoient porté leurs armes et la religion de Mahomet dans toute l'Afrique, il eut la consolation de voir Willebrod, moine anglais, affermir la foi dans toute la Frise, et d'autres hommes apostoliques la répandre dans les provinces voisines. En ce même temps, Cerdowalla, un des rois d'Angleterre, et dont les sujets avoient embrassé le christianisme, alla lui-même aux pieds du souverain pontife reconnoître l'église romaine, er recevoir le baptême de ses mains.

JEAN VI, 85.e *pape.*

Ans de J. C. 701. Ethelrède, roi des Merciens en Angleterre, abdiqua la couronne, et se fit moine après un règne de trente-un ans. On remarque vers ce même temps plusieurs autres rois anglais qui quittèrent le trône, pour embrasser la vie monastique.

JEAN VII, 86.e *pape.*

705. L'empereur Justinien II ayant toujours à cœur de faire approuver par le pape les canons du concile *in trullo,* lui en envoya les volumes, en le conjurant de confirmer et de rejetter ce qu'il jugeroit à propos. Mais ce pontife, par une foiblesse humaine, dit l'abbé *Fleuri*, craignant

de déplaire à l'empereur, lui renvoya les volumes, sans y avoir rien corrigé.

SISINNIUS, 87.e *pape.*

Mort vingt jours après son élection. An de J. C. 708.

CONSTANTIN, 88.e *pape.*

Philépique Bardane, successeur de Justinien II, s'étant déclaré pour les *Monothélites*, fit tenir à Constantinople un faux concile, qui osa condamner le sixième concile général. Mais le nouveau règne du *monothélisme* ne fut pas plus long que celui de ce prince, qui fut chassé du trône l'année suivante. Les Maures, ou Sarasins d'Afrique, commençoient à inonder l'Espagne, qu'ils remplirent de désolation, et qu'ils infectèrent de leurs erreurs. Ils s'en rendirent bientôt tout-à-fait les maîtres, et y détruisirent l'empire des Goths. 708.

GRÉGOIRE II, 89.e *pape.*

L'Allemagne étoit encore enveloppée des ténèbres de l'idolâtrie. Le pape Grégoire y envoya *Ouin-Frid*, moine anglais, à qui il donna le nom de *Boniface*. Ce nouvel apôtre, et les disciples qu'il s'associa, annoncèrent l'évangile avec les plus grands succès dans la Hesse, la Bavière, la Thuringe, et dans plusieurs 715.

autres provinces voisines. Ainsi pendant que les sectateurs de Mahomet s'efforçoient d'anéantir par les armes la religion chrétienne en Espagne, cette même religion s'établissoit dans les diverses contrées de la Germanie.

En ce même temps parurent en Orient les *Iconoclastes*, c'est-à-dire, *Brise-images;* hérétiques qui durent leur naissance à un zèle mal entendu des Juifs et des Mahométans contre l'idolâtrie. Ils prêchoient la destruction des images, que l'église a toujours proposées aux fidèles, non comme un objet d'adoration, mais seulement pour qu'elles soient respectées, chacune selon le degré des saints qu'elles représentent. L'empereur Léon III, dit l'*Isaurien*, adopta la nouvelle erreur, ainsi que quelques évêques peu instruits, ou assez foibles pour déférer au sentiment de leur souverain. Mais le culte des images trouva un défenseur éclairé dans Germain, patriarche de Constantinople, qui fit voir que l'église avoit toujours été fort éloignée de l'idolâtrie, et que les images n'avoient été introduites que comme un livre toujours présent, qui expose continuellement à nos yeux les grandes actions des saints; et qu'à ce titre on ne sauroit leur refuser le culte qui leur est dû comme à des re-

présentations, qui demandent une vénération relative à l'objet qu'elles représentent.

Ce saint patriarche n'ayant pas voulu souscrire à un décret de Léon contre les images, fut chassé de son siége, et remplacé à main armée par le prêtre *Anastase-Syncelle*, partisan des Iconoclastes. Alors l'empereur, se livrant aux derniers excès, fit briser une image de Jésus-Christ, placée sur la grande porte de l'église de Constantinople. Jean *Damascène*, ou de Damas, saint religieux d'un monastère de Jérusalem, s'éleva avec force dans ses écrits contre cette entreprise téméraire; et son zèle lui attira de cruelles persécutions.

Les violences qu'on voulut exercer en Occident pour le même objet, y causèrent les plus grands troubles. Tous les peuples d'Italie, sujets de l'empereur, abattirent ses statues, et les foulèrent aux pieds, sans toucher aux images des saints. Disposés à une révolte générale, ils se seroient soustraits à l'obéissance de Léon, si le pape Grégoire, tout opposé qu'il étoit à la nouvelle hérésie, ne les eût ramenés à leur devoir par ses saintes exhortations.

Ina, roi des Saxons occidentaux en Angleterre, étant allé à Rome, y fit

bâtir le collége anglais, pour l'entretien duquel il imposa dans ses états une taxe d'un sou par maison.

GRÉGOIRE III, 90.e *pape.*

An de J. C. 731. Ce pontife ne fut pas moins zélé que son prédécesseur pour maintenir le culte des images. Il assembla un concile à Rome contre les Iconoclastes, et répondit avec dignité aux menaces de l'empereur Léon, qui inondoit alors l'Orient du sang des martyrs. Il porta la rage jusqu'à faire entourer la bibliothéque de Constantinople de bois sec, et de matières combustibles auxquelles on mit le feu, après avoir fermé toutes les portes de ce bâtiment. Les douze professeurs et les seize religieux qui y étoient établis, furent réduits en cendres avec trente mille volumes.

Luitprand, roi des Lombards, faisoit tous les jours de nouvelles entreprises contre les Romains. Le pape demanda des secours à Charles Martel, qui régnoit alors en France, sous le titre de duc ou prince des Français. Mais celui-ci étoit trop occupé contre les Sarasins qui s'étoient avancés jusqu'à Marseille. Il réussit cependant, par la voie de la négociation, à mettre l'église ro-

maine à couvert des vexations des Lombards.

ZACHARIE, 91.e *pape.*

Plusieurs califes persécutèrent et firent mourir les chrétiens dans diverses provinces de leur empire. Les Lombards, ne craignant plus Charles Martel qui venoit de mourir, menacèrent l'exarcat de Ravenne, et marchèrent de nouveau vers Rome. Mais Zacharie persuada par sa sainte éloquence leur roi Rachis, qui fit une paix de vingt ans avec le pape et les Romains. Peu d'années après, ce même prince renonça au trône, et reçut à Rome l'habit monastique des mains du pape même. Ce digne pontife avoit déjà tenu plusieurs conciles pour rétablir la discipline ecclésiastique. Ans de J. C. 741.

ÉTIENNE II, 92.e *pape.*

Un prêtre, nommé aussi *Etienne*, avoit été élu avant ce pape. Mais il mourut quatre jours après sans avoir été sacré. 752.

Astolphe, roi des Lombards, ayant rompu le traité de paix fait par son prédécesseur, avec le pape Zacharie, porta les plus grands ravages dans toute l'Italie, et s'avança vers Rome. Le pape Etienne, après avoir vainement imploré le se-

cours de l'empereur Constantin *Copronyme*, fils et successeur de Léon, se jetta, dit *Bossuet*, entre les bras des Français. Le roi Pepin le reçut en France avec respect, et voulut être sacré et couronné de sa main. En même temps il passa les Alpes, délivra Rome et l'exarcat de Ravenne, et réduisit Astolphe à une paix équitable.

Cependant, continue l'orateur historien, l'empereur faisoit la guerre aux images. Pour s'appuyer de l'autorité ecclésiastique, il assembla un nombreux concile à Constantinople. On n'y vit pourtant point paroître, selon la coutume, ni les légats du saint siége, ni les évêques, ou les légats des autres siéges occupés par des patriarches. Dans ce concile, non seulement on condamna comme idolâtre tout l'honneur rendu aux images en mémoire des originaux; mais encore on y condamna la sculpture et la peinture, comme des arts détestables. C'étoit l'opinion des Sarasins, dont on disoit que Léon avoit suivi les conseils, quand il renversa les images. Il ne parut pourtant rien contre les reliques. Le concile de l'empereur Copronyme ne défendit pas de les honorer; et il frappa d'anathême ceux qui refusoient d'avoir recours aux prières de la sainte Vierge

et des saints. Les catholiques persécutés pour l'honneur qu'ils rendoient aux images, répondoient à l'empereur qu'ils aimoient mieux endurer toutes sortes d'extrémités, que de ne pas adorer Jésus-Christ jusques dans son ombre.

Presqu'en ce même temps, le roi Pepin repassa les Alpes, châtia l'infidèle Astolphe, qui refusoit d'exécuter le traité de paix. L'église romaine, dit encore *Bossuet*, ne reçut jamais un plus beau don, que celui que lui fit ce prince pieux. Il lui donna les villes reconquises sur les Lombards, et n'écouta point Copronyme, qui les redemandoit, lui qui n'avoit pu les défendre. Depuis ce temps, les empereurs furent peu reconnus dans Rome. Ils y devinrent méprisables par leurs foiblesses, et odieux par leurs erreurs. Pepin y fut regardé comme protecteur du peuple romain et de l'église romaine. Cette qualité devint comme héréditaire à sa maison et aux rois de France.

Ce don que fit Pepin à l'église me rappelle une réflexion bien juste d'un de nos plus sages et de nos plus savans historiens, le président *Hénault*. « Loin d'être, dit-il, de l'avis de ceux qui ont déclamé contre la grandeur de la cour de Rome, et qui voudroient ramener

les papes au temps, où les chefs de l'église étoient réduits à la puissance spirituelle et à la seule autorité *des clés*, je pense qu'il étoit nécessaire, pour le repos général de la chrétienté, que le saint-siége acquît une puissance temporelle. Tout doit changer en même temps dans le monde, si l'on veut que la même harmonie et le même ordre y subsistent. Le pape n'est plus, comme dans les commencemens, le sujet de l'empereur. Depuis que l'église s'est répandue dans l'univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent; et par conséquent aucun ne doit lui commander. La religion ne suffit pas pour en imposer à tant de souverains; et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretînt, par son indépendance, le respect qui lui est dû. Ainsi donc il est bon que le pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la spirituelle, mais pourvu qu'il ne possède la première que chez lui, et qu'il n'exerce l'autre qu'avec les limites qui lui sont prescrites.

PAUL I, 93.e *pape.*

An de J. C. 757. Depuis l'issue du faux concile de Constantinople, l'empereur Constantin *Copronyme* persécutoit encore plus vive-

ment les fidèles d'Orient, partisans du culte des images. Il en fit périr un grand nombre dans les plus cruels tourmens; et l'on remarque parmi ces martyrs S. Etienne, abbé du mont S. Auxence. Tous les moines qui se trouvèrent à Constantinople furent obligés, par ses ordres, de passer dans l'Hypodrome, (place destinée au spectacle de la course des chevaux) tenant chacun une femme par la main, pour être exposés à la raillerie du peuple, qui crachoit sur eux, et leur faisoit d'autres insultes.

ÉTIENNE III, 94.e *pape.*
CONSTANTIN, 9.e *antipape.*

Assitôt après la mort du pape Paul I, il se passa dans Rome un événement bien étrange. Un seigneur de cette ville, nommé *Constantin*, s'empara à main armée du palais pontifical de Latran, s'y fit donner la tonsure cléricale par Georges, évêque de Preneste, et ordonner pape, quelques jours après, par le même évêque. Il se soutint dans la possession du saint siége pendant treize mois. Mais l'usurpateur, déposé par plusieurs évêques et prêtres assemblés, se retira dans un monastère, d'où le peuple, l'ayant arraché, lui creva les yeux. An de J. C. 768.

Etienne, qui venoit d'être élu pape,

convoqua un concile, où Constantin fut condamné, et où il fut statué que les évêques ordonnés par le pontife usurpateur retourneroient chez eux, pour y être élus de nouveau, et reviendroient ensuite pour être consacrés par le pape. On y anathématisa aussi le faux concile de Constantinople contre la vénération des images.

Michel, gouverneur de la Natolie pour l'empereur Constantin, persécutoit alors les moines et les religieux, qu'il vouloit forcer à se marier, et fit souffrir le martyre au plus grand nombre.

ADRIEN I, 95.e *pape.*

An de J. C. 772. Didier, roi des Lombards, s'étant emparé de Ravenne et de plusieurs villes du domaine du saint siége, le pape Adrien implora le secours de Charlemagne, fils et successeur de Pepin. Le monarque français, après avoir inutilement employé la négociation auprès de Didier, passa en Italie ; détruisit le royaume des Lombards, dont il ne tarda pas à se faire couronner roi ; se rendit à Rome, où il fut reçu comme le protecteur de l'église, et confirma les donations faites au saint siége par Pepin.

Pendant ce temps-là, la religion faisoit de grands progrès dans la Frise, et

commençoit à s'établir en Saxe. On assembla à Paderborn un concile, où l'on prit des mesures pour confirmer les Saxons dans la foi. Mais l'Orient étoit toujours agité par les disputes sur le culte des images; et les vrais fidèles ne cessoient d'y être persécutés. Le jeune Constantin V y régnoit sous la tutelle de l'impératrice Irène sa mère. Cette princesse, touchée de la conduite de Paul, patriarche de Constantinople, qui venoit d'embrasser la vie monastique, pour expier son erreur sur le culte des images; cette princesse, dis-je, demanda au pape la convocation d'un concile général. Il fut d'abord assemblé à Constantinople, et présidé par les légats du saint siége. Mais des soldats furieux, envoyés par les Iconoclastes, étant entrés dans l'assemblée, l'obligèrent de se séparer; et ce concile le septième général, fut transféré à Nicée. C'est le second tenu dans cette ville. On y décida que les images seroient consacrées, en mémoire et pour l'amour des originaux; ce qui s'appelle dans le concile, dit *Bossuet*, *culte relatif*, *adoration et salutation honoraire*, qu'on oppose *au culte suprême et à l'adoration de latrie ou d'entière sujettion*, que le concile réserve à Dieu seul. An de J. C. 787.

Quelques années après on tint à Franc-

fort sur le Mein un nombreux concile, où assista Charlemagne, et qui condamna non seulement les Iconoclastes, mais encore *Félix*, évêque d Urgel, et *Elipand*, évêque de Tolède, qui renouvelloient les erreurs de Nestorius.

Offa, roi des Merciens en Angleterre, étant allé à Rome, augmenta le tribut imposé pour l'entretien du collége des Anglais. C'est ce tribut, qui fut appellé par la suite *le denier de S. Pierre*, parce que l'argent se comptoit à Rome le jour de la fête de S. Pierre aux liens.

LÉON II, 96.e *pape.*

An de J. C. 795. A peine ce pontife se fut assis sur le siége de l'église, qu'il fit présenter à Charlemagne par des légats les clés de la basilique de S. Pierre, et l'étendart de la ville de Rome, le priant de députer quelque seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains; ce que fit Charlemagne en lui envoyant de grands présens. Quelque temps après, le pape manqua à périr sous les coups d une troupe d'assassins dans une conjuration formée contre lui. Lorsqu'il fut guéri, il se réfugia auprès de Charlemagne, qui le fit accompagner par une nombreuse escorte à Rome, où il fut reçu comme en triomphe.

L'année suivante (800) Charlemagne fit un quatrième voyage en Italie. Le pape, instruit de son arrivée, alla au-devant de lui, à quatre lieues de Rome. Le monarque français y entra aux acclamations des évêques, du clergé et du peuple. Le jour de Noël, il entendit la messe dans l'église de S. Pierre; et le pape lui ayant mis sur la tête une couronne précieuse, le sacra empereur. Pendant la cérémonie, le peuple répéta trois fois: *A Charles Auguste couronné de la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire.*

L'empereur Léon V, surnommé l'*Arménien*, étant monté sur le trône d'Orient, se déclara ennemi du culte des images, persécuta les fidèles, et fit assembler dans son palais les évêques iconoclastes, qui confirmèrent la définition du faux concile de Constantinople contre les images. Nicéphore, patriarche de cette ville, eut la gloire de perdre son siége, en défendant la foi catholique. Les autres évêques orthodoxes furent aussi exilés ou emprisonnés.

ETIENNE IV, 97.e *pape.*

Dans un voyage que ce pontife fit en France, il sacra de nouveau l'empereur Louis *le débonnaire*, fils et successeur de Charlemagne. An de J. C. 816.

PASCHAL I, 98.e *pape.*

Ans de J. C. 817. Des légats étant venus en France, pour faire part à l'empereur Louis de l'élection et du sacre de ce pontife, ce prince lui envoya la confirmation des donations faites à l'église romaine par Pepin et par Charlemagne, et y ajouta la ville et le duché de Rome, avec les îles de Corse et de Sardaigne. Quoique la Sicile se trouve nommée dans cette donation, on doute qu'elle y fût comprise, parce que les Français n'y avoient jamais eu aucun droit jusqu'alors. L'empereur joignit à la donation des duchés cette clause remarquable : *Sauve sur ces duches notre domination en tout, et leur sujettion.* Les catholiques d'Orient exilés pour le culte des images, trouvèrent un asile à Rome auprès de ce pontife, digne des temps apostoliques par ses vertus et ses lumières.

EUGÈNE II, 99.e *pape.*
ZIZIME, 10e. *antipape.*

824. Le même jour que le clergé et le peuple élurent ce pontife, la noblesse romaine voulut s'attribuer le droit de nommer *Zizime.* Mais celui-ci se désista à l'approche de Lothaire, fils de Louis *le débonnaire*, qui l'avoit envoyé pour appuyer l'élection d'Eugène. Sous son pon-

tificat, la foi commença à s'établir dans le nord. Heriold, roi de Dannemarck, chassé de ses états, reçut le baptême avec son épouse à Saint-Alban de Maïence. Anschaire, moine de Corbie ou Corvey en Saxe, suivit ce prince avec les secours que lui donna le roi de France, et alla prêcher la religion chrétienne aux Danois.

VALENTIN, 100.e *pape.*

Mort quarante jours après son élection. An de J. C. 827.

GRÉGOIRE IV, 101e. *pape.*

Les Musulmans venoient de s'emparer de toute la Sicile. Ce pontife entreprit de rebâtir la ville d'Ostie, pour défendre l'embouchure du Tibre contre leurs incursions, et la nomma *Grégoriopolis.* Quatre conciles étoient alors assemblés par l'ordre de Louis *le débonnaire*, à Maïence, à Paris, à Lyon, et à Toulouse, pour déraciner les abus et réformer les mœurs. 828.

En ce même temps, la religion qui avoit passé d'Allemagne en Dannemarck, pénétra dans la Suède par les prédications d'Anschaire. Mais les fidèles d'Orient, attachés au culte des images, étoient persécutés par l'empereur Michel *le Bègue*,

et le furent ensuite bien davantage par son fils Théophile, qui fit un grand nombre de martyrs. Après la mort de celui-ci, l'impératrice Théodora, restée tutrice du jeune Michel III, son fils, fit assembler à Constantinople un concile, où le culte des saintes images fut enfin rétabli pour toujours, et leurs ennemis foudroyés.

La France étoit alors agitée par les troubles qu'y excitoit la révolte des enfans de Louis *le débonnaire*. Grégoire IV y avoit fait un voyage pour réunir les différens partis. Mais il n'avoit pu en venir à bout. Ce pape fut le premier qui fit célébrer la fête de *tous les saints* dans tout l'univers chrétien.

SERGIUS II, 102.e *pape.*

Ans de J. C. 844. Ce pontife eut la douleur de voir l'église de S. Pierre pillée par les Maures ou Sarasins d'Afrique, qui étoient entrés en Italie par le Tibre.

LÉON IV, 103.e *pape.*

847. Les Sarasins étoient aux portes de Rome, lorsque ce pontife fut élu. Sa vigilance, son courage et ses soins actifs, secondés par le peuple, ne contribuèrent pas peu à hâter leur retraite. Ces mêmes ennemis de la religion de Jésus-Christ la persécutoient alors bien cruelle-

ment en Espagne, où, depuis plus de cent ans, ils faisoient gémir les peuples sous leur tyrannique domination. La plupart des églises furent abattues, les chrétiens accablés de nouveaux impôts, et un très-grand nombre, sur-tout à Cordoue, mis à mort pour la foi.

Mais, d'un autre côté, l'église voyoit avec joie le christianisme faire de rapides progrès en Suède et en Dannemarck. Il se répandit aussi chez les Bulgares, peuples habitans de la partie de la Mœsie, qui s'étendoit le long du Danube. *Bogoris*, leur roi, éclairé par les instructions de sa sœur, qui, dès ses premières années, faite prisonnière dans une guerre contre les Grecs, avoit été baptisée et élevée dans la religion chrétienne; *Bogoris*, dis-je, se convertit à la foi, avec la plus grande partie de sa nation.

Sous ce pontificat, *Gotteschale*, moine d'Orbais, fut condamné dans un concile de Maïence et dans deux autres tenus à Quierzy-sur-Oise, pour avoir enseigné sur la grace et sur la prédestination une doctrine contraire à celle de l'église.

BENOIT III, 104.e *pape.*
ANASTASE, 11.e *antipape.*

Cinq jours après la mort de Léon IV, Benoît III, ayant été élu souverain pon- An de J. C. 855.

tife, le cardinal *Anastase*, soutenu par les députés du roi de France Louis *le Bègue*, que Lothaire, son père, avoit associé à l'empire, entra à main armée dans le palais de Latran, et en chassa le nouveau pape. Mais il en fut bientôt lui-même chassé par ses propres partisans, qui reconnurent la justice de la cause de Benoît.

Entre ce pontife et Léon IV, son prédécesseur, quelques auteurs protestans placent, d'après d'anciennes et fausses chroniques, l'histoire fabuleuse de la papesse *Jeanne*, sous le nom de *Jean VIII.* C'étoit, suivant eux, une fille déguisée en garçon, qui étant parvenue à la tiare, accoucha en habits pontificaux, dans une procession au colysée de Rome. Les Calvinistes ont long-temps opposé aux catholiques cette fable absurde, qu'ils rougiroient aujourd'hui de reproduire.

NICOLAS I, 105.e *pape.*

An de J. C. 858. Lorsque ce pontife fut élevé sur la chaire de S. Pierre, Ignace, patriarche de Constantinople, gouvernoit son église avec un zèle et une fermeté vraiment apostolique. Bardas, un des tuteurs du jeune empereur Michel, et qui avoit fait exiler l'impératrice Théodora, sa propre

sœur, choqué de la liberté avec laquelle le saint patriarche l'avoit repris de ses mœurs scandaleusement corrompues, trouva le moyen de le rendre suspect à l'empereur, plongé dans la débauche, et le fit chasser de Constantinople. *Photius*, d'une naissance illustre, qui avoit été grand écuyer, capitaine des gardes, ambassadeur en Perse, premier secrétaire d'état, et qui s'étoit appliqué avec succès à toutes les sciences, même à celle de l'église, osa, quoique laïque, aspirer au patriarchat et l'obtint. On trouva un évêque qui le fit passer en six jours par tous les degrés du sacerdoce, et le créa patriarche. Celui-ci, assembla aussitôt à Constantinople un concile, dans lequel il prononça contre Ignace, quoique absent, une sentence de déposition et d'anathême. Quelques évêques eurent la lâche condescendance d'y souscrire; et ceux qui prirent la défense d'Ignace, furent déposés et bannis.

Photius, voulant se maintenir dans son usurpation, entreprit d'attacher à ses intérêts le pape Nicolas, qui, loin de le reconnoître, le déclara, dans un concile tenu à Rome, indigne de toute fonction cléricale. Le patriarche intrus, irrité de ce jugement, prononça une prétendue sentence de déposition contre le pontife

même, et d'excommunication contre ceux qui communiqueroient avec lui. Il écrivit en même temps à tous les évêques d'Orient une lettre circulaire, dans laquelle osant accuser les Latins d'erreur sur *la procession du Saint-Esprit*, il prétendoit que, *quand les empereurs avoient passé de Rome à Constantinople, la principauté de l'église romaine, et ses priviléges avoient passé aussi à l'église de Constantinople;* prétentions absurdes, que le pape Nicolas détruisit dans une lettre adressée aux évêques de France. Telle fut l'origine de ce schisme déplorable, qui, dans la suite, entraîna toute l'église grecque.

Durant ces troubles, le même Bogoris, roi des Bulgares, dont j'ai parlé un peu plus haut, envoya son fils à Rome, avec plusieurs seigneurs, chargés de demander des évêques et des prêtres, et de consulter le pape sur plusieurs questions de religion. Nicolas venoit alors d'excommunier Lothaire, roi de Lorraine, et Valdrade, sa maîtresse, que ce prince avoit épousée, après avoir injustement répudié Thietberge, sa femme légitime.

ADRIEN II, 106.e *pape.*

An de J. C. 867. Le triomphe de Photius, premier auteur du schisme que fit l'église grecque,

ne fut pas de longue durée. Basile, dit *le Macédonien*, ayant succédé sur le trône d'Orient à l'empereur Michel III, chassa le faux patriarche de Constantinople, et rétablit Ignace. Le pape Adrien profita de cette occasion, pour faire assembler dans cette ville un concile, le huitième général, le quatrième de Constantinople, et le dernier qu'on ait tenu en Orient. Les légats du saint siége y présidèrent. Photius fut déposé et anathématisé avec ses partisans. Tous les hérétiques et leurs protecteurs furent de nouveau foudroyés; et l'on approuva les conciles généraux qui avoient précédé celui-ci. Ans de J. C. 869.

JEAN VIII, 107.e *pape.*

La lumière de l'évangile fut portée dans les pays des Russes, où l'on envoya un archevêque grec, ordonné par le patriarche Ignace. Sur ces entrefaites, le pape, vainement secouru par Charles *le Chauve*, que peu de temps auparavant il avoit couronné à Rome empereur d'Occident, se vit forcé de traiter avec les Sarasins qui ravageoient l'Italie, et de s'engager à leur payer un tribut annuel. 872.

Cependant Ignace étant mort, Basile, empereur d'Orient, séduit par les basses flatteries de Photius, le rétablit sur le siége patriarchal de Constantinople; et

le pape, trompé par les feintes soumissions de ce même Photius, eut la foiblesse de le recevoir à la communion de l'église. Mais dès que le pontife sut que ce nouveau patriarche attaquoit, dans une assemblée d'évêques de son parti, le huitième concile général, et qu'il traitoit indirectement l'église romaine d'hérétique, au sujet de l'article concernant la *procession du Saint-Esprit*, il ne balança point à le condamner, et envoya pour cet effet à Constantinople le diacre Martin, que l'empereur retint en prison pendant un mois.

MARTIN II, 108.e *pape.*

Ans de J. C. 882. C'est le même qui avoit été envoyé à Constantinople par le pape Jean VIII. Il anathématisa aussi Photius.

ADRIEN III, 109.e *pape.*

884. Le patriarche schismatique fut également condamné par ce chef de l'église, dont la vertu, le zèle et la fermeté donnoient les plus grandes espérances.

ÉTIENNE VI, 110.e *pape.*

885. Fidèle imitateur de ses prédécesseurs, ce pontife tint la même conduite à l'égard de Photius, contre lequel il écrivit avec force à Basile, empereur d'Orient.

FORMOSE III.e *pape.*
SERGIUS, 12.e *antipape.*

Le prêtre *Sergius* s'étoit opposé à l'élection de *Formose*, évêque de Porto, et s'étoit fait élire lui-même. Mais il fut chassé de Rome, et se retira en Toscane. Le pape Formose ayant reçu une députation de Léon, empereur de Constantinople, touchant l'affaire de Photius, répondit que la condamnation de ce schismatique devoit demeurer perpétuelle et irrévocable, et que ceux qu'il avoit ordonnés, devoient être reçus à la communion des fidèles, comme laïques, s'ils reconnoissoient leur faute. Depuis cette époque on n'entend plus parler de Photius, qu'on dit être mort dans son exil, où il fut envoyé par l'empereur Léon VI, successeur de Basile. C'étoit, suivant l'abbé *Fleuri*, le plus grand esprit, et le plus savant homme de son siècle ; c'étoit un parfait hypocrite, agissant en scélérat, et parlant en saint. An de J. C. 891.

ETIENNE VI, 112.e *pape.*
BONIFACE, 13.e *antipape.*

Une faction populaire élut d'abord *Boniface*, indigne ecclésiastique, qui avoit mérité d'être déposé de la prêtrise. Il mourut quinze jours après son élection ; et l'on 896.

plaça sur le saint siége *Etienne VI.* Ce pape se conduisit comme un fanatique des plus injustes et des plus furieux envers la mémoire de son prédécesseur Formose, qu'il regardoit comme usurpateur, parce qu'il avoit quitté l'évêché de Porto pour celui de Rome. Il porta la violence jusqu'à faire exhumer le corps de Formose, et à le faire comparoître revêtu des habits pontificaux, au milieu d'une assemblée, où il présidoit. Là, il parla à ce cadavre, comme s'il eût été vivant; le condamna, lui fit couper trois doigts et trancher la tête, et puis le fit jetter dans le Tibre. Le peuple, indigné d'un forfait aussi atroce que ridicule, se souleva, chargea de fers le pape Etienne, et l'enferma dans une prison, où il fut étranglé.

ROMAIN, 113.e *pape.*

Ans de J. C. 897. Ce pontife cassa la procédure de son prédécesseur contre la mémoire du pape Formose.

THÉODORE II, 114.e *pape.*

898. Le corps du pape Formose, trouvé par des pêcheurs, fut solemnellement reporté dans la sépulture des papes. Théodore avoit déjà rétabli les clercs ordonnés par Formose.

JEAN IX, 115.e *pape.*

Un concile assemblé à Rome par ce pontife, condamna ceux qui avoient assisté au synode d'Etienne VI, ainsi que ceux qui avoient violé la sépulture du pape Formose, dont il rétablit la mémoire. Ce concile fut confirmé par un autre tenu à Ravenne, en présence du pape même. Ans de J. C. 898.

BENOIT IV, 116.e *pape.*

Ce pontife fut le père des pauvres, et se fit admirer par sa sagesse dans le gouvernement de l'église. 900.

LÉON V, 117.e *pape.*
CRISTOPHE, 14.e *antipape.*

Deux mois après son élection, ce pontife fut chassé du saint siége par *Cristophe*, qui le fit enfermer dans une prison, où il mourut vers la fin de cette année. 903.

SERGIUS III, 118.e *pape.*

C'est ce même *Sergius*, qui s'étoit opposé à l'élection du pape Formose. Il chassa l'anti-pape *Cristophe*, et devint, après la mort de Léon V, pontife légitime. Loin d'imiter ses prédécesseurs, il ne rougit point d'approuver la procédure faite contre la mémoire de Formose, et souilla le trône pontifical par ses vices. 904.

ANASTASE III, 119.e *pape.*

Ans de J. C. 911. Rollon, chef des Normands, à qui Charles *le simple*, roi de France, céda la province de Neustrie, appellée depuis *Normandie*, embrassa la religion chrétienne; et ses comtes, ses chevaliers, ainsi que toute son armée, reçurent aussi le baptême.

LANDON, 120.e *pape.*

913. Mort quelques mois après son élection.

JEAN X, 121.e *pape.*

914. Les Sarasins désoloient depuis quelque temps l'Italie. Ce pontife, se conduisant en général d'armée, les défit. Peu d'années après, les Bohémiens reçurent la lumière de l'évangile, par la conversion de Borivoï, leur duc, et la France vit renaître la discipline monastique. La célèbre congrégation de Cluni, ordre de S. Benoît, dans le diocèse de Mâcon, fut établie, et eut pour premier abbé Bennon. Le pape Jean X fut, dit-on, étouffé dans une prison, où l'avoit fait enfermer Guy, marquis de Toscane, qui, à la persuasion de Marozie, sa femme, étoit entré à main armée dans le palais de Latran.

LÉON VI, 122.e *pape.*

Mort dans le sixième mois de son pontificat. — Ans de J. C. 928.

ÉTIENNE, VII, 123.e *pape.*

Une violente persécution fut excitée en Bohême contre les chrétiens par Drahomire, veuve du duc Vratislas. Ludmille, veuve du duc Borivoï, premier chrétien, et son petit-fils Venceslas souffrirent le martyre. — 929.

JEAN XI, 124e. *pape.*

Fils de Marozie, et d'Alberic son premier mari, duc de Spolette, ce pontife fut placé sur le saint siége à l'âge de vingt-cinq ans, par le crédit de sa mère, la même qui avoit fait périr le pape Jean X. Celle-ci, après la mort de Guy, marquis de Toscane, son deuxième mari, ayant épousé Hugues, roi d'Italie, Alberic, fils de cette princesse, la fit enfermer dans le château Saint-Ange, avec le pape Jean XI, son frère utérin, qui mourut dans cette prison. — 931.

LÉON VII, 125.e *pape.*

Elevé, malgré lui, sur le siége de l'église, ce digne pontife signala toute sa conduite par la pratique des vertus vrai- — 936.

ment apostoliques. La religion chrétienne, qui avoit été extrêmement affoiblie en Suède et en Dannemarck, pendant les révolutions qui avoient agité ces deux royaumes, y fut rétablie dans sa splendeur. La puissance des califes commençoit alors à décroitre, et la division se mettoit parmi les Musulmans.

ETIENNE VIII, 126.e *pape.*

Ans de J. C. 939. Les Romains, alors séditieux et barbares, prirent ce pontife en aversion, et lui défigurèrent tellement le visage, qu'il n'osoit plus se montrer en public.

MARTIN III, 127e. *pape.*

943. Un grand zèle pour la réparation des églises, et une charité sans bornes envers les pauvres caractérisèrent ce pontife.

AGAPET II, 128.e *pape.*

946. Les Slaves ou Esclavons s'étant révoltés contre Othon *le Grand*, empereur d'Occident ou d'Allemagne, furent battus, et reçurent la lumière de l'évangile. Leur pays fut divisé en dix cantons, dont sept embrassèrent la foi chrétienne. On y bâtit des églises, et plusieurs monastères d'hommes et de femmes.

JEAN XII, 129.e *pape.*

956. Dans le même temps qu'Hélène, reine

de Russie, envoya des ambassadeurs à l'empereur Othon, pour lui demander un évêque et des prêtres, le pape Jean XII implora le secours de ce même prince contre Berenger, qui tyrannisoit l'Italie, dont il s'étoit fait proclamer roi. Othon passa les Alpes, et non-seulement vengea le souverain pontife; mais encore il confirma les donations faites à l'église par Pepin et Charlemagne, et y ajouta même plusieurs villes de la Lombardie. Le pape, après l'avoir couronné empereur, lui jura une fidélité inviolable. Mais loin de tenir son serment, il eut l'ingratitude de s'unir avec le fils de Berenger même contre son bienfaiteur.

Othon ayant été instruit de cette alliance, retourna à Rome, et fit assembler un concile, où le pape Jean XII, qui avoit pris la fuite, fut accusé de déréglemens honteux, dont les auteurs contemporains le jugent en effet coupable. On le déposa, et l'on mit à sa place *Léon*, ecclésiastique d'une grande vertu, qui fut ordonné du consentement de l'empereur. Mais après le départ de ce prince, Jean XII rentra dans Rome, et y assembla un concile, où il déposa Léon, ceux qui l'avoient ordonné, et ceux qui en avoient reçu l'ordination. Jean XII ne survécut que très-peu de temps à ce concile.

LÉON VIII, 130.e *pape.*

An de J. C. 964. Cinq jours après la mort de Jean XII, les Romains refusant de reconnoître pour pape Léon VIII, élurent *Benoît*. L'empereur Othon fut si irrité, qu'il alla mettre le siége devant Rome; et les habitans, forcés de se rendre, lui abandonnèrent Benoît, en recevant pour pape Léon VIII. Ce pontife assembla un concile où l'empereur assista, et qui déposa Benoît du pontificat et de la prêtrise. Quelques mois après, Léon mourut.

BENOIT V, 131.e *pape.*

965. C'est le même qui avoit été élu sous le précédent pontife. Il mourut trois mois après ce dernier, à Hambourg, où l'empereur Othon l'avoit emmené.

JEAN XIII, 132.e *pape.*

965. On rapporte à cette année, la conversion de Micislas, duc de Pologne. Un grand nombre de ses sujets embrassèrent, à son exemple, le christianisme.

Le pape Jean XIII avoit été élu par l'autorité de l'empereur Othon; ce qui lui avoit attiré l'inimitié des grands, qui le chassèrent de Rome. Mais il ne tarda pas à y rentrer, par le secours de ce même prince.

Sous ce pontificat, on tint à Cantorbéri, par ordre du pape, un concile de tous les évêques d'Angleterre, contre l'incontinence des clercs.

BENOIT VI, 133.e *pape.*
BONIFACE, 15.e *antipape.*

Il n'y avoit que quelques mois que ce pontife étoit assis sur la chaire de saint Pierre, lorsque Crescentius, patrice de Rome, (ancienne dignité qui tenoit le premier rang après celle des empereurs), le fit enfermer dans le château Saint-Ange, et fit élire *Boniface*. L'année suivante, cet anti-pape fit étrangler Benoît dans sa prison. Mais il fut lui-même aussitôt chassé de Rome. Ans de J. C. 972.

DOMNUS II, 134.e *pape.*

Ce pontife étant mort, après avoir porté la tiare pendant un peu plus d'un an, *Mayeul*, quatrième abbé de Cluni, la refusa par humilité, dans un temps où tant d'autres l'ambitionnoient. 974.

BENOIT VII, 135.e *pape.*

Les moines persécutés dans quelques cantons de l'Angleterre, et particulièrement à Winchester, par Alfier, puissant seigneur qui soutenoit les clercs mécontens, eurent la douleur de voir abattre 975.

leurs monastères qu'avoit établis S. Ethelvolde, évêque de cette ville. En Dannemarkc, Suénon révolté contre le roi Hérold, son père, voulut engager les Danois à retourner à l'idolâtrie, et fit beaucoup de martyrs. En ce même temps, les Sarasins s'étant rendus maîtres de Simança en Espagne, massacrèrent les habitans de cette ville, qui refusèrent d'abjurer le christianisme.

JEAN XIV, 136.e *pape.*

Ans de J. C. 984. Aussitôt que le même Boniface qui avoit fait mourir le pape Benoît VI, et qui, chassé par le peuple, s'étoit retiré à Constantinople, eut appris l'élection de Jean XIV, il retourna en Italie, entra dans Rome à main armée, fit déposer le pape, et se fit reconnoître lui-même.

BONIFACE VII, 137.e *pape.*

985. Cette même année, le pape Jean XIV, enfermé dans le château Saint-Ange, y périt de faim et de misère. Boniface ne lui survécut qu'environ quatre mois, et mourut subitement. Le peuple, dont cet indigne pontife s'étoit attiré l'exécration, perça son cadavre à coups de lances, le traîna par les pieds, et le laissa nu dans la place publique. Le lendemain, quelques

clercs recueillirent par charité ce corps, et l'ensevelirent.

JEAN XV, 138.e *pape.*

Ce chef de l'église étoit savant, et avoit composé divers ouvrages. Mais il mourut quatre mois après son élection, sans avoir été sacré. Ans de J. C. 986.

JEAN XVI, 139.e *pape.*

Les chrétiens, persécutés en Danne- 986.
marck, par le roi Suénon, furent consolés par de saints missionnaires envoyés dans ce pays, et dont quelques-uns allèrent jusqu'en Norvége, où ils firent plusieurs prosélytes. La religion n'étoit pas encore alors bien affermie en Russie; et ceux qui la professoient, y souffroient même des persécutions. Ulodomir, prince des Russes, s'étant converti, eut la satisfaction de voir tous ses sujets imiter son exemple.

Le premier acte de canonisation dont nous ayons la bulle, est daté de ce pontificat. C'est la canonisation de S. *Udalric*, évêque d'Ausbourg.

GRÉGOIRE V, 140.e *pape.*
JEAN (XVII), 16.e *antipape.*

Othon III, empereur d'Allemagne, 996.
se trouvant en Italie à la mort du pape

Jean XVI, avoit beaucoup contribué à l'élection de Grégoire son neveu. Après le départ de ce prince, le patrice Crescentius chassa le pontife, et fit mettre à sa place Philagathe, évêque de Plaisance, qui prit le nom de *Jean XVII.* Mais Othon ayant repassé en Italie, rétablit Grégoire sur le trône pontifical. Philagathe fut arrêté dans la suite par les gens de l'empereur, qui eurent la cruauté de lui couper la langue et le nez, et de lui arracher les yeux.

Le pape Grégoire assembla un concile où il fut ordonné que Robert, roi de France, quitteroit Berthe, sa parente, qu'il avoit épousée sans dispense, et qu'il feroit sept ans de pénitence, suivant les degrés prescrits par l'église, le tout sous peine d'anathème.

SYLVESTRE II, 141.e *pape.*

An de J. C. 999. Etienne, duc de Hongrie, travailloit depuis plusieurs années à rétablir solidement le christianisme parmi ses peuples. Il y réussit après bien des soins, et partagea ses états en dix évêchés, dont Sylvestre lui accorda sans peine la confirmation, en lui envoyant la couronne royale. Ce pape, né en Auvergne, d'une famille obscure, étoit un des plus savans hommes de son siècle. Nous avons de lui un grand

nombre d'ouvrages, qui prouvent tous sa vaste érudition.

JEAN XVIII, 142.e *pape.*

Mort dans le cinquième mois de son pontificat. An de J. C. 1003.

JEAN XIX, 143.e *pape.*

On tint en Italie et en France divers conciles, qui avoient pour objet la discipline ecclésiastique. 1004.

SERGIUS IV, 144.e *pape.*

Parmi toutes les vertus de ce pontife, on loue sur-tout sa grande libéralité envers les pauvres. 1009.

BENOIT VIII, 145.e *pape.*
GRÉGOIRE, 17.e *antipape.*

Le saint siége fut disputé à ce pontife par un prêtre nommé *Grégoire*, qu'une partie du peuple avoit élu. Mais Benoît ayant imploré le secours de l'empereur Henri II, fut rétabli par ce prince, qui se fit couronner à Rome avec Cunégonde son épouse. 1012.

Les Slaves ou Esclavons d'entre l'Elbe et l'Eider, venoient alors de renoncer au christianisme, et à l'obéissance des Saxons, qui les traitoient avec la dernière cruauté. Ces peuples, poussés au déses-

poir, firent mourir les prêtres et les autres ministres des autels; brûlèrent toutes les églises, et ne laissèrent, au-delà de l'Elbe, aucune trace du christianisme.

Peu de temps après, les Sarasins, arrivés par mer en Italie, s'emparèrent de la Toscane, et menaçoient d'étendre leurs conquêtes. Benoît VIII, à la tête des évêques et des défenseurs des églises, marcha contre eux, les attaqua, et les mit en fuite. Mais le pontife guerrier avoit eu la précaution de leur faire couper le chemin de la retraite; et ils furent tous massacrés. En ce même temps le roi Robert fit tenir à Orléans un concile contre des hérétiques, dont la doctrine étoit au fond celle des Manichéens, et qui faisoient des abominations dans leurs assemblées nocturnes.

On rapporte à la fin de ce pontificat la fondation du monastère de *Camaldoli*, ou *Camaldule*, par S. Romuald, qui ajouta quelques constitutions particulières à la règle de S. Benoît. Ce monastère a pris son nom du lieu de sa situation, nommé alors *Campo-malduli*. Il est au milieu des plus rudes montagnes de l'Apennin, dans le diocèse d'Azèze: mais c'est une plaine agréable, arrosée de sept fontaines.

JEAN XX, 146.e *pape.*

Il régnoit une assez grande intelligence entre le siége apostolique, et le patriarche de Constantinople. Celui-ci néanmoins ne laissoit pas d'ambitionner, comme l'avoient fait tous ses prédécesseurs, le titre d'*évêque universel*, au moins dans l'Orient. Mais cette prévention qu'il voulut faire valoir, n'eut aucun effet, le pape n'ayant point jugé à propos d'accorder ce titre, dont le patriarche auroit pu abuser. Ans de J. C. 1024.

BENOIT IX, 147.e *pape.*
SYLVESTRE, 18.e *antipape.*

Tandis que S. *Jean Gualbert* fondoit la congrégation de *Vallombreuse*, ordre de S. Benoît, et nommée ainsi de son chef-lieu, situé dans la Toscane, les plus grands troubles agitoient la Pologne, depuis la mort de son roi Micislas. Son fils unique, Casimir, s'étoit retiré à l'abbaye de Cluni, et y avoit reçu le diaconat. Mais comme il ne s'agissoit pas moins du bien de la religion que de celui d'un grand royaume, dont la conversion n'étoit pas ancienne, le pape dispensa Casimir de ses vœux; et ce prince monta sur le trône de Pologne, à la grande satisfaction de tous ces sujets. 1033.

Cependant Benoît, à qui Alberic son père, comte de Tusculum, avoit procuré, à prix d'or, le trône pontifical, ne cessoit de le déshonorer par ses crimes et ses débauches. Les Romains, fatigués de ses excès, le chassèrent, et mirent à sa place *Sylvestre*, qu'on regarde comme anti-pape. Benoît rentra presqu'aussitôt dans Rome. Mais, désespérant de se maintenir sur le saint siége, il abdiqua moyennant une certaine somme d'argent qu'il se fit compter.

GRÉGOIRE VI, 148.e *pape.*

Ans de J. C. 1045. Ce pontife donna d'abord ses soins à la réforme des abus qui s'étoient glissés dans l'église, sur-tout en Italie. Mais quoiqu'il parût rempli de vues si grandes et si droites, il étoit monté lui-même par la voie de la simonie sur la chaire de S. Pierre; et il fut déposé dans un concile, que fit tenir à Sutri, près de Rome, l'empereur Henri III, qui avoit passé en Italie.

CLÉMENT II, 149.e *pape.*

1046. Animé d'un vrai zèle contre la simonie, ce pontife assembla à Rome un concile, où fut réglée la pénitence à imposer aux prêtres et aux évêques simoniaques. Il mourut malheureusement après un pontificat d'un peu plus d'une année seule-

ment. Benoît IX remonta alors sur le saint siége. Mais très-peu de temps après, il fut chassé, ou abdiqua; et, revenu à lui-même, il alla pleurer ses désordres dans un monastère, où il mourut.

DAMASE II, 150.e *pape.*

Mort vingt-trois jours après son élection. Ans de J. C. 1048.

S. LÉON IX, 151.e *pape.*

Le crédit de l'empereur Henri III, dans une diète tenue à Vorms, fit élire ce pape, son cousin, qui étoit évêque de Toul. Le saint prélat, après avoir passé trois jours dans le jeûne et la prière, déclara, en présence des députés de Rome, qu'il n'acceptoit le pontificat, que sous la condition qu'il auroit le consentement du clergé et du peuple romain. Il arriva à Rome en habit de pélerin; et les acclamations de joie, dont le discours qu'il prononça sur son élection fut suivi, le déterminèrent à se charger du gouvernement de l'église. 1048.

Le nouveau pontife fut le fléau de la simonie, et tint en personne plusieurs conciles en Italie, en France, en Allemagne, pour la réformation des mœurs, et le maintien de la discipline ecclésiastique. Il ne s'appliqua pas moins à con-

server la foi de l'église dans toute sa pureté. *Berenger*, archidiacre d'Angers, renouvellant les erreurs de *Jean Scot*, ou l'Ecossais, surnommé *Erigène*, prétendoit que le sacrement de l'eucharistie n'étoit qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ, et qu'il n'y avoit pas de changement dans la substance du pain et du vin. Cet hérétique, regardé comme le chef des *sacramentaires*, combattoit aussi les mariages légitimes et le baptême des enfans. Le pape Léon anathématisa ces erreurs dans un concile qu'il assembla à Rome. Elles furent condamnées dans un autre tenu à Paris, par les ordres du roi Henri I, qui y assista.

Michel *Cerularius*, patriarche de Constantinople, homme inquiet et impétueux, écrivit presqu'en ce même temps contre l'église romaine, dont il ne vouloit plus reconnoître la primauté. Il lui reprochoit de se servir de pain sans levain dans le saint sacrifice de la messe; de croire que le saint Esprit procède du père et du fils, et d'obliger les prêtres au célibat. Le pape, non content d'avoir solidement répondu à ces écrits, envoya trois légats à Constantinople, pour qu'ils éclaircissent les doutes du patriarche et des autres théologiens qui avoient adopté ses principes. L'empereur Constantin *Mo-*

nomaque, se conduisit en prince orthodoxe, et reconnut l'autorité du siége apostolique. Le moine *Nicétas*, qui avoit prêté sa plume aux emportemens du patriarche, s'étant rendu aux raisons des légats, rétracta son ouvrage. Mais l'ambition de dominer dans tout l'Orient attacha encore plus opiniâtrément *Cerularius* à son erreur. Les légats l'excommunièrent, et firent mettre la sentence d'excommunication sur le principal autel de l'église de Sainte-Sophie. Après leur départ, l'humeur turbulente du patriarche obligea l'empereur à brûler cet acte; et *Cerularius* continua ses persécutions contre ceux qui étoient attachés au saint siége. Ainsi éclata ce malheureux schisme, dont Photius avoit jetté les premiers fondemens, et qui n'est pas encore éteint.

VICTOR II, 152.e *pape*.

Ce digne chef de l'église avoit accepté la tiare malgré lui, et l'illustra par ses vertus. Il confirma la condamnation de l'hérétique Berenger dans un grand concile qu'il tint à Florence. Il en assembla deux autres en France par ses légats; le premier à Lyon, où plusieurs évêques simoniaques furent déposés; le second à Toulouse, où l'on fit alors plusieurs canons contre la simonie. An de J. C. 1055.

ÉTIENNE IX, 153.e *pape.*

Ans de J. C. 1057. Mort dans le huitième mois de son pontificat, en odeur de sainteté.

NICOLAS II, 154.e *pape.*
BENOIT (X), 19.e *antipape.*

1058. Une faction avoit élevé sur le saint siége Benoît. Mais il en fut presqu'aussitôt chassé par les Romains; et Nicolas, légitimement élu, fit déposer cet anti-pape par les évêques de Toscane et de Lombardie, assemblés à Sutri. Un second concile convoqué à Rome, régla que, dorénavant, à la mort du pape, les évêques cardinaux traiteroient ensemble les premiers de l'élection; qu'ils y appelleroient ensuite les clercs cardinaux, et qu'enfin le reste du clergé et du peuple y donneroient leur consentement.

Des seigneurs normands avoient alors conquis plusieurs provinces de l'Italie. Ils firent un traité avec le pape, à qui ils restituèrent les domaines de l'église romaine. Richard, l'un d'entre eux, fut confirmé dans la principauté de Capoue, et Robert Guiscard dans le duché de Pouille et de Calabre, ainsi que dans ses prétentions sur la Sicile, qu'il avoit enlevée en partie aux Sarasins. Celui-ci promit au pape une redevance annuelle, en prêtant serment

de fidélité comme vassal de l'église. Telle est l'origine du royaume de Naples.

ALEXANDRE II, 155.e *pape.*
HONORIUS, 20.e *antipape.*

L'élection d'*Alexandre II* au souverain pontificat, fut traversée par celle d'*Honorius*, que lui opposa un parti d'évêques simoniaques, assemblés à Bâle. Cet antipape se présenta devant Rome, à la tête de quelques troupes, et eut de l'avantage dans un premier combat. Mais il fut tellement pressé par Godefroi, duc de Toscane, accouru au secours des Romains, qu'il ne put se sauver qu'à force de prières et de présens. An de J. C. 1061.

Le pape Alexandre, zélé pour la discipline de l'église, extirpa autant qu'il put la simonie, qui étoit le vice dominant de ce siècle. Il eut la satisfaction de voir la religion prendre un nouvel affermissement en Angleterre, par les soins du saint roi Edouard. Mais, d'un autre côté, Harold, roi de Norvége, exerçoit une cruelle tyrannie dans ses états. Non content de faire abattre plusieurs églises, il fit mourir dans les supplices un grand nombre de chrétiens.

Vers ce même temps, *Etienne*, fils du vicomte de *Thiers* en Auvergne, fonda l'ordre monastique de *Grammont*,

suivant la règle de S. Benoît, sur la montagne de Muret dans le Limosin.

GRÉGOIRE VII, 156.e *pape.*
GUIBERT, 21.e *antipape.*

An de J. C. 1073. Ce pontife, né avec un grand courage, élevé dans la discipline monastique la plus régulière, avoit un zèle ardent de purger l'église de tous les vices dont elle étoit infectée, en faisant régner à leur place les vertus les plus éminentes qu'il pratiquoit lui-même, et fit les plus grands efforts pour y réussir. Mais il eut le malheur de confondre la puissance spirituelle avec la temporelle; et son pontificat fut entièrement occupé par une question épineuse, qui sema la division entre le sacerdoce et l'empire. Je vais tâcher de l'expliquer en peu de mots..

Les empereurs, les rois, et les princes ayant donné des biens à l'église, ont conservé les droits régaliens, c'est-à-dire, ceux de souveraineté sur les premiers bénéficiers. Aussi les évêques se sont-ils toujours regardés, quant au temporel, comme vassaux de leurs souverains, et leur ont-ils rendu, dans toutes les occasions, les devoirs auxquels sont obligés les vassaux mêmes. C'est en conséquence de cette mouvance et reconnoissance du fief, que le seigneur, ou le souverain, donnoit

anciennement l'investiture aux évêques, comme aux autres vassaux, et qu'il en recevoit pareillement la foi et hommage.

L'usage décidoit de la manière dont cette investiture devoit être donnée. Les rois de Germanie, et ensuite les empereurs avoient accoutumé de la donner aux évêques avec l'anneau et le bâton pastoral. Grégoire VII, voulant leur ôter cette manière de donner l'investiture, tint à Rome un concile, où il excommunia tous ceux qui recevroient d'une puissance laïque l'investiture de quelque bénéfice que ce fût. Il fit signifier ce décret à l'empereur Henri IV; et comme ce prince étoit accusé de vendre les dignités ecclésiastiques, le pape lui fit intimer par ses légats un ordre de se rendre à Rome à un jour marqué, sous peine d'anathême. L'empereur, irrité, chassa les légats, et forma contre le pape, dans Rome même, à l'aide de *Cencius*, fils du préfet, une conspiration qui éclata la nuit de Noël. Le pontife, enlevé par des gens armés, au moment où il alloit dire la messe, fut enfermé dans une tour, d'où l'on devoit le conduire en Allemagne. Mais les Romains, offensés d'une telle violence, escaladèrent la tour, et le délivrèrent.

Sur ces entrefaites, Henri fit assembler à Vorms plusieurs évêques et plu-

sieurs abbés. On informa contre la conduite de Grégoire, qui fut, mais très-faussement, accusé de divers crimes, et dégradé, par l'empereur, de la dignité pontificale. Le pape, de son côté, excommunia Henri, et le déclara privé de l'empire et des royaumes de Germanie et d'Italie, permettant aux évêques et aux princes allemands de se choisir un autre chef. Après avoir publié cette sentence d'excommunication, le pontife, soutenu par Mathilde, comtesse de Toscane, qui fit donation à l'église de tous ses états, se retira avec cette princesse dans la forteresse de Canosse.

Cependant l'empereur, craignant d'être détrôné par les seigneurs allemands, dont il s'étoit d'ailleurs attiré la haine par ses injustices, prit le parti, pour conjurer l'orage, d'aller implorer la clémence du pape, qui le traita d'une manière très-dure, et lui accorda néanmoins l'absolution. Mais les princes allemands, indignés que Henri se fût soumis avec tant de bassesse, menacèrent de le déposer, et de mettre à sa place son fils encore enfant. L'empereur, pour les appaiser, rompit son traité avec Grégoire. Le pontife l'excommunia de nouveau, et engagea les évêques et les seigneurs allemands à élire empereur Rodolphe, duc

de Souabe. Mais celui-ci fut vaincu dans un combat, et blessé à mort à la fin de l'action.

Henri victorieux fit assembler un concile, où, après avoir déposé Grégoire, il fit reconnoître pour pape *Guibert*, cardinal et archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Clément III*. Il marcha ensuite vers Rome, et y entra accompagné de cet antipape, qui le couronna empereur. Le pape Grégoire s'étoit retiré dans le château Saint-Ange. Henri l'y assiégea, et alloit le faire prisonnier, lorsque Robert Guiscard, duc de Calabre, et vassal du saint siége, arrivant à la tête d'une puissante armée, délivra Grégoire, qu'il conduisit au mont Cassin, et de-là à Salerne, où le pontife mourut avec une grande tranquillité d'ame.

S. Bruno et ses compagnons commençoient alors à habiter la *Chartreuse*, lieu désert, entouré de montagnes affreuses et de difficile accès dans le voisinage de Grenoble. C'est de ce lieu même, que ces solitaires furent nommés *chartreux*.

VICTOR III, 157.e *pape*.

L'antipape *Guibert*, voulant toujours se maintenir à Rome, Victor ne fut pas plutôt élevé sur le saint siége, qu'il An de J. C. 1086.

assembla un concile à Bénevent. La déposition de Guibert y fut prononcée, et le décret contre les investitures renouvellé.

URBAIN II, 158.e *pape.*

An de J. C. 1088. Les chrétiens d'Occident faisoient dans ces temps-là des pélerinages très-fréquens à la Terre-Sainte. Mais ils n'y alloient qu'en grandes troupes, et bien armés, pour se défendre contre les voleurs arabes. On avoit déjà vu, en 1064, des Allemands réunis jusqu'au nombre de sept mille, faire ce voyage, et obligés de repousser par la force une multitude d'Arabes qui les avoient attaqués. Cependant les Musulmans, maîtres des lieux saints, permettoient ces pélerinages, et laissoient même aux chrétiens, leurs sujets, le libre exercice de la religion. Mais ces chrétiens étoient, en mille manières, les malheureuses victimes de la haine invétérée des sectateurs de Mahomet. Accablés de tributs excessifs; privés de toutes les charges et de tous les emplois; obligés de porter un habit qui passoit pour méprisable parmi les Musulmans, ils vivoient dans une contrainte si dure, qu'elle pouvoit être regardée comme un véritable esclavage et une persécution continuelle.

Ces traitemens odieux, dont un pèle-

rin, nommé *Pierre l'hermite*, fit une peinture des plus vives, à son retour de la Terre-Sainte, excitèrent le zèle compatissant du pape Urbain II, et celui de tous les souverains de l'Europe, à former une confédération pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et qu'on appella *croisade*, parce que tous ceux qui étoient enrôlés dans cette expédition portoient une croix sur leur habit. Elle fut résolue dans un concile tenu à Clermont en Auvergne par le pape lui-même, et ensuite prêchée par tous les évêques dans leurs diocèses. Le fruit de cette entreprise fut la conquête de la Palestine et des pays voisins, ainsi que l'établissement du royaume de Jérusalem, et de quelques autres principautés.

Le pape Urbain, de retour en Italie, assembla un autre concile à Bari dans la Pouille, et y fit tous ses efforts, qui furent malheureusement sans succès, pour réunir les Grecs à l'église latine, particulièrement sur la *procession du Saint Esprit*. Il en tint à Rome un troisième, où l'on renouvella ce qui avoit été fait dans d'autres précédens contre les simoniaques, les schismatiques attachés encore au parti de l'antipape *Guibert*, et contre les investitures.

Sous ce pontificat, *S. Robert*, abbé

du monastère de Molesme, dans le diocèse de Langres, poussé du desir d'observer plus exactement la règle de saint Benoît, se retira avec vingt-un des moines les plus zélés, au lieu nommé en latin *cistercium*, en français *citeaux*, dans le diocèse de Châlons-sur-Saône. On appella dans la suite ces moines *bernardins*, parce que cet ordre s'étendit beaucoup du temps de *S. Bernard*, abbé de Clairvaux, dans le diocèse de Langres.

Les religieux et les religieuses de Fontevrault, dans le diocèse de Poitiers, furent aussi institués par le bienheureux *Robert* d'Arbrissel, sous la règle de saint Benoît, mais mitigée par beaucoup de constitutions particulières. L'abbesse de Fontevrault est supérieure générale de cet ordre; et tous les monastères, soit d'hommes, soit de filles, lui sont subordonnés.

PASCHAL II, 159.e *pape.*
ALBERT, 22.e *antipape.*
THÉODORIC, 23.e *antipape.*
MAGINULFE, 24.e *antipape.*

An de J. C. 1099. L'antipape *Guibert* étant mort peu de temps après que Paschal II avoit été décoré de la tiare, ses partisans, obstinés dans leur schisme, lui substituèrent *Albert*, qui fut pris par les catholiques le

jour même de son élection. Les schismatiques mirent à sa place *Théodoric*, qui éprouva le même sort au bout de trois mois et demi. Enfin, ils élurent *Maginulfe*, qui fut chassé de Rome, et mourut en exil.

Cependant l'affaire des investitures étoit encore loin de toucher à sa conclusion. Il s'éleva même sur ce sujet des démêlés assez vifs entre Henri I, roi d'Angleterre, et le pape Paschal. Mais cette affaire fut poursuivie avec bien plus de chaleur par l'empereur Henri V, fils de l'empereur Henri IV. Ce prince s'étoit d'abord servi de ce prétexte, pour se révolter contre son père, et se faire reconnoître roi des Saxons. Il embrassoit néanmoins les mêmes sentimens, quoiqu'en apparence il fût fort soumis au saint siége. Lorsqu'il se vit, par la mort de son père, paisible possesseur de l'empire, il envoya à Châlons en Champagne, où le pape venoit d'arriver, des ambassadeurs qui déclarèrent au pontife que l'empereur, leur maître, prétendoit soutenir les droits de sa couronne, en donnant l'investiture aux évêques par l'anneau et la crosse. Le pape étant allé à Troies, y assembla un concile, qui confirma la condamnation contre les investitures. Quelque temps après, il en convoqua un autre à Rome

dans l'église de S. Jean-de-Latran, et les mêmes décrets y furent renouvellés.

Henri V ne tarda pas à se rendre à Rome avec une puissante armée, pour y recevoir la couronne impériale. Mais le pape ne voulut la lui accorder qu'à condition qu'il renonceroit au droit des investitures. L'empereur, loin d'y consentir, fit arrêter le pontife avec plusieurs cardinaux. Alors son armée commit tous les excès imaginables dans Rome et aux environs. Les désordres ne finirent, et le pape ne fut mis en liberté, que lorsqu'il eut cédé par une bulle les investitures à l'empereur.

A peine Henri fut sorti de l'Italie, qu'un concile assemblé à Rome, déclara nul tout ce que le pape avoit fait au sujet des investitures, et excommunia l'empereur qui l'avoit extorqué. Ce prince repassa en Italie, et y recueillit d'abord la succession de la comtesse Mathilde, malgré la donation qu'elle avoit faite de ses états au saint siége. Il se rendit ensuite à Rome, où il se fit couronner par Maurice *Bourdin*, archevêque de Brague, et qui restoit toujours à la cour de ce prince, en qualité de légat. Le pape s'étoit retiré à Albane, d'où il passa au mont Cassin, et ensuite dans la Pouille chez les princes normands ses feudataires. C'est dans cette retraite qu'il mourut.

Durant son pontificat, l'ordre de Malte prit naissance dans la Terre-Sainte, d'abord sous le nom de *frères hospitaliers*, et ensuite sous celui de *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. En ce même temps, plusieurs gentils-hommes français firent vœu, entre les mains du patriarche de Jérusalem, d'obéissance et de chasteté, et y ajoutèrent celui de défendre les pélerins contre les insultes des infidèles. On leur donna un logement près du temple; c'est de-là qu'ils furent appellés *chevaliers du temple*, ou *templiers*. La congrégation des *chanoines réguliers de Saint-Victor* de Paris venoit alors d'être établie par Guillaume de *Champeaux*, qui fut fait ensuite évêque de Châlons-sur-Marne.

GÉLASE II, 160.e *pape.*
BOURDIN, 25.e *antipape.*

L'empereur Henri V, ayant appris l'élection de Gélase, marcha vers Rome, dans le dessein de placer sur le siége de l'église ce même *Bourdin* qui l'avoit déjà couronné. Le pape prit la fuite, assembla à Capoue un concile, où il les excommunia tous les deux, se retira ensuite en France, et mourut à l'abbaye de Cluni. An de J. C. 1118.

CALLIXTE II, 161.e *pape.*

An de J. C. 1119. Ce pontife, après avoir été couronné à Vienne en Dauphiné, dont il étoit archevêque lors de son élection, tint un concile à Reims, pour terminer le différend des investitures, et y excommunia l'empereur Henri V, ainsi que l'antipape *Bourdin*. Callixte se rendit ensuite à Rome, où il fut reçu aux acclamations du peuple et du clergé. Bourdin s'étoit enfermé dans Sutri. Le pape alla l'y assiéger, le fit prisonnier, et le confina dans un monastère pour le reste de ses jours. Un concile, assemblé à Soissons, condamnoit alors le fameux *Abailard* à brûler son livre *de la Trinité*.

Cependant, au moment même où tout sembloit annoncer une rupture générale entre le sacerdoce et l'empire, l'accord fut fait dans une assemblée tenue à Worms par les légats du pape, et les envoyés de Henri V. Le saint siége permit que l'empereur donnât seulement les investitures par le sceptre, en abandonnant celles qui se donnent par la crosse et l'anneau; et l'empereur promit de rendre à l'église romaine et aux évêques les domaines dont il s'étoit emparé. Tout fut ensuite confirmé par un concile, le neuvième général, que le

pape tint à Rome dans l'église de Latran. L'année suivante, il mourut avec la gloire d'avoir donné la paix à l'église. Ans de J. C. 1123.

Durant son pontificat, *S. Norbert*, seigneur allemand, archevêque de Magdebourg, fonda, sous la règle de S. Augustin, un ordre de chanoines réguliers, nommé de *Prémontré*, du lieu désert qu'il habita avec ses disciples dans le diocèse de Laon.

HONORIUS II, 162.e *pape.*

Odon, évêque de Bamberg, alla prêcher la foi dans la Poméranie, dont il convertit tous les habitans. Il fit cette sainte entreprise, à la prière de Boleslas III, duc de Pologne, qui venoit de conquérir cette province. 1124.

INNOCENT II, 163.e *pape.*
ANACLET, 26.e *antipape.*
VICTOR, 27.e *antipape.*

A la mort du pape Honorius, les cardinaux furent divisés d'opinion pour lui donner un successeur. Les uns (c'étoit le plus grand nombre) élurent Innocent II, et les autres Pierre de Léon, qui prit le nom d'*Anaclet*. Celui-ci très-puissant par son crédit et ses richesses, soutenu d'ailleurs par Roger, comte de Sicile, à qui en reconnoissance il donna 1130.

le titre de roi de cette île, obligea Innocent à sortir de Rome. Louis *le Gros*, roi de France, assembla un concile à à Etampes, pour qu'on y décidât lequel des deux papes étoit le plus canoniquement élu. Le célèbre *S. Bernard*, choisi d'un consentement unanime pour être l'arbitre de ce différend, prononça en faveur d'Innocent, qui fut également reconnu par les autres puissances de l'Europe. Il excommunia à Reims, dans un concile où assista S. Bernard, l'antipape Anaclet.

Lothaire, roi de Germanie, résolu de mettre le pape Innocent en possession du saint siége, prit avec lui le chemin de Rome. Il conduisit le pontife dans l'église de Saint-Jean de Latran, et y fut couronné lui-même empereur. Anaclet tenoit l'église de Saint-Pierre, dont l'armée impériale, trop peu nombreuse, ne pouvoit pas former le siége. C'est ce qui détermina Innocent à se retirer à Pise, où l'antipape fut excommunié dans un nouveau concile.

S. Bernard étoit alors à Milan, et pacifioit cette église qui avoit demandé à se réunir, après avoir suivi le schisme d'Anaclet. Celui-ci étant mort, ses partisans lui donnèrent pour successeur *Victor*, qui, quelques années après, se

soumit et abdiqua. Innocent se rendit alors à Rome, et y tint à Saint-Jean de Latran un concile, le deuxième de ce nom, et le dixième général. Les schismatiques y furent condamnés, des réglemens de discipline établis, et les erreurs d'*Abailard* anathématisées, ainsi que celles d'*Arnaud* de Bresse, son ancien disciple, dont la doctrine ne tendoit à rien moins qu'à faire détrôner les papes, qu'il traitoit d'usurpateurs. Ans de J. C. 1139.

Après ce concile, Innocent II marcha contre le roi Roger, qui soutenoit encore le schisme, et qui venoit de conquérir la meilleure partie de la Pouille. Le pape fut fait prisonnier par ce prince, et ne recouvra la liberté, qu'en donnant à son vainqueur le royaume de Sicile; à un de ses fils le duché de Pouille, et à l'autre la principauté de Capoue, sous la charge de l'hommage-lige et d'un cens annuel.

CÉLESTIN II, 164.e *pape.*

Mort cinq mois après son élection. 1143.

LUCIUS II, 165.e *pape.*

L'hérétique Arnaud de Bresse, quoique chassé de l'Italie, entretenoit toujours dans Rome un parti très-puissant, qui y excita plusieurs séditions. On prétend que, dans une émeute populaire, le pape 1144.

fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut.

EUGÈNE III, 166.e *pape.*

An de J. C. 1145. Les Romains étoient toujours animés de l'esprit de révolte, lorsque ce pontife, aucien disciple de S. Bernard à Citeaux, monta sur le siége de l'église. Ils venoient de rétablir le sénat depuis long-temps aboli, et d'élire un patrice. Le pape, à qui l'on vouloit faire approuver tous ces changemens, aima mieux sortir de Rome. Mais il ne tarda pas à y rentrer, après avoir soumis les rebelles par le secours des Tiburtins, anciens ennemis des Romains. Il approuva la seconde croisade que Louis *le jeune*, roi de France, avoit résolu contre les infidèles, qui menaçoient vivement le royaume de Jérusalem; et S. Bernard fut chargé de la prêcher.

Cependant de nouvelles séditions élevées dans Rome obligèrent Eugène de se retirer en France, où il réforma le monastère de Sainte-Geneviève à Paris, en y mettant des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de S. Victor. Il envoya aussi un légat dans le Languedoc et dans le Périgord, contre les *Albigeois*, hérétiques ainsi nommés de la ville d'Albi, où ils étoient en plus grand nombre. Le

fond de leur doctrine étoit le *manichéisme*, mêlé de quelques autres erreurs, entre autres, contre tous les sacremens de l'église, et toutes les pratiques de la religion.

Le pape tint ensuite à Reims un concile, où furent condamnées plusieurs propositions erronnées que *Gilbert de la Porée*, évêque de Poitiers, avoit avancées sur la Trinité, et qu'il abjura en présence de toute l'assemblée. De Reims, Eugène se rendit à Clairvaux, dont il édifia tous les moines, et de là à Cluni, où il assista au chapitre général de cet ordre. Pierre *le vénérable* le pria d'y présider. Mais Eugène ne voulut y paroître que comme simple religieux. Enfin ce digne pontife retourna à Rome, où il appaisa les révoltes, et mourut à Tivoli. Son tombeau a été illustré par plusieurs miracles.

ANASTASE IV, 167.e *pape.*

Les priviléges de l'ordre des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, furent confirmés par une bulle de ce chef de l'église. Ans de J. C. 1153.

ADRIEN IV, 168.e *pape.*

Rome étoit très-agitée; et les séditieux, excités par *Arnaud* de Bresse, y commettoient les plus grands désordres. Adrien 1154.

mit la ville en interdit, et ne le leva qu'après que cet hérétique eut été condamné par le préfet de Rome à être brûlé publiquement. Le pape lança une excommunication contre Guillaume, roi de Sicile, qui pilloit les biens de l'église, et conclut ensuite un traité de paix avec ce prince. Frédéric I, dit *Barberousse*, qu'Adrien avoit couronné empereur, eut avec lui un différend sur les droits régaliens de Lombardie. On travailloit à une négociation, lorsque ce pape, zélé pour le maintien des droits temporels de l'église, mourut.

ALEXADRE III, 169.e *pape.*
VICTOR, 28.e *antipape.*
PASCHAL, 29.e *antipape.*
CALLIXTE, 30.e *antipape.*
INNOCENT, 31.e *antipape.*

An de J. C. 1159. La plus grande partie des cardinaux avoient élu pape *Alexandre III.* Les autres nommèrent le cardinal Octavien, qui prit le nom de *Victor III.* L'empereur Frédéric fit assembler à Pavie un conciliabule, qui confirma l'élection de ce dernier. Alexandre, retiré à Agnani, excommunia l'antipape *Victor*, ainsi que ses partisans, nommément l'empereur, et fut reconnu pape légitime en

France, en Angleterre, et jusques dans l'Orient. Frédéric ayant porté la guerre en Italie, Alexandre crut devoir se réfugier en France, où il fut reçu avec tous les honneurs convenables, à Couci-sur-Loire, par le roi même, et celui d'Angleterre qui y étoit alors.

Quelque temps après, l'antipape *Victor* étant mort, Alexandre retourna à Rome où il étoit desiré. Mais les schismatiques avoient déjà mis à la place de Victor, Guy de Crême, sous le nom de *Paschal III.* D'un autre côté, l'empereur Frédéric, après avoir pris plusieurs villes, et remporté une grande victoire sur les Romains, alla faire le siége de Rome, et s'empara de l'église de Saint-Pierre, où il établit l'antipape *Paschal.* Alors Alexandre se retira à Bénevent. Bientôt la mortalité se répandit dans l'armée de l'empereur, qui fut obligé de s'éloigner de Rome. Les villes de Lombardie se révoltèrent même contre lui ; et il feignit, dans le dessein d'obtenir un passage pour sortir de l'Italie, de vouloir quitter le schisme. Après son départ, les Lombards fondèrent, à l'entrée de leur pays, la ville d'*Alexandrie,* qu'ils nommèrent ainsi en l'honneur du pape Alexandre.

L'antipape *Paschal* mourut à Rome; et son parti élut à sa place Jean, abbé de

Strum, sous le nom de *Callixte III*. En ce même temps, S. Thomas, archevêque de Cantorbéri, fut massacré dans son église par quatre chevaliers de la chambre de Henri II, roi d'Angleterre. Le saint prélat s'étoit attiré l'animadversion de ce monarque, pour avoir refusé d'approuver les coutumes royales qui étoient contraires aux immunités du clergé.

Cependant l'empereur Frédéric persistoit à protéger le schisme; et il retourna en Italie, pour le soutenir ouvertement par les armes. Mais il ne fut pas plus heureux dans cette entreprise, qu'il ne l'avoit été dans les précédentes. Le roi de Sicile, partisan du pape légitime, le battit. Frédéric demanda lui-même à se réconcilier avec l'église et le saint siége; et la paix fut solemnellement jurée à Venise entre le pape et l'empereur.

Alexandre III rentra dans Rome; et l'antipape Callixte abjura le schisme, qui paroissoit entièrement éteint, lorsque quelques schismatiques mirent à sa place Lando-Sitino, qu'ils nommèrent Innocent III. Le pape convoqua un grand concile, qui, l'année suivante, se tint à Rome dans l'église de S. Jean de Latran: c'est le troisième de ce nom, et le onzième général. Les ordinations faites par les antipapes, y furent annullées; les er-

An de J. C. 1179.

reurs des *Vaudois*, condamnées, et des réglemens pour la réforme des mœurs, établis. Les *Vaudois*, ainsi nommés de Pierre *Valdo*, leur chef, avoient pris naissance dans Lyon. On les nommoit aussi *Léonistes*, du nom de cette ville, ou *Sabatés* et *Insabatés*, à cause d'une chaussure singulière qu'ils portoient. On ne voit pas que, dans ces commencemens, ils eussent d'autres erreurs, que l'estime d'une pauvreté oisive, et le mépris de l'autorité ecclésiastique.

LUCIUS III, 170.e *pape.*

Une révolte des Romains obligea ce pontife de se retirer à Vérone, où il assembla un concile nombreux, dans lequel, de concert avec l'empereur Frédéric qui y assista, il fit une longue constitution pour l'extirpation des nouvelles hérésies. On y entrevoit l'origine de l'inquisition contre les hérétiques. Mais on y voit aussi qu'après que l'église a employé envers les coupables les peines spirituelles, elle les abandonne au bras séculier. Ans de J. C. 1181.

URBAIN III, 171.e *pape.*

Il s'éleva entre ce pape et l'empereur Frédéric, une contestation assez vive au sujet des terres données par la comtesse 1185.

Mathilde à l'église de Rome. Mais elle n'eut point de suites, ce pontife étant mort de chagrin, après avoir appris la nouvelle de la reprise de Jérusalem par Saladin, sultan d'Égypte et de Syrie.

GRÉGOIRE VIII, 172.e *pape.*

Ans de J. C. 1187. A peine ce pape fut sur la chaire de S. Pierre, qu'il mourut, après avoir écrit une lettre circulaire aux princes chrétiens, pour les exhorter à entreprendre une nouvelle croisade, afin de s'opposer aux rapides conquêtes de Saladin, sultan d'Egypte.

CLÉMENT III, 173.e *pape.*

1187. Cette troisième croisade fut publiée par ce pontife. Les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et le duc de Souabe, son fils, prirent la croix. Pour subvenir aux frais de cette entreprise, on leva un impôt, qui formoit le dixième du revenu de chaque particulier, et qu'on appella la *dîme saladine.*

CÉLESTIN III, 174.e *pape.*

1191. L'ordre militaire des *chevaliers teutoniques* venoit d'être institué par les Allemands, pendant le siége d'Acre, à l'imitation de ceux des templiers, et des hospitaliers de S. Jean de Jérusalem. Cé-

estin donna une bulle qui le confirma. Le pape ayant appris la mort de Saladin et la division qui s'étoit élevée entre ses enfans et son frère, fit prêcher une quatrième croisade, dans laquelle s'enrôlèrent d'abord soixante mille Allemands, et ensuite les plus grands seigneurs des diverses parties de l'Europe.

INNOCENT III, 175.e *pape.*

Philippe Auguste, roi de France, ayant abandonné la reine Ingerburge, pour épouser Agnès, sa maîtresse, ce pontife mit son royaume en interdit; et cet interdit ne fut levé que lorsque le roi eut éloigné Agnès, et repris Ingerburge. An de J. C. 1198.

Il se formoit alors une cinquième croisade par les soins de *Baudouin*, comte de Flandres, et par les prédications de Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne. L'intérêt y fit entrer les Vénitiens, qui se joignirent aux Français. En allant à la Terre Sainte, ils s'emparèrent de Constantinople sur *Alexis Ducas Murtzulphe*, usurpateur de cette couronne sur le prince légitime qu'il avoit assassiné. Baudouin fut élu lui-même empereur; et le pape approuva cette conquête par une lettre circulaire adressée aux évêques de France.

En ce même temps, Innocent III ac-

corda la couronne royale à trois princes qui la lui avoient demandée. Joannice, roi des Bulgares et des Valaques, la reçut du cardinal Léon, légat, qui établit le rit romain en ce pays. Primislas, trentième duc de Bohême, la reçut de l'empereur Othon, en faveur duquel Innocent s'étoit déclaré contre Philippe de Souabe, qui avoit prétendu à l'empire. Pierre II, roi d'Aragon, voulut la recevoir du pape même, et fit dans ce dessein le voyage de Rome.

Depuis son avènement au pontificat, Innocent III s'occupoit du soin d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Mais il voulut commencer par détruire les Albigeois, qui désoloient le Languedoc. Il y envoya d'abord des légats, pour qu'ils travaillassent à leur conversion, et excommunia Raymond, comte de Toulouse, qui s'obstinoit à les protéger. Bientôt les Français, croisés, ayant à leur tête Simon, comte de Montfort, marchèrent contre ces hérétiques; et cette malheureuse province devint, durant plusieurs années, le théâtre d'une guerre des plus sanglantes.

Pendant ce temps-là, Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre, ayant chassé les moines de Cantorbéry, et s'étant emparé des biens de l'archevêché, le pape

mit son royaume en interdit; déclara ses sujets déliés du serment de fidélité, et le déposa du trône par une bulle. Mais bientôt après, Jean *Sant-Terre* se fit absoudre de l'excommunication, et rendit ses royaumes d'Angleterre et d'Irlande tributaires et feudataires du saint siége. Le pape venoit alors de publier deux bulles, l'une pour la formation d'une sixième croisade; l'autre pour la convocation d'un concile universel, qui s'assembla à Rome dans l'église de S. Jean de Latran : ce fut le quatrième de ce nom et le douzième général. Les erreurs des Albigeois, et celles de l'abbé *Joachim*, touchant le mystère de la Sainte-Trinité, y furent condamnées; et l'on y résolut la guerre pour le recouvrement de la Terre-Sainte. An de J. C. 1215.

Durant ce pontificat, l'ordre des *trinitaires*, destiné au rachat des chrétiens captifs chez les infidèles, fut confirmé. Il avoit été institué depuis quelques années par le bienheureux Jean de *Matha*, gentil-homme provençal, et un saint hermite, nommé *Félix de Valois*, qui avoit vécu pendant cinquante ans dans l'austère solitude de Cerfroi, au diocèse de Meaux. Albert, patriarche de Jérusalem, donna aussi une règle aux *carmes*; religieux qui font remonter leur origine jusqu'au prophète Elie, qu'ils regardent

comme l'auteur de leur institut. Enfin, l'ordre des *franciscains* ou *frères mineurs*, appellés aujourd'hui *cordeliers*, et divisés en plusieurs branches particulières, fut fondé par *S. François*, né à Assise dans l'Ombrie.

Les historiens ont remarqué que, sous le pape Innocent III, la puissance temporelle de ses successeurs fut établie sur des fondemens solides. La Romagne, l'Ombrie, la marche d'Ancône, Orbitello, Viterbe reconnurent le pape pour souverain. Le sénat de Rome devint même le sénat du chef de l'église; et le pontife donna au préfet de Rome l'investiture de sa charge, que celui-ci ne recevoit auparavant que de l'empereur.

HONORIUS III, 176.e *pape.*

An de J. C. 1216. Ce pontife travailla beaucoup pour le bien de l'église. Il donna la qualité de légat à Guillaume, évêque de Modène, qui fit une mission en Prusse, en Livonie et en Curlande, pour y affermir la religion nouvellement établie. Deux conciles nombreux furent assemblés à Paris par son légat contre les Albigeois, qui désoloient plus que jamais les provinces méridionales de la France, et qu'on résolut d'exterminer. La première année de son pontificat, Honorius III avoit confirmé l'or-

dre des *dominicains*, ou *frères prêcheurs*, fondé par *S. Dominique*, né en Espagne dans le diocèse d'Osma. Il approuva aussi la règle donnée à l'ordre des *carmes*.

GRÉGOIRE IX, 177.e *pape*.

Il s'étoit déjà élevé un grand différend entre le saint siége et l'empereur Frédéric II, sur la nomination faite par le pape Honorius III à plusieurs évêchés de la Pouille sans la participation de ce prince. Ces différends recommencèrent sous Grégoire IX; et les choses allèrent si loin, que le pontife se crut obligé de l'excommunier. L'empereur irrité se disposoit à piller les terres de l'église, lorsque le pape envoya contre lui Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, avec une armée capable d'arrêter ses violences. Enfin, Frédéric, quoique excommunié, et malgré les défenses du pape, s'embarqua pour la Terre-Sainte, et arriva heureusement à Acre. Pendant son absence, Jean de Brienne s'empara de plusieurs places du royaume de Naples. A cette nouvelle, l'empereur quitta l'Orient, pour se rendre en Italie, et ne tarda pas à reconquérir ce qu'on lui avoit pris. Il se réconcilia cependant avec le pape, dont il reçut l'absolution.

An de J. C. 1227.

Le jeune S. Louis, roi de France, venoit alors de soumettre entièrement les Albigeois, après avoir fait un traité avec Raymond, comte de Toulouse. Dans ce même temps, il avoit publié une ordonnance à tous ses sujets dans les diocèses de Narbonne, de Cahors, de Rhodès, d'Agen, d'Arles et de Nîmes, pour établir, suivant ce qu'il est dit dans le préambule, *les libertés et les immunités de l'église gallicane*, dans ces provinces affligées depuis si long-temps par l'hérésie et la guerre. C'est la première fois qu'on trouve ce nom de *libertés de l'église gallicane.*

Quelque temps après, Henri, fils naturel de Frédéric, s'étant emparé de la Sardaigne, et ayant pris le titre de roi de cette île, de l'aveu de l'empereur; le pape, qui prétendoit que la Sardaigne lui appartenoit, excommunia solennellement à Rome Frédéric lui-même. Ce prince, pour se venger, chassa de son royaume de Sicile les frères prêcheurs et les frères mineurs, et se rendit en Italie avec une armée de cent mille hommes. Tout plia devant lui; et il alloit insulter Rome, si Grégoire n'eût détourné cet orage par la fidélité que lui témoignèrent les Romains. L'empereur se contenta donc de ruiner Bénevent, et de se répandre dans la Campanie.

Quelques années avant sa mort, Grégoire IX approuva les constitutions de l'ordre de *Notre-Dame de la Merci*, pour la rédemption des captifs, fondé en Espagne, sous le pontificat précédent, par Pierre *Nolasque*, gentil-homme de Languedoc, qui avoit porté les armes dans la guerre contre les Albigeois, et avoit été ensuite gouverneur de Jacques I, roi d'Aragon. Nous avons de ce pape plusieurs lettres, dans l'une desquelles il condamne les hérétiques, nommés *Stadings*, qui parurent de son temps en Allemagne, et qu'on accusoit de plusieurs abominations semblables à celles des Manichéens.

CÉLESTIN IV, 178.e *pape.*

Mort seize jours après son élection. Le saint siége resta vacant durant vingt mois. Ans de J. C. 1241.

INNOCENT IV, 179.e *pape.*

L'empereur Frédéric étoit depuis long-temps lié d'amitié avec ce pontife. Ils conclurent un traité, par lequel ce prince s'engagea, entre autres choses, à rendre toutes les terres qui avoient appartenu au saint siége avant la guerre. Mais bientôt, trouvant cette condition trop désavantageuse, il fit dire au pape qu'il n'exécu- 1243.

teroit rien de ce dont il étoit convenu, s'il ne recevoit auparavant les lettres de son absolution. Innocent, instruit du dessein qu'avoit Frédéric de s'assurer de sa personne, se retira en France, où il assembla un concile à Lyon, le premier de ce nom, et le treizième général. Une septième croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte fut résolue, et Frédéric, tant de fois excommunié, le fut encore: on le déclara même privé de l'empire et de ses royaumes. S. Louis entreprit inutilement de le réconcilier avec le pape, qu'il vit deux fois à Cluni, où ce pontife s'étoit rendu après le concile. En ce même temps, on tint à Beziers un concile, où l'on décida comment on devoit agir envers les hérétiques opiniâtres.

An de J. C. 1245.

Cependant Frédéric s'avança jusqu'à Turin avec une puissante armée, et vouloit aller à Lyon, *afin*, disoit-il, *de plaider lui-même sa cause en présence du pape*. Mais comme il sut que les parens et les amis du pontife s'étoient emparés de Parme, il alla mettre le siége devant cette ville. Innocent IV étoit comme prisonnier à Lyon. Plusieurs particuliers mêmes qu'on avoit arrêtés, furent convaincus d'avoir formé le complot d'attenter à sa vie. S. Louis, allant à la Terre-Sainte, passa par cette ville, et travailla

encore sans succès auprès du pape à la réconciliation de Frédéric avec le saint siége. Ce prince mourut au milieu des grands troubles que son excommunication avoit excités dans l'empire. Alors le pape quitta Lyon, pour retourner en Italie, et finit ses jours à Naples, après avoir vu ses troupes battues par Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric II.

Sous le pontificat d'Innocent IV, *Robert*, chapelain du roi S. Louis, fonda à Paris le collége de *Sorbonne*, qu'il nomma ainsi du village de *Sorbon* ou *Sorbonne* en Champagne, où il étoit né. Saint Louis lui donna pour cet effet toutes les maisons situées devant le palais des Thermes, qu'avoit autrefois habité l'empereur Julien *l'apostat*.

ALEXANDRE IV, 180.e *pape*.

Mainfroi s'étant emparé du royaume de Sicile sur le jeune Conradin, son neveu et son pupille, Alexandre eut à combattre cet usurpateur, qui porta la guerre dans les états de l'église, et y fit des conquêtes. Ce pontife donna une bulle pour la confirmation de l'ordre des *chevaliers de l'hôpital de saint Lazare de Jérusalem*. Plusieurs congrégations d'hermites dispersés en divers endroits, furent, par une autre bulle, réunies en un seul ordre, An de J. C. 1254.

sous le nom d'*hermites de S. Augustin.* Ces religieux, avec les carmes, les franciscains, et les dominicains, formèrent les quatre ordres de religieux mendians, ainsi nommés, parce qu'ils devoient vivre seulement des aumônes des fidèles. Alexandre IV pensoit sérieusement à réunir l'église grecque avec la latine, lorsqu'il mourut. Nous avons de ce pape une belle lettre circulaire contre les désordres ecclésiastiques.

URBAIN IV, 180.e *pape.*

Ans de J. C. 1261. L'usurpateur Mainfroi fut excommunié par ce pontife, qui publia une croisade contre lui, et qui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile à Charles d'Anjou, frère du roi S. Louis. Urbain confirma l'ordre des *célestins*, fondé par Pierre de *Mouron*, né dans la Pouille. Il institua la fête du Saint-Sacrement, dont il fit composer l'office par S. *Thomas* d'Aquin, un des plus grands docteurs de l'église, et surnommé *le docteur angélique.*

CLÉMENT IV, 182.e *pape.*

1265. On ne voit que croisades sous le pontificat de ce pape : en Espagne, contre les Maures d'Afrique; en France, contre l'usurpateur Mainfroi; en Hongrie, con-

tre les Tartares; en Angleterre, contre les seigneurs rebelles à leur roi Henri III. S. Louis, sensiblement touché des fâcheuses nouvelles qu'il reçut concernant la situation des princes chrétiens dans la Palestine, résolut une nouvelle croisade, qui fut la huitième. Il prit en effet la croix avec ses trois fils, et un très-grand nombre de seigneurs et de prélats.

GRÉGOIRE X, 183.e *pape.*

Le zèle de ce pontife pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et pour l'extinction du schisme des Grecs, lui fit convoquer un concile à Lyon, le deuxième de ce nom, et le quatorzième général. On travailla avec succès à la réunion des deux églises grecque et latine, sur *la procession du Saint-Esprit*, réunion qui, malheureusement, ne fut pas de longue durée. Une nouvelle croisade fut projettée. Mais à la mort du pape, qui arriva très-peu de temps après, on en abandonna l'exécution, et l'on ne fit plus d'entreprise générale pour le secours de la Terre-Sainte. Un Kan des Tartares reçut, dit-on, le baptême dans ce concile. Du moins, est-il certain qu'il y eut des ambassadeurs d'un des princes de cette nation.

Ans de J. C. 1271.

1274.

INNOCENT V, 184.e *pape.*

Ans de J. C. 1276. Mort dans le cinquième mois de son pontificat.

ADRIEN V, 185.e *pape.*

1276. Mort cinq semaines après son élection.

JEAN XXI, 186.e *pape.*

1276. La vie de ce pape ne fut pas non plus bien longue. Il mourut dans le neuvième mois de son pontificat.

NICOLAS III, 187.e *pape.*

1277. Zélé pour la conversion des païens et des schismatiques, ce chef de l'église envoya des missionnaires en Tartarie, et des légats à Michel *Paléologue*, empereur de Constantinople. Mais il parut bientôt hors de doute que la réunion des Grecs à l'église latine n'étoit qu'une illusion, et que l'empereur lui-même ne l'avoit sollicitée que par une politique astucieuse, dans la crainte des entreprises que les latins pouvoient faire sur sa capitale. Les Grecs ne tardèrent pas à retourner à leur schisme; et cet heureux projet de la réunion des deux églises fut absolument rompu. On tenoit alors quatre conciles en France, à Beziers, à Avignon, à Angers, et à Pont-Audemer. Ils avoient

tous pour objet principal la réforme des mœurs du clergé et des moines.

MARTIN IV, 188.e *pape.*

Michel *Paléologue*, s'étant ouvertement déclaré pour les schismatiques grecs, qui étoient devenus les maîtres à Constantinople, Martin IV l'excommunia. Il lança aussi ses foudres contre Pierre III, roi d'Aragon, usurpateur de la Sicile après l'horrible massacre de tous les Français, appellé *vêpres siciliennes*, dont ce prince avoit été le promoteur. Le pape le déposa, fit prêcher une croisade contre lui, et donna ses états au roi de France Philippe *le hardi*, pour l'un de ses fils. Mais l'expédition de ce monarque fut malheureuse. Ans de J. C. 1281.

HONORIUS IV, 189.e *pape.*

Certains mendians qui portoient un habit singulier, se disant *apostoliques*, et prétendant que le temps du Saint-Esprit et de la charité étoit arrivé, parurent en Allemagne. Le pape Honorius les condamna, et, après lui, un concile tenu à Virzbourg. L'auteur de cette secte, nommé *Gérard Segarelli*, natif de Parme, ne tarda pas à être livré au bras séculier; et convaincu de plusieurs crimes infâmes, il fut brûlé vif. 1285.

NICOLAS IV, 190.e *pape.*

Ans de J. C. 1288. La Palestine fut en proie à la fureur des Musulmans victorieux, et les chrétiens latins perdirent tout ce qui leur restoit dans ce pays. A ces nouvelles, le pape Nicolas fit tous ses efforts, pour exciter le zèle des princes chrétiens. Il publia des bulles pour une nouvelle croisade; et les prélats assemblèrent par son ordre leurs conciles provinciaux, pour y concerter les moyens de subvenir à cette entreprise. Mais tous ces projets furent arrêtés par la mort du pape, et par la vacance du saint siége qui dura deux ans et trois mois.

CÉLESTIN V, 191.e *pape.*

1294. Ce pontife étoit *Pierre de Mouron*, fondateur de l'ordre des célestins, dont j'ai déjà parlé. Il avoit les intentions les plus pures et les plus droites. Mais dans l'austère solitude où il avoit toujours vécu, il n'avoit pu acquérir les connoissances nécessaires pour remplir une si grande place. Il sentit bientôt lui-même son incapacité; et il donna sa renonciation au pontificat, cinq mois après avoir été élu.

BONIFACE VIII, 192.e *pape.*

Il n'y avoit pas long-temps que ce pontife étoit sur la chaire de S. Pierre, lorsqu'il érigea en évêché l'abbaye de Saint Antoine de Pamiers. Mais comme il n'avoit consulté pour cette érection, ni l'archevêque de Toulouse, dans le diocèse duquel étoit cette ville, ni l'évêque de Narbonne son métropolitain, ni même Philippe *le Bel*, roi de France, ce fut là une des causes des grands démêlés que ce monarque eut ensuite avec Boniface VIII. Bientôt ce pape fit voir par sa conduite qu'il vouloit porter les prétentions de la dignité pontificale au-delà des bornes prescrites. Il publia une bulle, par laquelle il défendit aux ecclésiastiques de payer aucun subside aux princes, sans l'autorité du saint siége, à peine d'excommunication, dont l'absolution seroit réservée au pape seul. Cette bulle regardoit particulièrement le roi de France, qui venoit de lever une somme sur son clergé. Philippe *le Bel*, de son côté, rendit deux ordonnances; l'une pour défendre le transport des espèces d'or ou d'argent, et des marchandises hors de son royaume, sans sa permission; l'autre pour défendre aux étrangers de demeurer dans son royaume, et d'y faire le commerce. An de J. C. 1294.

A-peu-près en ce même temps, les *Colonnes*, d'une des plus illustres et des plus puissantes familles de l'Italie, firent afficher dans Rome un écrit, où ils protestoient contre l'élection de Boniface, et appelloient au concile général des procédures qui pourroient être faites contre eux. Boniface excommunia Jacques et Pierre Colonne, cardinaux, ainsi que cinq de leurs plus proches parens. Il fit même prêcher contre eux une croisade, leva des troupes, et s'empara des villes de Népi et de Palestrine, où les Colonnes commandoient, et d'où ils sortirent déguisés. Le pape ne cessoit alors d'exhorter les princes chrétiens à une nouvelle croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Mais il étoient retenus chez eux par des affaires d'une trop grande importance.

Cependant Philippe *le Bel*, instruit que le nouvel évêque de Pamiers semoit contre lui des propos injurieux, le fit arrêter, pour qu'on lui fît son procès jusqu'à la dégradation. A cette nouvelle, Boniface écrivit à Philippe, pour se plaindre d'un pareil attentat sur la liberté ecclésiastique, et lui envoya en même temps une bulle, par laquelle il se déclaroit souverain seigneur dans le spirituel et dans le temporel. Par une lettre du même jour,

il appella les prélats français à un concile qu'il devoit tenir à Rome. Le roi fit brûler la bulle du pape, après avoir ordonné qu'on publiât cette exécution à son de trompe dans tous les quartiers de Paris. Il assembla ensuite les états du royaume, qui protestèrent contre les prétentions du pape sur le temporel. Tous les ordres, fidèles au roi, se déclarèrent ouvertement pour les droits de sa couronne. Les premiers seigneurs de France écrivirent aux cardinaux, mais en des termes trop vifs. Ceux-ci leur répondirent sur un ton plus modéré.

Le concile que Boniface avoit convoqué à Rome, s'assembla; et le pontife y donna une fameuse bulle, dans laquelle il déclare que l'église a deux glaives, le spirituel et le temporel, et que le temporel est soumis au spirituel. Il envoya cependant en France le cardinal Lemoine, pour faire des propositions d'accommodement. Mais elles ne furent point écoutées; et l'on tint même au Louvre une assemblée, où le chevalier Guillaume Nogaret, professeur des loix, accusa injustement le pape des crimes les plus énormes, sur-tout de simonie, d'athéisme et de magie. Boniface, instruit de ce qui s'étoit passé en France, excommunia Philippe *le Bel*. Aussitôt on tint à

Paris une seconde assemblée, dans laquelle on renouvella les plus horribles accusations contre Boniface, suppliant le roi de faire convoquer un concile géral, et de s'assurer néanmoins de la personne du pape, en le faisant emprisonner. Boniface, en ayant été averti, se retira à Agnani, ville de sa naissance, où il se croyoit plus en sûreté qu'à Rome.

Nogaret, et Sciarra Colonne, l'ennemi irréconciliable du pape, s'étoient déjà rendus fort secrètement en Italie. Ils entrèrent dans Agnani, forcèrent le palais de Boniface, et insultèrent le pontife, au point que Colonne le frappa d'un coup de son gantelet au visage: il l'auroit même tué, si Nogaret ne l'en eût empêché. Les habitans d'Agnani, irrités de toutes ces violences, prirent aussitôt les armes, pour défendre le pape, et obligèrent Nogaret et Colonne de prendre la fuite avec leurs satellites. Boniface, revenu à des sentimens plus modérés, leva les excommunications, pardonna même à ses ennemis, et se fit transporter à Rome, où il mourut un mois après. Il avoit canonisé le roi saint Louis en 1297, et institué le jubilé, en 1300, pour chaque centième année.

BENOIT XI, 193.e *pape.*

Ce bienheureux pontife (il a été béatifié en 1733) rétablit la famille des Colonnes, et annulla toutes les bulles de son prédécesseur contre Philippe *le Bel.* L'église n'eut le bonheur de le posséder que pendant près de neuf mois. Après sa mort le saint siége resta vacant environ un an. Ans de J. C. 1303.

CLÉMENT V, 194.e *pape.*

La cérémonie du couronnement de ce pontife, auparavant archevêque de Bordeaux, se fit à Lyon. Ce spectacle avoit attiré une si grande foule, qu'une vieille muraille, trop chargée de spectateurs, s'écroula, blessa Philippe *le Bel*, écrasa Jean II, duc de Bretagne, et fit tomber la tiare de dessus la tête de Clément V. Le nouveau pontife établit la cour romaine sur les bords du Rhône, et déclara quelque temps après qu'il vouloit fixer son séjour à Avignon. Il s'appropria la première année du revenu de tous les bénéfices en Angleterre ; origine des *annates.* 1305.

On voyoit alors paroître en Allemagne des hérétiques, nommés *Béguards*, qui méprisoient toutes les pratiques de la religion, et prétendoient ne s'appli-

quer qu'à la contemplation. Mais loin de mener ce genre de vie, ils se livroient à des excès, que la prudence empêcha Clément V de rapporter dans la bulle de condamnation qu'il publia contre eux.

Uni avec le roi Philippe *le Bel*, ce pontife travailla à la destruction de l'ordre des templiers. Après avoir fait assembler plusieurs conciles provinciaux dans différentes villes de France et d'Allemagne, pour qu'on y traitât de cette affaire, il en convoqua à Vienne un autre, qui fut le quinzième général. L'ordre des templiers y fut aboli, et leurs biens confisqués, donnés aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les erreurs des *Béguards*, ainsi que celles de divers autres hérétiques, y furent condamnées. Des procédures avoient été commencées contre la mémoire de Boniface VII. On examina dans ce concile, non les crimes, mais la catholicité de ce pontife; et il fut prouvé par témoins qu'il étoit mort catholique. On ne laissa pas de casser et d'annuller tout ce qu'il avoit fait au préjudice des rois. On y parla aussi, mais sans aucun succès, du recouvrement de la Terre-Sainte, et l'on y fit plusieurs réglemens de discipline, pour la réformation des mœurs du clergé.

An de J. C. 1311.

JEAN XXII, 195.e *pape.*
PIERRE DE CORBIÈRES, 32.e *antipape.*

Ce pontife ne fut élu que deux ans après la mort de son prédécesseur, et conserva le saint siége à Avignon. Louis de Bavière étant monté sur le trône impérial, que lui disputa Frédéric d'Autriche, Jean XXII prétendit s'établir arbitre de cette élection. Mais Louis, s'en rapportant aux seuls droits des armes, fit prisonnier son concurrent, et s'éleva même ouvertement contre le pape, qui le déclara hérétique. Des écrivains séditieux, que l'empereur avoit à sa suite, semèrent alors dans des libelles des propositions dangereuses sur l'autorité des deux puissances spirituelle et temporelle. Ce prince se rendit à Rome, où il se fit couronner; et là, comme s'il avoit été supérieur au pape, il entendit toutes les accusations que l'on formoit contre les pontifes, et dégrada Jean XXII du saint siége, donnant pouvoir à tout juge laïque de le punir. Il fit ensuite élire pape Pierre de *Corbières*, de l'ordre des frères mineurs, qui le couronna de nouveau. An de J. C. 1316.

L'antipape publia d'abord une sentence d'excommunication contre Jean XXII.

Mais bientôt sentant lui-même l'injustice et la nullité de son élection, il se rendit à Avignon, où il se jetta aux pieds du pape, en implorant sa clémence. Jean XXII, touché de son repentir, le reçut avec tendresse, lui pardonna, et lui assigna un revenu suffisant. Ce pontife érigea en France plusieurs abbayes en évêchés, approuva en Portugal l'ordre *du Christ*, institué pour la défense de la foi chrétienne contre les Sarasins du pays, et envoya des missionnaires chez les nations infidèles. Il s'attribua la *réserve*, c'est-à-dire, la nomination, la collation de certains bénéfices, et le revenu de tous les bénéfices vacans. Par ce moyen, il ramassa une somme de deux millions de ducats, somme exorbitante pour ce temps-là, qu'il destinoit au recouvrement de la terre sainte. Il fit prêcher pour cet objet une croisade, que sa mort empêcha d'avoir lieu.

C'est sous son pontificat que s'éleva cette fameuse, mais bien frivole question, qu'on appella *le pain des cordeliers*, et qui consistoit à savoir si ces religieux, dans le temps qu'ils faisoient usage des choses qu'on leur donnoit, en avoient la propriété; par exemple, de leur potage, de leur pain, quand ils le mangeoient.

BENOIT XII, 196.e *pape.*

Les censures portées contre Louis de Bavière, furent confirmées par ce pontife, qui s'appliqua à réformer la discipline ecclésiastique, à bannir sur-tout la simonie qui régnoit alors dans l'église, et à donner les bénéfices aux personnes les plus savantes et les plus vertueuses. Il voulut reprendre le projet de la croisade, formé par son prédécesseur. Mais les circonstances l'obligèrent à y renoncer ; et ce projet n'eut plus de suite. An de J. C. 1334.

Quelques années avant sa mort, ce pontife reçut des envoyés du grand Kan des Tartares, avec une lettre où ce prince se qualifie *empereur des empereurs*, et datée de Cambalu : c'est ainsi qu'on appelloit alors la ville de Pekin. « Nous « envoyons, dit-il, notre nonce André « Franc, avec quinze compagnons, au « pape, seigneur des chrétiens en France, « au-delà des sept mers où le soleil se cou- « che, pour ouvrir le chemin aux nonces « que nous enverrons souvent au pape, « et à ceux du pape vers nous, pour le « prier de nous envoyer sa bénédiction, « et de faire toujours mémoire de nous « dans ses saintes prières, et qu'il ait pour « recommandés les Alains chrétiens, nos « serviteurs et ses enfans. Qu'ils nous

« amenent aussi des chevaux et d'autres « merveilles. » Cette lettre étoit accompagnée d'une autre écrite par quatre princes de la nation des Alains. Le pape reçut honorablement ces ambassadeurs, et leur donna plusieurs lettres pour leur souverain. Quatre mois après, il envoya en Tartarie quatre religieux de l'ordre des frères mineurs avec la qualité de nonces.

CLÉMENT VI, 197.e *pape.*

An de J. C. 1342. Ce pontife poussa plus loin que ses deux prédécesseurs la sévérité contre l'empereur Louis de Bavière. Il le déposa, et contribua beaucoup à faire élire à sa place Charles IV, de la maison de Luxembourg. Clément VI termina d'ailleurs quelques affaires temporelles entre les princes, et fit plusieurs réglemens de discipline ecclésiastique. Il exhorta surtout les docteurs de Paris à laisser les questions de théologie, qui ne contenoient que des subtilités philosophiques, pour s'attacher à l'explication des vérités catholiques.

Sous son pontificat, Robert, roi de Naples, obtint du sultan d'Egypte la permission d'établir dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem douze frères mineurs, pour qu'ils y fissent l'office divin.

Les religieux de cet ordre en sont encore en possesion.

INNOCENT VI, 198.e *pape.*

La cour pontificale étoit toujours à Avignon. Ce chef de l'église la réforma plus encore que ne l'avoient fait ses prédécesseurs, et en punit les scandales. Il obligea les bénéficiers à résider dans le lieu de leurs bénéfices, et ne donna les dignités ecclésiastiques qu'à des hommes vertueux, en état d'édifier et d'instruire les fidèles. Dans le même temps qu'il travailloit avec zèle à terminer la guerre allumée entre les rois de France et d'Angleterre, il soutenoit avec justice les intérêts de l'église, en faisant restituer les biens qu'on avoit usurpés, et répandoit sur les pauvres les dons de son inépuisable charité. Il fonda la chartreuse de Villeneuve près d'Avignon, et y choisit sa sépulture.

Ans de J. C. 1352.

URBAIN V, 199.e *pape.*

Une croisade fut encore concertée à Avignon, où s'étoient rendus Pierre de Lusignan, roi de Chypre, le comte de Savoie, et l'empereur Charles IV. Mais elle n'eut point d'exécution. Le cardinal Albornoz, Espagnol, étoit allé en Italie, pour y pacifier les troubles, et soumettre

1362.

les petits tyrans qui s'étoient emparés de quelques villes de l'état ecclésiastique. Urbain V s'y transporta lui-même. Il fut d'abord à Viterbe, et ensuite à Rome, où plusieurs souverains allèrent lui faire visite. Jean Paléologue, empereur de Constantinople, fut de ce nombre. Il se prosterna aux pieds du souverain pontife, et y fit sa profession de foi, conformément à celle de l'église romaine. Cependant le pape, malgré tous les honneurs qu'il reçut à Rome et en Italie, retourna à Avignon, où il vouloit travailler à rétablir la paix entre les princes chrétiens. Mais il mourut presque aussitôt après son arrivée. Ce digne pontife avoit toujours entretenu à ses frais mille écoliers dans diverses universités, et avoit fondé à Montpellier un collége pour douze étudians en médecine.

GRÉGOIRE XI, 200.e *pape.*

An de J. C. 1370. Ce pontife ne négligea rien pour réunir les princes chrétiens. Mais il n'eut pas le bonheur de finir ce grand ouvrage, digne du père commun des fidèles. Rome lui doit le retour des chefs de l'église dans cette capitale du monde chrétien. Il partit d'Avignon, y laissant seulement six cardinaux, et fut reçu, avec de grandes acclamations de joie, dans Rome, où il

fixa le siége pontifical. Cependant cette ville altière, qui depuis 70 ans goûtoit une espèce d'indépendance, fut bien loin de montrer tout le respect et toute la fidélité qu'elle devoit aux ordres de ce pontife, aussi recommandable par ses vertus et par sa charité, que par la bonté de son caractère, et son vaste savoir.

Dans la dernière année de son pontificat, ce pape condamna les erreurs de *Jean Wiclef*, docteur en théologie, et curé de Luthervoth, au diocèse de Lincoln en Angleterre. Cet hérésiarque soutenoit publiquement une foule d'opinions également erronnées sur la puissance de Dieu, la liberté de l'homme, l'autorité de l'église, la sainteté de l'ordre monastique, la vertu des sacremens, la présence de Jésus-Chrit dans l'eucharistie, etc. etc.

URBAIN VI, 201.e *pape.*
CLÉMENT (VII), 33.e *antipape.*

Après la mort de Grégoire XI, les Romains assemblés en tumulte autour du conclave, demandèrent à grands cris un pape italien. On élut *Urbain VI*, archevêque de Bari, homme savant, et qui avoit des vertus. Mais il aliéna les esprits par son caractère impérieux et sévère; et les cardinaux s'étant retirés d'abord à

An de J. C. 1378.

Anagni, et ensuite à Fondi, nommèrent pape Clément (VII), prétendant que l'élection d'Urbain étoit nulle, parce qu'elle avoit été faite par violence. Alors commença ce long et déplorable schisme, appellé le grand schisme d'Occident, qui divisa toute l'église, et où l'on vit des saints et des grands hommes soutenir ardemment chacune des deux opinions. La plus grande partie de l'Italie, l'empereur, les rois de Hongrie et d'Angleterre, presque tous les Pays-Bas, et les peuples du Nord s'attachèrent à Urbain. Jeanne, reine de Naples, les rois d'Ecosse et de Chypre, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Bar et d'Autriche, reconnurent *Clément*. Le roi de France, après avoir consulté l'université de Paris, se déclara pour ce dernier, aussi bien que le roi de Castille, qui avoit pris les mêmes précautions dans ses états.

Cependant le pape Urbain, et *Clément*, qui s'étoit retiré à Avignon sous la protection du roi de France, se poursuivoient l'un et l'autre à force d'excommunications. Mais autant *Clément* étoit doux, humain, et bienfaisant; autant Urbain étoit fier, dur, et inflexible. Il fit prêcher contre le roi de Castille, une croisade qui ne fut point exécutée; une autre contre la France et *Clément*, mais

dont l'armée fut dissipée; une troisième contre Charles de Duras, surnommé *de la Paix*, qui, après avoir fait mourir Jeanne, reine de Naples, s'étoit emparé de sa couronne. Urbain fut presque continuellement en guerre avec ce prince, et fut fait plusieurs fois prisonnier. Quelques cardinaux ayant réellement conspiré pour le faire déposer et brûler comme hérétique, Urbain fit mourir les coupables, après leur avoir fait subir la question la plus douloureuse. Il mourut abandonné d'un grand nombre de ses amis, et peu regretté de l'Italie, qui faisoit moins d'attention à ses qualités qu'à ses défauts.

BONIFACE IX, 202.e *pape.*
CLÉMENT (VII), 33.e *antipape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*

Aussitôt après la mort du pape Urbain, les cardinaux de son parti, assemblés en conclave, lui donnèrent pour successeur *Boniface IX*. Ce pontife se concilia l'estime générale par ses vertus, principalement par sa douceur, sa modestie, son affabilité. Il fit des démarches sincères pour la réunion de l'église, et députa dans ce dessein deux chartreux vers le roi de France Charles VI. *Clément*, de son côté, envoya à Paris le cardinal

An de J. C. 1389.

Pierre de Lune, comme légat en apparence, pour qu'il coopérât à cette réunion, mais en effet pour qu'il s'y opposât secrètement. L'université de Paris proposa des moyens de terminer le schisme; et *Clément*, en ayant été instruit, mourut, ou de chagrin, ou de quelque autre cause particulière.

A la nouvelle de sa mort, Charles VI écrivit aux cardinaux d'Avignon, pour les engager à ne point faire de nouvelle élection. Ils nommèrent cependant ce même cardinal de Lune, qui prit le nom de *Benoît (XIII)*. Avant l'élection, il avoit été convenu, dans une assemblée de ces cardinaux, que celui d'entr'eux qui seroit élu, abdiqueroit la suprême dignité, si cela étoit nécessaire pour rendre la paix à l'église. On décida en effet dans un concile tenu à Paris qu'il n'y avoit d'autre moyen d'éteindre le schisme, que la voie de la cession de la part de *Benoît*. Les ducs de Berri et de Bourgogne, oncles du roi, et le duc d'Orléans, son frère, se rendirent à Avignon, pour l'y faire consentir. Mais *Benoît* fut inflexible, et refusa constamment de souscrire à cette cession.

Alors un concile assemblé à Paris ôta à Benoît tout exercice de son autorité par une soustraction entière d'obéissance.

Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, fut néanmoins chargé d'aller faire une nouvelle tentative auprès de *Benoît*, pour l'engager à la cession; et le maréchal de Boucicaut, qui l'accompagnoit, eut ordre, en cas de refus, de l'y contraindre par la force des armes. On fut obligé d'en venir à cette dernière voie. *Benoît* fut assiégé dans son palais, où on lui fit ensuite passer des vivres, en l'y laissant en liberté, sans que pourtant il pût en sortir jusqu'à ce que l'union fût rétablie dans l'église. Ainsi la France se soustraignit à l'obédience de *Benoît;* et la Castille suivit son exemple.

Cependant, quelques années après, *Benoît* trouva le moyen de s'échapper de son palais. Il consentit à la cession, pourvu toutefois que Boniface se soumît à la même loi. Celui-ci ayant refusé de le faire, la France et la Castille rentrèrent sous l'obédience de *Benoît*. Sur ces entrefaites, Boniface, tourmenté des douleurs de la pierre, mourut, après avoir établi les annates perpétuelles. J'ai déjà dit que c'étoit la première année du revenu des bénéfices vacans.

Jean *Hus*, doyen de la faculté de philosophie en l'université de Prague, commençoit alors à débiter dans ses sermons la doctrine de *Wiclef*. Il y mêloit aussi plusieurs erreurs des *Vaudois*.

Parmi le grand nombre de disciples qu'il se fit, *Jérôme de Prague* fut le plus fameux.

INNOCENT VII, 203.e *pape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*

An de J. C. 1404. Peu de jours après la mort de Boniface IX, les cardinaux romains élurent *Innocent VII*, à condition qu'il abdiqueroit le pontificat, si *Benoît* lui en donnoit l'exemple. Le nouveau pape indiqua un concile général pour l'année suivante. Mais divers obstacles en empêchèrent l'ouverture. Une sédition qui s'éleva dans Rome, obligea le pape Innocent de se retirer à Viterbe. *Benoît* marcha vers l'Italie avec un corps de troupes assez considérable, et entra dans Gênes, d'où il devoit aller jusqu'à Rome, si une maladie contagieuse ne l'avoit forcé de prendre le chemin de Marseille.

On venoit de tenir à Paris une grande assemblée, composée du clergé de France, du parlement, des princes du sang, à la tête desquels étoit le Dauphin, et l'on y avoit résolu la convocation d'un concile général, ainsi que l'entière soustraction d'obéissance à Benoît, lorsque le pape Innocent, qui étoit rentré dans Rome, mourut.

GRÉGOIRE XII, 204.e *pape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*

Grégoire XII fut élu pape sous les mêmes conditions que son prédécesseur, c'est-à-dire, après avoir signé un compromis, par lequel il s'engageoit à quitter la tiare, si *Benoît* de son côté faisoit la cession proposée. Le nouveau pontife y parut d'abord si bien disposé, qu'il écrivit à *Benoît* en ces termes : « Plus « mon droit est clair et certain, plus il y a « de mérite à l'abandonner pour la paix. « Je suivrai en cela l'exemple de cette « mère véritable, qui aima mieux céder « son fils, quoiqu'elle sût certainement « qu'il lui appartenoit, que de permettre « qu'on le coupât en deux. » An de J. C. 1406.

Benoît fit aussi les mêmes promesses. Mais bientôt ses tergiversations et son peu de bonne foi prouvèrent assez clairement qu'elles n'avoient pas été sincères. Grégoire lui-même fit juger par sa conduite qu'il ne tiendroit pas parole. Les cardinaux des deux obédiences, animés du desir de mettre un terme aux maux de l'église, se réunirent à Pise et y tinrent pour cet objet un concile très-nombreux. *Benoît* et Grégoire y furent condamnés et déposés ; et les cardinaux assemblés en conclave, proclamèrent *Alexandre V* pape légitime.

ALEXANDRE V, 205.e *pape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*

Ans de J. C. 1409. L'élection de ce pontife n'éteignit pas le schisme. *Benoît* assembla un prétendu concile général à Perpignan, et *Grégoire* en tint aussi un à Udine dans le Frioul. Il y offrit de nouveau de se démettre du pontificat, pourvu que *Benoît* et Alexandre en fissent de même. Sur ces entrefaites, ce dernier mourut à Boulogne, dix mois et quelques jours après avoir été élevé sur le saint siége.

JEAN XXIII, 206.e *pape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*

1410. On a accusé *Jean XXIII* d'avoir empoisonné son prédécesseur, et d'avoir obligé les cardinaux à l'élire pape, parce qu'il avoit la force en main, étant légat de Boulogne, où se fit l'élection. Ladislas, fils et successeur de Charles de Duras au royaume de Naples, et qui avoit été à Javarin se faire couronner roi de Hongrie, soutenoit le parti de Grégoire XII. Jean XXIII, ayant fait prêcher une croisade contre ce prince, les *Hussites* de Bohême en prirent occasion de déclamer contre le pape et le clergé, et excitèrent une sédition dans Prague.

Cependant il se fit un accord entre

Jean XXIII, et Ladislas, qui le reconnut pape légitime. Mais bientôt ce prince, qui n'avoit cherché qu'à tromper le pontife, marcha vers Rome, avec une armée considérable, la prit, la pilla, et y commit des profanations horribles. Jean XXIII, qui en étoit sorti, envoya aussitôt des légats à l'empereur Sigismond, dont l'avis fut qu'il falloit assembler un concile universel, pour terminer le schisme, et rendre efficacement la paix à l'église, ainsi qu'aux divers états de l'Europe.

Ce concile, que le pape Jean étoit bien loin de desirer, parce qu'il prévoyoit que l'issue lui en seroit funeste, fut assemblé à Constance, et dura quatre ans: ce fut le seizième général. Sigismond y arriva la veille de Noël, et chanta l'épître, revêtu des habits de sous-diacre, à la messe de minuit. Il y fut d'abord décidé que le seul moyen de rétablir l'union, étoit l'abdication de Jean XXIII. On l'y détermina; et il prononça lui-même la formule de cession qui lui fut présentée. Mais il manifesta bientôt sa mauvaise volonté, en refusant de donner la bulle de son abdication, que l'empereur et le concile lui demandoient instamment; et comme il jugea bien qu'on alloit l'y contraindre, il s'évada de Constance, dé-

An de J. C. 1414.

guisé en marchand. Il fut arrêté à Fribourg, et conduit dans un château voisin. Alors, en ratifiant cette maxime, que *le concile général est supérieur au pape*, on instruisit le procès de Jean XXIII, accusé des crimes dont j'ai déjà parlé, ainsi que de beaucoup d'autres, et on le déclara déchu du pontificat.

Grégoire XII, touché de l'amour de la paix, venoit d'envoyer sa renonciation. Le concile, satisfait de sa soumission, lui donna les titres de doyen des cardinaux, et de légat perpétuel de la Marche d'Ancône. *Benoît*, que l'empereur lui-même alla trouver à Perpignan, ayant opiniâtrément refusé de se démettre du pontificat, le concile, après les formalités requises, prononça le décret de sa déposition.

Les hérésies de *Wiclef* furent anathématisées dans cette même assemblée. Jean *Hus*, et *Jérôme de Prague*, son disciple, qui avoient adopté ces erreurs, ayant persisté à les soutenir en plein concile, furent livrés au bras séculier, et condamnés à être brûlés vifs.

MARTIN V, 207e. *pape.*
BENOIT (XIII), 34.e *antipape.*
CLÉMENT (VIII), 35.e *antipape.*

Après la déposition de Jean XXIII, et celle de *Benoît*, le concile éleva sur le saint siége *Martin V*, qui avoit toutes les qualités que l'on peut desirer dans un souverain pontife. Il y présida à la 42.e session et aux suivantes. Grégoire XII étant mort, Jean XXIII, sorti de sa prison, alla reconnoître à Florence le pape Martin V, qui le reçut avec bonté, et le fit doyen du sacré collége. Quelques années après *Benoît* mourut aussi à Peniscola; et les deux cardinaux qui restoient de sa faction, élurent *Clément VIII*. Mais celui-ci abdiqua enfin ce prétendu pontificat, se contentant de l'évêché de Majorque qu'on lui donna. Ainsi finit, par la prudence de Martin V, ce grand schisme d'Occident, qui avoit causé tant de maux à l'église. An de J. C. 1417.

Ce digne pontife avoit déjà assemblé à Pavie un concile que la peste obligea de transférer à Sienne. On commença par y confirmer la condamnation des *Wiclefites* et des *Hussites*, dont les derniers faisoient beaucoup de ravages dans la Bohême. On y travailla aussi à la réunion des Grecs à l'église; réunion si sou-

vent projettée, mais qui n'eut jamais de véritable et entière exécution. Le pape, en mettant fin à ce concile, en indiqua un autre à Bâle dans sept ans ; époque où l'on devoit assembler un autre concile général, en exécution d'un décret du concile de Constance. Le temps marqué étant arrivé, Martin V publia une bulle pour le convoquer. Mais une attaque d'apoplexie qui l'emporta, ne lui permit pas d'en voir l'ouverture.

EUGÈNE IV, 208.e *pape.*
FÉLIX (V), 36.e *antipape.*

An de J. C. 1431. La même année que ce pontife fut élu, le concile de Bâle, le dix-septième général, s'assembla. On y approuva d'abord le décret du concile de Constance, qui déclare que le concile général tient son pouvoir de Jésus-Christ même, et que tout fidèle, même le pape, est obligé d'y obéir sous peine de punition. Eugène, ayant appris ce qui se faisoit dans ce concile, prit la résolution de le dissoudre, ou de le transférer dans une ville d'Italie. Mais l'empereur Sigismond, qui se rendit à cette assemblée, la soutint avec fermeté. Il y fut question des troubles de Bohême, causés par les *Hussites*, au sujet de la communion sous les deux espèces. Le concile accorda par condes-

cendance aux Bohémiens l'usage du calice, à condition néanmoins que le prêtre avertiroit toujours les communians qu'ils doivent croire fermement que notre Seigneur est tout entier sous chaque espèce.

Ce même concile rendit aussi un décret dans lequel il déclare que l'opinion de l'*immaculée conception* de la Sainte-Vierge, est une opinion pieuse, conforme au culte de l'église, à la foi catholique, à la droite raison, et à l'écriture; qu'il n'est permis à personne d'enseigner ni de prêcher le contraire; enfin que la fête de l'*immaculée conception* sera célébrée dans toute l'église, le 8 décembre, selon la coutume de l'église romaine.

Une sédition élevée dans Rome avoit obligé le pape Eugène d'en sortir, et de se retirer à Florence. Mais il rentra bientôt dans sa capitale. Après plusieurs délais, et des sommations réitérées de la part du concile de Bâle, il donna enfin une bulle, par laquelle il approuva tout ce qu'on y avoit fait. Mais l'empereur Sigismond étant mort, il déclara ce concile dissous, et en assembla un autre à Ferrare. Les prélats, restés à Bâle, le déposèrent, et mirent à sa place, presque malgré lui, Amédée, duc de Savoie, qui avoit laissé ses états à ses deux fils, pour embrasser la vie érémitique dans la soli-

tude de Ripailles, et qui prit le nom de *Félix (V)*.

An de J. C. 1439. En ce même temps, la peste ayant fait sentir ses ravages dans Ferrare, Eugène en transféra le concile à Florence; concile qui est regardé comme le dix-huitième général. Jean Paléologue, empereur de Constantinople, y assista avec plusieurs illustres évêques grecs, du nombre desquels étoient Isidore, archevêque de Kiovie, et Bessarion, archevêque de Nicée. Après bien des contestations sur la procession du Saint-Esprit, et sur la primauté du pape, l'union entre l'église grecque et la latine y fut signée. Mais elle ne dura que jusqu'au retour de l'empereur à Constantinople; et, depuis cette époque, elle n'a pu être renouée.

Cependant les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et les princes d'Allemagne s'étoient plaints au concile de Bâle de la déposition du pape Eugène. Aussi *Félix (V)* n'eut-il, parmi les souverains, qu'un très-petit nombre de partisans. Eugène, de retour à Rome, recouvra par le secours d'Alphonse d'Aragon, roi de Naples, la marche d'Ancône, et plusieurs places de l'église qu'occupoit François Sforce, duc de Milan. Mais une consolation qui dut être bien

plus chère à son cœur, ce fut de voir la réunion de l'église d'Ethiopie à l'église romaine. Il y avoit long-temps que l'on n'avoit entendu parler de ces peuples, quoique plusieurs papes leur eussent envoyé des missionnaires. Ils desiroïent d'être éclairés des lumières du siége apostolique, pour réformer les abus que le laps du temps avoit pu introduire parmi eux. Le pape Eugène remit à l'ambassadeur d'Ethiopie la profession de foi de l'église romaine, et le renvoya comblé de présens.

Sous son pontificat, Charles VII, roi de France, assembla le clergé de son royaume à Bourges, où fut faite cette célèbre *pragmatique-sanction*, composée de plusieurs décrets du concile de Bâle, et par laquelle furent abolies les réserves, les expectatives, et les annates, c'est-à-dire, le droit que les papes s'étoient attribué de se réserver la collation d'un grand nombre de bénéfices, d'y nommer, avant qu'ils fussent vacans, et d'en percevoir les revenus d'une année.

NICOLAS V, 209.e *pape.*
FÉLIX (V), 36.e *antipape.*

L'élection de ce pontife fut approuvée par les plus grands souverains de l'Europe. Charles VII, roi de France, lui An de J. C. 1447.

envoya rendre obéissance par une magnifique ambassade. L'antipape *Félix* se soumit à Nicolas, qui le traita généreusement, en le nommant doyen des cardinaux. La paix fut enfin rendue à l'église; et les princes d'Italie en furent si touchés, qu'ils cessèrent de se faire la guerre. Ce pape, zélé pour l'affermissement et la propagation de la religion catholique, envoya en Allemagne, en Pologne, en Lithuanie, et en Moravie, le bienheureux Jean de Capistran, cordelier, qui convertit par ses prédications un grand nombre de Hussites, et porta en divers lieux la lumière de l'évangile.

Le pontificat de Nicolas V fut aussi l'aurore de la renaissance des lettres et des arts, ensevelis dans les ténèbres de la barbarie gothique. Nicolas les cultiva lui-même, enrichit sa bibliothèque des plus beaux manuscrits, soit grecs, soit latins, et récompensa avec générosité les savans, à qui il en confia la traduction. Autant fut-il magnifique en faisant élever dans Rome des ouvrages publics, autant fut-il attentif à soulager les pauvres de toutes les classes, et soigneux de conférer les bénéfices et les charges au seul mérite. Ce vertueux pontife étoit malade, lorsque Mahomet II, empereur des Turcs, faisoit le siége de Constantinople. La fâcheuse

nouvelle de la prise de cette ville par les infidèles, hâta sa mort.

CALLIXTE III, 210.e *pape.*

A peine ce pontife fut installé sur le saint siège, qu'il proposa une croisade contre les Turcs. Mais il trouva les princes chrétiens peu disposés à entrer dans ses vues. Il envoya des missionnaires en Russie, en Perse et en Éthiopie. Ans de J. C. 1455.

PIE II, 211.e *pape.*

Une assemblée tenue à Mantoue par ce pontife et les princes chrétiens, au sujet de la ligue projettée contre les Turcs, ne produisit aucun effet. C'est dans cette ville que Pie II condamna la pragmatique-sanction, dont j'ai déjà parlé, comme injurieuse au saint siège. Mais, malgré ses menaces, il ne put engager le roi Charles VII à la faire abroger dans son royaume. Louis XI ayant succédé à ce prince sur le trône de France, le pape, qui étoit alors de retour à Rome, s'empressa de lui demander la révocation de cette pragmatique. Le nouveau monarque, jaloux de détruire tout ce qu'avoit fait le feu roi son père, proscrivit cette loi avec les qualifications les plus fortes. 1458.

Cependant les Turcs menaçoient vivement la chrétienté. Pie II, plein de zèle

pour la défense de la religion contre les infidèles, prit, dans un consistoire secret, la résolution d'équiper une flotte aux frais de l'église, et de passer lui-même en Asie, pour animer les princes chrétiens à suivre son exemple. Mais s'étant rendu à Ancône dans le dessein de s'embarquer, il y mourut.

PAUL II, 212.e *pape.*

An de J. C. 1464. La croisade contre les Turcs n'eut point lieu, quoique ce pontife n'eût négligé aucun moyen pour la faire exécuter. Son prédécesseur avoit reconnu Georges Podiebrad, pour roi de Bohême. Mais ce prince, par la plus noire ingratitude, excita une persécution ouverte contre les catholiques; et Paul II l'excommunia.

En ce même temps, le pape envoya en France Jouffroi, cardinal d Arras, pour faire vérifier les lettres-patentes par lesquelles le roi Louis XI avoit aboli la pragmatique-sanction. Cette négociation fut sans succès. Le procureur-général et l'université de Paris s'opposèrent à cet enregistrement; et la pragmatique fut remise en vigueur de l'aveu du roi même.

Les seigneurs d Italie, divisés entr'eux, exerçoient alors des vexations terribles. Paul II travailla à les réunir; et il eut le bonheur d'en venir à bout. Il abolit aussi

la simonie et les graces expectatives, et répandit ses libéralités sur les pauvres de toutes les classes.

SIXTE IV, 213.e *pape.*

Un des premiers soins de ce pontife fut d'exciter les princes chrétiens à la guerre contre les Turcs. Mais il ne put réussir à les y déterminer. Il fit cependant partir le cardinal Caraffe, à la tête d'une flotte de vingt-quatre galères, qui s'étant jointe à celle des Vénitiens et des Napolitains, s'empara de la ville d'Attalie en Pamphilie. Le légat prit ensuite Smirne, aidé des Vénitiens seuls, et y fit un riche butin. An de J. C. 1471.

Quelques années après, les Turcs ayant fait une vaine tentative sur l'île de Rhodes, occupée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et vaillamment défendue par Pierre d'Aubusson, leur grand-maître, allèrent se venger de leur peu de succès sur la ville d'Otrante en Calabre, dont ils se rendirent maîtres après dix-sept jours de siége. Douze mille chrétiens y furent tués ou faits prisonniers. Toute l'Italie trembloit. Sixte IV fit partir en toute diligence vingt-quatre galères, qui se joignirent à celles du roi de Naples. Les Turcs ne jugèrent pas à propos de les attendre.

Ce pape envoya prêcher la foi dans les îles Canaries, et confirma l'ordre des *Minimes*, fondé par S. *François*, né à Paule, petite ville de la Calabre. Sous ce pontificat, le P. *Jean*, natif de la Puebla, petite ville d'Espagne, institua aussi les *Récollets*, réforme de l'ordre de S. François d'Assise.

INNOCENT VIII, 214.e *pape.*

An de J. C. 1484. Les Portugais firent la découverte du royaume de Congo en Afrique; et le souverain de ce pays s'étant fait chrétien, reçut le baptême avec son fils. Le pape déclara en ce même temps la guerre à Ferdinand I, roi de Naples, qui attaquoit les libertés de l'église, et exerçoit une violence tyrannique sur les sujets de l'état ecclésiastique. Ferdinand fut obligé de demander la paix, à des conditions avantageuses au souverain pontife. Il ne les observa pas, et fut excommunié: il persista dans sa révolte, et fut déclaré privé de son royaume: enfin il se soumit. Innocent publia aussi contre les Turcs une guerre sainte, qui n'eut point lieu, et se fit livrer le frère aîné de l'empereur Bajazet, Zizim, qui étoit entre les mains de Jean d'Aubusson, grand-maître de Rhodes. En reconnoissance de ce service, il donna à d'Aubusson le chapeau de car-

dinal, avec le pouvoir de disposer de tous les bénéfices de son ordre.

ALEXANDRE VI, 215.e *pape.*

Les déréglemens de ce pontife trop fameux avoient été connus avant son élévation sur le saint siége. Aussi l'a-t-on accusé d'y être monté par la voie de la simonie ; de l'avoir souillé de tous les crimes, et d'avoir mis en usage toutes sortes de moyens pour former un état à son fils naturel, César de Borgia, aussi vicieux que lui. Un grand nombre de chefs d'accusation dirigés contre ce pape, ne sont malheureusement que trop bien fondés, et trop bien constatés. Mais il y en a beaucoup d'autres aussi qui n'ont été dictés que par le fiel de la haine, passion si peu mesurée dans ses discours, si emportée dans ses fougueux accès, qu'il est bien rare qu'elle ne se livre à tous les écarts de l'exagération, ou n'ait recours à l'arme empoisonnée de la calomnie. Quoi qu'il en soit, la religion n'en sera ni moins vraie, ni moins adorable, parce que l'on verra dans la suite des siècles, quelques-uns de ses pontifes ne pas conformer leur conduite à la pureté de sa morale, et à la sainteté de ses préceptes. An de J. C. 1492.

Charles VIII, roi de France, ayant fait une entreprise sur le royaume de

Naples, fut reçu à Florence et à Rome, malgré toutes les intrigues d'Alexandre VI, qui n'oublia rien pour le traverser, quoiqu'il l'eût d'abord excité lui-même à cette entreprise. Ce prince fit son entrée dans Rome en vainqueur ; et le pape, retiré dans le château Saint-Ange, refusa de le voir. Mais, abandonné de presque tous les cardinaux qui sollicitoient Charles de le faire déposer, il se vit obligé de signer un traité par lequel ce prince lui faisoit la loi. Charles rendit ensuite son obédience filiale au pape, et le servit le lendemain à sa messe pontificale, en lui versant de l'eau au lavement des mains. Cependant Alexandre VI se ligua avec les Vénitiens, pour arracher à ce prince la conquête qu'il venoit de faire du royaume de Naples ; et il y réussit. Il voulut même dépouiller les rois de France du titre de *rois très-chrétiens*, pour en favoriser les rois d'Espagne. Mais les cardinaux s'y opposèrent fortement, et lui représentèrent qu'il suffiroit de donner au monarque espagnol la qualité de *roi catholique*.

Quelque tems après, Alexandre VI, à la demande de Louis XII, successeur de Charles VIII, cassa son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, qu'il avoit épousée malgré lui ; et ce prince donna à César de Borgia le duché de Valentinois.

L'ambition du pontife et du duc étoit bien loin d'être satisfaite. Alexandre fournit des troupes à son fils pour la conquête de la Romagne et du duché d'Urbin. Elle fut effectuée : mais les principaux seigneurs d'Italie se liguèrent contre Borgia. Le pape travailloit à mettre Louis XII dans ses intérêts, en lui promettant de l'aider à recouvrer le royaume de Naples, lorsque cet indigne chef de l'église mourut.

Il avoit envoyé des missionnaires en Ethiopie, et avoit reçu une ambassade du roi de Géorgie, qui lui en demandoit pour ses états. Sous son pontificat, l'Amérique fut découverte par Christophe *Colomb*, Génois, au profit de l'Espagne; et la lumière de l'évangile commença à pénétrer dans ce nouveau monde.

PIE III, 216.e *pape.*

Mort quelques jours avant le premier mois expiré de son pontificat. Ans de J. C. 1503.

JULES II, 217.e *pape.*

Le premier soin de ce pontife, livré tout entier aux armes et à la politique, fut de se faire rendre par le duc César de Borgia les places dont il s'étoit emparé. Il somma ensuite les Vénitiens de lui restituer les villes qu'Alexandre VI avoit con- 1503.

quises sur eux, mais qu'ils avoient reprises aussitôt après sa mort. Ces républicains ayant refusé de le faire, Jules s'en vengea en les excommuniant, et en formant contre Venise une ligue avec l'empereur Maximilien I, Louis XII, et Ferdinand *le catholique*, roi d'Espagne; ligue fameuse qui fut signée à Cambrai. Louis XII battit en personne les Vénitiens, près d'Agnadel dans le Milanais; et les troupes de Jules leur enlevèrent toutes les places, dont il avoit demandé la restitution. Alors le pontife n'ayant plus besoin des Français, qu'il n'aimoit pas d'ailleurs, parce qu'ils avoient traversé son élection, donna l'absolution aux Vénitiens qui se soumirent, et se ligua contre la France avec eux, les Suisses; Henri VIII, roi d'Angleterre, et Ferdinand *le catholique*, à qui il accorda l'investiture du royaume de Naples.

Jules, pour trouver un prétexte de rupture ouverte avec Louis XII, lui fit demander quelques villes sur lesquelles le saint siége prétendoit avoir des droits. A la première nouvelle du refus de ce prince, le pape l'excommunia, mit son royaume en interdit, et dispensa ses sujets du serment de fidélité. Louis interjetta appel de cette sentence au concile général, qui, d'après le serment de tout le col-

lége des cardinaux, lors de l'élection de Jules, devoit être convoqué par le nouveau pape, deux ans après son exaltation. Mais le pontife septuagénaire marcha aussitôt en personne contre le duc de Ferrare, allié de la France, et manqua deux fois d'être pris. Il alla mettre le siége devant la Mirandole, monta lui-même sur la brèche, et prit cette ville par capitulation.

Les succès de ce pontife guerrier ne furent pas de longue durée. Trivulce, général de l'armée de France, s'empara de Boulogne, et mit en déroute les troupes du pape et celles des Vénitiens. Jules, obligé de se retirer à Rome, proposa un accommodement. Les cardinaux mécontens, sollicités par l'empereur et Louis XII, assemblèrent à Pise un concile, où le pape fut sommé de comparoître. Jules, de son côté, en convoqua un autre à Rome, dans l'église de S. Jean de Latran : ce fut le cinquième de ce nom, regardé comme le dix-neuvième général. Il n'y avoit pas long-temps que l'ouverture en avoit été faite, lorsque le pape mourut, après avoir encouragé les arts, et jetté les fondemens d'un des plus beaux ouvrages d'architecture, que l'Europe admire encore ; de l'église de Saint-Pierre bâtie sur le Vatican, à la place de celle qui avoit été élevée par Constantin, et qui tomboit en ruines.

An de J. C. 1512.

LÉON X, 218.e *pape.*

Ans de J. C. 1513. Ce pontife, de la maison des Médicis qui régnoient à Florence, fut bien moins précipité, et bien plus adroit que son prédécesseur. En continuant le concile de Latran, il s'opposa à tout acte rigoureux contre les Français, qu'il espéroit gagner par la douceur. Louis XII en effet envoya à Rome ses ambassadeurs, qui renoncèrent au concile de Pise, et adhérèrent à celui de Latran. François I, son successeur, passa en Italie; et, après la bataille de Marignan qu'il gagna sur les Suisses, il eut une entrevue avec Léon X à Boulogne. C'est là que fut abolie la pragmatique-sanction, et que fut faite une loi nouvelle, appellée le *concordat;* traité, par lequel la nomination aux évêchés et aux abbayes fut accordée au roi de France, qui devoit présenter au pape les sujets nommés. Les réserves et les expectatives furent abolies, et les annates rendues à la cour de Rome. Cette dernière clause ne fut pas insérée dans le traité, et a néanmoins été toujours exécutée.

Ce concordat fut confirmé par le concile de Latran, qui prévint une espèce de schisme naissant; qui fit des réglemens utiles pour la réforme du clergé, et où l'on résolut, de concert avec les princes

chrétiens, de détruire l'empire turc, dont les rapides conquêtes menaçoient toute l'Europe. Léon X termina ce concile en 1517, année où l'on découvrit une conspiration contre sa vie. Les auteurs, à la tête desquels étoient les cardinaux Petrucci et Sauli, périrent par le dernier supplice.

Les trésors de la chambre apostolique étoient épuisés; et il en falloit de considérables pour achever l'église de Saint-Pierre, et pour entreprendre la guerre projettée contre les Turcs. Le pape fit publier des indulgences plénières dans toute la chrétienté, en faveur de ceux qui contribueroient de leurs aumônes à ces deux objets. Les dominicains d'Allemagne furent chargés de cette prédication par l'archevêque de Mayence. Les augustins, jaloux de cette préférence, excitèrent contre eux leur confrère *Martin Luther*, né à Islèbe, au comté de Mansfeld, dans la Haute-Saxe; homme instruit et fort éloquent, mais d'un caractère impétueux, et d'une imagination ardente à saisir et à enfanter toutes sortes de nouveautés.

Ce moine audacieux attaqua d'abord l'abus des indulgences, ensuite les indulgences mêmes, enfin le pouvoir de celui qui les donnoit. De là il se précipita dans

une foule d'erreurs, qu'il osa prêcher et écrire. Il produisit divers ouvrages contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pélerinages*, etc. Il publia son livre de *la captivité de Babylone*, dans lequel, après plusieurs virulentes déclamations contre l'église et ses pontifes, il supprime tout d'un coup quatre sacremens, ne reconnoissant plus que le baptême, la pénitence, et le *pain*, nom sous lequel il désigne l'eucharistie. Il y met, à la place de la *transubstantiation* qui s'opère dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation*, prétendant que le pain et le vin demeurent dans l'eucharistie, mais que le vrai corps et le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal*, ou *comme le vin est dans et sous le tonneau.*

Pour attirer dans ses intérêts les princes souverains, et les villes impériales, Luther leur abandonnoit librement les biens ecclésiastiques, et vouloit que l'on changeât les couvens en autant de colléges ou d'hôpitaux. Aussi fut-il protégé d'abord par l'électeur palatin, celui de Saxe, le duc de Wirtemberg, et bientôt

après par les rois de Dannemarck et de Suède, et plusieurs autres princes du Nord, qui adoptèrent ses erreurs.

Parmi les savans, *Melanchton*, professeur de langue grecque à Wirtemberg, et *Carlostad*, archidiacre de la même ville, amis de Luther, furent ses plus ardens sectateurs. *Zuingle*, curé à Zurich en Suisse, prêcha d'abord aussi contre les indulgences, à l'imitation du novateur, et enseigna bientôt, à peu de chose près, la même doctrine. Il prétendit que la messe n'étoit qu'une simple mémoire du sacrifice de Jésus-Christ; et il ne reconnoissoit dans l'eucharistie que du pain et du vin, comme simples figures du corps et du sang du sauveur. C'est de là que ses disciples, parmi lesquels *OEcolampade*, curé de Bâle, se montra le premier et le plus zélé, furent appellés *sacramentaires*.

Léon X avoit vainement tenté de ramener Luther par la douceur. Il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives. La faculté de Paris, pour laquelle l'hérésiarque avoit toujours témoigné une grande estime, jusqu'à la prendre pour juge, censura ses écrits et sa doctrine. Henri VIII, roi d'Angleterre, venoit de publier contre Luther un ouvrage qu'il dédia au pape, qui donna à ce

prince le titre de *défenseur de la foi*.

Au milieu de tous ces troubles, qui non seulement rompirent le projet de la guerre contre les Turcs, mais encore qui ne tardèrent pas à inonder de sang l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, Léon X mourut avec le titre de *restaurateur des lettres*. Il en avoit recueilli les débris, en donnant un honorable asile aux savans de Constantinople, que la barbarie turque avoit forcés de fuir, après la prise de cette ville. Les princes de sa maison, animés du même zèle et du même goût pour les arts, qu'ils encouragèrent par leurs bienfaits, méritèrent que ce siècle fût appellé sous ce rapport *le siècle des Médicis*.

ADRIEN VI, 219.e *pape*.

An de J. C. 1522. L'empereur Charles-Quint avoit beaucoup contribué à l'élévation de ce pontife, qu'il avoit eu pour précepteur. La guerre alors allumée entre ce prince et François I, ainsi que les troubles de l'Allemagne et de l'Italie, ne permirent point aux princes chrétiens d'envoyer des secours aux chevaliers de l'île de Rhodes, d'où ils furent chassés par les Turcs. On avoit alors assemblé à Nuremberg une diète, où l'on proposa d'exécuter les décrets de l'empereur contre Luther. Mais

cet hérésiarque se trouvoit fortement appuyé par plusieurs princes puissans, avides de s'emparer des biens ecclésiastiques; et il voyoit grossir son parti de jour en jour par la propagation de ses criminelles et commodes erreurs. La doctrine de Zuingle faisoit aussi de grands et rapides progrès en Suisse. Tout ce que put faire Adrien durant son pontificat d'un peu plus de vingt mois, ce fut de réformer le clergé et la cour romaine.

En ce même temps, il se tint au Mexique, dans les Indes-Occidentales, un concile assemblé par Martin de Valence, légat et chef des missionnaires, envoyés par le pape dans ce pays, que Ferdinand Cortez, Espagnol, avoit nouvellement découvert. On y fit plusieurs réglemens pour l'instruction des fidèles; pour les disposer au baptême, et pour les entretenir dans la foi.

CLÉMENT VII, 220.e *pape.*

Luther, dont le but étoit de semer la division dans les différens états de l'Europe, venoit d'envoyer en France des émissaires chargés d'y publier ses erreurs; et l'on y prit dès-lors quelques mesures contre ces nouveautés dangereuses. Le pape Clément VII tourna toutes ses vues du côté de la paix. Mais les deux partis

An de J. C. 1523.

se trouvoient trop aimés, pour goûter les accommodemens que le pontife ménageoit. Le moine apostat franchit toutes les bornes de la religion catholique, et se maria avec Catherine de Bore, religieuse, dont la conduite étoit peu réglée.

L'esprit d'indépendance que la nouvelle doctrine avoit répandu en Allemagne, s'y manifesta par la révolte d'une foule innombrable de paysans enthousiastes, qui méprisoient toutes les loix, et qui, pour flatter l'homme d'une liberté imaginaire, vivoient dans une vraie anarchie. Ils condamnoient particulièrement le baptême des enfans, et rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur société; d'où leur vint le nom d'*Anabaptistes*. Ces furieux prirent les armes, et commirent tant d'horribles cruautés, que tous les princes, soit catholiques, soit luthériens, se virent obligés de les combattre. On tua cent cinquante mille de ces rebelles, on prit et l'on condamna à mort Thomas *Muncor*, Saxon, leur chef. La révolte fut éteinte: mais la secte ne le fut pas.

L'Italie n'étoit pas plus tranquille. François I et Charles-Quint en avoient fait le théâtre de la guerre. Le Connétable de Bourbon, rebelle à son roi, s'étoit jeté dans le parti de l'empereur. Fran-

çois I, battu à Pavie, fut fait prisonnier, et le Connétable alla mettre le siége devant Rome, où il fut tué sur la brèche. Le prince d'Orange prit le commandement, et s'empara de cette ville, qui fut pillée, saccagée, et livrée à tous les excès imaginables. Il y avoit beaucoup de luthériens parmi les impériaux. Les soldats de cette secte, s'étant saisis des habits du pape et de ceux des cardinaux, s'assemblèrent dans le conclave, revêtus de ces habits; et, après avoir dégradé le pape Clément, ils élurent à sa place l'hérésiarque Luther. Le pontife s'étoit retiré dans le château Saint-Ange, où il fut assiégé pendant sept mois. Obligé de se rendre, il n'obtint sa liberté qu'au moyen d'une rançon de quatre cent mille écus d'or.

Gustave Ericson, roi de Suède, après avoir laissé introduire le luthéranisme dans son royaume, s'étoit déjà approprié les deux tiers des dîmes et de l'argent des églises. Il se déclara solemnellement luthérien, et s'empara de la meilleure partie des biens des évêques. Les troubles, les désordres ne faisoient qu'augmenter de jour en jour par la propagation de la nouvelle doctrine. On assembla une diète à Spire, pour trouver les moyens de concilier les esprits. Mais l'électeur de Saxe, celui de Brandebourg, le duc de

Lunébourg, le landgrave de Hesse, plusieurs autres princes, et même quelques villes impériales protestèrent contre le décret de la diète, et en appellèrent à l'empereur, et au futur concile général ou national : c'est de cette protestation que les Luthériens tirent leur nom de *Protestans.* L'empereur Charles-Quint tint lui-même une diète à Ausbourg. On y lut la profession de foi des Luthériens, dressée avec beaucoup d'art par Melanchton, et qu'on appelle la *Confession d'Ausbourg.* Elle fut victoricusement réfutée. Mais les protestans, toujours opiniâtres, ne voulurent se rendre ni aux remontrances, ni aux prières de l'empereur ; et ils s'assemblèrent presque aussitôt à Smalkalde, ville du cercle de Franconie, où ils formèrent et cimentèrent leur *ligue* de ce nom, pour se soutenir mutuellement.

En ce même temps une guerre civile se poursuivoit avec ardeur entre les cantons Suisses Zuingliens, et les cantons catholiques. Bientôt le même incendie embrasa Genève, où les protestans et les catholiques en vinrent aux mains. Michel *Servet*, né à Tarragone en Espagne, et professeur de médecine à Paris, avoit alors publié ses ouvrages contre la Trinité. Il y accordoit la divinité au père

seul, regardant le fils et le saint-esprit comme des êtres, dont le père s'étoit servi pour l'ouvrage de la création. A diverses autres erreurs, il joignoit celles des Anabaptistes et des Sacramentaires. Ses disciples furent appellés *anti-Trinitaires*.

Toutes ces plaies faites à l'église, furent encore aigries par une bien funeste révolution qui se passa en Angleterre. Un amour déréglé en fut le principe. Le roi Henri VIII, qui, en 1503, avoit épousé, avec la dispense du pape Jules II, Catherine d'Aragon, veuve de son frère aîné Arthus, conçut une violente passion pour Anne de Boulen, fille du vicomte de Rochefort. Il demanda à Clément VII la cassation de son mariage avec Catherine, pour épouser l'objet de ses nouvelles inclinations. Le pape examina cette affaire avec grand soin, et même avec lenteur, dans l'espérance qu'elle n'auroit pas un malheureux dénouement. Mais Henri, ennuyé de ces longueurs, défendit d'envoyer demander des bulles à Rome; se maria secrètement avec Anne de Boulen, qu'il fit couronner ensuite reine d'Angleterre, et se fit enfin déclarer lui-même *chef souverain de l'église et des ecclésiastiques d'Angleterre*. Clément, instruit de toutes ces démarches du monarque anglais, ne

balança point à lancer contre lui l'excommunication. Quoique Henri prétendît ne rien changer à la religion; quoiqu'il abhorrât également l'hérésie de Luther, et celle des Sacramentaires; quoiqu'il eût soin de reconnoître, dans un édit qu'il fit publier, tous les dogmes et la doctrine de la religion catholique, insistant seulement sur la soustraction de l'autorité du pape; il ne laissa pas néanmoins de persécuter dans ses états ceux qui n'embrassèrent pas ouvertement le schisme. Une foule de catholiques, restés fidèles au saint siége, souffrirent le martyre. De ce nombre furent Jean *Fischer*, évêque de Rochester, et le célèbre Thomas *Morus*, chancelier d'Angleterre.

Sur ces entrefaites, Clément VII mourut, après avoir confirmé l'institut des clercs réguliers, dits *Théatins*, du nom de Jean-Pierre *Caraffe*, anciennement évêque de Théate, ou Chieti dans l'Abruzze, leur fondateur avec *saint Gaëtan*. Le P. Mathieu de *Baschi*, cordelier, avoit aussi obtenu du pape un bref, pour instituer l'ordre des *Capucins*, afin de faire observer la règle de S. François dans toute sa rigueur. L'ordre de l'étroite observance des religieux de S. François, qui, dans la suite,

furent nommés *Récollets*, avoit été également approuvé par une bulle de ce pontife.

PAUL III, 221e. *pape.*

Tandis qu'en Angleterre Henri VIII assouvissoit, par une sanglante persécution, sa haine vindicative contre les catholiques, et s'emparoit avec une insatiable avidité des biens des monastères, Jean *Calvin*, chanoine de l'église de Noyon, publia en France son livre de l'*Institution chrétienne*, qui renfermoit tout le venin de son hérésie, la même que celle de Luther en plusieurs points, et bien plus dangereuse en quelques autres. Mais le roi François I s'étant montré, comme il l'avoit toujours fait jusqu'alors, l'inébranlable défenseur de la foi, et l'ennemi déclaré de toute espèce de novateurs, le nouvel hérésiarque se vit obligé de sortir du royaume. Après plusieurs voyages qu'il fit en Suisse, en Italie et en Allemagne, il alla s'établir à Strasbourg, où il se maria avec la veuve d'un anabaptiste. Presqu'en ce même temps Christian III, roi de Dannemarck et de Norvége, introduisant ouvertement le luthéranisme dans ses états, chassa les évêques, et s'empara de tous les revenus des églises. An de J. C. 1534.

Cependant Charles-Quint s'étoit rendu à Rome, pour y prendre avec Paul III des mesures sur la tenue d'un concile général. Le pape proposa pour le lieu de ce concile, la ville de Mantoue. Mais elle fut refusée par les princes protestans, qui vouloient qu'il se tînt dans une ville d'Allemagne. La nécessité pressante des affaires de l'église obligeant les princes à demander continuellement un concile œcuménique, le pape nomma la ville de Trente, située à la vérité en Italie, mais sur les frontières d'Allemagne. Les protestans persistèrent encore à vouloir que ce concile se tînt dans une ville de l'Allemagne même. Au milieu de ces contestations, l'empereur assembla à Francfort, à Haguenau, à Ratisbonne, à Spire, diverses diètes, dont le principal objet étoit l'accord des luthériens et des catholiques. Mais elles ne produisirent aucun heureux effet. Enfin la guerre allumée entre l'empereur et la France, ayant été terminée par une paix définitive, Paul III convoqua une seconde fois ce concile, qui s'assembla à Trente: c'est le vingtième général.

An de J. C. 1545.

Très-peu de temps après, Luther mourut; et ses sectateurs n'en furent pas moins ardens à défendre et à propager sa doctrine. Le jeune Edouard VI

ayant succédé à Henri VIII, son père, eut pour tuteur et régent du royaume, le duc de Sommerset son oncle, qui fit prêcher publiquement en Angleterre les erreurs des sacramentaires.

Une maladie contagieuse commençoit alors à se manifester dans la ville de Trente. Le pape transféra, en 1547, le concile à Boulogne. Henri II, qui venoit de remplacer François I sur le trône de France, consentit à cette translation. Mais l'empereur Charles-Quint s'y opposa, et tint à Augsbourg une diète, dans laquelle il excéda les droits d'un souverain temporel. Il crut pacifier l'Allemagne, en proposant une profession de foi catholique, à deux articles près, qui étoient le mariage des prêtres, et la communion sous les deux espèces pour les laïques. On donna à ce formulaire ou décret que l'empereur fit publier, le nom d'*interim*, parce qu'il ne devoit avoir quelque autorité, que jusqu'à ce que le concile, qui avoit été interrompu, en 1549, eût réglé ce qui regardoit la foi. Tous les protestans ne se soumirent pas à ce formulaire : quelques-uns même déclamèrent contre la doctrine qui y étoit contenue. Sur ces entrefaites Paul III mourut.

Ce pape, de la maison de Farnèse, avoit été marié, avant d'embrasser l'état

ecclésiastique, et avoit eu un fils, pour lequel il créa le duché de Parme et de Plaisance, deux villes qu'il retrancha du patrimoine de S. Pierre. Il avoit confirmé, en 1540, l'institut des *clercs réguliers de la Compagnie de Jésus*, fondée par *S. Ignace*, Espagnol, né au château de Loyola dans la Biscaye. En 1534, ce saint fondateur avoit fait ses premiers vœux, avec S. François-Xavier, et ses huit autres compagnons, dans l'église de Montmartre près de Paris.

JULES III, 222.e *pape.*

An de J. C. 1550. Ce pontife avoit présidé le concile au nom de ses prédécesseurs, et aussitôt qu'il fut élevé sur le saint siége, il le convoqua de nouveau à Trente, à condition que les canons et les chapitres déjà publiés auroient toujours force de loi. Ce concile se rassembla en effet, en 1551. On envoya des sauf-conduits aux docteurs luthériens. Mais ils ne s'y rendirent pas. Il y vint seulement, de la part des princes protestans, des ambassadeurs, qui firent quelques demandes au concile, et qui n'y restèrent pas long-temps.

Cette auguste assemblée se vit encore interrompue, soit par la guerre qui s'alluma très-vivement entre Charles-Quint et le roi Henri II, soit par celle que les

princes luthériens déclarèrent à l'empereur, qui pensa être pris à Inspruck. La paix fut conclue à Passaw dans la Bavière ; et les princes protestans obtinrent la liberté d'exercer leur religion ; traité qui fait partie du droit public de l'empire d'Allemagne.

S. François Xavier annonçoit alors la foi dans le Japon ; et Marie, qui venoit de succéder à son frère Edouard VI, rétablissoit la religion catholique en Angleterre. En ce même temps, Calvin résidant à Genève, fit condamner au feu l'anti-trinitaire Michel Servet, et entreprit de prouver dans un ouvrage, qu'il falloit faire mourir les hérétiques. C'étoit bien fournir des armes contre lui-même.

MARCEL II, 223.e *pape.*

Mort vingt-deux jours après son élection. Ans de J. C. 1555.

PAUL IV, 224e. *pape.*

Ce pontife est le même Jean-Pierre Caraffe, un des fondateurs de l'ordre des Théatins. Charles Quint ayant cédé l'empire à Ferdinand son frère, roi des Romains, le pape, imbu des préjuges de ses prédécesseurs, trouva mauvais que celui-ci eût accepté cette démission, sans avoir consulté le saint siége. Bien plus, il renvoya injurieusement l'ambassadeur du- 1555.

nouvel empereur, qui, choqué de ce procédé, n'alla point à Rome pour s'y faire couronner. Tous ses successeurs ont imité son exemple. Paul IV se ligua ensuite avec la France pour conquérir le royaume de Naples. Mais les progrès des Espagnols en Italie l'obligèrent bientôt à faire la paix. Il travailla utilement à la réforme de la discipline ecclésiastique, et à celle des mœurs publiques ; établit plusieurs évêchés, et en érigea d'autres en archevêchés.

Sous son pontificat, la religion fructifia dans le royaume de Congo, dans le Japon, et dans le Brésil, par les soins des missionnaires-jésuites, que leur saint fondateur y avoit envoyés. Malheureusement en France, le luthéranisme et le calvinisme commencèrent à faire de grands ravages, malgré le zèle et la fermeté de Henri II à poursuivre les novateurs. En Espagne, Philippe II agissoit contre eux avec la même vigueur. Mais en Angleterre, Elizabeth, parvenue à la couronne, se sépara totalement du saint siége, pour rétablir la religion anglicane dans ses états.

PIE IV, 225.e *pape.*

An de J. C. 1559. La faculté de théologie de Paris publia une célèbre censure contre dix-huit pro-

ositions touchant les effets de la grace et u libre arbitre, annoncés par Michel *Baïus*, né en France, et professeur à l'uiversité de Louvain.

Il y avoit plusieurs années que le conile de Trente avoit été suspendu. Pie IV, ui, depuis son exaltation, n'avoit cessé le lancer les foudres de l'église contre les les hérétiques, envoya à tous les princes, soit catholiques, soit protestans, la bulle de l'indiction de ce concile. Il s'assembla pour la troisième fois, et fut heureusement terminé en 1563, dix-huit ans après que la prémière ouverture en avoit été faite. Les erreurs de Luther, de Calvin, de Zuingle et de leurs sectateurs, ainsi que celles des Anabaptistes, y furent anathématisées. On y travailla puissamment à reformer la discipline ecclésiastique, les mœurs des fidèles, et à établir une paix solide entre les princes chrétiens. La sixième session, qui regarde la justification et la grace, est, au jugement de tous les bons théologiens, un des plus beaux morceaux, non seulement de tout le corps de l'ouvrage de ce concile, mais même de toute la doctrine chrétienne. Pie IV publia une bulle pour la confirmation de ses décrets, et l'on assembla pour le même objet, en divers pays, plusieurs conciles nationaux dont le plus célèbre est celui de Milan, tenu par

saint Charles Borromée, archevêque de cette ville, neveu du pape et cardinal.

Les décisions de ce concile de Trente furent reçues dans tous les états catholiques de l'Europe. Il ne fut pas, à la vérité, publié en France, parce que quelques-uns de ses réglémens de discipline ne sont pas conformes aux usages de ce royaume. Mais la doctrine de ce concile y fut universellement acceptée; et l'église de France y a toujours unanimement reconnu l'ancienne doctrine de l'église.

Pendant ce temps-là, *Lélio Socin*, né à Sienne en Italie, releva l'hérésie de Michel Servet, et se fit des disciples, auxquels il enseignoit, entr'autres erreurs, qu'il n'y avoit qu'une personne en Dieu, que Jésus-Christ, fils de Marie, n'étoit pas Dieu, n'ayant pas existé avant sa naissance. Il suivoit la doctrine de Zuingle sur l'eucharistie, et celle de Calvin sur les autres dogmes. *Fauste Socin*, neveu de Lélio, prétendit perfectionner la doctrine de son oncle, en y ajoutant de nouvelles erreurs. Cette hérésie excita de grands troubles en Pologne, dans la Moravie et dans la Transylvanie.

S. PIE V, 226.e *pape.*

An de J. C. 1566. Les commencemens du pontificat de

ce saint pape furent signalés par un grand nombre d'excellens réglemens de discipline. Calvin venoit de mourir à Genève: mais sa secte ne mourut pas. Elle se soutint par les armes, sur-tout en France, où, à la suite de la fameuse conspiration d'Amboise, elle alluma une guerre des plus longues et des plus meurtrières. Pie V, après avoir employé les voies de la douceur, ne ménagea pas les hérétiques, et rendit une bulle pour la condamnation de soixante-treize propositions, tirées des ouvrages de *Baïus*. Il ordonna aussi que la bulle *in cœnâ domini*, qu'on publie à Rome tous les ans le jeudi saint, fût publiée de même dans toute la chrétienté. Cette bulle, l'ouvrage de plusieurs souverains pontifes, regarde principalement la juridiction de la puissance ecclésiastique, et celle de la puissance civile.

Les Turcs avoient été obligés, après des pertes considérables, de lever le siége de Malte. Le pape joignit ses troupes à celles des Vénitiens et du roi d'Espagne; et ces ennemis du nom chrétien perdirent la fameuse bataille navale de Lépante. Ce digne pontife, en la personne duquel on vit renaître les siécles de la primitive église, où les papes étoient moins à eux qu'à leurs troupeaux, mourut de la pierre, en répétant sans cesse, au milieu de ses souf-

frances : *Seigneur, augmentez mes douleurs et ma patience.* Il fut enterré, suivant sa dernière volonté, dans le couvent des dominicains de Bosco, sa patrie, près d'Alexandrie. Mais quelques années après, le pape Sixte V, touché des miracles qui s'opéroient sur son tombeau, en fit transporter le corps à Rome; et on le mit dans un mausolée qui fut élevé dans l'église de Sainte-Marie Majeure.

Ce saint pape avoit confirmé, par une constitution particulière, l'ordre des *frères de la charité*, institué en Espagne, dès l'an 1538, par Jean *de Dieu*, Portugais. Sous son pontificat, parurent en Angleterre, les *Puritains*, qui voulant passer pour des gens plus purs que les autres calvinistes, commencèrent à révoquer en doute la discipline reçue dans l'église anglicane, la liturgie et l'autorité des évêques. Ils vouloient réduire tout ce qui concernoit la religion, sur le modèle de l'église de Genève.

En ce même temps, le clergé de France assemblé à Paris, régla pour la première fois que, de cinq en cinq ans, il se tiendroit des assemblées de l'église gallicane; ce qui a toujours été exécuté.

GRÉGOIRE XIII, 227.e *pape.*

An de J. C. 1572. Les Turcs avoient réparé la perte de la

taille de Lépante. Ce pontife ne négli- a rien pour ranimer la ligue contre eux. ais elle ne produisit aucune action d'une n grande importance. La France étoit rs en proie à toutes les horreurs de la erre civile, allumée par les Calvinistes. égoire III fournit au roi Henri III des ours d'hommes et d'argent contre ces atiques. Il aida aussi Philippe II, roi Espagne, dans la guerre que ce prince soit à Elizabeth, reine d'Angleterre.

Pendant ce temps-là, le grand pape bellissoit la ville de Rome d'églises, palais, de portiques, de ponts et de taines. Mais il n'en étoit pas moins sé- usement occupé des affaires de l'église des progrès de la religion. Après avoir voyé des missionnaires dans les diverses rties du monde, où elle commençoit à e connue, il publia une bulle en confir- ation de celle de son prédécesseur, con- les propositions de *Baïus*. Il fit même rtir pour Louvain le P. Tolet, jésuite vant et modéré, qui engagea Baïus à se racter. Le pape excommunia aussi Jac- es *Truchsés*, archevêque et électeur Pologne, convaincu d'hérésie, et fit e à sa place le prince Ernest de Ba- re.

Grégoire venoit d'ordonner la réforma- n du calendrier, où il s'étoit glissé des

erreurs considérables. Louis *Lilio*, médecin romain, proposa, pour les corriger, un système simple et facile, qui fut adopté. C'étoit de retrancher dix jours de l'année 1582, où l'on étoit alors; et, par ce moyen, on prévenoit tout dérangement dans les siécles à venir. Le nouveau calendrier fut fait; et on l'appella comme on l'appelle encore aujourd'hui, *Grégorien*. Très-peu de temps avant sa mort, ce digne pontife reçut à Rome une célèbre ambassade, envoyée du Japon, de la part des rois de Bungo et d'Arima, et du prince d'Omura, pour reconnoître l'autorité du saint siége. On la dut aux travaux des missionnaires jésuites dans ces pays infidèles.

SIXTE V, 228.e *pape.*

An de J. C. 1585. Ce chef de l'église, fils d'un pauvre vigneron des environs du château de Montalte, dans la marche d'Ancône, est regardé, avec juste raison, comme un des grands hommes nés pour bien gouverner un état. Il fut d'ailleurs d'une exactitude sévère, d'une application constante à remplir ses devoirs, sur-tout dans l'administration de la justice. Aussitôt qu'il fut élevé sur le saint siége, il fit trancher la tête au comte de Pépoli, protecteur des brigands qui infestoient l'état ecclésiastique. Il se crut

gé de favoriser en France le parti de
e funeste *ligue*, formée en apparence
r soutenir la religion catholique, et il
ommunia le roi de Navarre, chef des
estans; qui occupa ensuite le trône
France, sous le nom de Henri IV;
ce néanmoins, pour lequel Sixte V
t une estime singulière.

a magnificence de ce pontife éclata
; les beaux édifices, dans les divers
ellissemens dont il décora la ville de
ie. C'est par ses soins que fut relevé
rand obélisque de granit, que l'em-
ur Caligula avoit fait transporter
pagne dans la capitale de l'empire.
uperbe monument des anciens Ro-
is, le seul qui fût resté entier, étoit
que enterré derrière la sacristie de
se de S. Pierre. Huit cents hommes,
nt quarante chevaux furent employés
faire agir les machines destinées à
re en place cette énorme masse, qui
près de cent pieds de hauteur; et
; un travail de plus de quatre mois,
lisque fut élevé sur son piédestal.
V fit réparer aussi la colonne Tra-
et la colonne Antonine, anciens mo-
ens élevés en l'honneur des empereurs
s noms. Dans les différentes affaires
ut à démêler avec les princes de l'Eu-
, il se conduisit toujours comme un

politique aussi habile que courageux à faire valoir et à défendre les droits de sa souveraineté.

Au milieu de tous ces soins temporels, ce pape ne négligea absolument rien de ce qui avoit le moindre rapport à la pureté des mœurs, et à la gloire de toute la religion. Occupé toute la journée à donner audience, il passoit une partie de la nuit à étudier. Il fit revoir avec attention les versions grecque et latine des saintes écritures; établit une belle imprimerie au Vatican; augmenta la bibliothèque de l'église romaine; rendit plusieurs loix sévères contre le libertinage; publia des réglemens très-sages concernant la discipline ecclésiastique; et après s'être montré, durant tout son pontificat, zélé défenseur de l'église et de la saine doctrine, ennemi déclaré du vice et des désordres de toute espèce, protecteur éclairé de la vertu, des sciences et des arts, il mourut avec la réputation d'un grand pape et d'un grand prince. Il avoit confirmé par une bulle la réforme de l'ordre de S. Bernard, sous le nom de *congrégation de Notre-Dame des feuillans et de saint Bernard de la pénitence*, faite en France par le bienheureux *Jean de la Barrière*, abbé de feuillans dans le diocèse de Rieux.

URBAIN VII, 229.e *pape.*

Mort le treizième jour de son pontificat. An de J. C. 1590.

GRÉGOIRE XIV, 230.e *pape.*

La charité, la prière et l'abstinence furent les vertus qui caractérisèrent ce pontife. Mais comme il n'aimoit pas les hérétiques, il se laissa entraîner par la cour d'Espagne dans le parti de la ligue contre Henri IV, qui, par la mort de Henri III, étoit parvenu à la couronne de France. Il leva même pour cette même guerre une armée qui fut battue et dissipée. 1590.

INNOCENT IX, 231.e *pape.*

On espéroit beaucoup de ce pontife, lorsque la mort l'enleva deux mois après son élection. 1591.

CLÉMENT VIII, 232.e *pape.*

Saint François de Sales, évêque de Genève, se rendit célèbre par ses missions dans le Chablais et dans le pays de Gex. Les historiens de sa vie assurent que, dans l'espace de dix ans, il gagna à l'église plus de soixante-dix mille hérétiques. Clément VIII, dans les commence- 1592.

mens de son pontificat, protégea la ligue. Mais Henri IV ayant abjuré les erreurs dans lesquelles il étoit né, le pape lui donna solemnellement l'absolution, et fut, peu de temps après, le médiateur de la paix conclue à Vervins entre la France et l'Espagne.

L'église fit en ce même temps une autre conquête. Des députés du patriarche d'Alexandrie se rendirent à Rome auprès du pape, entre les mains duquel ils firent leur profession de foi au nom des Egyptiens et des Ethiopiens ; reconnurent la primauté de l'église romaine, et renoncèrent à l'erreur des Grecs, touchant la *procession du Saint-Esprit*.

Le P. Louis *Molina*, jésuite espagnol, avoit déjà fait imprimer un ouvrage intitulé : *Concorde de la grace et du libre arbitre*, avec l'approbation du P. *Ferreïa*, dominicain, censeur des livres. Les confrères de celui-ci s'élevèrent contre la doctrine avancée par le jésuite. La dispute fut d'abord agitée dans les écoles, et ensuite portée au tribunal de l'inquisition d'Espagne. Cette affaire fut renvoyée à Clément VIII, qui, pour terminer toutes les contestations, établit à Rome les fameuses congrégations *de auxiliis*, ou *des secours de la grace*, composées de prélats et de docteurs consultans, ayant

pour président le cardinal Madruce. On tint plusieurs séances, où les jésuites et les dominicains disputèrent avec chaleur. Dans les dernières années de sa vie, Clément VIII y assista en personne. Mais il n'eut pas le bonheur d'en faire la clôture.

Ce pape avoit approuvé la congrégation de la *doctrine chrétienne*, fondée par le vénérable *César de Bus*, originaire de Côme dans le Milanais, et chanoine de l'église de Cavaillon. Un religieux, nommé Vincent *Mussart*, Parisien, avoit aussi institué les *pénitens du tiers-ordre de Saint-François*; réforme qui est devenue un ordre religieux, qu'on appelle *Picpus*, du nom d'un lieu où fut bâti leur second monastère, à l'extrémité du faubourg S. Antoine à Paris.

LÉON XI, 233.e *pape.*

Mort le 27.e jour de son pontificat. Son rare mérite le fit infiniment regretter. An de J. C. 1605.

PAUL V, 234.e *pape.*

Le sénat de Venise avoit défendu par deux décrets de bâtir des églises, des monastères, des hôpitaux, et aux laïques d'aliéner leurs biens en faveur des ecclésiastiques. Il avoit de plus fait emprisonner 1605.

un chanoine et un abbé prévenus de grands crimes. Paul V jugeant cette conduite contraire aux immunités de l'église, en demanda satisfaction à la république. Sur le refus du sénat, le pape jetta un interdit sur l'état de Venise; ce qui causa un grand différend, qui est un des points les plus importans de l'histoire ecclésiastique de ce siècle. Les deux partis écrivirent l'un contre l'autre avec beaucoup de vivacité; Fra-Paolo, en faveur de la république, et les cardinaux Baronius et Bellarmin, pour défendre les droits du saint siége. On en vint même jusqu'à lever des troupes. Mais ce différend fut heureusement terminé par l'entremise du roi Henri IV, et par les soins du cardinal de Joyeuse.

Ce prince venoit d'instituer, en l'honneur de la Sainte Vierge, l'ordre du *Mont-Carmel*, qui fut en même temps uni à celui de *Saint-Lazare*. Paul V le confirma par une bulle. Il approuva, peu de temps après, la congrégation des prêtres de l'*Oratoire de Jésus*, fondée en France par le cardinal de *Berulle*; celle des *chanoines réguliers réformés*, dits *de Saint-Sauveur*, par le bienheureux Pierre *Fourrier*, et celle des religieuses de la *visitation*, par Jeanne Françoise *Fremiot*, baronne de *Chan-*

tal, sous la direction de S. François de Sales. Ce fut aussi par les soins de ce pontife que les *carmes déchaussés*, ou réformés, s'établirent en France.

Deux jésuites que ce même pape avoit envoyés au Canada, donnoient commencement à cette importante mission, lorsqu'il reçut des ambassades du roi de Congo, d'un souverain du Japon, et de quelques autres princes des Indes.

Dans le cours de ces événemens, Paul V avoit fait recommencer les congrégations *de auxiliis*. Il les termina, après dix-sept séances qui furent tenues en sa présence. Le sage pontife permit aux deux partis de soutenir leur opinion, pourvu qu'ils le fissent avec cette respectueuse modération qui convient à des théologiens catholiques, et leur fit l'expresse défense de se censurer réciproquement sur ces matières.

GRÉGOIRE XV, 235.e *pape.*

L'empereur Ferdinand II, et le roi de Pologne Sigismond III soutenoient une guerre vive, l'un contre les hérétiques, l'autre contre les Turcs. Le nouveau pape fournit à ces deux princes des secours considérables. Il fit aussi un grand bien à l'église, en établissant à Rome une congrégation pour la propagation de la foi, et en An de J. C. 1621.

publiant une bulle touchant l'élection des papes par les suffrages secrets. On sent en effet l'avantage de l'élection par la voie du scrutin. Chacun des cardinaux peut y suivre les lumières et les mouvemens de sa conscience; au lieu que s'ils donnoient leur suffrage publiquement, des chefs de factions pourroient en entraîner plusieurs contre leur gré.

URBAIN VIII, 236.e *pape.*

An de J. C. 1623. L'église fut gouvernée avec beaucoup de sagesse, de prudence et de splendeur par ce pontife, ami des lettres et des savans, et poëte lui-même, dont nous avons des poésies latines fort estimées. Il réunit le duché d'Urbin aux domaines du saint siége; accorda le titre d'éminence aux cardinaux, ainsi qu'au grand maître de l'ordre de Malte, et renouvella tous les anciens décrets, touchant la résidence des prélats dans leurs diocèses, fussent-ils cardinaux. Vers la fin de son pontificat, les disputes sur la grace, assoupies depuis quelques années, furent reprises avec chaleur. Voici à quelle occasion.

Corneille *Jansénius*, né à Léerdam en Hollande, et évêque d'Ipres, venoit de mourir, après avoir reçu tous les sacre- de l'église, et laissant un ouvrage de sa composition, qu'il soumit au jugement

du saint siége. Il avoit intitulé ce livre *Augustinus*, parce qu'il prétendoit y développer les sentimens de S. Augustin sur la prédestination et sur la grace. Cet ouvrage ne parut que deux ans après la mort de son auteur; et la doctrine qui y est enseignée, fit naître de grandes contestations dans les Pays-Bas, sur-tout à Louvain. Le pape Urbain VIII donna pour-lors une bulle, dans laquelle renouvellant celles de ses prédécesseurs, Pie V et Grégoire XIII, contre Baïus, il déclare que le livre de Jansénius renferme plusieurs propositions déjà condamnées dans ces mêmes bulles.

Peu de temps après, Urbain mourut. Il avoit confirmé la congrégation des *prêtres de la mission*, dits *de S. Lazare*, instituée par *S. Vincent de Paul*, né à Poy au diocèse d'Acqs; les filles de *la charité*, dites *sœurs grises*, qui reconnoissent le même fondateur, et la congrégation des *chanoines réguliers de Sainte-Geneviève*; réforme qui avoit été faite dans cette abbaye, en 1624, par le cardinal de *la Rochefoucault*.

INNOCENT X, 237.e *pape.*

Aussitôt que le livre de Jansénius avoit paru en France, sa doctrine y avoit trouvé des partisans qui s'opiniâtrèrent à la sou- An de J. C. 1644.

tenir contre la bulle même d'Urbain VIII. Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, dont l'abbé de S. Ciran, ami de Jansénius, avoit été comme l'instituteur, se montra le plus ardent défenseur du livre et des sentimens de l'évêque d'Ipres. Il en publia plusieurs apologies, qu'on réfuta victorieusement. La querelle s'échauffa encore davantage; les écrits se multiplièrent de part et d'autre, et l'on dénonça à la faculté de théologie de Paris plusieurs propositions de Jansénius, dont la censure fut publiée. Ces fameuses propositions, au nombre de cinq, étoient celles-ci.

« 1.° Quelques commandemens de « Dieu sont impossibles à des justes, qui « desirent et tâchent de les garder, selon les « forces qu'ils ont alors; et ils n'ont point « de grace, par laquelle ils leur soient ren- « dus possibles. 2.° Dans l'état de la na- « ture corrompue, on ne résiste jamais à « la grace intérieure. 3.° Pour mériter et « démériter dans l'état de la nature cor- « rompue, on n'a pas besoin d'une li- « berté exempte de la nécessité d'agir: « mais il suffit d'avoir une liberté exempte « de contrainte. 4°. Les Semi-Pélagiens « admettoient la nécessité d'une grace in- « térieure et prévenante pour chaque ac- « tion en particulier, même pour le com-

« mencement de la foi; et ils étoient héré-
« tiques en ce qu'ils prétendoient que
« cette grace étoit de telle nature, que la
« volonté de l'homme avoit le pouvoir d'y
« résister ou d'y obéir. 5.° C'est une er-
« reur des Semi-Pélagiens de dire que
« Jésus-Christ est mort, ou qu'il a ré-
« pandu son sang pour tous les hommes
« sans exception. »

Quatre-vingts évêques de France dénoncèrent au pape ces cinq propositions. Les disciples d'Arnaud et les partisans de Jansénius envoyèrent aussitôt à Rome des députés pour les défendre. Les évêques envoyèrent aussi les leurs, pour en solliciter la condamnation. Innocent X nomma une congrégation, où les uns et les autres furent entendus de vive voix, et où leurs divers écrits furent reçus et examinés par les consulteurs. Après plusieurs séances, les cinq propositions furent condamnées par une bulle d'Innocent X, le 31 mai 1653. Cette constitution du pape fut envoyée dans toutes les églises, particulièrement dans les Pays-Bas et en France. Elle fut reçue sans aucune opposition dans les Pays-Bas, et d'un consentement unanime par le clergé de France. Louis XIV la fit enregistrer dans les divers parlemens de son royaume.

En ce même temps, on vit naître en

Angleterre la secte des *quakers*, ou *trembleurs*. George *Fox*, né au village de Dreton dans la province de Leicester, en fut l'auteur. C'étoit un homme mélancolique, qui s'imagina avoir une mission divine pour réformer le genre humain. Il prêchoit avec des convulsions qui ont été imitées par tous ses sectateurs, aujourd'hui assez nombreux en Angleterre, en Hollande, et dans la Pensylvanie en Amérique.

ALEXANDRE VII, 238.e *pape.*

An de J. C. 1655. On croyoit que la bulle d'Innocent X avoit rendu la paix à l'église, lorsque les disciples de Jansénius, hommes orgueilleux, indociles et turbulens, ayant toujours à leur tête le docteur Arnaud, formèrent contre les catholiques une attaque d'une nouvelle espèce. En admettant ce qu'on appelle *la question de droit*, ils se retranchèrent sur *la question de fait;* c'est-à-dire, qu'ils convenoient que les cinq propositions avoient été justement condamnées. Mais ils nioient qu'elles fussent dans le livre de l'évêque d'Ipres, au moins quant aux quatre dernières, et que la première qui s'y trouvoit, y fût dans le même sens qu'on l'avoit condamnée. La faculté de théologie de Paris condamna une lettre sur ce sujet du doc-

teur Arnaud. De son côté, le pape Alexandre VII fit examiner le livre de Jansénius, et déclara dans une bulle, par laquelle il confirmoit celle de son prédécesseur, que les cinq propositions avoient été condamnées comme extraites du livre de Jansénius, et qu'elles étoient proscrites dans le sens même que le novateur les avoit soutenues.

Cette nouvelle bulle ayant été reçue par le clergé de France, on dressa un formulaire que l'on fit signer alors, et que l'on fait signer encore aujourd'hui à ceux qui aspirent aux grades et aux dignités ecclésiastiques. Mais ce formulaire occasionna de grands troubles dans l'église de France, par la résistance qu'y apportèrent tous les sectateurs de la nouvelle doctrine. Les chefs de ce parti prétendoient que l'église, infaillible dans la décision du dogme, ne l'étoit pas dans les faits dogmatiques. Quatre évêques, ceux de Beauvais, d'Angers, d'Aleth et de Pamiers, publièrent des mandemens, dans lesquels ils établissoient la distinction du fait et du droit, et ne demandoient, à l'égard du fait, qu'une soumission de respect. Louis XIV, par un arrêt rendu en son conseil d'état, cassa ces mandemens; et Alexandre VII les mit à l'*index*, catalogue des livres dont la

lecture est défendue, et auquel on commença à travailler à Rome en 1557. Le pontife vouloit même que ces évêques fussent jugés et déposés par une commission de neuf prélats français.

Les choses en étoient là, lorsqu'Alexandre VII mourut, après avoir donné une bulle de confirmation aux religieuses de *Notre-Dame-de-la-Charité*, établies par le P. *Eudes*, ci-devant prêtre de l'Oratoire, qui avoit fondé aussi une congrégation de missionnaires, appellés *Eudistes*, et *Sulpiciens*, du nom de l'église de Saint-Sulpice qu'ils desservent à Paris.

CLÉMENT IX, 239.e *pape.*

An de J. C. 1667. L'affaire des quatre évêques étoit déjà commencée, ou sur le point de l'être, lorsque leurs amis, voulant leur éviter la honte d'une condamnation, s'entremirent pour leur accommodement. Il se fit au gré du roi et des bons catholiques de France, ainsi que de la cour de Rome. Les quatre évêques écrivirent à Clément IX une lettre très-respectueuse, pour lui marquer leur entière soumission à toutes les constitutions apostoliques, comme l'avoient fait les autres évêques de l'église gallicane; et le pape leur témoigna, dans une lettre

qu'il leur adressa, combien il étoit satisfait de cette soumission.

Tout n'étoit cependant pas encore fait. Les religieuses de l'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, à six lieues de Paris, quoiqu'ignorant les matières de théologie, figuroient beaucoup dans ce parti, parce qu'elles étoient dirigées par des partisans de Jansénius. Peréfixe, archevêque de Paris, les voyant rebelles, s'étoit servi, pour les ramener, des règles canoniques, et des moyens que la prudence chrétienne, jointe à l'autorité épiscopale, avoit pu lui suggérer. Elles se soumirent enfin aux décisions du saint siége; et la paix fut rendue, du moins pour quelque temps, à l'église.

CLÉMENT X, 240.e *pape.*

La même tranquillité continua sous le gouvernement de ce vertueux pontife, qui eut le bonheur de voir la religion catholique prospérer avec toute sa dignité dans le royaume de Congo, où elle avoit été établie dès l'an 1481. Elle auroit également fructifié dans l'île de Ceylan, l'une des plus riches contrées de la terre, si les Hollandais, qui firent la conquête de ce pays, n'en avoient arrêté les progrès. Clément X, instruit en même temps des travaux apostoliques des missionnaires

An de J. C. 1670.

français dans le Canada, érigea l'évêché de Québec, et voulut qu'il ne relevât que du saint siége.

INNOCENT XI, 241.e *pape.*

An de J. C. 1676. Après quelques années de tranquillité sous ce pontificat, il s'éleva, entre la cour de Rome et celle de France, une vive querelle au sujet de la régale, que Louis XIV avoit étendue, par un édit, dans tous les diocèses de son royaume; édit qui regardoit principalement les provinces voisines des Alpes et des Pyrénées. Les évêques d'Aleth et de Pamiers étant morts, le pape écrivit au roi trois brefs contre cette extension de la régale : les deux premiers étoient pleins de louanges et de prières, et le troisième, rempli de menaces. Le clergé de France étoit alors assemblé à Paris. Non seulement il reconnut l'extension de la régale par-tout le royaume; mais encore il donna en 1682, sur la puissance ecclésiastique, sa déclaration en quatre articles célèbres, dont voici le précis :

1°. Les rois et les princes ne sont point soumis, pour leur temporel, à la puissance ecclésiastique, et ne peuvent être déposés directement ni indirectement par l'autorité des clés de l'église, ni leurs sujets exemptés de la fidélité et de l'obéis-

sance qu'ils leur doivent. 2°. Les décrets du concile de Constance, sur l'autorité des conciles généraux, doivent demeurer dans leur force et vertu ; et l'église de France n'approuve point ceux qui disent que ces décrets sont douteux ; qu'ils n'ont pas été approuvés, ou qu'ils n'ont été faits que pour le temps du schisme. 3°. L'usage de la puissance ecclésiastique doit être tempéré par les canons : les règles, les coutumes et les loix reçues dans l'église gallicane doivent être observées. 4°. Quoique le souverain pontife ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement n'est pas toutefois infaillible, s'il n'est pas suivi du consentement de l'église.

Cette déclaration déplut si fort au pape Innocent XI, qu'il refusa des bulles à tous les Français nommés à des bénéfices par le roi. Il révoqua même, par une bulle, les franchises du quartier des ambassadeurs à Rome. Le marquis de Lavardin y fut envoyé pour soutenir les droits de la couronne de France. Il le fit avec un peu trop de hauteur. Le pape le déclara excommunié, et jetta un interdit sur l'église de Saint-Louis à Rome. Louis XIV renvoya cette affaire au parlement, qui

donna au pape acte de son appel de la bulle contre les franchises. Cette mésintelligence entre les deux cours subsistoit encore, lorsqu'Innocent XI mourut.

Ce pontife avoit condamné la *conduite spirituelle*, livre de *Molinos*, prêtre espagnol. Le principal point de la doctrine de ce novateur étoit qu'*on doit s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu*, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*, c'est-à-dire dans une simple contemplation d'esprit, sans se troubler en aucune sorte de ce qui peut se passer dans le corps. C'est de là que son erreur fut appellée *quiétisme*, et ses disciples *quiétistes*.

ALEXANDRE VIII, 242.e *pape.*

An de J. C. 1689. Ce pontife étoit octogénaire, lorsqu'il monta sur la chaire de Saint-Pierre. Il fournit des sommes considérables d'argent à l'empereur Léopold I et aux Vénitiens, dans la guerre contre les Turcs. On avoit espéré que, sous son pontificat, il se feroit un accommodement favorable entre la cour de Rome et celle de France. Mais, peu de temps avant sa mort, Alexandre VIII fit publier une bulle contre les quatre propositions du clergé, comme injurieuses au saint siége.

INNOCENT XII, 243.e *pape.*

Enfin, les grands démêlés au sujet de la régale furent heureusement terminés sous ce pontife. Louis XIV se relâcha d'une partie du droit des franchises; et Innocent XII donna des bulles aux évêques nommés, après que ceux d'entre eux qui avoient assisté à l'assemblée de 1682 lui eurent écrit une lettre de soumission. Le pape n'exigea aucune rétractation de leur part, et il ne contesta plus avec le roi pour le droit de régale. Il appaisa aussi, par des brefs sages et modérés, les mouvemens que l'on vouloit exciter dans les Pays-Bas en faveur de la doctrine proscrite de Jansénius. Plein d'une tendre affection pour les pauvres, qu'il appelloit ses neveux, il s'en montra le père par les nombreux établissemens qu'il fit pour les soulager. An de J. C. 1691.

Fénélon, archevêque de Cambrai, ayant publié l'*explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, Bossuet trouva dans cet ouvrage un renouvellement des erreurs du *quiétisme*. Divers écrits furent publiés de part et d'autre; et la décision de ce différend théologique fut enfin portée à Rome. Innocent XII proscrivit le livre en général, et vingt-trois propositions en particulier.

Mais Fénélon condamné s'acquit une gloire immortelle, en triomphant de lui-même. Ce pieux et savant prélat ne se borna point à se soumettre au jugement du saint siége. Il fut le premier à conclure dans son propre synode, que le roi seroit supplié d'ordonner, par ses lettres-patentes, que les ouvrages faits pour défendre l'*explication des maximes des saints*, seroient supprimés.

CLÉMENT XI, 244.e *pape.*

An de J. C. 1700. Ce ne fut que trois jours après son élection, que ce vertueux pontife accepta la tiare. Sa modestie la lui faisoit regarder comme un fardeau trop pesant pour lui. Mais toute sa conduite prouva bien qu'il étoit, par ses vertus et ses lumières, également digne et capable de le porter.

Il y avoit plusieurs années qu'il s'étoit élevé à la Chine, entre les missionnaires, un différend sur les cérémonies qu'on est dans l'usage d'y faire, pour honorer Confucius et les morts; cérémonies auxquelles les Chinois sont extrêmement attachés. Des missionnaires, les regardant comme un culte qui tenoit de l'idolâtrie, vouloient les proscrire. D'autres les regardant, dans leur institution même et selon l'opinion commune des Chinois, comme un culte purement civil et politique, vouloient les

tolérer, parce que leur abolition devoit être un obstacle insurmontable à la propagation de la foi; et que d'ailleurs ces honneurs rendus par les Chinois à Confucius et à leurs ancêtres, en supposant qu'il y eût quelque chose d'équivoque, ne pouvoient s'anéantir que peu-à-peu. Clément XI envoya à la Chine, en qualité de légat apostolique, le cardinal de Tournon, qui se déclara contre les cérémonies chinoises; et, peu de tems après, le pape rendit un décret par lequel il les condamna. Le cardinal reçut d'abord à Pekin un accueil favorable de la part de l'empereur. Mais ce prince n'ayant point été satisfait de ses réponses sur les cérémonies chinoises, le renvoya à Canton, et le fit ensuite arrêter prisonnier à Macao, où il mourut dans les fers et dans la plus affreuse misère.

Dans le même temps que la division régnoit parmi les missionnaires de la Chine, l'église de France se vit plongée dans de nouveaux troubles, par l'indocile opiniâtreté des sectateurs de Jansénius. Ces esprits inquiets ne pouvant se résoudre à abandonner cette *question de fait*, dont j'ai parlé un peu plus haut, et sur laquelle ils s'étoient retranchés, proposèrent un cas de conscience, qui se réduisoit à ceci : Un jeune théolo-

gien scrupuleux condamne les cinq propositions, ainsi que l'église les a condamnées, sans aucune restriction, et même dans le sens de Jansénius : mais, quant au fait, il ne promet qu'une soumission de respect et de silence à ce que l'église a décidé sur cet article.

Ce prétendu cas de conscience, signé par quarante docteurs, fut rendu public. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, le censura d'abord comme contraire aux constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII, et aux brefs d'Innocent XII, reçus par l'assemblée du clergé de France. Tous les docteurs qui l'avoient approuvé, rétractèrent leur signature, à l'exception d'un seul, qui se retira en Hollande.

On écrivit cependant beaucoup de part et d'autre ; et l'illustre Fénélon publia une ordonnance admirable, où il soutient, avec autant de dignité que de raison, l'autorité de l'église dans la décision des faits dogmatiques, qui sont inséparablement liés avec la doctrine. Il y fait voir que comme une proposition n'est qu'un livre abrégé et réduit à des maximes simples, un livre dogmatique n'est aussi qu'une proposition étendue et développée ; et, par conséquent, que celui qui refuse à l'église l'infaillibilité dans la condamna-

tion des livres, lui refuse également cette infaillibilité dans la condamnation des propositions de doctrine; qu'autrement, il y auroit de la contradiction d'accorder l'un et de nier l'autre.

Enfin, il fallut qne Rome s'expliquât encore une fois contre les disciples de Jansénius; et le cas de conscience fut condamné par le pape Clément XI, dont la constitution fut unanimement acceptée par toute l'église de France. Les religieuses de Port-Royal-des-Champs, qui vouloient encore dogmatiser, ayant refusé de donner leur soumission par écrit, le roi, de concert avec le pape, supprima le titre d'abbaye, et fit raser les bâtimens. Les religieuses, dispersées en divers couvens, signèrent enfin le formulaire sans restriction, à l'exception de trois ou quatre.

La paix ne fut rétablie que pour très-peu de temps. Le P. *Quesnel*, prêtre de l'Oratoire, alluma une autre guerre théologique par ses *réflexions morales sur le nouveau testament*. Ce livre, où l'auteur donne aux peuples des idées désavantageuses des souverains, et cherche à insinuer dans l'esprit des fidèles les opinions erronnées qui agitoient l'église depuis cinquante ans, fut dénoncé à Rome, condamné, et proscrit en général

par un bref du pape, l'an 1708. On crut en France qu'une simple proscription ne suffisoit pas, et qu'il falloit un détail avec des qualifications particulières. Enfin, après un examen sévère, qui dura longtemps, Clément XI publia, l'an 1713, la bulle *unigenitus*, où sont condamnées cent et une propositions tirées de cet ouvrage. Elle fut envoyée en France; et le clergé la reçut. Cependant quelques évêques ayant refusé de l'accepter, les disputes se renouvellèrent avec une si grande chaleur, que l'on pourroit à peine compter le nombre des divers écrits qu'elles produisirent.

INNOCENT XIII, 245.e *pape.*

Ans de J. C. 1721. Ce pontife avoit de grandes vertus et un grand zèle. Mais les maladies continuelles dont il fut affligé durant son pontificat, le mirent hors d'état de faire tout le bien qu'il avoit projetté.

BENOIT XIII, 246.e *pape.*

1724. Une année après son exaltation, ce pontife assembla à Rome un concile, où il confirma la bulle *unigenitus*. *Soanen*, évêque de Senez, en appella au futur concile, et l'attaqua vivement dans une *instructiou pastorale*, qu'il publia. Un concile tenu à Embrun condamna cette

instruction, comme *téméraire*, *scandaleuse*, etc. L'évêque, persistant dans son erreur, fut suspendu de toute juridiction épiscopale, et de toute fonction sacerdotale. On l'exila à la Chaise-Dieu en Auvergne, où il mourut.

Le zèle de Benoît XIII pour la saine doctrine et pour la pureté de la morale, son application à faire observer la discipline ecclésiastique, sa conduite, qui étoit des plus édifiantes; en un mot, toutes les vertus chrétiennes, et celles qui doivent caractériser un digne successeur de saint Pierre, l'ont fait mettre au nombre des plus saints papes qui aient gouverné l'église.

CLÉMENT XII, 247.e *pape.*

Ce pontife fut l'idole des Romains, et mérita bien de l'être. Non seulement il diminua les impôts; mais encore il fit distribuer tous les ans la plus grande partie de ses revenus aux pauvres. Après sa mort, on érigea à sa mémoire une statue de bronze, qui fut placée dans une des salles du Capitole. Ans de J. C. 1730.

BENOIT XIV, 248.e *pape.*

Plusieurs bulles, dont l'objet étoit de réformer des abus, ou d'introduire des usages utiles, émanèrent de ce pontife, 1740.

recommandable par l'étendue de ses connoissances, les agrémens de son esprit, et l'amabilité de son caractère. Il étoit très-habile canoniste, et très-versé dans l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Les lettres, qu'il cultivoit lui-même, trouvèrent en lui un zélé protecteur, qui récompensoit magnifiquement les savans et les artistes. Rome lui dut plusieurs monumens antiques, qu'il fit rétablir, plusieurs autres modernes, qu'il fit élever, et plusieurs académies qu'il fonda.

CLÉMENT XIII, 249.e *pape.*

An de J. C. 1758. Une piété tendre et une charité généreuse, jointes au vaste savoir reconnu dans ce chef de l'église, avoient réuni tous les suffrages lors de son élection. L'attachement sincère qu'il avoit pour la société des jésuites, et les preuves sensibles qu'il en donna auprès de divers souverains de l'Europe, ne purent empêcher que ces religieux ne fussent chassés des royaumes de Portugal, de France, d'Espagne, de Naples, et du duché de Parme. Clément XIII ayant voulu exercer dans les états de Parme une jurisdiction qu'il prétendoit y avoir, vit le roi de France lui enlever le comtat d'Avignon, et le roi de Naples, le duché de Bénevent.

CLÉMENT XIV, 260.e *pape.*

Ce pontife, à l'élection duquel la France avoit eu beaucoup de part, donna le fameux bref, qui éteint à jamais *la compagnie de Jésus.* C'est en ce même temps que le comtat d'Avignon et le duché de Bénevent furent rendus au saint siége. Frédéric II, dit *le grand,* roi de Prusse, défendit formellement aux jésuites ses sujets d'évacuer les maisons qu'ils occupoient dans ses états, et leur ordonna d'y vivre sous leur habit et selon leur institut, ainsi que de continuer leurs instructions dans les colléges. Ans de J. C. 1769.

PIE VI, 251.e *pape.*

Aussitôt après l'exaltation de ce souverain pontife, Catherine II, impératrice de Russie, lui demanda la permission d'établir des jésuites dans la partie de la Pologne qui lui étoit échue en partage, lors du démembrement qu'elle avoit fait de ce royaume, conjointement avec l'empereur et le roi de Prusse. Pie VI lui accorda cette permission, par un bref favorable à ces religieux, qui sont encore dans ce pays. Mais, à la même époque, ils perdirent leur existence dans les états du roi de Prusse. Ce prince les fit sortir de leurs maisons, et s'empara de leurs biens. 1773.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE PROFANE.

L'HISTOIRE profane se divise, comme je l'ai déjà dit, en histoire ancienne, et en histoire moderne. La première s'étend jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Nous y voyons trois grands empires se succéder immédiatement, et un quatrième, le plus puissant de tous, s'établir au milieu d'une république devenue la maîtresse du monde. A la suite de l'histoire abrégée de chacun de ces empires, je ferai connoître les peuples célèbres qui en furent contemporains.

PEUPLES ANCIENS.

1.er GRAND EMPIRE.

ASSYRIENS.

L'ASSYRIE tiroit son nom, comme je l'ai dit ailleurs, d'*Assur*, second fils de Sem, et petit-fils de Noë. Mais quoiqu'il eût déjà bâti une ville dans ce pays,

Nemrod, arrière-petit-fils de Noë, et qu'on croit être le même que le fameux *Bélus* ou *Baal* des Babyloniens, est regardé comme le premier fondateur de cet empire des Assyriens, l'un des plus puissans qui aient existé.

Ce premier conquérant faisoit de la chasse son occupation continuelle, à la tête d'une troupe de jeunes gens qu'il endurcissoit à la fatigue, et qu'il formait à une espèce de discipline. Son courage et son adresse ne contribuèrent pas peu à lui concilier l'affection des peuplades qu'il défendoit contre les bêtes féroces. Il bâtit sur les bords de l'Euphrate la ville de Babylone; ou plutôt, suivant l'opinion la plus généralement adoptée, il environna de murailles la fameuse tour de Babel, et s'établit dans cette enceinte avec ses amis et ses confédérés. Il réunit ensuite ses plus proches voisins, après les avoir subjugués; augmenta peu-à-peu l'étendue de son domaine naissant; s'empara de la ville bâtie par Assur sur le bord oriental du Tygre, et qu'il appella *Ninive*, du nom de Ninus son fils; fit élever plusieurs villes dans tous ces pays conquis, et en forma un état, qu'il régla par des loix et une police. An du M. 1800. Av. J. C. 2204.

Ninus, fils et successeur de Nemrod, plein de vénération pour la mémoire de An du M. 1840. Av. J. C. 2164.

son père, lui érigea des autels, et voulut que ceux qui l'avoient eu pour souverain, l'adorassent comme un Dieu, sous le nom de *Bélus* ou *Baal*. Il agrandit considérablement l'empire dont il avoit été l'héritier, et poussa bien loin ses conquêtes. Uni avec les Arabes, ses voisins, il soumit, dans l'espace de dix-sept ans, tout le pays qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'à l'Inde et à la Bactriane. Il embellit ensuite la ville de Ninive, déjà célèbre; reprit son expédition contre les Bactriens, et s'empara de Bactres, leur capitale, où il trouva des trésors immenses. Il dut en partie la prise de cette place forte à Sémiramis, femme d'un de ses principaux officiers, et qu'il épousa après la mort de son mari. Elle lui donna un fils nommé *Ninias*, qui naquit peu de temps avant la mort de son père.

An du M. 1882. Av. J. C. 2122. *Sémiramis* prit les rênes du gouvernement, et régna avec beaucoup de gloire et de splendeur. Elle étendit son empire par la conquête d'une grande partie de l'Ethiopie. Babylone lui dut ses plus magnifiques embellissemens, dont les principaux étoient les murailles de la ville, les quais et le pont sur l'Euphrate, les digues et les canaux, les palais, et les jardins suspendus, dont la masse entière étoit soutenue par de grandes voûtes bâ-

ties l'une sur l'autre; enfin le temple de Bélus, où il y avoit une tour d'une hauteur prodigieuse; apparemment celle de Babel. C'est au sommet de cette tour que les Babyloniens faisoient leurs observations astronomiques; science dans laquelle ils étoient plus habiles qu'aucune autre nation.

Cette reine fit une grande expédition dans l'Inde, et osa porter la guerre au-delà du fleuve qui donne son nom à ce pays. Elle eut d'abord un brillant succès, mais qui fut bientôt suivi de la déroute de son armée. Quelque temps après son retour dans ses états, avertie que son fils Ninias conspiroit contre sa vie, elle abdiqua volontairement l'empire en sa faveur.

Ninias, assis sur le trône de ceux dont il avoit reçu le jour, fut bien loin de les imiter. Plongé dans la mollesse et dans les plaisirs au fond de son palais, il ne se montroit que rarement aux peuples, ayant soin de les contenir dans le devoir, par un certain nombre de troupes réglées, qu'il entretenoit à Ninive, et qu'il renouvelloit tous les ans. An du M. 1924. Av. J. C. 2080.

Ses successeurs, pendant trente-cinq générations, c'est-à-dire, dans une suite de près de treize cents ans, suivirent son exemple, et enchérirent même sur son indolence. Il ne nous reste aucune trace An du M. 1962. Av. J. C. 2042.

de l'histoire de ces rois, dont les noms nous sont à peine parvenus.

An du M. 3233. Av. J. C. 771. Nous savons seulement que *Phul*, un des deux derniers, peu d'années après être monté sur le trône, marcha, à la tête d'une puissante armée, au secours de Manahem, qui avoit usurpé la couronne d'Israël, et qu'il en reçut un tribut de mille talens d'argent. On croit que c'est le même roi de Ninive, qui fit pénitence avec son peuple à la prédication du prophète Jonas.

An du M. 3246. Av. J. C. 758. *Sardanapale*, son fils, qui lui succéda, surpassa en luxe, en mollesse, et en lâcheté tous ses prédécesseurs. Renfermé dans son palais, au milieu d'une troupe de femmes, habillé et fardé comme elles, il ne s'occupoit que des divertissemens les plus honteux et les plus criminels. Ses sujets, indignés d'être soumis à un prince si voluptueux et si efféminé, se révoltèrent contre lui, ayant à leur tête *Arbace*, gouverneur de la province de Médie, et *Bélésis*, gouverneur de Babylone. Sardanapale, obligé de prendre les armes, marcha contre les rebelles. Mais il fut vaincu et poursuivi jusqu'aux portes de Ninive, où il s'enferma, et se brûla lui-même dans son palais avec toutes ses femmes et tous ses trésors.

Ce vaste empire fut alors divisé en trois parties, qui firent trois grands royaumes. Arbace forma celui des Mèdes qu'il remit en liberté; Bélésis celui des Assyriens de Babylone, et Teglathphalasar, succédant à Sardanapale, celui des Assyriens de Ninive. L'histoire des rois particuliers de Babylone nous est absolument inconnue. Je parlerai ailleurs de ceux des Mèdes. An du M. 3257. Av. J. C. 747.

Teglathphalasar donna du secours à Achaz, roi de Juda, attaqué par Phacée, roi d'Israël, et par Razin, roi de Syrie. Il prit d'abord Damas, où ce dernier faisoit sa résidence, et mit fin à ce royaume. De là, il pénétra dans celui d'Israël, et en soumit plus de la moitié, laissant le reste au roi, sous la condition d'un tribut. Il exigea même d'Achaz des sommes immenses, pour le paiement desquelles celui-ci fut obligé d'épuiser son royaume.

Salmanazar, son fils et son successeur, fit la guerre à Osée, roi d'Israël, qui avoit voulu se soustraire à sa dépendance. Il s'empara de sa capitale et de son royaume, et l'emmena lui-même en captivité avec tout son peuple à Ninive. Mais dans la guerre qu'il fit aux Phéniciens, il ne put venir à bout de prendre la ville de Tyr. An du M. 3276. Av. J. C. 728.

An du M. 3287. av. J. C. 717. A peine *Sennachérib* eut succédé à son père, qu'il força Ezéchias, roi de Juda, à lui payer un tribut ; et malgré les sermens qu'il lui avoit faits de vivre en paix avec lui, il continua la guerre. Après s'être emparé de toutes les places fortes de Juda, il alla mettre le siége devant Jérusalem, qu'il fut obligé d'abandonner, pour marcher contre Tharaca, roi d'Ethiopie, et Sethon, roi d'Egypte, qui s'avançoient au secours de cette ville. Sennachérib les défit, les poursuivit jusques dans l'Egypte qu'il ravagea, et retourna avec son armée victorieuse devant Jérusalem. Mais il y perdit cent quatre-vingt-cinq mille hommes, qui, comme je l'ai dit ailleurs, furent en une seule nuit exterminés par l'ange du Seigneur. De retour à Ninive, il y exerça mille vexations sur ses sujets. Deux de ses enfans conspirèrent contre lui et l'assassinèrent.

An du M. 3294. Av. J. C. 710. *Assaraddhon*, son troisième fils, qui n'avoit point eu de part à la mort de son père, lui succéda. Sous son règne la race royale ayant été éteinte à Babylone, il y eut, pendant huit ans, un interrègne plein de troubles et de confusion. Assaraddhon en profita habilement pour s'emparer de cette couronne, et réunit ainsi les deux empires des Assyriens. Il recon-

quit la Syrie et la Palestine, qui s'étoient détachées de sa domination sous le règne précédent, entra dans le pays d'Israël, d'où il emmena captifs tous ceux qui y étoient restés, et fit prisonnier, par ses généraux, Manassès, roi de Juda, qui fut conduit à Babylone, mais qu'Assaraddhon renvoya quelque temps après dans ses états.

Son successeur *Nabuchodonosor I*, défit en bataille rangée Phraorte, roi des Mèdes, qui lui avoit déclaré la guerre; emporta d'assaut Ecbatane, sa capitale; le fit mourir lui-même, et livra cette ville au pillage. Il fit aussi plusieurs autres grandes conquêtes dans les différens pays de l'Asie. Mais l'armée qu'il envoya dans la Judée, sous le commandement d'Holopherne, fut taillée en pièces par la courageuse Judith. An du M. 3335. Av. J. C. 669.

Le foible *Chynaladan*, son fils et son successeur, se rendit méprisable à ses sujets par sa mollesse, ses débauches, et son extrême négligence dans le gouvernement. An du M. 3356. Av. J. C. 648.

Nabopolassar, général des armées de ce monarque indolent, se déclara le maître dans Babylone, où il étoit alors; s'unit avec les Mèdes pour aller assiéger son roi dans Ninive; s'empara de cette ville, et la ruina de fond en comble, après An du M. 3378. Av. J. C. 626.

avoir fait mourir Chynaladan. La puissance du nouveau roi d'Assyrie devint alors si redoutable, qu'elle excita la jalousie des princes voisins. Nechao, roi d'Egypte, marcha vers l'Euphrate à la tête d'une nombreuse armée, et se rendit maître de la Palestine et de la Syrie. Nabopolassar s'associa à l'empire son fils Nabuchodonosor, qu'il envoya contre Nechao, avec des troupes considérables, et mourut très-peu de temps après.

An du M. 3399. Av. J. C. 605. *Nabuchodonosor II* avoit reconquis du vivant de son père la Syrie et la Palestine, qui, jointes à la Chaldée, à l'Assyrie et à l'Arabie, composoient ce formidable empire dont il se mit en possession. Il s'étoit aussi emparé de Jérusalem, et avoit emmené captif le roi Joakim avec tous les princes de son sang, et le prophète Daniel qui en étoit. Mais il accorda bientôt la liberté à Joakim, moyennant un tribut.

La quatrième année de son règne, Nabuchodonosor eut un songe, dont Daniel seul put lui donner l'explication. Il marquoit les trois grands empires des Perses, des Grecs et des Romains, qui devoient succéder à celui des Assyriens. Le monarque, charmé de la sagesse du jeune prophète, l'éleva aux premières charges de l'état. Il rentra ensuite plu-

sieurs fois dans la Judée, et mit fin à ce royaume, ayant pris Jérusalem, pillé et brûlé le temple, démoli toutes les fortifications, et emmené le peuple en captivité à Babylone.

C'est alors que ce prince fit élever, au milieu de la plaine de Dura, une statue d'or, haute de soixante coudées, et ordonna à tous ses sujets de l'adorer, sous peine de mort. Trois jeunes Hébreux, compagnons de Daniel, ayant refusé de le faire, furent jettés dans une fournaise ardente, où ils furent miraculeusement préservés des flammes. Le monarque assyrien, témoin de ce prodige, publia dans un édit solemnel la grandeur du dieu des Juifs, et combla d'honneurs les trois jeunes Hébreux. Après avoir assujetti tout l'Orient, il prit la forte et opulente ville de Tyr, qui lui coûta treize ans de siége, et termina ses conquêtes par d'horribles ravages qu'il fit en Egypte. Dès-lors, il ne s'occupa plus que du soin d'embellir sa capitale des bâtimens les plus magnifiques.

Tant de victoires et tant de grandeurs l'enflèrent d'un excès d'orgueil, dont le châtiment lui fut annoncé dans un songe que le seul Daniel put lui expliquer, et qui ne tarda pas à se vérifier. Dieu permit qu'étant tombé dangereusement ma-

lade, il perdit l'usage de sa raison, et s'imaginât fortement être devenu bête. Il s'enfuit en effet dans les bois, où il broutoit l'herbe, imitant à l'extérieur toutes les actions d'une bête farouche. Il demeura dans cet état pendant sept ans, à la fin desquels il remonta sur son trône. Artaxercès, frère d'Astiagès, roi des Mèdes, et que l'Ecriture Sainte nomme *Assuérus*, lui avoit alors enlevé la Perse. Nabuchodonosor mourut un an après dans de grands sentimens de religion.

An du M. 3442. Av. J. C. 562. *Evilmérodac*, son fils et son successeur, ne régna que deux ans. Ses débauches et ses déréglemens, portés à l'excès, lui attirèrent le mépris et la haine de ses propres parens, qui lui ôtèrent le trône avec la vie.

An du M. 3444. Av. J. C. 560. *Nériglissor*, mari de sa sœur, et qui avoit été à la tête de la conjuration, se mit en possession de la couronne. Il fut tué la quatrième année de son règne, dans une bataille contre Ciaxare, roi des Mèdes.

An du M. 3448. Av. J. C. 556. Son fils *Laborosoarchod* lui succéda. Mais ses sujets, ne pouvant supporter son humeur cruelle et féroce, le firent mourir au bout d'un règne de neuf mois.

An du M. 3449. Av. J. C. 555. Il fut remplacé sur le trône par *Labynit* ou *Nabonid*, que l'Ecriture Sainte nomme *Baltazar*, et qu'on croit avoir

été fils d'Evilmérodac et de la reine Nitocris. Les Assyriens étoient encore en guerre avec les Mèdes et les Perses. Baltazar marcha contre eux, et fut complétement battu. Ses généraux éprouvèrent, durant plusieurs années, le même revers. L'ennemi parut enfin aux portes de Babylone qu'il assiégea; et pendant ce temps-là même, le roi d'Assyrie donna un grand festin à toute sa cour. Mais la joie de cette fête fut troublée par une vision bien effrayante. On vit une main qui traçoit sur la muraille de la salle ces trois mots: *Mané, thécel, pharez.* Personne ne put expliquer cette énigme. Le prophète Daniel, appellé pour le faire, dit que ces mots signifioient: *J'ai compté: j'ai pesé: j'ai divisé*, c'est-à-dire, que les jours du monarque étoient accomplis; que ses actions venoient d'être pesées, et que son royaume seroit divisé. La nuit même en effet, la ville fut prise, Baltazar tué; et son empire, détruit pour jamais, devint la proie des Mèdes et des Perses commandés par Cyrus.

An du M. 3466. Av. J. C. 538.

PEUPLES CONTEMPORAINS DU 1.er GRAND EMPIRE.

AFRIQUE.

On ne voit, en Afrique, d'autre peuple célèbre du temps des Assyriens, que les Egyptiens. Tout le midi de cette partie de la terre étoit occupé par les Ethiopiens, dont les seuls connus sont ceux qui étoient voisins de l'Egypte. Encore même, n'en savons nous que très-peu de chose, qui se trouve mêlé avec les histoires des Israëlites, des Assyriens, et des Egyptiens. Je ne parlerai donc ici que de ces derniers.

EGYPTIENS.

L'Egypte, située au nord-est de l'Afrique, se divise en trois principales parties; la haute au midi, appellée anciennement *Thébaïde*, et nommée aujourd'hui par les Turcs *Saïde;* celle du milieu, qu'ils appellent *Vostani;* et la basse au nord, autrefois appellée *Delta*, et aujourd'hui, par les Turcs *Bahri.*

Mazraïm, second fils de Cham, et petit-fils de Noë, fut, comme je l'ai déjà dit, le premier qui habita l'Egypte, que les Turcs et les Arabes nomment encore

An du M. 1876. Av. J. C. 2128.

Misir. On est très-fondé à croire qu'il est absolument le même que *Menès*, regardé par les historiens les mieux instruits, comme le premier de ce pays. Ils disent qu'il fut aussi le premier à y établir le culte des dieux, et les cérémonies des sacrifices. Rien de plus obscur et de plus incertain que l'histoire des premiers rois d'Egypte. Voici à-peu-près, et en peu de mots, ce que l'on en sait.

Les enfans de Menès se partagèrent son royaume, qui par conséquent fut divisé en plusieurs principautés, qu'on appelle *dynasties*. Mais il faut bien remarquer ici que ces *dynasties* (ou suite de rois) ne se sont pas succédé les unes aux autres. Elles ont existé en même temps dans les différentes contrées de l'Egypte.

Plusieurs années après la mort de Menès, *Busiris*, autre que le *Busiris* connu par sa cruauté, bâtit dans la haute Egypte la fameuse ville de Thèbes aux cent portes, et en fit la capitale de son royaume. On en voit encore des ruines, des temples et des palais presqu'entiers, près de la ville de Kené, et non loin de Girgé, le lieu le plus considérable de cette contrée. *Osymandias* fit élever (sans doute, à Tanis, ville de la basse Egypte), plusieurs beaux édifices, du nombre desquels étoit un vaste palais,

orné de sculptures et de peintures. Il y avoit une magnifique bibliothèque, la plus ancienne du monde, avec cette inscription: *Le trésor des remèdes de l'ame. Uchoreus* bâtit dans la basse Egypte, à l'endroit même où le Nil se partage en plusieurs branches, la superbe ville de Memphis, qui devint dans la suite la capitale de tout l'empire. Vis-à-vis, et de l'autre côté du Nil, est aujourd'hui la ville du Caire. *Mœris* fit creuser ce lac fameux, qui porte encore son nom, le plus grand et le plus admirable de tous les ouvrages des Egyptiens. Il communiquoit au Nil par un large canal; et au moyen des écluses qu'on ouvroit dans le besoin, il servoit de retraite aux eaux de ce fleuve, quand les inondations étoient trop fortes. Mais lorsque le débordement du Nil n'étoit pas assez considérable pour engraisser les terres, on tiroit de ce même lac, par des canaux que l'on pratiquoit, une quantité d'eau suffisante pour les fertiliser. *Siphoas*, successeur, dit-on, de Mœris, fit de grandes découvertes dans les sciences, et fut nommé par les Grecs Mercure *Trismégiste*, c'est-à-dire, trois fois grand. Enfin, *Nilus* donna son nom au Nil, qu'on appelloit auparavant *Egyptus*.

Il y avoit plus d'un siècle que l'E-

gypte étoit gouvernée par des princes du pays même, lorsque des étrangers, sortis de l'Arabie, vinrent s'emparer d'une grande partie de la basse Egypte, et de Memphis. Ils y régnèrent environ deux cent soixante ans, sans pouvoir néanmoins conquérir la haute Egypte. Ces rois sont nommés *rois-pasteurs*. C'est sous l'un d'eux, appellé dans l'écriture *Pharaon*, (nom commun à tous les rois de ce pays), que la famine contraignit Abraham de passer en Egypte avec Sara sa femme, et Lot son neveu. An du M. 1920. Av. J. C. 2084.

Cependant les Egyptiens étoient fatigués de cette domination étrangère. *Thetmosis*, profitant du mécontement de ses concitoyens, se mit à leur tête, chassa de la basse Egypte le roi-pasteur qui la gouvernoit, et y régna à sa place. L'histoire de ses successeurs, durant l'espace d'environ deux cent cinquante ans, nous est inconnue. Nous savons seulement que, sous le règne de l'un deux, Joseph, par une suite d'événemens que j'ai racontés ailleurs, eut l'admininistration du royaume, et que Jacob, son père, alla s'y établir avec sa famille. An du M. 2179. Av. J. C. 1825.

Le successeur de ce roi de la basse Egypte, fut *Ramessès-Miamun*, à qui Joseph avoit été inconnu. Il régna soixante-sept ans, et se conduisit en An du M. 2427. Av. J. C. 1577.

tyran à l'égard des Hébreux, qu'il accabla de fardeaux insupportables. L'histoire lui donna deux fils, Aménophis et Busiris.

An du M. 2494. Av. J. C. 1510. *Aménophis*, l'aîné, lui succéda. Il réunit les trois parties de l'Egypte sous une même domination, et porta le siége de son royaume à Tanis, une des quatre grandes principautés du pays. Ce monarque est ce même Pharaon, qui, frappé de dix horribles fléaux, se vit enfin contraint à laisser sortir les Israëlites de ses états, les poursuivit ensuite à la tête de ses troupes, et fut submergé avec toute son armée au passage de la mer rouge.

An du M. 2513. Av. J. C. 1491. *Sésostris*, son fils et son successeur, fut un des plus puissans rois d'Egypte, et un des plus grands conquérans que vante l'antiquité. Du vivant de son père, il avoit subjugué les Arabes, nation jusqu'alors indomptable. Dès qu'il fut monté sur le trône, il divisa son royaume en trente-six gouvernemens, qu'il confia à des personnes dont le mérite et la fidélité lui étoient connus, et partit aussitôt à la tête d'une armée formidable, pour faire la conquête du monde, à laquelle il osoit prétendre. Il commença son expédition par l'Ethiopie, qu'il obligea à lui payer tribut, se rendit ensuite maître des îles et de toutes les villes situées sur le bord de la mer.

rouge, soumit la plus grande partie de l'Asie avec une rapidité surprenante, et pénétra dans les Indes plus loin que ne le fit dans la suite Alexandre. Il s'assujettit aussi les Scythes jusqu'au Tanaïs, l'Arménie et la Cappadoce, et laissa une colonie dans l'ancien royaume de Colchos, où les mœurs de l'Egypte se sont toujours conservées. La difficulté des vivres l'arrêta dans la Thrace, et l'empêcha d'entrer plus avant dans l'Europe.

Mais durant toutes ces glorieuses expéditions, il se passoit dans une contrée de l'Egypte des scènes bien sanglantes. Busiris, frère du feu roi Aménophis, et oncle de Sésostris, y exerçoit sa cruelle tyrannie sur les bords du Nil, en faisant égorger impitoyablement tous les étrangers qui abordoient dans ce pays. C'est par cette horrible barbarie qu'il se rendit si fameux chez les anciens.

Sésostris, de retour dans ses états, érigea, en actions de graces, aux dieux tutélaires de toutes les villes, cent temples magnifiques, qui furent les premiers et les plus illustres témoignages de ses victoires. Il fit ensuite construire dans toute l'Egypte de hautes levées, sur lesquelles on bâtit des villes, qui devoient servir d'asile contre les inondations du Nil; et des deux côtés de ce fleuve, depuis Mem-

phis jusqu'à la mer, il fit creuser un grand nombre de canaux pour faciliter le commerce, et pour établir une communication aisée entre les villes les plus éloignées. Devenu vieux et aveugle, il se donna lui-même la mort, après un règne de trente-trois ans, laissant l'Egypte extrêmement riche, et au plus haut degré de sa splendeur.

Toutes les conquêtes de ce grand monarque furent perdues pour ses successeurs, qui ne surent pas les conserver. On ne peut en juger que par les événemens postérieurs, l'histoire de ces rois étant, dans un intervalle de plusieurs siècles, très-défectueuse et très-incertaine. On n'est pas même d'accord sur leurs noms. Je me bornerai à nommer ici *Pheron*, qui, dans un débordement extraordinaire du Nil, indigné du dégât qu'il alloit causer dans le pays, eut le fol orgueil de lancer un javelot contre le fleuve, comme pour le châtier : *Nechepsus*, qui s'adonna aux visions de l'astrologie judiciaire, et qui dès-lors fut regardé par le peuple comme un savant et un sage : *Cètes*, surnommé *Protée*, dont le génie inventif donna lieu aux fables que les Grecs ont débitées sur le compte de ce prince.

Dans le gouvernement de ces rois d'E-

gypte et de leurs successeurs, il y eut quelque ombre de justice et de modération. Mais, sous les deux règnes suivans, on ne vit que violences et duretés. Ce furent ceux de *Cheops* et de *Chephren*, qui occupèrent successivement le trône, le premier cinquante ans, et le second cinquante-six. Ils furent l'un et l'autre également impies et barbares. Pendant tout le temps de leur règne, les temples furent fermés; et il fut défendu aux Egyptiens, sous de grandes peines, d'offrir des sacrifices. Pleins de la folle ambition d'immortaliser leur nom par des bâtimens d'une grandeur énorme, ils accablèrent leurs sujets des travaux les plus pénibles. C'est par leur impitoyable dureté qu'ils firent élever ces superbes pyramides qui ont fait l'admiration de l'univers. An du M. 2847. Av. J. C. 1107.

Mycerinus, fils de Cheops, et d'un caractère bien différent, tint une conduite tout-à-fait opposée. Il rouvrit les temples, rétablit les sacrifices, s'appliqua à soulager ses sujets, et leur fit goûter la douceur d'un règne équitable et paisible. Malheureusement ce règne ne fut que de sept ans. An du M. 2953. Av. J. C. 1051.

Asychis voulut surpasser tous ses prédécesseurs par la construction d'une pyramide de brique, plus magnifique, comme il se l'imaginoit, que toutes celles qu'on avoit vues jusqu'alors. An du M. 2960. Av. J. C. 1044.

An du M. 2990. Av. J. C. 1014. *Psusennès* fut en guerre avec les Juifs, et s'empara de Gazer, une de leurs villes frontières. Salomon, qui, régnoit alors en Judée, fit la paix avec lui, et épousa sa fille.

An du M. 3026. Av. J. C. 978. *Sesac* porta ses armes contre Roboam, roi de Juda, se rendit maître des plus fortes places de ce royaume, entra dans Jérusalem, et enleva les richesses du temple et les trésors du roi.

Ses successeurs sont à peine connus; et nous ne savons pas qu'ils aient fait des choses bien remarquables. *Orosorcho*, l'un d'eux, fut nommé par les Grecs, l'*Hercule égyptien* : mais on ignore pour quels exploits. *Zeth* fut détrôné par *Thechnate*, prince de la Thébaïde, qui s'empara de la basse Egypte. *Bocchoris*, fils et successeur de celui-ci, se fit aimer des Egyptiens par un règne doux et plein de justice. Plusieurs loix sages qui réprimoient les abus, particulièrement dans le commerce, furent son ouvrage.

An du M. 3161. Av. J. C. 843.

An du M. 3229. Av. J. C. 775.

An du M. 3268. Av. J. C. 740. *Anysis* étoit sur le trône lorsque *Sabacus*, roi d'Ethiopie, excité par un oracle, qui lui promettoit la conquête de l'Egypte, y entra avec une nombreuse armée, et s'en rendit entièrement le maître. Il y régna avec beaucoup de modération et d'équité. On dit qu'après avoir rempli sur ce trône les années que l'ora-

cle, ou sa vision lui avoit prescrites, il se retira volontairement en Ethiopie.

Sethon, son fils, lui succéda en Egypte. Ce prince, dédaignant les fonctions militaires d'un roi, affecta celles d'un prêtre, et se fit consacrer lui-même souverain pontife de Vulcain. Cependant il s'unit avec Tharaca, qui régnoit alors en Ethiopie, pour marcher au secours d'Ezéchias, roi de Juda, que Sennachérib, roi des Assyriens, alloit assiéger dans Jérusalem. Mais celui-ci prévint les Egyptiens et les Ethiopiens, les défit en bataille rangée, et les poursuivit jusques dans l'Egypte, où il fit de grands ravages. An du M. 3285. Av. J. C. 719.

Ce même *Tharaca* fut le successeur de Sethon, et occupa le trône pendant dix-huit ans. Ce fut le dernier des rois éthiopiens qui régnèrent dans l'Egypte. An du M. 3299. Av. J. C. 705.

Après une anarchie de deux ans, douze des principaux seigneurs du pays s'emparèrent du royaume, qu'ils divisèrent en douze parties; et chacun s'établit souverain dans son district. Ils régnèrent pendant quinze années dans une parfaite union, et bâtirent de concert, à frais communs, ce fameux labyrinthe, composé de douze grands palais, qui communiquoient ensemble, et sous lesquels An du M. 3319. Av. J. C. 685.

il y avoit autant de bâtimens destinés à la sépulture des douze rois.

Mais l'un d'eux, nommé *Psammitique*, qui, dit-on, avoit été relégué par les autres dans les pays marécageux de l'Egypte, s'étant mis à la tête des Cariens et des Ioniens, peuples de la Grèce, que la tempête avoit jettés sur ces côtes, attaqua les onze rois, les défit, et demeura seul maître de toute l'Egypte, où il donna des établissemens aux Grecs, qui lui avoient conquis le trône. Il y eut, sous son règne, une longue guerre entre l'Egypte et l'Assyrie, au sujet des limites des deux empires. Psammitique entra dans la Palestine, et prit Azot, une des plus fortes places du pays, après un siége de vingt-neuf ans, le plus long dont il soit fait mention dans l'histoire ancienne. Il mourut très-âgé, sans avoir été troublé dans la possession de l'autorité souveraine.

An du M. 3334. Av. J. C. 670.

An du M. 3388. Av. J. C. 616.

Néchao, son fils et son successeur, entreprit sans succès de joindre le Nil à la mer rouge par un canal de cinquante lieues; ouvrage qui fit périr près de vingt mille hommes. Mais des Phéniciens qu'il avoit pris à son service, firent le tour de l'Afrique, en partant par la mer rouge, et en revenant par le détroit de Gibraltar:

voyage extraordinaire dans un temps où l'on ne connoissoit pas l'usage de la boussole. Il fit dans l'Assyrie une expédition glorieuse, au retour de laquelle il emmena captifs en Egypte Joachaz, roi de Juda, qui y mourut. Mais il perdit ensuite toute la Syrie et toute la Palestine, qui lui furent enlevées par Nabuchodonosor, roi de Babylone.

Le règne de son fils *Psammis* fut court ; et l'histoire nous apprend seulement que ce prince fit une expédition en Ethiopie. An du M. 3404. Av. J. C. 600.

Son fils *Apriès* fut heureux dans les commencemens de son règne. Il porta ses armes contre l'île de Chypre, prit la ville de Sidon qu'il avoit assiégée par mer et par terre, et se rendit maître de toute la Phénicie et de toute la Palestine. Mais, quelques années après, une grande armée qu'il avoit envoyée au secours des Libyens contre les Cyrénéens, ayant été taillée en pièces, les Egyptiens se révoltèrent contre lui, et placèrent sur le trône un simple soldat, nommé *Amasis*. Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, profitant de ces divisions intestines, entra dans l'Egypte, passa au fil de l'épée un grand nombre d'habitans, y fit de si horribles ravages, qu'elle ne put se rétablir de quarante années, et confirma dans la possession du An du M. 3410. Av. J. C. 594.

royaume Amasis, comme son vice-roi. Apriès, qui s'étoit sauvé dans la haute Egypte, vint à la tête de quelques troupes attaquer le nouveau roi. Mais il fut battu, chargé de fers, et étranglé à Saïs dans son propre palais.

An du M. 3435. Av. J. C. 569. *Amasis*, devenu paisible possesseur de toute l'Egypte, qu'il gouverna pendant quarante-quatre ans, se fit autant aimer de ses sujets par son affabilité, qu'il s'en fit estimer par les loix sages dont il fut l'auteur. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit pu s'emparer de l'île de Chypre. Il en fit lui-même la conquête, et se la rendit tributaire. Dans l'expédition, où Cyrus asservit une grande partie de la terre, Amasis fut obligé de se soumettre au vainqueur. Mais, après la mort de ce conquérant, il secoua le joug des Perses. Sous son règne, Pythagore, né à Samos, fit un voyage en Egypte, et y puisa dans les fréquens entretiens qu'il eut avec les prêtres du pays, sa doctrine de la métempsycose.

An du M. 3479. Av. J. C. 525. *Psammenit*, fils d'Amasis, lui succéda. Mais, dès la première année de son règne, Cambyse, fils et successeur de Cyrus, lui déclara la guerre, le détrôna, et laissa un satrape ou gouverneur dans l'Egypte, dont il fit une province de son royaume de Perse. Les Egyptiens restè-

rent dans cet état de sujétion durant plus de cent ans. Ils employèrent bien souvent la force pour s'en retirer. Mais autant de fois se montrèrent-ils rebelles à leurs nouveaux maîtres, autant de fois furent-ils subjugués.

Cependant *Amyrthée*, que les Egyptiens s'étoient donné pour roi, ne cessa d'attaquer le satrape persan, vint à bout de le chasser du royaume, et régna six ans, toujours occupé à s'affermir sur un trône ébranlé par tant de révolutions. An du M. 3591. Av. J. C. 413.

Nepherite et ses successeurs, au nombre de six, s'y maintinrent aussi durant cinquante-sept ans, malgré les guerres continuelles qu'ils eurent à soutenir contre les Perses. *Nectanèbe II*, fut le dernier de la famille égyptienne qui régna dans ce pays. Battu par Artaxercès-Ochus, et se voyant dans l'impuissance de lui résister, il se sauva avec ses trésors en Ethiopie. L'égypte devint encore une province de l'empire de Perse, et le fut jusqu'à la conquête qu'en fit Alexandre, après la mort duquel il s'y éleva une nouvelle monarchie que je ferai connoître en son lieu. An du M. 3597. Av. J. C. 407. An du M. 3654. Av. J. C. 350.

ASIE.

Il ne faut pas douter que l'Asie ne fût

peuplée de petits royaumes, dans le temps que l'empire des Assyriens étoit florissant. Les peuples de cette contrée les plus connus sont les anciens Syriens, les Phéniciens, les Troyens et les Lydiens.

SYRIENS.

L'ancienne Syrie qu'*Aram*, cinquième fils de Sem, habita le premier, fut partagée de bonne heure en plusieurs petits royaumes, dont l'histoire nous est inconnue. Le premier de ces rois, dont on entend parler, est *Adarezer*, roi de la Syrie de Soba, royaume aux environs du mont Liban. Il se ligua avec un roi de la
An du M. 2960. Av. J. C. 1044. Syrie de Damas, contre David qui les défit, et les força à lui payer un tribut. On en voit un autre, nommé *Thon*, roi d'Emath, pays voisin des états du roi de Soba, envoyer de magnifiques présens au monarque hébreu.

Sur la fin du règne de Salomon, le roi de Damas devint le plus puissant de tous les rois de Syrie; et ses successeurs inquiétèrent beaucoup les Israëlites. L'un
An du M. 3103. Av. J. C. 901. d'eux, nommé *Bénadad*, qu'on a vu faire la guerre à Achab, roi d'Israël, avoit dans son armée un cortége de trente-deux petits souverains, qui étoient vraisemblablement ses vassaux. *Hazaël*, son

successeur, et un autre *Bénadad*, fils de celui-ci, se maintinrent dans leur puissance; et ce ne fut qu'assez long-temps après, que ce royaume possédé par *Razin*, fut, comme je l'ai déjà dit, entièrement soumis à la domination de Teglathphalasar, roi d'Assyrie, qui en fit transporter les habitans dans d'autres pays. Depuis cette époque on n'entend plus parler des rois de Damas, ni des rois de Syrie, jusqu'au royaume de ce nom, qui fut fondé, après la mort d'Alexandre, d'une partie de ses conquêtes.

PHÉNICIENS.

La Phénicie, qui formoit à-peu-près la partie méridionale de la Syrie, étoit une côte étroite entre la méditerranée et le mont Liban, au nord-ouest du pays de Chanaan. J'ai déjà dit que *Sidon*, arrière-petit-fils de Noë, s'y établit le premier, et y bâtit, sur le bord de la mer, la ville à laquelle il donna son nom. Ses descendans, appellés Phéniciens, vraisemblablement d'un de leurs premiers rois, nommé *Phénix*, furent très-habiles dans la guerre, très-intelligens dans le commerce, et sont regardés comme les inventeurs des lettres et de la navigation.

An du M. 2580. Av. J. C. 1424. Lorsque les Israëlites entrèrent dans la terre de Chanaan, pour en prendre possession, ils exterminèrent un grand nombre de Phéniciens, et forcèrent une autre partie à quitter leur pays. Mais ils ne purent se rendre maîtres de Sidon, ni des autres places maritimes.

Environ cent-cinquante ans après, la guerre s'alluma entre les Phéniciens et les Philistins d'Ascalon. Ceux-ci ayant pris la ville de Sidon, plusieurs de ses habitans, montés sur leurs vaisseaux, se retirèrent dans une île très-peu éloignée du bord de la mer, et y bâtirent la ville de Tyr. Voilà pourquoi elle est appellée dans l'écriture sainte *la fille de Sidon*, fille qui surpassa bientôt sa mère en grandeur, en richesses et en puissance. Mais la première continua à avoir ses rois, comme celle-ci eut les siens; et l'une et l'autre formèrent un état particulier. Nous voyons Salomon faire alliance avec Hiram, roi de Tyr, et prendre pour épouses, des filles du roi de Sidon. La fameuse Jézabel, femme d'Achab, roi d'Israël, étoit fille d'Ethbaal, aussi roi de Sidon.

An du M. 2749. Av. J. C. 1255.

La ville de Tyr fut long-temps la maîtresse de la mer, le centre du commerce de toutes les nations, et envoya des colonies en Afrique, dans l'île de Chypre et en Espagne. Elle excita la jalousie de

plusieurs princes voisins, qu'elle irrita par son orgueil. Salmanazar, roi d'Assyrie, ligué avec un roi de Sidon, la fit assiéger. Mais elle résista, quoique seule, aux flottes combinées des Assyriens et des Sidoniens. Environ cent-cinquante ans après, les armes de Nabuchodonosor eurent un succès plus heureux. Ce ne fut néanmoins qu'après un siége de treize ans, qu'il s'en empara. An du M. 3284. Av. J. C. 720.

Une grande partie des habitans de Tyr se retirèrent alors dans une île voisine, où ils bâtirent une ville, à laquelle ils donnèrent le même nom. L'ancienne Tyr fut rasée jusques dans ses fondemens ; et la nouvelle ne tarda pas à devenir aussi puissante que la première. Elle étoit au plus haut degré de splendeur, lorsqu'Alexandre, à qui rien ne résistoit, alla l'assiéger. Il fit combler le bras de mer qui la séparoit du continent, s'en rendit le maître, et la ruina entièrement. Il joignit ce royaume à celui de Sidon qu'il avoit donné à Abdolonime. L'un et l'autre passèrent ensuite sous la domination des Romains ; et Tyr n'est plus aujourd'hui qu'un village dépendant du grand seigneur. An du M. 3432. Av. J. C. 572.

TROYENS.

La Phrygie étoit une contrée de cette

partie occidentale de l'Asie, que les anciens appelloient *Asie mineure*. Un
An du M. 2452. Av. J. C. 1552. prince, nommé *Scamander*, sorti de l'île de Crète, s'y étoit établi avec une colonie; et *Teucer*, son fils y régnoit,
An du M. 2476. Av. J. C. 1528. lorsque *Dardanus*, fils d'un roi d'Etrurie, y étant arrivé, épousa la fille de Teucer, auquel il succéda. Il bâtit, au
An du M. 2498. Av. J. C. 1506. pied du mont Ida, à une lieue du détroit de l'Hellespont une ville, qui fut appellée de son nom *Dardane*. La contrée prit le nom de *Dardanie*, qu'elle ne garda pas long-temps; et le détroit, celui de *Dardanelles*, qu'il porte encore aujourd'hui.

An du M. 2529. Av. J. C. 1475. *Erichton*, fils et successeur de Dardanus, sut le premier, dit-on, atteler à un char quatre chevaux de front.

An du M. 2604. Av. J. C. 1400. Il eut pour successeur son fils *Tros*, qui donna à la capitale de ses états agrandis, le nom de *Troie*; et de là le pays de sa domination fut appellé *Troade*.

An du M. 2664. Av. J. C. 1340. Après lui, son fils *Ilus* voulut qu'on appellât cette ville *Ilium*; nom que les poëtes emploient souvent.

An du M. 2719. Av. J. C. 1285. *Laomédon*, son successeur, la fit entourer de plus fortes murailles et de tours. Il devint un roi très-puissant et très-riche par ses conquêtes.

An du M. 2755. Av. J. C. 1249. *Priam*, qui lui succéda, fit bâtir dans Troie une forteresse plus élevée que tou-

tes les autres, et qu'on appella *Pergame*. Son fils *Alexandre Pâris*, qu'il envoya en ambassade dans la Grèce, étant arrivé à Lacédémone chez le roi Ménélas, vit la belle Hélène, épouse de ce prince, et conçut pour elle une si forte passion, qu'il l'enleva en l'absence de son mari. Ménélas de retour, fit part de cette insulte si outrageante à tous les princes de la Grèce, qui s'étant ligués pour en tirer vengeance, allèrent mettre le siége devant Troie. Il fut des plus meurtriers, et dura dix ans. Enfin cette ville fameuse fut prise et réduite en cendres. An du M. 2795. Av. J. C. 1209.

Quelques auteurs anciens ont dit que la Phrygie avoit été assujettie par les Assyriens, et que pendant le siége de Troie, le roi d'Assyrie avoit envoyé du secours à Priam, son vassal. Mais ce fait est révoqué en doute.

Au reste, l'époque de la destruction de de cette ville est célèbre dans l'histoire, et l'on doit tâcher de ne pas en perdre le souvenir.

LYDIENS.

Le pays des Lydiens étoit limitrophe de la Phrygie. Ces peuples, vraisemblablement descendus, comme je l'ai déjà dit, de *Lud*, quatrième fils de Sem,

en tiroient aussi leur nom, quoiqu'ils aient été appellés pendant quelque temps, *Mœoniens*, du nom de *Mœon*, leur premier souverain. *Atys*, son petit-fils, fit appeller cette première race des rois de Lydie, les Atiiades; et *Lydus*, fils de celui-ci, fit, dit-on, reprendre à ces peuples leur ancien nom de *Lydiens*.

An du M. 2498. Av. J. C. 1506.

An du M. 2781. Av. J. C. 1223. A cette première race succéda celle des *Héraclides*, dont *Argon* fut le premier qui occupa le trône, et *Candaule* le dernier.

An du M. 3286. Av. J. C. 718. *Gygès*, un des principaux officiers de celui-ci, le fit mourir, à la sollicitation de la reine même, qui lui donna sa main et la couronne. Ce meurtre ayant excité des troubles parmi les Lydiens, on convint, pour ménager le sang des peuples, de s'en rapporter à la décision de l'oracle de Delphes. Gygès envoya de riches présens au temple; et l'oracle prononça en sa faveur. Le nouveau roi fit la guerre aux habitans de Milet, de Smyrne, et de Colophon, villes puissantes des états voisins, et régna d'ailleurs paisiblement durant trente-huit ans. En lui commença la troisième race des rois de Lydie, celle des *Mermnades*.

An du M. 3324. Av. J. C. 680. Le règne d'*Ardys*, fils de Gygès, fut plus long et moins heureux. Les Cimmériens, peuples qui habitoient les bords

du Palus-Méotide, ayant été chassés par les Scytes nomades (c'est-à-dire errans et sauvages) passèrent en Asie, et prirent Sardes, capitale de la Lydie. Mais ils ne purent s'emparer de la citadelle.

Sadyatte, fils d'Ardys, déclara la guerre aux habitans de Milet, et assiégea leur ville. Il y avoit six ans qu'il avoit commencé ce siége, lorsqu'il mourut, sans en voir la fin. An du M. 3373. Av. J. C. 631.

Son fils *Alyatte* le continua pendant six autres années, et se vit obligé de le lever. Son règne d'ailleurs fut long et glorieux. Il fit la guerre à Ciaxare, roi des Mèdes. On raconte même qu'une éclipse de soleil étant survenue au commencement d'une bataille, les deux armées en furent si étonnées, qu'elles se retirèrent pour faire la paix. Alyatte chassa ensuite les Cimmériens de l'Asie, et assiégea les villes de Smyrne et de Clazomène, dont il se rendit le maître. An du M. 3385. Av. J. C. 619.

Après sa mort le trône de Lydie fut occupé par son fils *Crœsus;* nom qui devenu proverbe, porte l'idée de grandes richesses. Ce monarque en effet en posséda d'immenses. Mais il n'en fut pas moins un guerrier conquérant. Il s'assujettit toutes les provinces voisines; la Phrygie, la Mysie, la Paphlagonie, la Bithynie, et tout le pays des Cariens, An du M. 3442. Av. J. C. 562.

des Ioniens, des Doriens, et des Eoliens. A cette gloire des armes, il joignit celle de protéger les arts et les sciences, dont il faisoit ses plus chères délices. Sa cour fut le séjour assez ordinaire des philosophes de la Grèce, et des gens de lettres. *Solon*, le législateur d'Athènes, et le fabuliste *Esope* y furent principalement traités avec distinction.

La puissance des Mèdes et des Perses prenoit alors tous les jours de nouveaux accroissemens. Crœsus voulut y opposer une barrière, et déclara la guerre à ces peuples conquérans. Il se livra dans les plaines de Thymbré, ville de Phrygie, une bataille des plus mémorables de l'antiquité. Cyrus, à la tête des ennemis, défit Crœsus, et le força de se retirer dans Sardes, sa capitale, qui fut bientôt prise Le monarque Lydien, fait prisonnier, fut condamné par le vainqueur à être brûlé vif. On raconte qu'il étoit déjà étendu sur le bûcher, lorsqu'il s'écria par trois fois : *Ah ! Solon, Solon, Solon !* Ces paroles frappèrent Cyrus présent à ce spectacle. Il voulut savoir de Crœsus lui-même la cause, qui les lui avoit fait prononcer sur ce ton d'exclamation. Ce prince infortuné lui répondit qu'il avoit entendu dire à Solon : *N'appellons personne heureux avant sa mort*, et qu'il fai-

Av. du M. 3460. Av. J. C. 544.

soit lui-même dans ce moment une bien triste expérience de cette maxime. Alors Cyrus réfléchissant sur l'instabilité des choses humaines, le fit retirer du bûcher. On ajoute qu'il lui donna le gouvernement d'une grande province. Du moins le traita-t-il honorablement pendant tout le temps qu'il vécut. En lui finit le royaume des Lydiens.

On dit que ces peuples furent les premiers qui fabriquèrent des monnoies d'or et d'argent. Ce fut vraisemblablement sous ce dernier roi.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE PREMIER VOLUME.

A MES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS. . . . . Page v

PRÉFACE. . . . . vij

LIEUX REMARQUABLES, connus sous différens noms dans l'Histoire ancienne et dans la moderne. . . . . xj

LES RUDIMENS DE L'HISTOIRE. Plan de cet ouvrage. 1

I. ÉVÉNEMENS ANTÉRIEURS A LA DISPERSION DES HOMMES. Péché de nos premiers parens. Meurtre d'Abel. Première ville bâtie. Invention de quelques arts. Corruption générale. Déluge. 7

II. ORIGINE PRIMITIVE DES NATIONS. Séparation des enfans et des petits-enfans de Noë. Etablissement des premiers souverains. 14

III. ÉPOQUES GÉNÉRALES de l'établissement et de la destruction des gouvernemens anciens. 25

IV. ÉPOQUES GÉNÉRALES de l'établissement des gouvernemens modernes. 37

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE SACRÉE.

PEUPLE DE DIEU, ou HISTOIRE SAINTE..... Page 50

Abraham. Embrasement des villes de Sodome et de Gomorrhe. Sa foi, mise à la plus terrible épreuve..... 51

Isaac. Voyages de Jacob..... 57

Jacob. Joseph, esclave en Egypte, en devient le ministre. Il appelle auprès de lui son père et ses frères..... 59

Moïse. Plaies d'Egypte. Passage de la mer Rouge par les Israëlites. Dieu leur donne la loi sur le Mont-Sinaï. Leurs voyages dans le désert. Prodiges que Dieu fait en leur faveur. Leurs murmures, leurs révoltes, leurs combats. 62

Josuë. Entrée des Israëlites dans la *terre promise.* Partage fait aux douze tribus. 78

Juges des Israëlites. *Othoniel. Aod. Débora* et *Barac. Gédéon. Jephté. Héli. Samuël.* Servitudes dont ils sont délivrés par ces juges..... 81

Rois des Israëlites. *Saül.* Il est réprouvé de Dieu; et son sceptre passe dans les mains de *David.* A celui-ci succède *Salomon*, qui bâtit le temple de Jérusalem. Ses états partagés en deux royaumes..... 86

Roboam, roi de Juda. *Jéroboam I*, roi d'Israël..... 89
Abia, roi de Juda. Jéroboam I, roi d'Israël..... 90
Asa, roi de Juda. *Jéroboam I*, *Nadab*, *Baasa*, *Ela*, *Zambri*, *Amri*, *Achab*, rois d'Israël..... 91
Josaphat, roi de Juda. *Achab*, *Ochosias*, *Joram*, rois d'Israël..... 92
Joram, roi de Juda. *Joram*, roi d'Israël. 93
Ochosias, roi de Juda. *Joram*, *Jéhu*, rois d'Israël..... 94
Athalie, reine de Juda. *Jéhu*, roi d'Israël. 95
Joas, roi de Juda. *Jéhu*, *Joachas*, *Joas*, rois d'Israël..... 96
Amasias, roi de Juda. *Joas*, *Jéroboam II*, rois d'Israël..... 97
Osias, ou *Azarias*, roi de Juda. *Jéroboam II*, *Zacharie*, *Sellum*, *Manahem*, *Phacéia*, *Phacée*, rois d'Israël..... 98
Joathan, roi de Juda. *Phacée*, roi d'Israël..... 99
Achaz, roi de Juda. *Phacée*, *Osée*, rois d'Israël..... 100
Ezéchias, roi de Juda. *Osée*, dernier roi d'Israël. Fin de ce royaume..... 101
Manassès, roi de Juda..... 102
Amon, roi de Juda..... 104
Josias, roi de Juda..... 105
Joachaz, roi de Juda..... *Ibid.*
Joakim, roi de Juda..... 106

Jechonias, roi de Juda..... 107
Sédécias, dernier roi de Juda. Fin de ce royaume..... *Ibid.*
Captivité des Juifs à Babylone..... 108
Retour des Juifs dans la Judée..... 110
Pontifes des Juifs. *Onias* (Jason et Ménélaus, faux pontifes)..... 112
Mathatias..... 117
Judas-Machabée..... 118
Jonathas..... 124
Siméon..... 127
Hircan I..... 130
Rois de Judée. *Aristobule I*..... 131
Alexandre-Jannée..... 132
Alexandra..... *Ibid.*
Hircan II. Aristobule II. Antipater. Antigone..... 133
Hérode..... 135

PEUPLE CHRÉTIEN, ou HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. Naissance, prédication, et mort de Jésus-Christ. Sa résurrection, et son ascension. Descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Leurs prédications, leurs miracles dans Jérusalem. Conversion d'un grand nombre de Juifs dans cette ville et dans les environs. Célébration du mystère de l'eucharistie. Institution des sept premiers diacres. Persécutions excitées contre les apôtres et les premiers fidèles. Martyre de St. Etienne.

Conversion miraculeuse de *Saul*, nommé dans la suite *Paul*. Séparation des apôtres. Pierre établit son siége à Rome, et commence la suite des papes, qui n'a pas été interrompue.. 138

St. *Pierre* I.er pape. Voyages et prédications de St. Paul. Premier concile tenu à Jérusalem. Etablissement de plusieurs églises. Premiers hérétiques. Horrible persécution allumée contre les chrétiens par Néron. Martyre de St. Pierre et de St. Paul..... 153

St. *Lin*. Origine présumée de l'état monastique. Prise et ruine de la ville de Jérusalem. Hérétiques..... 161

St. *Clet* ou *Anaclet*. Autres hérétiques. 164

St. *Clément*. Persécution excitée contre les chrétiens par l'empereur Domitien, et ensuite par Trajan..... 165

St. *Evariste*. Il s'élève plusieurs hérétiques. La persécution continue. Un très-grand nombre de chrétiens souffrent le martyre. L'église est établie en Asie, en Europe et en Afrique.. *Ibid.*

St. *Alexandre*. St. *Sixte I*. St. *Télesphore*. St. *Hygin*. St. *Pie I*. St. *Anicet*. Hérésies, et persécutions..... 169

St. *Soter*. Autre hérétique. Légion toute composée de chrétiens appelée *Foudroyante*..... 172

St. *Eleuthère*. Persécution rallumée. Martyrs dans la Gaule. Tertullien combat victorieusement un hérétique. St. *Victor I*. Contestation sur le jour

de la célébration de la pâque. St. *Zéphirin*. Martyrs dans presque tous les pays du monde chrétien. Origène paroît et succède à St. Clément, prêtre et cathéchiste d'Alexandrie. Chûte de Tertullien..... 173

St. *Callixte I.* St. *Urbain I.* St. *Pontien.* Dégradation et excommunication d'Origène. St. *Anthère.* St. *Fabien.* Conciles tenus contre plusieurs hérétiques. Evêques envoyés dans la Gaule. Mort de Tertullien. Violente persécution en Afrique. Constance d'Origène dans les tourmens..... 177

St. *Corneille* (Novatien, premier antipape). Hérésie de celui-ci. St. Cyprien, évêque de Carthage, l'a fait condamner dans un concile. *Canons pénitentiaux.* St. *Lucius.* St. *Grégoire*, surnommé *Thaumaturge*..... 181

St. *Etienne I.* Mort d'Origène. Conciles tenus au sujet du baptême donné par les hérétiques. St. *Sixte II.* Persécution en Afrique. St. *Denys.* Hérésies condamnées. St. *Félix I.* On voit le premier auteur des communautés monastiques. St. *Euthycien.* Hérésie des Manichéens. St. *Caïus.* Légion *Thébéenne.* St. *Marcellin.* Sanglante persécution allumée par l'empereur Dioclétien..... 185

St. *Marcel.* St. *Eusèbe.* St. *Melchiade*, ou *Miltiade.* Schisme des *Donatistes.*

Conversion de l'empereur Constantin à la religion chrétienne..... 189

St. *Sylvestre.* Hérésie d'*Arius.* Premier Concile général. Mort de Lactance. Eglises bâties et dotées par Constantin. Athanase, patriarche d'Alexandrie. St. *Marc.* Mort d'Arius. St. *Jules I.* Troubles excités dans l'église par les partisans de l'arianisme. Divers conciles asemblées à ce sujet..... 191

Libère. (Félix, anti-pape) Nouveaux troubles. Nouveaux conciles. Persécution en Perse contre les chrétiens. L'empereur *Julien,* surnommé l'*Apostat,* tente en vain de faire rebâtir le temple de Jérusalem. St. *Damase.* (Ursicin, anti-pape) Nouveau concile contre les Ariens. Basile, évêque de Césarée, défenseur de la foi catholique. Mort de St. Athanase, le premier des quatre grands docteurs de l'église grecque. Ambroise élevé sur le siége de Milan. Mort de St. Basile, le second des quatre grands docteurs de l'église grecque. Second concile général, où paroît St. Grégoire, natif de Nazianze. 195

St. *Sirice.* Monastères et hôpitaux bâtis en Palestine par St. Jérôme. Hérétiques condamnés dans des conciles. Mort de St. Grégoire de Nazianze, le troisième des quatre grands docteurs de l'église grecque. Mort de St. Ambroise, le premier des quatre grands docteurs de l'église latine..... 202

St. *Anastase.* Jean-Chrysostôme élevé sur le siége de Constantinople. St. *Innocent I.* Persécutions suscitées à Chrysostôme. Mort de ce saint prélat, le dernier des quatre grands docteurs de l'église grecque. Augustin combat par ses écrits les Manichéens. Hérésie de *Pélage.* St. *Zozime.* Condamnation de cette hérésie..... 204

St. *Boniface I.* (Eulalius anti-pape) Mort de St. Jérôme, le second des grands docteurs de l'église latine. St. *Célestin I.* Hérésie des *Semi-pélagiens.* Hérésie de *Nestorius.* Troisième concile général. Mort de St. Augustin, le troisième des quatre grands docteurs de l'église latine. S. *Sixte III.* Lumière de l'évangile portée en Ecosse et en Irlande..... 208

St. *Léon I, le Grand.* Hérésie d'*Eutichés.* Quatrième concile général. Ravages d'Attila en Italie. Pillage de Rome par Genseric. St. *Hilaire.* St. *Simplice.* Persécution contre les catholiques en Afrique. *Hénoticon* de l'empereur Zénon. St. *Félix II.* Condamnation de l'*Hénoticon.* St. *Gelase.* St. *Anastase II.* Titre de fils aîné de *l'église*, donné à Clovis, roi de France..... 211

Symmaque. (Laurent anti-pape) Les prélats catholiques d'Afrique relégués dans l'île de Sardaigne. Clovis protége l'église. L'empereur Anastase persécute les catholiques en Orient.

St. *Hormisdas*. Union rétablie dans l'église. St. *Jean I. Félix III. Boniface II.* (Dioscore anti-pape) Fondation de l'ordre de St. Benoît. *Jean II.* Concile contre les Acemètes. *Agapet.* Secte des *Acéphales*. *Silvère.* Troubles à Constantinople à l'occasion de son élection. *Vigile.* Les Acéphales excommuniés. Question *des trois chapitres*. Cinquième concile général.. 216

Pélage I. Jean III. Doctrine des *Incorruptibles* ou *Phantasiastes. Benoît I. Pélage II.* Ariens d'Espagne rentrés dans le sein de l'église. Peste violente à Rome. St. *Grégoire I, le Grand.* Sa charité, son zèle, ses vertus apostoliques. Conciles tenus pour maintenir les réglemens ecclésiastiques. Missionnaires envoyés en Angleterre. Ce pape est le dernier des quatre grands docteurs de l'église latine. *Sabinien. Boniface III. Boniface IV.* Fondation à Rome de l'église de Notre-Dame de *la Rotonde*..... 225

Dieu-Donné I. Pillage et massacres dans Jérusalem par Chosroës, roi de Perse. La vraie croix enlevée. Charité du patriarche Jean, surnommé l'*aumônier*. *Boniface V.* Plaie faite à l'église par la publication de la doctrine de Mahomet. *Honorius I.* Restitution de la vraie croix. Conversion d'un roi d'Angleterre au christianisme. Hérésie des Monothélites. *Séverin. Ectèse* de l'empereur Héraclius. *Jean IV. Théodore I.* Condamnation de l'hérésie des *Mono-*

thélites dans divers conciles. *Type* de l'empereur Constant II. St. *Martin I.* Outrages qu'il essuie de la part de ce prince. *Eugène I. Dieu-Donné. Domnus I.* 231

Agathon. Sixième concile général. Saint-*Léon II. Benoît II. Jean V. Conon. Sergius I.* (Paschal et Théodore, anti-papes) Le *quini-sextum*, ou le concile *in trullo.* Superstition ridicule, condamnée dans un concile d'Espagne. Jean VI. Jean VII. *Sisinnius. Constantin.* Faux concile tenu à Constantinople. Mahométisme répandu en Espagne par les Sarasins. *Grégoire II.* Conversion de plusieurs peuples d'Allemagne au christianisme. Hérésie des *Iconoclastes.* Troubles qu'elle cause. *Grégoire III. Zacharie* 239

Etienne II. Faux concile contre le culte des images. Don fait par Pepin à l'église romaine. *Paul I.* Martyrs en Orient. *Etienne III.* (Constantin anti-pape) Faux concile anathématisé. *Adrien I.* Progrès de la religion dans la Frise. Son établissement en Saxe. Septième concile général. *Le denier de St. Pierre. Léon II.* Sédition dans Rome. Charlemagne y est couronné empereur d'Occident. *Etienne IV. Paschal I.* Confirmation des donations faites à l'église. *Eugène II.* (Zizime, anti-pape) *Valentin. Grégoire IV.* Culte des images rétabli en Orient. *Sergius II.* L'église de St. Pierre pillée par les Sarasins.

Léon IV. Progrès rapides du christianisme en Suède et en Danemarck.. 247

Benoît III. (Anastase, anti-pape) Histoire fabuleuse de la *papesse Jeanne. Nicolas I.* Le faux patriarche *Photius.* Origine du schisme des Grecs. *Adrien II.* Huitième concile général. *Jean VIII.* Les Russes éclairés de la lumière de l'évangile. Troubles excités à Constantinople par Photius. *Martin II. Adrien III. Etienne VI. Formose III.* (Sergius anti-pape) Exil de Photius. *Etienne VI.* (Boniface, anti-pape) Fanatisme atroce et ridicule de ce pontife. *Romain. Théodore II. Jean IX. Benoît IV.* Sa charité. *Léon V.* (Christophe anti-pape) *Sergius III. Anastase III.* Les Normands convertis. *Landon. Jean X.* Etablissement de la congrégation de *Cluni. Léon VI. Etienne VII.* Persécution contre les chrétiens dans la Bohême. Jean XI. Il meurt dans une prison. *Léon VII. Etienne VIII* Sédition dans Rome. *Martin III. Agapet II*..... 259

Jean XII, déposé. *Léon VIII. Benoît V. Jean XIII.* La lumière de l'évangile répandue dans la Pologne. *Benoît VI.* (Boniface, anti-pape) Ce pontife est étranglé dans sa prison. *Domnus II. Benoît VII.* Moines persécutés en Angleterre. Martyrs en Danemarck. *Jean XIV. Boniface VII. Jean XV. Jean XVI.* La religion connue dans toute la Russie. *Grégoire V.* (Jean, anti-pape)

Troubles dans Rome. *Sylvestre II.* Son érudition. *Jean XVIII. Jean XIX. Sergius IV. Benoît VIII.* (Grégoire, anti-pape) Invasion de la Toscane par les Sarasins Fondation du monastère de *Camaldoli*, ou *Camaldule. Jean XX. Benoît XIX.* (Sylvestre, anti pape) Fondation de la congrégation de *Vallombreuse.* Benoît abdique le pontificat. *Grégoire VI*, déposé. *Clément II.* Son zèle contre la simonie. *Damase II.* St. *Léon IX.* Hérésie de *Bérenger.* Ecrits de Michel Cérularius contre l'église romaine. Consommation du schisme des Grecs, commencé par Photius..... 270

Victor II. Etienne IX. Nicolas II. (Benoît, anti-pape) Origine du royaume de Naples. Son premier roi se reconnoît vassal du Saint-Siége. *Alexandre II* (Honorius, anti-pape). Fondation de l'ordre monastique de *Grammont. Grégoire VII.* (Guibert, anti-pape). Affaires des investitures. Fondation de l'ordre des *Chartreux. Victor III. Urbain II.* Première croisade. Fondation de l'ordre de *Cîteaux.* Institution des religieux et religieuses de *Fontevrault. Paschal II.* (Albert, Théodoric, Maginulfe, anti-papes). L'affaire des investitures se poursuit avec chaleur. Troubles à ce sujet. Institution de l'ordre des *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*; de celui des *chevaliers du Temple*, ou *Templiers*, et de la congrégation des *chanoines ré-*

guliers de Saint-Victor. Gelase (Bourdin, anti-pape). *Callixte II. Abailard* condamné par un concile. Affaire des investitures terminées. Neuvième concile général. Fondation de l'ordre de *Prémontré. Honorius.* La foi est prêchée dans la Poméranie. 283

Innocent II. (Anaclet, Victor, anti-papes). Dixième concile général. *Célestin II. Lucius II. Eugène III.* Seconde croisade. Séditions dans Rome. Hérétiques nommés Albigeois. Concile contre *Gilbert de la Porée. Anastase IV. Adrien IV.* Nouveaux désordres dans Rome. Arnaud de Bresse, brûlé publiquement. *Alexandre III* (Victor, Paschal, Callixte, Innocent, anti-papes). Différend avec l'empereur Frédéric I. Schisme. Meurtre de St. Thomas de Cantorberi. Onzième concile général. *Vaudois* condamnés. *Lucius III.* Origine de l'inquisition contre les hérétiques. *Grégoire VIII.* Troisième croisade. *Clément III.* Dime *Saladine. Célestin III.* Institution de l'ordre militaire des *chevaliers Teutoniques.* Quatrième croisade..... 297

Innocent III. Cinquième croisade. Légats envoyés vers les Albigeois. Royaume d'Angleterre mis en interdit. Douzième concile général. Institution de l'ordre des *Trinitaires*, et de ceux des *Carmes* et des *Franciscains.* Puissance temporelle des papes. *Honorius III.* Conciles contre les Albigeois. Institution de l'ordre des dominicains. *Gré-*

goire IX. Différend avec l'empereur Frédéric II, qui est excommunié. Ordonnance du roi de France, pour établir *les libertés et les immunités de l'église gallicane.* Institution de l'ordre de *Notre-Dame de la Merci. Célestin IV. Innocent IV.* Le différend avec Frédéric continue. Treizième concile général. Fondation du collége de *Sorbonne* à Paris. *Alexandre IV.* Confirmation de l'ordre des *Chevaliers de l'Hôpital de Saint-Lazare de Jérusalem.* Institution de l'ordre des *Hermites de St. Augustin. Urbain IV.* Confirmation de l'ordre des *Célestins. Clément IV.* Diverses croisades..... 307

Grégoire X. Quatorzième concile général. *Innocent V. Adrien V. Jean XXI. Nicolas III.* Missionnaires envoyés en Tartarie. *Martin IV.* Excommunication lancée contre *Pierre III*, roi d'Aragon, promoteur des *vêpres siciliennes. Honorius IV.* Mendians se disant apostoliques. *Nicolas IV. Célestin V. Boniface VIII.* Ses grands démêlés avec *Philippe-le-Bel*, roi de France. *Benoit XI. Clément V.* Il fixe son séjour à Avignon. Origine des *Annates.* Hérétiques nommés *Béguards.* Quinzième concile général. Destruction de l'ordre des Templiers. *Jean XXII.* (Pierre de Corbières, anti-pape). Troubles qu'excite dans l'église l'empereur Louis de Bavière. Le pape Jean s'attribue la réserve. Question aplée *le Pain des Cordeliers*..... 317

Benoît XII. Ambassade du grand Kan des Tartares. *Clément VI.* Il dépose l'empereur Louis de Bavière. *Innocent VI.* Son zèle pour la réforme des abus. *Urbain V.* Son amour pour la paix et la charité. *Grégoire XI.* Il va fixer le siége pontifical à Rome. Erreurs de *Jean Wiclef*, condamnées. *Urbain VI*, (Clément [VII], anti-pape). Commencement du grand schisme d'Occident. Troubles qui en sont les suites, sous *Boniface IX*, (Clément [VII], Benoît [XIII], anti-papes); sous *Innocent VII.* (Benoît [XIII], anti-pape); sous *Grégoire XII*, (Benoît [XIII], anti-pape); sous *Alexandre V*, (Benoît [XIII], anti-pape); sous *Jean XXIII*, (Benoît [XIII], anti-pape): seizième concile général, où sont anathématisées les erreurs de *Jean Hus* et de *Jérôme de Prague*, qui sont condamnés à être brûlés: sous *Martin V*, (Benoît [XIII], Clément [VIII], anti-papes); sous *Eugène IV*, (Félix [V], anti-pape): dix-septième concile général: autre concile, regardé comme le dix-huitième concile général. *Pragmatique-Sanction* faite à Bourges par le clergé de France. Nicolas V. (Félix [V], anti-pape). Le schisme est éteint, et la paix est rendue à l'église..... 329

Calixte III. Pie II. Son zèle pour la défense de la religion. *Paul II.* Il réunit les seigneurs d'Italie divisés entre eux. *Sixte IV.* Ravages faits par les Turcs en Italie. Confirmation de l'or-

dre des *Minimes*. *Innocent VIII*. Le roi de Congo se fait chrétien. Guerre entre le pape et le roi de Naples. *Alexandre VI*. Ses vices, son ambition. *Pie III*. *Jules II*. Son pontificat est rempli de guerres. Concile regardé comme le dix-neuvième général. *Léon X*. *Concordat* entre ce pape et le roi de France. Origine du luthéranisme et de quelques autres erreurs. Renaissance des arts..... 349

Adrien VI. *Clément VII*. Troubles que causent les nouvelles erreurs. Elles s'établissent dans divers états de l'Europe. Institution de l'ordre des *Théatins*. *Paul III*. Etablissement du calvinisme. Ouverture du concile de Trente. Confirmation de l'institut des *clercs réguliers de la compagnie de Jésus*. *Jules III*. La foi annoncée dans le Japon. *Marcel II*. *Paul IV*. Ravages que font en France le luthéranisme et le calvinisme. *Pie IV*. Fin du concile de Trente. Hérésie de Socin. St. *Pie V*. Son zèle, ses vertus. Hérésies de *Baius*. Bulle *in Cœna Domini*. Confirmation de l'ordre des *Frères de la Charité*..... 362

Grégoire XIII. Rome embellie et Calendrier *Grégorien*. *Sixte V*. Son gouvernement, sa politique. Etablissement de la congrégation de *Notre-Dame des Feuillans*. *Urbain VII*. *Grégoire XIV*. Il entre dans la ligue contre Henri IV. *Innocent IX*. *Clément VIII*. Missions

de St. François de Sales. Congrégations *de Auxiliis*. Fondation de la congrégation de *la doctrine chrétienne*. *Léon XI. Paul V.* Différend avec la république de Venise. Institution de la congrégation des prêtres de l'*Oratoire de Jésus*. Fin des congrégations *de Auxiliis*. *Grégoire XV*. Congrégation établie à Rome pour la propagation de la foi. *Urbain VIII*. Livre que laisse en mourant *Jansenius*, évêque d'Ypres..... 378
Innocent X. Doctrine de *Jansenius*. Bulle qui la condamne. Secte des *Quakers* en Angleterre. *Alexandre VII*. Troubles qu'excitent les disciples de Jansenius. *Clément IX. Clément X. Innocent XI*. Querelle entre la cour de Rome et celle de France. Les quatre articles du clergé de France. Hérésie du *quiétisme*. *Alexandre VIII. Innocent XII. Explication des maximes des Saints*, par *Fénélon*. *Clément XI*. Contestation élevée entre les missionnaires de la Chine. Nouveaux troubles en France au sujet du livre de Jansenius. *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, par le P. *Quesnel* de l'oratoire. Bulle *Unigenitus*. *Innocent XIII. Benoît XIII. Soanen*, évêque de Senez, suspendu de toute fonction sacerdotale. *Clément XII. Benoît XIV*. Bulles pour la réformation des abus. *Clément XIII*. Sa piété et son savoir. *Clément XIV*. Destruction de la société des Jésuites. *Pie VI*. Il

leur accorde la permission de s'établir dans une partie de la Pologne.. 389

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE PROFANE.

PEUPLES ANCIENS I.er GRAND EMPIRE. ASSYRIENS. Origine du nom d'Assyrie. *Nemrod*, son premier roi *Ninus*. Il agrandit son empire. *Sémiramis*. Les embellissemens qu'elle fait dans Babylone. *Ninias*. Sa mollesse et celle de ses successeurs. *Phul*. *Sardanapale*. Division de son empire en trois parties. *Teglathphalasar*. Ses expéditions et ses victoires. *Salmanazar*. Il détruit le royaume d'Israël. *Sennacherib*. Ses victoires. Sa défaite. *Assaraddhon*. Il réunit les deux empires. *Nabuchodonosor I*. Ses victoires sur les Mèdes. *Chynaladan* détrôné par *Nabopolassar*. *Nabuchodonosor II*. Ses grandes conquêtes. Songe qu'il eut. Son orgueil. Il perd l'usage de sa raison. *Evil Mérodac*. *Neriglissor*. *Laborosoarchod*. *Labynit* nommé *Baltazar*. Fin de l'empire des Assyriens..... 408

PEUPLES CONTEMPORAINS DU I.er GRAND EMPIRE. AFRIQUE. EGYPTIENS. Ses premiers habitans. *Dynasties*. Ses premiers rois, leurs

principales actions. *Rois-pasteurs.* Ils sont chassés de l'Egypte. *Ramessès-Miamun. Aménophis*, le même que le Pharaon des Hébreux. *Sésostris.* Ses vastes conquêtes. Temples qu'il fait bâtir. Histoire de ses successeurs très-incertaine. Noms de quelques-uns. Violences et duretés sous les règnes de *Cheops* et de *Chephren.* Pyramides qu'ils font élever. *Mycerinus* tient une conduite opposée. *Asychis. Psusennès. Sesac.* Ces deux derniers font la guerre aux Juifs. Leurs successeurs peu connus. *Sabacus.* Il règne avec équité. *Sethon. Tharaca.* Douze seigneurs s'emparent du royaume. Labyrinthe composé de douze grands palais. *Psammitique,* seul maître de l'Egypte. *Néchao.* Voyage extraordinaire fait par des navigateurs phéniciens qu'il avoit à son service. *Psammis. Apriès.* Il est détrôné. *Amasis.* Il établit des loix sages et se fait aimer. *Psammenit.* L'Egypte est conquise par Cambyse, roi de Perse. Après plus de cent ans de sujétion, elle se donne des rois. Elle devint ensuite une province de l'empire de Perse..... 429

ASIE..... 433

SYRIENS..... 434

PHÉNICIENS..... 435

TROYENS. Suite de leurs rois. Siége et prise de leur ville..... 437

LYDIENS. Première race de leurs rois,

nommés les *Athiades*. Seconde race, nommée des *Héraclides*. *Gygès*, meurtrier de *Candaule*, son souverain, commence la troisième race, nommée des *Mermnades*. *Ardys*. *Sadyatte*. *Alyatte*. *Crœsus*. Ses richesses. Ses conquêtes. Son amour pour les sciences et les arts. Il est battu par Cyrus, qui réunit la Lydie à son empire des Perses..... 430
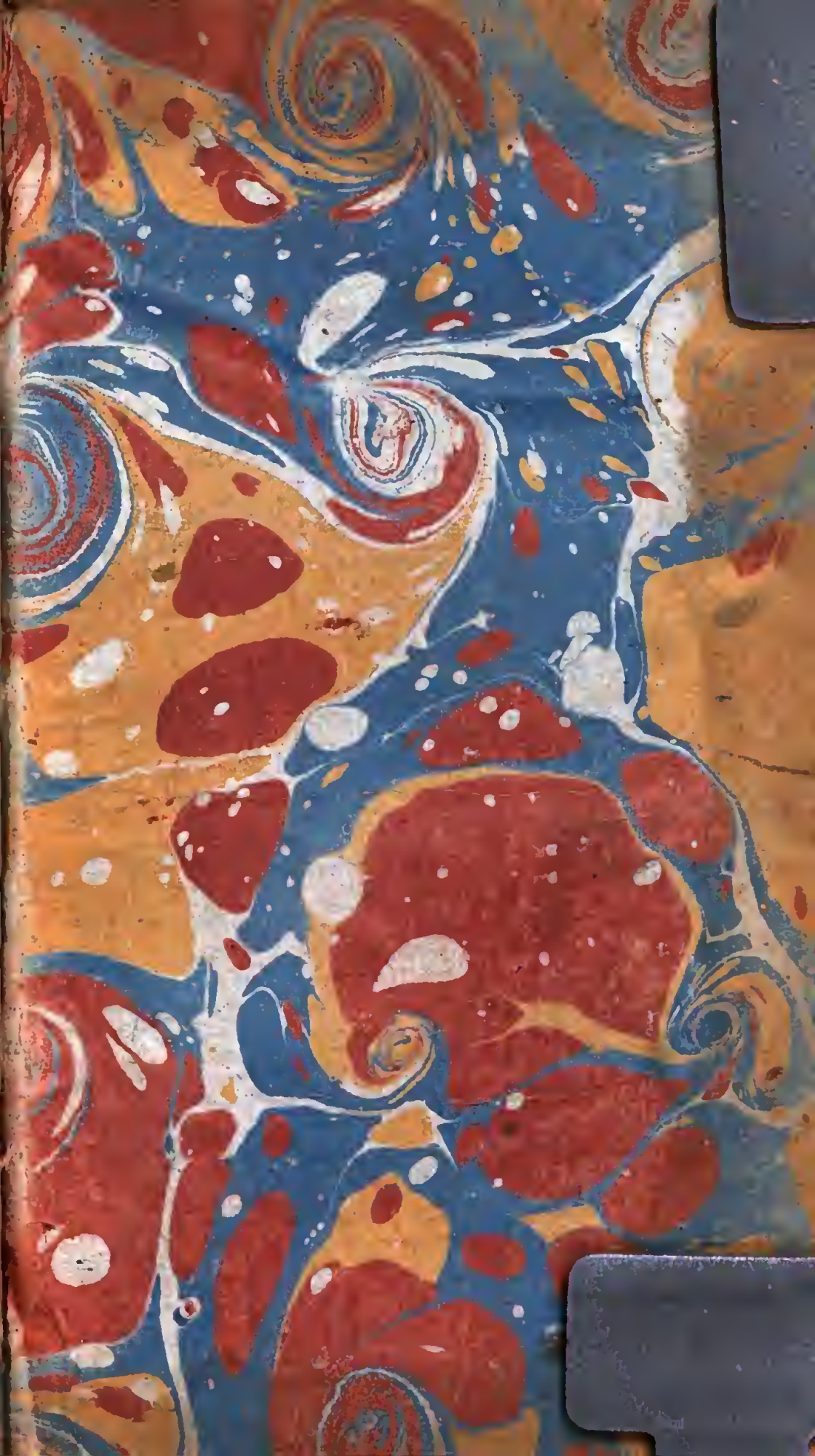
FIN DE LA TABLE.